REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-323**

DÉCISION DU MAIRE

DEMANDE DE SUBVENTION À LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE DANS LE CADRE DE L'OLYMPIADE CULTURELLE

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 05 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU la délibération D2022-5-3-25 relative la convention d'accueil en résidence d'artistes à la Galerie d'art contemporain,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT l'appel à projets de la Région Île-de-France intitulé « Olympiade culturelle / Été culturel »,

CONSIDÉRANT que le projet de cette résidence alliant culture et sports en 2023 et 2024 est éligible à la demande de subvention de la Région Île-de-France,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Une subvention auprès de la Région Île-de-France est sollicitée, au titre de l'appel à projet « Olympiade culturelle / Été culturel », dans le cadre du projet de résidence mentionné ci-dessus.

ARTICLE 2 : La demande de subvention porte sur un montant de 20 000 € (vingt mille euros) sur un projet s'élevant à 64 800 € (soixante-quatre mille euros), soit 30,8% de la dépense totale du projet.

ARTICLE 3 : Les recettes en résultant seront inscrites au budget communal.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221227-lmc112012-AR
Date de télétransmission : 28/12/2022
Date de réception préfecture : 28/12/2022

N°**2022-323**

ARTICLE 4 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du service de gestion comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-sept décembre deux mille vingt-deux.

Le Maire

Laurent CATHALA

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221227-lmc112012-AR
Date de télétransmission : 28/12/2022
Date de réception préfecture : 28/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-324**

DÉCISION DU MAIRE

MODIFICATION DE LA RÉGIE DE RECETTES CRÉÉE POUR L'ENCAISSEMENT DES PRODUITS LIÉS AUX SANITAIRES PUBLICS OUVERTURE D'UN COMPTE DE DÉPÔT DE FONDS

Le Maire,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, et, notamment, le paragraphe 7 relatif à la création des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,

VU le décret n°2005-1601 du 19 décembre 2005 relatif aux régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

VU le décret n° 2008-227 du 05 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,

VU le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment l'article 22,

VU l'arrêté ministériel du 28 mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et de recettes des communes et leurs établissements publics et le montant du cautionnement imposé à ces agents, modifié par l'arrêté ministériel du 03 septembre 2001 portant adaptation de la valeur en euros de certains montants exprimés en francs,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 5 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU la décision n° 1983/1429 du 30 août 1983 portant création de la régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux sanitaires publics,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier l'adresse d'installation de ladite régie,

CONSIDÉRANT la nécessité d'ouvrir un compte de dépôt de fonds au nom de la régie auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques du Val de Marne

VU l'avis conforme du comptable assignataire en date du 14 décembre 2022,

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221227-lmc112008-AR
Date de télétransmission : 28/12/2022
Date de réception préfecture : 28/12/2022

N°**2022-324**

DÉCIDE

ARTICLE 1 : La Régie de recettes créée pour l'encaissement des produits liés aux sanitaires publics est installée au Service « Prévention Sécurité » situé au 12 rue du 8 mai 45 à Créteil (94000).

ARTICLE 2 : Un compte de dépôt de fonds sera ouvert au nom de la régie auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques du Val-de-Marne.

ARTICLE 3 : Les paiements en numéraires et par cartes bancaires sont autorisés pour ladite régie.

ARTICLE 4 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du service de gestion comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-sept décembre deux mille vingt-deux.

Le Maire

Laurent CATHALA

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221227-lmc112008-AR
Date de télétransmission : 28/12/2022
Date de réception préfecture : 28/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-325**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M22197 RELATIF À LA GESTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'ATELIERS ET D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Le Maire,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique, et notamment son article R.2122-3,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 05 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de conclure un marché relatif à la gestion et la mise en œuvre d'ateliers et d'activités culturelles et artistiques sur le temps scolaire,

CONSIDÉRANT que ce marché est conclu selon une procédure sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R.2122-3 du code de la commande publique,

CONSIDÉRANT que le présent marché est un accord cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum, conclu pour l'année scolaire 2022 – 2023,

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par l'association THÉÂTRE DES COTEAUX DU SUD est avantageuse économiquement et techniquement pour la collectivité,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M22197 conclu avec l'association THÉÂTRE DES COTEAUX DU SUD, sise 2 rue Victor Schoelcher à CRÉTEIL (94000), relatif la gestion et la mise en œuvre d'ateliers et d'activités culturelles et artistiques sur le temps scolaire, est adopté.

ARTICLE 2 : La dépense afférente à ce marché, fixée sans montant minimum et au maximum à 2 052,00 € (deux mille cinquante-deux euros) sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221227-lmc112099-AR
Date de télétransmission : 28/12/2022
Date de réception préfecture : 28/12/2022

N°**2022-325**

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur Général des Services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-sept décembre deux mille vingt-deux.

Le Maire

Laurent CATHALA

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221227-lmc112099-AR
Date de télétransmission : 28/12/2022
Date de réception préfecture : 28/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-326**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M22198 RELATIF À LA GESTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'ATELIERS ET D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Le Maire,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique, et notamment son article R.2122-3,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 05 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de conclure un marché relatif à la gestion et la mise en œuvre d'ateliers et d'activités culturelles et artistiques sur le temps scolaire,

CONSIDÉRANT que ce marché est conclu selon une procédure sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R.2122-3 du code de la commande publique,

CONSIDÉRANT que le présent marché est un accord cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum, conclu pour l'année scolaire 2022 – 2023,

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par l'association CCN de Créteil et du Val de Marne - Compagnie KAFIG est avantageuse économiquement et techniquement pour la collectivité,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M22198, conclu avec l'association CCN de Créteil et du Val de Marne – Compagnie KAFIG, sise Maison des arts et de la culture, Place Salvador Allende à CRÉTEIL (94000), relatif la gestion et la mise en œuvre d'ateliers et d'activités culturelles et artistiques sur le temps scolaire, est adopté.

ARTICLE 2 : La dépense afférente à ce marché, fixée sans montant minimum et au maximum à 6 144,00 € HT (six mille cent quarante-quatre euros hors taxe) sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221227-lmc112103-AR
Date de télétransmission : 28/12/2022
Date de réception préfecture : 28/12/2022

N°**2022-326**

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur Général des Services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-sept décembre deux mille vingt-deux.

Le Maire

Laurent CATHALA

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221227-lmc112103-AR
Date de télétransmission : 28/12/2022
Date de réception préfecture : 28/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-327**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M23042 RELATIF À L'ACHAT D'OUTILLAGE LOT 1 : OUTILLAGE À MAIN TOUT CORPS D'ÉTAT DU BÂTIMENT, ACCESSOIRES ET PETITS MATÉRIELS

Le Maire,

VU l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique, et notamment ses article R.2124-2, R.2162-4, R.2162-13 et R.2162-14,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 5 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à une mise en concurrence afin de désigner l'attributaire du marché relatif à l'achat d'outillage,

CONSIDÉRANT qu'une consultation a été lancée le 3 octobre 2022 par publication d'un avis d'appel public à la concurrence adressé au BOAMP et au JOUE, selon un appel d'offres ouvert, en application du code de la commande publique,

CONSIDÉRANT que le marché est un accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, reconductible 3 fois chaque année civile par tacite reconduction, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises, la date d'échéance finale étant fixée au 31 décembre 2026,

CONSIDÉRANT que la consultation est scindée en 2 lots distincts, à savoir :

Lot 1 : Outillage à main tout corps d'état du bâtiment, accessoires et petits matériels,
Lot 2 : Outillages électriques et accessoires,

CONSIDÉRANT que le montant global annuel des prestations pour les deux lots est estimé au minimum à 0 € et au maximum à 200 000 € HT,

CONSIDÉRANT que le montant annuel du marché pour le lot 1 « Outillage à main tout corps d'état du bâtiment, accessoires et petits matériels » est estimé au minimum à 0 € et au maximum à 150 000 € HT,

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par la société LEGALLAIS est avantageuse économiquement et techniquement pour la collectivité,

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°**2022-327**

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M23042, conclu avec la société LEGALLAIS, sise 7 rue d'Atalante à HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR (14200), relatif à l'achat d'outillage- lot n°1 « Outillage à main tout corps d'état du bâtiment, accessoires et petits matériels », est adopté.

ARTICLE 2 : La dépense afférente à ce marché, fixée annuellement à 0 € minimum (zéro euro) et à 150 000 € HT maximum (cent cinquante mille euros hors taxe), sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du service de gestion comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-huit décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

ACHAT D'OUTILLAGE

Lot n°1 - Outillage à main tous corps d'état, accessoires et petits matériels

BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES
ANNEXE 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT

N°	Désignation	Catalogue		Marque et modèle proposé	Condition-nement	P.U.H.T. remisé
		Page	Référence			
1	Auge caoutchouc 10 L - Fond plat capacité 10 litres					
2	Auge caoutchouc 30L - Fond plat capacité 30 litres					
3	Auge caoutchouc 40 litres maçon					
4	Augmentateur impact 1/2" à 3/4 " de marque Facom "Série NS 232 B" ou similaire - Pour passer d'une dimension à l'autre - NS 232B					
5	Balai à gazon, 20 dts rondes, larg 50cm,sans manche WOLF ou équivalent					
6	Balais chantier travaux public					
7	Barre à mine 1,70 mètre					
8	Bêche plate Senlis,acier forgé poli long 18 cm, larg 20cm poids 1,900kg, IDEAL ou équivalent *					
9	Bêche senlis long 28 cm manche 1 m					
10	Binette Nantaise, larg 16 cm, lame acier rivetée, douille ø28, sans manche IDEAL ou équivalent					
11	Boite à onglets - Modèle standard finition vernie					
12	Boite à outils rigide - En polypropène avec porte outils poignée bi-matière dimensions 500 X250 X 260					
13	Boite à outils textile Facom ou similaire - En tissu très résistant, soute rigide et waterproof, poignée alu et sangle épaule					
14	Broche de maçon - Pointerolle en acier manganèse silicium réaffutable avec tête anti-éclats 300 mm x 16					
15	Brosse plate spalter 150 mm					
16	Brouette roue pleine 80 litres					
17	Brouette 100 L, bac tôle peinte, 1 roue increvables et ses pièces détachées					
18	Burin de maçon 250 mm x 14					
	Burins de marque Facom "Série 263 G" ou similaire - Standard pour l'atelier mécanique, acier haute résistance - Protection des mains -					
19	G19					
20	G20					
21	G22					
22	Cardan impact 1/2" de marque Facon "Série NS.240A" ou similaire - Pour démonter des pièces d'accès difficile - NS 240 A					
23	Chaîne métal zinguée Æ 6 mm (unité : mlinéaire)					
	Chasse-goupilles gainés de marque Facom "Série 249 G" ou similaire - Embout large, hexagonal, acier haute résistance					
24	Diam : 4					
25	Diam : 5					
26	Diam : 6					
27	Diam : 8					
28	Diam : 10					
29	Cisaille multi usages - 2 positions : petites et grandes mains. Autoaffutage du tranchant système de blocage en position fermée					
30	Cisaille à haie long 57cm , lame acier trempé 265mm droite, branches acier trempé, poignées synthétiques, butée souple et ses pièces détachées BAHCO ou équivalent					
31	Cisaille à haie long 75cm , lame acier trempé 265mm droite, branches acier trempé, poignées synthétiques, butée souple et ses pièces détachées BAHCO ou équivalent					
32	Ciseau à fleurs, long 19cm, capacité de coupe 10mm, branches acier trempé et ses pièces détachées BAHCO ou équivalent					
33	Ciseau à brique 70 mm					
34	Ciseau pierre 300mm					
35	Cliquet Réversible - longueur 124 mm, angle de reprise 5°, paume de main et finition chromée satinée					
	Clés à pipe débouchées 12 pans x 6 pans de marque Facom "série 76"ou similaire - Acier trempé haute résistance - Poignée ergonomique, manipulation aisée - La possibilité du passage d'une tige sans nuire à la résistance de la clé - Permettre un serrage efficace en toute sécurité - Clé disposant de grandes surfaces de contact afin de réduire les efforts sur les écrous suivants :					
36	sur les écrous "6"					
37	sur les écrous "7"					
38	sur les écrous "8"					
39	sur les écrous "9"					
40	sur les écrous "10"					
41	sur les écrous "11"					
42	sur les écrous "12"					
43	sur les écrous "13"					
44	sur les écrous "14"					
45	sur les écrous "15"					
46	sur les écrous "16"					
47	sur les écrous "17"					
48	sur les écrous "18"					
49	sur les écrous "19"					
50	sur les écrous "20"					
51	sur les écrous "21"					
52	sur les écrous "22"					
53	sur les écrous "23"					
54	sur les écrous "24"					
55	sur les écrous "25"					
56	sur les écrous "26"					
57	sur les écrous "27"					
58	sur les écrous "28"					
59	sur les écrous "29"					
60	sur les écrous "30"					
61	sur les écrous "31"					
62	sur les écrous "32"					

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°	Désignation	Catalogue		Marque et modèle proposé	Condition-nement	P.U.H.T. remisé
63	sur les écrous "33"					
64	sur les écrous "34"					
65	sur les écrous "35"					
66	sur les écrous "36"					
67	sur les écrous "37"					
68	sur les écrous "38"					
69	sur les écrous "39"					
70	sur les écrous "40"					
	Clés mixtes de marque Facom "Série 40 R "ou similaire - Acier trempé haute résistance - Manche permettant une excellente force de serrage - Oeil 12 pans incliné d'environ 15° - Poignée ergonomique, manipulation aisée - Clé disposant de grandes surfaces de contact afin de réduire les efforts :					
71	sur les écrous "6"					
72	sur les écrous "7"					
73	sur les écrous "8"					
74	sur les écrous "9"					
75	sur les écrous "10"					
76	sur les écrous "11"					
77	sur les écrous "12"					
78	sur les écrous "13"					
79	sur les écrous "14"					
80	sur les écrous "15"					
81	sur les écrous "16"					
82	sur les écrous "17"					
83	sur les écrous "18"					
84	sur les écrous "19"					
85	sur les écrous "20"					
86	sur les écrous "21"					
87	sur les écrous "22"					
88	sur les écrous "23"					
89	sur les écrous "24"					
90	sur les écrous "25"					
91	sur les écrous "26"					
92	sur les écrous "27"					
93	sur les écrous "28"					
94	sur les écrous "29"					
95	sur les écrous "30"					
96	sur les écrous "32"					
97	sur les écrous "33"					
98	sur les écrous "34"					
99	sur les écrous "35"					
100	sur les écrous "36"					
	Clés mâles métriques de marque Facom "Série 83 H "ou similaire - Clé longue - Forme hexagonale - Matériaux haute résistance - Lame à six pans					
101	Taille 3					
102	Taille 4					
103	Taille 5					
	Clés mâles courtes Torx de marque Facom "Série 89" ou similaire - Forme ronde - En matériaux très haute résistance - Lame à 6 pans (Torx)					
104	T10					
105	T15					
106	T20					
107	T25					
108	T27					
109	T30					
110	T40					
111	T45					
	Clés Torx emmanchés de marque Facom - "Série 89 TX "ou similaire - Lame ronde haute résistance à 6 pans (Torx) - Poignée ergonomique pour l'utilisation efficace des 2 extrémités de la clé - Présentation : chromé, extrémité sablée					
112	89TX10					
113	89TX20					
114	89TX25					
115	89TX30					
116	Clé mâles Torx percées - Série courte type 59 MP 8, présentation en monture - Jeu de 8					
117	Coffret composition de douilles 1/2 pouce d'environ de 8 à 32 de marque Facom Série S 161 4P6PB ou similaire .Acier haute résistance ,cliquet standard avec poignée moulée ergonomique,rallonges et cardan.					
118	Coffret composition de douilles impact 1/2 pouce longues d'environ 10 à 24 mm de marque Facom Série NSDL 405 A ou similaire,composé de 12 douilles (10 11 12 13 14 16 19 21 22 23 24).					
119	Coffret composition de douilles impact 1/2 pouce courtes et longues d'environ 11 à 32 mm de marque Facom Série NS.550 BPB ou similaire,3 douilles (17 19 21) jante aluminium,4 douilles longues (10 13 16 18) et une rallonge.					
120	Coffret de chasse goupilles gainés de marque Facom " Coffret de chasse-goupilles comprenant les tailles: 12, 14, 16, 18, 19, 20 et 22 mm - MOD.CG1					
121	Composition 1/4 de pouce de douilles et embouts métriques - Acier haute résistance - Cliquet standard avec poignée moulée et ergonomique - R.2A					
122	Composition 3/8 de pouce de marque Facom "Série J 431 ASP" ou similaire - Acier haute résistance - Cliquet standard avec poignée moulée et ergonomique J431 ASP					
123	Composition de douilles impact 1/2" courtes et longues d'environ 8 à 27 mm de marque Facom "Série NS.500 A" ou similaire - - Coffret comprenant les douilles de 8; 9; 10; 11; 12; 13; 14; 15; 16; 17; 18; 19; 21; 22; 23; 24; 26 et 27 mm. Un cardan 1/2" - Une rallonge - Les bagues et goupilles. - NS 500A					
124	Composition décolleur de marque Facom Série " U53J1" ou similaire Composition de décolleur de roulement avec potence : capacité du décolleur de Ø 5 à 60 mm environ - capacité de la potence de Ø 40 à 110 mm environ - Embouts filités correspondants - Adaptateurs - Le tout livré dans un coffret. Réf. : U53J1.					

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°	Désignation	Catalogue		Marque et modèle proposé	Condition-nement	P.U.H.T. remisé
125	Composition décolleur de marque Facom Série " U53J2" ou similaire Composition de décolleur de roulement avec potence : capacité du décolleur de Ø 15 à 110 mm environ - capacité de la potence de Ø 70 à 200 mm environ - Embouts filités correspondants - Adaptateurs - Le tout livré dans un coffret. Réf. : U53J2					
126	Cordeau marqueur 30ml					
127	Cordon coton tresse 100G					
128	Coupe tube Virax type 2104 ou similaire - Rouleau avec gorge permettant la coupe ras des collets. Molette en acier sur axe démontable pour remplacement aisé, évabureur escamotable. Capacité de coupe Ø 6 à 32mm, Ø 1/4' à 1 1/4' OD					
129	Couteau à enduire inox - largeur 8 cm					
130	Couteau à enduire inox - largeur 10 cm					
131	Couteau à enduire inox - largeur 24 cm					
132	Couteau à enduire inox - largeur 35 cm					
133	Couteau de sécurité à lame rétractable de marque Facom "Série 844S18" ou similaire - Rappel automatique - Sécuritaire - Ergonomique -Mécanisme endurant - 844 D					
134	Couteau de sécurité à lame rétractable de marque Facom "Série 844.D" ou similaire - Rappel automatique - Sécuritaire - Ergonomique -Mécanisme endurant - 844 D					
135	Couteau scie, taillant de 32cm, 4 dts/pouce universelle, poids 0,200kg, manche bois ARS ou équivalent					
136	Croc à fumier, 4 dents 16,5cm, larg 21cm, douille ø38, sans manche GOUVY ou équivalent					
137	Cutter à lames sécables - cutter bi-matière de 18 mm à lames sécables avec molette de blocage; chargeur de lames en acier inoxidable					
138	Dame à main 18x18 Alurex					
139	Déboucheur à canne WC - A manivelle pour le travail en rotation et en mouvement de va et vient Cable de 85 cm					
140	Déboucheur à pompe type Virax ou similaire - Pour déboucher lavabos, sanitaires…Agit par aspiration ou pression. Livré avec manchon court et manchon long					
141	Déboucheur à tambour - Pour tuyauterie de 1' à 2' ; Ø intérieur 25 à 50mm.Cable long de 7,50m avec tambour dévidoir métallique muni d'une poignée en bois laqué.					
142	Disque diamant asphalte Ø 350 ;alésage 25,4mm					
	Douilles longues impact 1 pouce 6 pans (24 27 30 32 33 36 46 50) de marque Facom Série NMB ou similaire Douilles capables de résister aux contraintes des machines à chocs. L'acier utilisé pour leur conception doit leur assurer une haute limite élastique et une grande résistance à l'usure. Elles comporteront une gorge normalisée et le verrouillage sera assuré par une goupille et une bague.					
143	24					
144	27					
145	30					
146	32					
147	33					
148	36					
149	50					
150	Ebrancheur à coupe tirante, lame acier trempé, coupe ø 25, branches acier forgé trempé, long 40 cm, et ses pièces détachées BAHCO ou équivalent *					
151	Ebrancheur à coupe tirante, lame acier trempé, coupe ø50,crochets acier forgé trempé, et branches alliage speciale alluminium, long 80cm, et ses pièces détachées BAHCO ou équivalent					
152	Echenilloir à coupe tirante, lame acier trempé 485gr, coupe ø 30, long 27cm et ses pièces détachées BAHCO ou équivalent					
153	Echenilloir à coupe tirante, lame acier trempé 900gr, coupe ø 40, long 37cm et ses pièces détachées BAHCO ou équivalent					
	Embouts clés à choc de marque Facom "Série END.2" ou similaire - Embout cruciforme - Haute résistance à frapper -					
154	2					
155	3					
156	4					
	Embouts clés à choc de marque Facom "Série ENH.2" ou similaire - - 6 pans hexagonaux - Acier haute résistance à frapper -					
157	4					
158	5					
	Embouts clés à choc de marque Facom "Série ENS" ou similaire - Embout tête plate - Haute résistance à frapper :					
159	4					
160	5					
161	6					
	Embouts clés à choc de marque Facom "Série ENX.2" ou similaire Embout Torx - Haute résistance à frapper					
162	30					
163	40					
164	45					
165	50					
166	55					
167	Extracteur hydraulique de marque Facom "série U.312H" ou similaire - Extracteur de 10 tonnes de forces environ, polyvalent pour les roulements allant de Ø 45 à 270 mm, comportant : 3 griffes - la soupape de sécurité - la valise de transport - Réf. U 312 H					
168	Filières de marque facom "Série 221"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 4					
169	Filières de marque facom "Série 221"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 5					
170	Filières de marque facom "Série 221"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 6					
171	Filières de marque facom "Série 221"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 7					
172	Filières de marque facom "Série 221"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 8					
173	Filières de marque facom "Série 221"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 9					
174	Filières de marque facom "Série 221"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 10					
175	Filières de marque facom "Série 221"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 11					
176	Filières de marque facom "Série 221"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 12					
177	Filières de marque facom "Série 221"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 13					
178	Filières de marque facom "Série 221"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 14					
179	Filières de marque facom "Série 221"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 16					
180	Filières de marque facom "Série 221"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 18					
181	Filières de marque facom "Série 221"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 20					
182	Filières de marque facom "Série 221"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 22					
183	Fluoresceine hydro pot de 100 gr vert					
184	Foret béton SDS plus Æ 6 mm lg 160 mm					
185	Foret béton SDS plus Æ 7 mm lg 160 mm					

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°	Désignation	Catalogue		Marque et modèle proposé	Condition-nement	P.U.H.T. remisé
186	Foret béton SDS plus Æ 8 mm lg 160 mm					
187	Foret béton SDS plus Æ 9 mm lg 160 mm					
188	Foret béton SDS plus Æ 10mm lg 160 mm					
189	Foret béton SDS plus Æ 11 mm lg 160 mm					
190	Foret béton SDS plus Æ 12 mm lg 160 mm					
191	Foret béton SDS plus Æ 13mm lg 160 mm					
192	Foret béton SDS plus Æ 14mm lg 160 mm					
193	Foret béton SDS plus Æ 15 mm lg 160 mm					
194	Foret béton SDS plus Æ 16 mm lg 160 mm					
195	Foret béton SDS plus Æ 17 mm lg 160 mm					
196	Foret béton SDS plus Æ 18 mm lg 160 mm					
197	Foret béton SDS plus Æ 19 mm lg 160 mm					
198	Foret béton SDS plus Æ 20 mm lg 160 mm					
	Forets mécaniques de marque Facom "Série 222" ou similaire - Acier haute résistance rapide pour des pressions allant jusqu'à 400 mPA :					
199	1					
200	1,5					
201	2					
202	2,5					
203	3					
204	3,5					
205	4					
206	4,5					
207	5					
208	5,5					
209	6					
210	6,5					
211	7					
212	7,5					
213	8					
214	8,5					
215	9					
216	9,5					
217	10					
218	10,5					
219	11					
220	11,5					
221	12					
222	12,5					
223	13					
224	13,5					
225	14					
226	14,5					
227	15					
228	15,5					
229	16					
230	16,5					
231	17					
232	17,5					
233	18					
234	18,5					
235	19					
236	19,5					
237	20					
	Forets mécaniques de marque Facom Série 222 A.T ou similaire - Acier haute résistance rapide pour des pressions allant jusqu'à 700 mPA :					
238	2					
239	2,5					
240	3					
241	3,5					
242	4					
243	4,5					
244	5					
245	5,5					
246	6					
247	6,5					
248	7					
249	7,5					
250	8					
251	8,5					
252	9					
253	9,5					
254	10					
255	10,5					
256	11					
257	11,5					
258	12					
259	Fourche à cailloux à douille D40					
260	Fourche à herbe, 4 dents de 40cm, à douille ø38, larg 38cm, sans manche GOUVY ou équivalent					

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°	Désignation	Catalogue		Marque et modèle proposé	Condition-nement	P.U.H.T. remisé
261	Fourche champignoniste, 4 dents de 40cm, larg 27,5cm, à douille ø38, sans manche LAVIEU ou équivalent					
262	Fourche-bêche, 4 dents triangulaires de 27cm, larg 19 cm, douille ø38, poids 2,100 kg, GOUVY ou équivalent					
263	Grattoir larg 16 cm, poids 0,900kg, sans manche IDEAL ou équivalent					
264	Griffe 3 dents, larg 9cm, haut 8cm, IDEAL ou équivalent					
265	Griffe 3 dts etroite de rocaille, emmenché bois long 40cm WOLF ou équivalent					
	Lames de scie "Série 660A" ou similaire - Acier à haute résistance - Jeu de 10					
266	8 dents/cm					
267	10 dents/cm					
268	Lames de scie "Série 666A" ou similaire" - Acier à très haute résistance et rigide - Jeu de 10					
269	"8 dents/cm"					
270	"10 dents/cm"					
271	Lame de scie 300 12 dents					
272	Lames droites de Cutter de marque Facom" Série 844S18" ou similaire - Lame droite en acier inoxydable - TTL 10 - Jeu de 10					
273	Lames droites de Cutter de marque Facom" Série 844TTL" ou similaire - Lame droite en acier inoxydable - TTL 10 - Jeu de 10					
274	Lames droites de Cutter de marque Facom "Série 845L1" ou similaire - Lame droite effilées pour découpes précises et nettes-Acier inoxydable - L1 - Jeu de 10					
275	Limes carrées - Acier haute résistance (teneur en carbone) - Manche en bois - Dents 1/2 doux L = 200 mm					
276	Limes demi- ronde - Acier haute résistance (teneur en carbone) - Manche en bois - Dents 1/2 doux L = 250 mm					
277	Limes manche bi-matière - Composition de 4 limes : 1 plate taille mini-douce, 1 plate taille bâtarde, 1 ronde taille mini-douce et 1 mi-ronde - Jeu de 4					
278	Limes plates à main - Acier haute résistance (teneur en carbone) - Manche en bois - Dents 1/2 doux L = 300 mm					
279	Limes rondes - Acier haute résistance (teneur en carbone) - Manche en bois - Dents 1/2 doux L = 200 mm					
280	Limes triangles - Acier haute résistance (teneur en carbone) - Manche en bois - Dents 1/2 doux L = 200 mm					
281	Manchon antigoutte 180 mm					
282	Manchon radiateur à clip 100 mm					
283	Marche pied aluminium, avec sabot caoutchouc, 4 marches, garde corps anti basculement.					
284	Marche pied aluminium, avec sabot caoutchouc, 5 marches, garde corps anti basculement					
285	Marteau de coffreur (arrache-clous) - réversible : un côté tête plate pour clouer et un côté tête griffes pour arracher.					
286	Marteau de menuisier 25 mm - Robuste, manche bi-matière avec poignée grip					
287	Marteau rivoir 30 mm - Robuste, manche bi-matière avec poignée grip					
	Marteau de marque Facom "Série 200 H" ou similaire - Marteau mécanicien - Tête acier spécial forgé traité - Emmanchement haute sécurité - Manche en bois, robuste possédant une bonne flexion dynamique					
288	L = 32					
289	L = 42					
290	L = 50					
291	L = 60					
292	Masse couple 4 kg, manche fibre de verre					
293	Masse couple 4 kg, manche fibre de verre					
294	Massette carrée à angles vifs, manche plastique 1,25 kg					
295	Massette 1250 g - Robuste, manche bi-matière avec poignée grip					
	Mesure roulante 3m - Avec blocage, attache ceinture, amortisseur de ruban; revêtement nylon du ruban pour une meilleure résistance à l'usure					
296	3 m					
297	5 m					
298	8 m					
	Mètres à ruban de marque Facom "Serie 893 F" ou similaire - Les rubans seront traités anticorrosion -Boitier ABS - Lecture dans la fenêtre panoramique - Blocage du ruban					
299	"L = 3 m"					
300	"L = 5 m"					
301	Monture réglable 180 mm					
302	Monture de scie à métaux - Pour lame de 300mm, tension de la lame par écrou à ailettes.2 positions de la lame: droite ou coupe à 40°					
303	Niveau composite 40cm - Niveau anti-chocs 1 semelle de référence, corps massif en alliage léger					
304	Niveau composite 60cm - Niveau anti-chocs 1 semelle de référence, corps massif en alliage léger					
305	Niveau magnétique 80 cm					
306	Pelle à neige aluminium, larg 31cm, poids 1,800kg, GOUVY ou équivalent					
307	Pelle fortification 27 cm sans manche					
308	Pelle ronde à colle de cygne longueur 27 cm sans manche					
309	Pelle ronde terrassier à col de cygne,larg 27cm, poids 1,100kg, sans manche GOUVY ou équivalent					
310	Piémontoir manche fibre					
311	Piémontoire 2,5 kg sans manche					
312	Pince à cintrer - Pour cintrage de tube en Cuivre, graduation de 0° à 180 °. Pince en alliage léger mais très résistante					
313	14 X 16					
314	10 X 12					
315	Pince à colliers Facom 455 B ou similaire - Coupe manuelle de la queue du collier de 2,4 à 9 mm de largeur, système de démultiplication de l'effort Couteau et ressort interchangeable longueur 100 mm					
316	Pince circlips de marque Facom "Série 167 E 18" ou similaire - Bec coudé 45° pour circlips extérieur - Ressort de rappel - Matériaux haute résistance - Poignée ergonomique striée 167 E 18					
317	Pince circlips de marque Facom "Série 169 E 18" ou similaire - Becs coudés à 45° pour circlips intérieur - Ressort de rappel - Matériaux haute résistance - Poignées ergonomiques striées 169 E 18					
318	Pince circlips de marque Facom "Série 177 E 18" ou similaire - Becs droits pour circlips extérieur - Ressort de rappel - Matériaux haute résistance - Poignée ergonomique striée 177 E 18					
319	Pince circlips de marque Facom "Série 179 E 18" ou similaire - Bec droits pour circlips intérieur - Ressort de rappel - Matériaux haute résistance - Poignées ergonomiques striées 179 E18					
320	Pince coupante 228-16 SAM					
321	Pince coupante 233-14 SAM					

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°	Désignation	Catalogue		Marque et modèle proposé	Condition-nement	P.U.H.T. remisé
322	Pince coupante diagonale FACOM ou similaire - Type 192.16 CPE pour coupe de fils durs Ø maxi 2mm.Gaine ergonomique avec ressort.Finition chromée.					
323	Pince coupante de marque Facom "Série 391-16 CPE" ou similaire - Lame haute résistance - Poignées ergonomiques offrant une découpe précise, puissante, et franche 391-16CPE					
324	Pince coupante de marque Facom "Série 192-18 CPE" ou similaire - Lame haute résistance - Poignées ergonomiques offrant une découpe précise, puissante, et franche 192-18 CPE					
325	Pince électrique coupante FACOM ou similaire 1000 volts - Conforme norme EN 60900 et qualité OGS; gaine sécurisé électrique avec ressort de rappel.Isolation 1000 Volts. Type 391.16 VE; capacité de coupe 3,5 mm					
326	Pince électrique 1000 volts FACOM ou similaire à bec coudé - Conforme norme EN 60900 et qualité OGS ; gaine sécurisée électrique avec ressort de rappel. Isolation 1000 Volts. Type 195.16 VE ; capacité de coupe 3 mm cuivre et 1,6mm fer					
327	Pince électrique 1000 volts FACOM ou similaire bec droit - Conforme norme EN 60900 et qualité OGS; gaine sécurisé électrique avec ressort de rappel.Isolation 1000 Volts. Type 185.20 VE; capacité de coupe 3,5 mm cuivre et 1,6 mm fer					
328	Pince électrique 1000 volts FACOM ou similaire Universelle - Conforme norme EN 60900 et qualité OGS; gaine sécurisé électrique avec ressort de rappel.Isolation 1000 Volts. Type 187.18 VE.					
329	Pince électrique 1000 volts FACOM ou similaire "coupante corde à piano" - Conforme norme EN 60900 et qualité OGS; gaine sécurisé électrique avec ressort de rappel.Isolation 1000 Volts. Type 192.16 VE; capacité de coupe 1,65 mm					
330	Pince long bec de marque Facom "Série 185-20 TE" ou similaire - Bec de forme 1/2 ronde longue et striée - Coupe fil latéral - Avec ressort de rappel - Matériaux haute résistance - Poignée ergonomique 185-20 TE					
331	Pince long bec de marque Facom "Série 195-20 TE" ou similaire - Bec de forme 1/2 ronde coudée à 40° - Matériaux haute résistance - Poignées ergonomiques 195-20 TE					
332	Pince long bec de marque Facom "Série 188-16 TE" ou similaire - Bec de forme plate longue et striée - Matériaux haute résistance - Poignées ergonomiques "188-16 TE"					
333	Pince multiprise 199-25 SAM					
334	Pince multiprise à double crémaillère SAM ou équivalant - Type 201.25V Axe serti, finition laquée , broches crantées anti-glisse					
335	Pince multiprise standard de marque FACOM "série 484 A" ou similaire - Position de réglage minimum - Acier haute résistance - Branches ergonomiques permettant un serrage très puissant - Capacité 34 mm					
336	Pinceau queue de morue 20					
337	Pinceau queue de morue 30					
338	Pinceau queue de morue 40					
339	Pinceau queue de morue 60					
340	Pince ramasse-tout acier, poignée plastique, ouverture de 150mm, poids 600gr, long 1m SEON ou équivalent					
341	Pioche à hache à œil rond, long 43cm, poids 2,500kg, sans manche GOUVY ou équivalent					
342	Pioche d'égoutier 1,5 Kg					
343	Pioche terrassier 2,5 kg sans manche					
344	Pioche terrrassier avec manche D48					
345	Pistolet squelette pour silicone - Usage courant pour cartouche de mastic ou colle en 300 ou 310ml; Poids 0,52kg; poussée maxi 80kg					
	Pointeaux série précision de marque Facom "Série 256" ou similaire - Acier haute résistance - Tige polie - Poignée striée -					
346	Diam 4					
347	Diam 8					
348	Diam 10					
349	Poudre à tracer bleu 500 gr					
350	Pulvérisateur V8 5 litres poignet de lance spéciale acide marque laser ou équivalent					
351	Queue bâtiment 20 mm					
352	Queue bâtiment 30 mm					
353	Queue bâtiment 40 mm					
354	Queue bâtiment 50 mm					
355	Queue bâtiment 60 mm					
356	Queue bâtiment 70 mm					
357	Queue bâtiment 80 mm					
358	Racloir de cantonnier larg 35 cm , poids 1kg, sans manche GOUVY ou équivalent					
359	Rateau 16 dents droites					
360	Rateau de jardin, 16 dents, larg 43cm, douille ø29, sans manche IDEAL ou équivalent					
361	Rateau gazon, 20dts rondes, larg 37cm , sans manche IDEAL ou équivalent et ses pièces de rechange					
362	Réducteur impact 1/2" à 3/4 " de marque Facom "Série NS 230 A" ou similaire Pour passer d'une dimension à l'autre NS 230A					
363	Rouleau complet 180 mm antigoutte					
364	Rouleau radiateur à clip complet 100 mm					
365	Scie à guichet - Denture 2 biseaux pour sciage rapide et plus facile: poignée ergonomique et anti-dérapante. Pointe effilée pour accès endroit exigüs. Longueur 150 mm					
366	Scie à métaux 791 SAM					
367	Scie égoine B740-5					
368	Scie égoÏne - Scie denture à 3 biseaux ; poignée ergonomique, affutage permanent pour coupes moyennes					
369	Scie à buche 760 mm BAHCO ou équivalent					
370	Scie arboricole, lame incurvée acier,denture trempé, coupe tirante 40 cm, poignée creuse pour perche BAHCO ou équivalent					
371	Servante 6 tiroirs de marque Facom Série"Chrono.6XL" ou similaire - Plan de travail alvéolé en ABS résistant au liquide industriel - - Poignée ergonomique - Verrouillage centralisé par clé - Structure résistante à environ 800 kg de charge statique - 2 roues pivotantes dont une avec frein - 2 roues débordantes Chrono.6XL					
372	Spatule jardinier tout plastique, lame de 5cm GUILLEBERT ou équivalent					
373	Taloche plastique 14x8 triangulaire					
374	Taloche plastique 27x18 triangulaire					
375	Tarauds de marque Facom "Série 227"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 4					
376	Tarauds de marque Facom "Série 227"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 5					
377	Tarauds de marque Facom "Série 227"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 6					
378	Tarauds de marque Facom "Série 227"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 7					
379	Tarauds de marque Facom "Série 227"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 8					
380	Tarauds de marque Facom "Série 227"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 9					
381	Tarauds de marque Facom "Série 227"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 10					

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°	Désignation	Catalogue		Marque et modèle proposé	Condition-nement	P.U.H.T. remisé
382	Tarauds de marque Facom "Série 227"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 12					
383	Tarauds de marque Facom "Série 227"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 14					
384	Tarauds de marque Facom "Série 227"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 16					
385	Tarauds de marque Facom "Série 227"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 18					
386	Tarauds de marque Facom "Série 227"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 20					
387	Tarauds de marque Facom "Série 227"ou similaire - Acier à haute résistance rapide - Chromé : 22					
388	Tenailles de marque Facom "Série 495A" type Russe ou similaire - A forte démultiplication - Maniable, légère, confortable - Taillants en matériaux haute résistance - 495A-25 EL					
389	Tournevis Jeu de 12 tournevis Fatmax ou équivalent - Composition de 12 tournevis avec 3 pour empreinte Pozidriv : 0 X 75-1X100-2X125: 3 empreinte Philips X75-1X100, 2 empreintes mécanicien 5,5X100-8X150 et 4 électricie, 2,5x50-4X100-5,5X150 et 6,5X30					
390	Tournevis isolés 1000 jeu de 6 - Tournevis ergonomique, isolation électrique pour tension jusqu'à 1000V.Empreinte fendue et empreinte Providiz (PZ1 X 100 et PZ2 X 125)					
	Tournevis isolé Facom ou similaire - Tournevis ergonomique, isolation électrique pour tension jusqu'à 1000V					
391	2,5 X75 VE					
392	3,5 X 100 VE					
393	4 X 100 VE					
394	5,5 X 125 VE					
	Tournevis plat pour vis à fente de marque Facom "Série ANF" ou similaire - Lame ronde haute résistance - Pour vis à fente - Poignée ergonomique avec "grip "pour une bonne prise en main et bon couple de visage /dévisage - Poignée résistant aux hydrocarbures et produits corrosifs - Extrémité sablée pour un meilleur accrochage					
395	sur la vis 5,5x100					
396	sur la vis 6,5X150					
397	sur la vis 8X200					
	Tournevis cruciforme - de marque Facom "Série ANP" ou similaire - Lame ronde courte et haute résistance - Pour vis cruciforme Philips - Poignée ergonomique avec" grip "pour une bonne prise en main - Bon couple de vissage /dévissage - Poignée résistant aux hydrocarbures et produits corrosifs - Extrémité sablée pour un meilleur accrochage					
398	sur la vis 0x75					
399	sur la vis 1x75					
400	sur la vis 1x100					
401	sur la vis 1x250					
402	sur la vis 2x100					
404	sur la vis 2x125					
	Tournevis Torx® de marque Facom "Série ANX" ou similaire - Lame ronde haute résistance à 6 pans pour vis Torx - Poignée ergonomique avec" grip" pour une bonne prise en main - Bon couple de vissage /dévissage - Poignée résistant aux hydrocarbures et produits corrosifs - Extrémité sablée pour un meilleur accrochage					
405	sur la vis 10X75					
406	sur la vis 15X75					
407	sur la vis 20X100					
408	sur la vis 25X100					
409	sur la vis 30X125					
	Tournevis plat de marque Facom "Série AWH" ou similaire - Lame hexagonale standard haute résistance - Pour vis à fente. - Poignée ergonomique permettant une bonne prise en main. Bon couple de serrage et résistant à la frappe sans risque - Poignée résistant aux hydrocarbures et produits corrosifs - Extrémité très haute résistance - Permet les dévissages difficiles à l'aide					
410	d'une clé 5,5x125					
411	d'une clé 6,5x150					
	Tournevis plat et court de marque Facom "Série AN" ou similaire - Tournevis pour travaux de dégagement limité - Lame ronde courte haute résistance - Pour vis à fente - Poignée ergonomique permettant une bonne prise en main - Bon couple de serrage résistant à la frappe sans risque - Poignée résistant aux hydrocarbures et produits corrosifs - Extrémité sablée pour un meilleur accrochage					
412	sur la vis "4x35"					
413	sur la vis "5,5x35"					
414	sur la vis "6,5x35"					
	Tournevis cruciforme de marque Facom "Série ANP" ou similaire - Tournevis pour travaux de dégagement limité - Lame ronde courte haute résistance - Poignée ergonomique permettant une bonne prise en main - Bon couple de serrage résistant à la frappe sans risque - Poignée résistant aux hydrocarbures et produits corrosifs - Extrémité sablée pour un meilleur accrochage					
415	sur la vis "1X25"					
416	sur la vis "1X35"					
417	sur la vis "2X25"					
418	Tournevis à frapper en 1/2" - Coffret de marque Facom "Série NS.265M" ou similaire. NS.265M Tournevis pour débloquer rapidement en toute sécurité les vis grippées. Coffret comprenant : des embouts Pozidrv n°2, 3 et 4, des embouts Philips n°2, 3 et 4, des embouts vis à fente n°8, 10, 12 et 14 mm, des embouts 6 pans n° 5, 6, 8 et 10 mm, des embouts Torx n°20, 30, 40, 45 et 50, une douille impact porte embouts, un tournevis à frapper.					
419	Transplantoir acier forgé 28cm x 8cm, manche bois IDEAL ou équivalent					
420	Triple mètre powerlock acier stanley					
421	Truelle langue de chat 16 cm					
422	Truelle maçon italienne ronde 22 cm					

Joindre impérativement le tarif public et le catalogue

A ……, le

Cachet et signature de l'entreprise

A Créteil, le

Le maire

Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Marché public de fournitures

ACTE D'ENGAGEMENT

Lot n°1 - OUTILLAGE A MAIN TOUS CORPS D'ETAT DU BATIMENT, ACCESSOIRES ET PETITS MATERIELS

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHÉ N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

MONTANT €HT |_____|

NOTIFIÉ LE |_|_| / |_|_| / 2 0 |_|_|

A- Objet du marché

Affaire n°2208181130 - ACHAT D'OUTILLAGE

Appel d'offres ouvert selon l'article R2124-2 du code de la commande publique

Accord cadre à bons de commandes selon les articles R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique

B- Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Commune de Créteil

Adresse : Hôtel de Ville de Créteil Place Salvador Allende 94010 CRETEIL CEDEX

Téléphone	**:**	01 49 80 92 94
Télécopieur	**:**	01 49 80 18 94
Courriel	**:**	commande.publique@ville-creteil.fr
Adresse internet	**:**	http://ville-creteil-marches.achatpublic.com

Signataire du marché :	Laurent CATHALA, Monsieur le Maire
Personne habilitée selon les articles R2191-60 et R2191-61 du code de la commande publique:	Mme LEYDIER, Directrice de la Commande Publique
Ordonnateur :	M. le Maire
Comptable assignataire des paiements :	M. le Comptable Public, responsable du Service de gestion comptable de Créteil
Imputation budgétaire :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

C- Contractant(s)

Signataire

Nom : .....

Prénom : .....

Qualité : .....

- ☐ Signant pour mon propre compte
- ☐ Signant pour le compte de la société
- ☐ Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

- ☐ Agissant en tant que prestataire unique
- ☐ Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

☐ Solidaire ☐ Conjoint

NB : L'acheteur n'impose aucune forme au groupement après attribution.

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale : .....

Adresse : .....

.....

.....

.....

Code postal : .....

Bureau distributeur : .....

Téléphone : .....

Fax : .....

Courriel : .....

Numéro SIRET : .....

Numéro au registre du commerce : .....

Ou au répertoire des métiers : .....

Code NAF : .....

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

En cas de groupement, cotraitant n°1 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°3*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :
Cotraitant n°2 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°4*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :

Engagement, *a*près avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du Mois précédant le mois de remise des offres (dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

D- Prix

La prestation est décomposée en 2 lots :

Lot n° 1 : OUTILLAGE A MAIN TOUS CORPS D'ETAT DU BATIMENT, ACCESSOIRES ET PETITS MATERIELS
Lot n° 2 : OUTILLAGES ELECTRIQUES ET ACCESSOIRES

Lot	Pour chaque période annuelle	
	Montant Minimum	**Montant Maximum**
Lot 1 - OUTILLAGE GENERAL TOUS CORPS D'ETAT DU BATIMENT, ACCESSOIRES ET PETITS MATERIELS	0,00 € HT	150 000,00 € HT
Lot 2 - OUTILLAGES ELECTRIQUES ET ACCESSOIRES	0,00 € HT	50 000,00 € HT

La présente offre concerne le **lot 1** dans son unique proposition. Les variantes ne sont pas autorisées.

D1- Montant indicatif global de l'unique proposition (en chiffres) (reporter le total HT du détail quantitatif estimatif)

Montant hors TVA	..... euros
Taux de TVA (%)	..... %
Montant TVA incluse	..... euros

Montant global TTC de l'unique proposition (en lettres)
.....
.....

D2-Prix des fournitures listées au bordereau des prix unitaires
Les prix applicables seront ceux du bordereau des prix qui seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

D3- Prix des fournitures ne figurant pas au bordereau des prix unitaires (BPU)
Pour les fournitures ne figurant pas au bordereau, il sera fait application des prix du tarif public du titulaire sur lesquels sera appliquée la remise suivante :

……..…**%** (en chiffres)

(En toutes lettres : ……%

LE TARIF DU TITULAIRE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE JOINT A L'OFFRE.

Nota : le candidat peut compléter son offre en joignant les tarifs publics des fabricants ou de ses fournisseurs, avec mention du pourcentage de remise sur lequel il s'engage.

Identification du fabricant :	Pourcentage de remise :
	……% en toutes lettres :
	……% en toutes lettres :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc1112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

	……% en toutes lettres :
	……% en toutes lettres :
	……% en toutes lettres :

D4- Décomposition du montant de l'unique proposition

☐ ***Décomposition par intervenants en cas de groupement conjoint :***

Statut	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire	.....	.....	.....
Cotraitant 1	.....	.....	.....
Cotraitant 2	.....	.....	.....
Cotraitant 3	.....	.....	.....

D5- Prestations supplémentaires éventuelles
Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles.

E- Durée de validité et délai

E1 – Durée de validité

Accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Il est reconductible trois fois, par tacite reconduction chaque année civile, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises.
La date d'échéance finale est donc fixée le 31 décembre 2026.

E2 – DELAI D'APPROVISIONNEMENT DES ARTICLES HORS STOCK :

Le(s) délai(s) d'approvisionnement est (sont) fixé(s) à : …… semaine(s)

E3 – Délais de livraison

Le délai de livraison fixé par le candidat est de :

Zone à compléter par le candidat :

Délai normal de livraison :	…… jours ouvrés Délai maximum : **7** (sept) jours ouvrés

Le délai de livraison court à compter de la date d'émission du bon de commande + 2 jours ouvrés en cas de transmission par voie postale ou à compter de la date de réception du bon de commande par le titulaire en cas d'envoi par mail.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

De manière exceptionnelle, le titulaire s'engage à livrer en urgence dans les délais ci-dessous, comptés à partir de la réception par le titulaire du bon de commande transmis par mail :

Zone à compléter par le candidat :

Délai de livraison en urgence :	…… jours ouvrés

E4 – Délais de garantie

Le délai de livraison fixé par le candidat est de :

Délai de garantie :	…… Ans Délai minimum : 1 (un) an.

Dans le cas où les délais de garantie sont différents en fonction de la marque (ou des matériels), les délais sur lesquels s'engage le candidat sont fixés à :

Identification de la marque ou du matériel :	Délai de garantie :
	…… ans
	…… ans
	…… ans
	…… ans
	…… ans

Le délai démarre à compter de l'admission de la fourniture.

F – Paiement

F1- Désignation du (des) compte(s) à créditer

Zone à compléter par le candidat :

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

JOINDRE UN RIB

F2- Avance

Il n'est pas prévu d'avance

A ..... , **le** .....

Signature du (des) prestataire(s) :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

G- Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre présentée pour le lot 1 est acceptée :

☐ Avec son unique proposition

A Créteil, le .....
Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire

Laurent CATHALA

H- Notification

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché,

Signé le ..... par le titulaire, ou exemplaire remis sur place, *ou coller l'avis de réception postal*.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

I- Nantissement ou cession de créance

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de

..... euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

A Créteil, le .....

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Monsieur le Maire,

Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

Rapport établi en application de l'article R2184-1 relatif aux marchés publics

---

Personne publique :

Commune de Créteil
Hôtel de Ville de Créteil
Place Salvador Allende
94010 CRETEIL CEDEX

Objet du (des) marché(s) :

ACHAT D'OUTILLAGE

Lot 1 Marché M23042 - Titulaire : LEGALLAIS SAS
Lot 2 Marché M23043 - Titulaire : LEGALLAIS SAS

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

SOMMAIRE

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération 3
1-1-Définition des besoins (description et quantités) 3
1-2-Insertion dans un programme ou une opération 3
1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération 3
Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché 3
2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération 3
2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités 3
2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement 3
2-3-1-Forme du (des) marché(s) 3
2-3-2-Allotissement 3
2-4-Délais d'exécution-durée de validité 3
2-5-Montant TTC du (des) marché(s) 3
2-6-Prix 4
2-6-1-Caractéristique des prix 4
2-6-2-Variation des prix 4
2-7-Titulaire(s) 4
2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés 4
2-9-Maintenance 4
Article 3 - Mode de passation 4
3-1-Mode de passation retenu 4
3-2-Motivation du choix du mode de passation 4
3-3-Marché sur appel d'offres 4
3-3-1-Publications 4
3-3-2-Procédure d'urgence 4
3-3-3-Critères de sélection 5
3-3-4-Variante(s) 5
3-3-5-Motivation choix des candidats 5
3-3-6-Ouverture des offres 5
3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s) 5
3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres infructueux 5
3-4-Marché négocié après mise en concurrence 5
3-5-Marché de maîtrise d'œuvre 5
3-6-Marché négocié sans mise en concurrence 5
3-7-Mise en concurrence simplifiée 5
Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure 6
Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications 6
Article 6 - Candidats non retenus et motif de leur rejet 6
Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché 6
Article 8 - Origine des fournitures 6

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération

1-1-Définition des besoins (description et quantités)

Affaire N°2208181130

ACHAT D'OUTILLAGE

1-2-Insertion dans un programme ou une opération

La satisfaction des besoins est réalisée par le(s) seul(s) présent(s) marché(s).

1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération

Lots	Pour chaque période annuelle	
	Minimum annuel en € HT	Maximum annuel en € HT
Lot 1 : Outillage à main tout corps d'état du bâtiment, accessoires et petits matériels	0	150 000,00
Lot 2 : Outillages électriques et accessoires	0	50 000,00

Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché

2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération

Sans objet.

2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités

ACHAT D'OUTILLAGE

2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement

2-3-1-Forme du (des) marché(s)

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande, en application des articles R2162-4, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique ;

2-3-2-Allotissement

L'accord cadre est défini en 2 lots définis comme suit :

Lot 1 : Outillage à main tout corps d'état du bâtiment, accessoires et petits matériels
Lot 2 : Outillages électriques et accessoires

2-4-Délais d'exécution-durée de validité

Accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Il est reconductible trois fois, par tacite reconduction chaque année civile, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises.

La date d'échéance finale est donc fixée le 31 décembre 2026.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

2-5-Montant annuel des marchés

Lot n°1 Marché M23042 Titulaire : LEGALLAIS SAS
Montant minimum : 0 €
Montant maximum : 150 000 € HT

Lot n°2 Marché M23043 Titulaire : LEGALLAIS SAS
Montant minimum : 0 €
Montant maximum : 50 000 € HT

2-6-Prix

2-6-1-Caractéristique des prix

Le marché est traité à prix unitaires.

2-6-2-Variation des prix

Les prix sont fixes la première année. Les prix des prestations sont révisables annuellement au tarif du titulaire, en cas de reconduction du marché, au 1er janvier.

2-7-Titulaire(s)

Cf 2.5

2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés

Sans objet.

2-9-Maintenance

Sans objet.

Article 3 - Mode de passation

3-1-Mode de passation retenu

La consultation est passée par appel d'offres ouvert conformément au Code de la commande publique publié le 5 décembre 2018.

3-2-Motivation du choix du mode de passation

Compte tenu du montant global des marchés imputés sur le même code de la nomenclature interne, il a été décidé de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert avec mise en concurrence européenne.

3-3-Marché sur appel d'offres

3-3-1-Publications

L'avis d'appel public à la concurrence est paru dans les journaux suivants :

BOAMP : 07/10/2022
JOUE : 07/10/2022

3-3-2-Procédure d'urgence

La procédure d'urgence n'a pas été utilisée.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

3-3-3-Critères de sélection

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues au code de la commande publique au moyen des critères suivants :

Critères de jugement des candidatures :

Capacités financières, techniques et professionnelles

Critères de jugement des offres :

Prix	50 %
Valeur technique	40 %
Développement durable et responsabilité sociale	10 %

3-3-4-Variante(s)

Les variantes par rapport à l'objet de l’accord-cadre ne sont pas autorisées.

3-3-5-Motivation choix des candidats

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

3-3-6-Ouverture des offres

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s)

Pièces jointes :
- Procès verbal de jugement des offres
- Rapport d’analyse des offres

3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres sans suite

Sans objet.

3-4-Marché négocié après mise en concurrence

Sans objet.

3-5-Marché de maîtrise d'œuvre

Sans objet.

3-6-Marché négocié sans mise en concurrence

Sans objet.

3-7-Mise en concurrence simplifiée

Sans objet.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure

Date d'envoi à la publication :	03/10/2022
Date limite de réception des offres :	14/11/2022
Date d'ouverture des plis :	15/11/2022
Date de jugement des offres :	09/12/2022

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications

Les dérogations explicitées dans les articles désignés ci-après du CCP sont les suivantes :

Dérogation à l'article 30.1 du CCAG FCS par l'article 7.1 du CCP
Dérogation à l'article 33.1 du CCAG FCS par l'article 7.2 du CCP
Dérogation à l'article 41 du CCAG FCS par l'article 9 du CCP
Dérogation à l'article 42 du CCAG FCS par l'article 9 du CCP

Article 6 - Candidat non retenu

Lot 1 :
- FOUSSIER
- LEGRAND CUB

Lot 2 :
- REVERT SAS
- TRENOIS SETIN DECAMPS
- FOUSSIER
- LEGRAND CUB

Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché

Part du marché que les attributaires ont l'intention de sous-traiter : sans objet.

Article 8 - Origine des fournitures

Les fournitures proviennent d'un pays de l'Union Européenne (France comprise).

Fait à Créteil, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Pour le Maire empêché,
La Maire adjointe,

Maguy BOULARD

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112142-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-328**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M23043 RELATIF À L'ACHAT D'OUTILLAGE LOT 2 : OUTILLAGES ÉLECTRIQUES ET ACCESSOIRES

Le Maire,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique, et notamment ses article R.2124-2,R.2162-4, R.2162-13 et R.2162-14,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 5 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à une mise en concurrence afin de désigner l'attributaire du marché relatif à l'achat d'outillage,

CONSIDÉRANT qu'une consultation a été lancée le 3 octobre 2022 par publication d'un avis d'appel public à la concurrence adressé au BOAMP et au JOUE, selon un appel d'offres ouvert, en application du code de la commande publique,

CONSIDÉRANT que le marché est un accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, reconductible 3 fois chaque année civile par tacite reconduction, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises, la date d'échéance finale étant fixée au 31 décembre 2026,

CONSIDÉRANT que la consultation est scindée en 2 lots distincts, à savoir :

Lot 1 : Outillage à main tout corps d'état du bâtiment, accessoires et petits matériels,
Lot 2 : Outillages électriques et accessoires,

CONSIDÉRANT que le montant global annuel des prestations pour les deux lots est estimé au minimum à 0 € et au maximum à 200 000 € HT,

CONSIDÉRANT que le montant annuel du marché pour le lot 2 « Outillages électriques et accessoires » est estimé au minimum à 0 € et au maximum à 50 000 € HT,

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par la société LEGALLAIS est avantageuse économiquement et techniquement pour la collectivité,

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°**2022-328**

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M23043, conclu avec la société LEGALLAIS, sise 7 rue d'Atalante à HÉROUVILLE-SAINT-CLAIRE (14200), relatif à l'achat d'outillage- lot n°2 « Outillage électriques et accessoires », est adopté.

ARTICLE 2 : La dépense afférente à ce marché, fixée annuellement à 0 € minimum (zéro euro) et à 50 000 € HT maximum (cinquante mille euros hors taxe), sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :
- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du service de gestion comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-huit décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

Rapport établi en application de l'article R2184-1 relatif aux marchés publics

---

Personne publique :

Commune de Créteil
Hôtel de Ville de Créteil
Place Salvador Allende
94010 CRETEIL CEDEX

Objet du (des) marché(s) :

ACHAT D'OUTILLAGE

Lot 1 Marché M23042 - Titulaire : LEGALLAIS SAS
Lot 2 Marché M23043 - Titulaire : LEGALLAIS SAS

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

SOMMAIRE

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération 3
1-1-Définition des besoins (description et quantités) 3
1-2-Insertion dans un programme ou une opération 3
1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération 3
Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché 3
2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération 3
2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités 3
2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement 3
2-3-1-Forme du (des) marché(s) 3
2-3-2-Allotissement 3
2-4-Délais d'exécution-durée de validité 3
2-5-Montant TTC du (des) marché(s) 3
2-6-Prix 4
2-6-1-Caractéristique des prix 4
2-6-2-Variation des prix 4
2-7-Titulaire(s) 4
2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés 4
2-9-Maintenance 4
Article 3 - Mode de passation 4
3-1-Mode de passation retenu 4
3-2-Motivation du choix du mode de passation 4
3-3-Marché sur appel d'offres 4
3-3-1-Publications 4
3-3-2-Procédure d'urgence 4
3-3-3-Critères de sélection 5
3-3-4-Variante(s) 5
3-3-5-Motivation choix des candidats 5
3-3-6-Ouverture des offres 5
3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s) 5
3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres infructueux 5
3-4-Marché négocié après mise en concurrence 5
3-5-Marché de maîtrise d'œuvre 5
3-6-Marché négocié sans mise en concurrence 5
3-7-Mise en concurrence simplifiée 5
Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure 6
Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications 6
Article 6 - Candidats non retenus et motif de leur rejet 6
Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché 6
Article 8 - Origine des fournitures 6

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération

1-1-Définition des besoins (description et quantités)

Affaire N°2208181130

ACHAT D'OUTILLAGE

1-2-Insertion dans un programme ou une opération

La satisfaction des besoins est réalisée par le(s) seul(s) présent(s) marché(s).

1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération

Lots	Pour chaque période annuelle	
	Minimum annuel en € HT	Maximum annuel en € HT
Lot 1 : Outillage à main tout corps d'état du bâtiment, accessoires et petits matériels	0	150 000,00
Lot 2 : Outillages électriques et accessoires	0	50 000,00

Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché

2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération

Sans objet.

2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités

ACHAT D'OUTILLAGE

2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement

2-3-1-Forme du (des) marché(s)

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande, en application des articles R2162-4, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique ;

2-3-2-Allotissement

L'accord cadre est défini en 2 lots définis comme suit :

Lot 1 : Outillage à main tout corps d'état du bâtiment, accessoires et petits matériels
Lot 2 : Outillages électriques et accessoires

2-4-Délais d'exécution-durée de validité

Accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Il est reconductible trois fois, par tacite reconduction chaque année civile, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises.

La date d'échéance finale est donc fixée le 31 décembre 2026.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

2-5-Montant annuel des marchés

Lot n°1 Marché M23042 Titulaire : LEGALLAIS SAS
Montant minimum : 0 €
Montant maximum : 150 000 € HT

Lot n°2 Marché M23043 Titulaire : LEGALLAIS SAS
Montant minimum : 0 €
Montant maximum : 50 000 € HT

2-6-Prix

2-6-1-Caractéristique des prix

Le marché est traité à prix unitaires.

2-6-2-Variation des prix

Les prix sont fixes la première année. Les prix des prestations sont révisables annuellement au tarif du titulaire, en cas de reconduction du marché, au 1er janvier.

2-7-Titulaire(s)

Cf 2.5

2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés

Sans objet.

2-9-Maintenance

Sans objet.

Article 3 - Mode de passation

3-1-Mode de passation retenu

La consultation est passée par appel d'offres ouvert conformément au Code de la commande publique publié le 5 décembre 2018.

3-2-Motivation du choix du mode de passation

Compte tenu du montant global des marchés imputés sur le même code de la nomenclature interne, il a été décidé de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert avec mise en concurrence européenne.

3-3-Marché sur appel d'offres

3-3-1-Publications

L'avis d'appel public à la concurrence est paru dans les journaux suivants :

BOAMP : 07/10/2022
JOUE : 07/10/2022

3-3-2-Procédure d'urgence

La procédure d'urgence n'a pas été utilisée.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

3-3-3-Critères de sélection

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues au code de la commande publique au moyen des critères suivants :

Critères de jugement des candidatures :

Capacités financières, techniques et professionnelles

Critères de jugement des offres :

Prix	50 %
Valeur technique	40 %
Développement durable et responsabilité sociale	10 %

3-3-4-Variante(s)

Les variantes par rapport à l'objet de l’accord-cadre ne sont pas autorisées.

3-3-5-Motivation choix des candidats

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

3-3-6-Ouverture des offres

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s)

Pièces jointes :
- Procès verbal de jugement des offres
- Rapport d’analyse des offres

3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres sans suite

Sans objet.

3-4-Marché négocié après mise en concurrence

Sans objet.

3-5-Marché de maîtrise d'œuvre

Sans objet.

3-6-Marché négocié sans mise en concurrence

Sans objet.

3-7-Mise en concurrence simplifiée

Sans objet.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure

Date d'envoi à la publication :	03/10/2022
Date limite de réception des offres :	14/11/2022
Date d'ouverture des plis :	15/11/2022
Date de jugement des offres :	09/12/2022

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications

Les dérogations explicitées dans les articles désignés ci-après du CCP sont les suivantes :

Dérogation à l'article 30.1 du CCAG FCS par l'article 7.1 du CCP
Dérogation à l'article 33.1 du CCAG FCS par l'article 7.2 du CCP
Dérogation à l'article 41 du CCAG FCS par l'article 9 du CCP
Dérogation à l'article 42 du CCAG FCS par l'article 9 du CCP

Article 6 - Candidat non retenu

Lot 1 :
- FOUSSIER
- LEGRAND CUB

Lot 2 :
- REVERT SAS
- TRENOIS SETIN DECAMPS
- FOUSSIER
- LEGRAND CUB

Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché

Part du marché que les attributaires ont l'intention de sous-traiter : sans objet.

Article 8 - Origine des fournitures

Les fournitures proviennent d'un pays de l'Union Européenne (France comprise).

Fait à Créteil, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Pour le Maire empêché,
La Maire adjointe,

Maguy BOULARD

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

ACHAT D'OUTILLAGE

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES V2
ANNEXE 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT

LOT 2 : Outillages électriques et accessoires

Le candidat fournira une documentation indiquant les caractéristiques dimensionnelles et la qualité de chaque machine

PRIX N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES		PROPOSITION DU CANDIDAT				
				Marque et modèle proposé	Catalogue		P.U.H.T. remisé	ECO TAXE
					Page	Référence		
1	**Perceuse d'angle professionnelle**	Electrique en 220V	- Faible hauteur de tête - Approche d'angle réduite - Mandrin acceptant des forêts de 1mm à 10mm de diamètre - Perçage dans l'acier de 12 mm - Puissance débitée environ 170W - Vitesse en charge environ 800 tours/minute - Longueur du cordon d'environ 2,5 m - Perceuse maniable et légère et facile à utiliser					
2	**Perceuse professionnelle**	Electrique en 220V	- Perceuse à 2 vitesses avec rotation gauche et droite pour vissage et dévissage - 1er vitesse en charge d'environ 800 tours/minute - 2ème vitesse en charge d'environ 2000 tours/minute - Mandrin auto serrant acceptant des forêts de 1mm à 10mm de diamètre - Cordon d'alimentation d'environ 1,5m - Puissance débitée environ 1000W - Perceuse maniable, légère et facile à utiliser					
3	**Perceuse visseuse**	Batterie en 18V lithium	- Perceuse à plusieurs vitesses et réglages de couple avec rotation gauche et droite Recharge batterie rapide Mandrin auto-serrant jusqu'à 13mm +diametre percage acier 13mm					
4	**Pistolet thermique**	Electrique en 220V	Puissance 2000 W -Débit d'air : 500 l /min environ -livré avec des buses larges, réductrices et à déflecteur.					
5	**Perceuse visseuse professionnelle avec kit d'alimentation pour charge**	Electrique sur batterie d'environ 14 V	- Perceuse visseuse dévisseuse à plusieurs vitesses avec poignée ergonomique - Permettant l'utilisation dans l'acier de forêts allant jusqu'à 13 mm environ - Système à variateur de vitesses - Batterie permettant une bonne autonomie - Mandrin auto serrant avec mors pour usage intensif					
6	**Lampe d'inspection sans fil avec kit d'alimentation pour charge**	A leds	-Doit garantir une intensité lumineuse constante de 800 lux durant 6 heures -Crochet de fixation -Normes d'étanchéité et de résistance notamment aux hydrocarbures -Durée de charge d'environ 2 heures.					
7	**Perceuse professionnelle**	Pneumatique à pression d'utilisation 6 à 7 bars	- Mandrin à clé acceptant des forêts de 1mm à 10mm de diamètre pour perçage dans l'acier - Rotation gauche et droite pour vissage et dévissage - Perceuse maniable, légère et facile à utiliser - Filtage d'arrivée d'air en 1/4 de pouce					
8	**Disqueuse professionnelle**	Pneumatique à pression d'utilisation 6 à 7 bars	- Diamètre du plateau d'environ 180 mm - Deux poignées - Disqueuse maniable, légère et facile à utiliser - Filtrage d'arrivée d'air en 1/4 de pouce					
9	**Ponceuse orbitale professionnelle**	Pneumatique à pression d'utilisation 6 à 7 bars	- Machine à mouvement orbitale pour des travaux de finition de haute qualité - Equipée d'un plateau en mousse pour abrasifs auto-collants - Système d'aspiration des poussières - Diamètre du plateau d'environ 150 mm - Perceuse maniable, légère facile à utiliser - Filtage d'arrivée d'air en 1/4 de pouce					
10	**Perforateur**	Batterie en 36V lithium	- porte outils SDS+ - vitesse de rotation 1500tr/mn +cadence de frappe > 4500cps/mn					
11	**Meuleuse d'angle**	Batterie en 18V lithium	- Blocage d'arbre - Recharge batterie rapide - diametre disque 125mm - carter de protection reglable sans cle					
12	**Scie circulaire**	Batterie en 18V lithium	- avec rail de coupe - puissance 1400W - coupe de biais - diametre lame 160mm					
13	**Scie sauteuse**	Batterie en 18V lithium	- fixation lame sans outil - variateur de vitesse de coupe - système anti vibration - charge rapide					
14	**Ponçeuse vibrante**	Electrique 240v	- minimum 200w - 2 patins rectangulaire et triangulaire - variateur de vitesse					
15	**Clés à chocs**	Pneumatique à pression d'utilisation 6 à 7 bars	- Réversible pour vissage dévissage - Régulateur de couple serrage multi positions que le candidat précisera - Force maximum de serrage d'environ 450 Nm - Clé à chocs maniable, légère et facile à utiliser - Filtage d'arrivée d'air en 1/4 de pouce					
16	**Clés à chocs**	Pneumatique à pression d'utilisation 6 à 7 bars	- Réversible pour vissage dévissage - Régulateur de couple serrage multi positions que le candidat précisera - Force maximum de serrage d'environ 800 Nm - Clé à chocs maniable, légère et facile à utiliser - Filtage d'arrivée d'air en 1/2 de pouce					
17	**Clés à chocs**	Pneumatique à pression d'utilisation 6 à 7 bars	- Réversible pour vissage dévissage - Régulateur de couple serrage multi positions que le candidat précisera - Force maximum de serrage d'environ 2 200 Nm - Clé à chocs maniable, légère et facile à utiliser - Filtage d'arrivée d'air en 1"					

Joindre impérativement le tarif public et le catalogue

A , le

Cachet et signature de l'entreprise

A Créteil, le

Le pouvoir adjudicateur

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

Marché public de Fournitures

ACTE D'ENGAGEMENT

Lot n°2 - OUTILLAGES ELECTRIQUES ET ACCESSOIRES

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHE N°

MONTANT € HT

NOTIFIÉ LE / / 20

A- Objet du marché

Affaire n°2208181130 - ACHAT D'OUTILLAGE

Appel d'offres ouvert selon l'article R2124-2 du code de la commande publique

Accord cadre à bons de commandes selon les articles R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique

B- Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Commune de Créteil

Adresse : Hôtel de Ville de Créteil Place Salvador Allende 94010 CRETEIL CEDEX

Téléphone	**:**	01 49 80 92 94
Télécopieur	**:**	01 49 80 18 94
Courriel	**:**	commande.publique@ville-creteil.fr
Adresse internet	**:**	http://ville-creteil-marches.achatpublic.com

Signataire du marché :	Laurent CATHALA, Monsieur le Maire
Personne habilitée selon les articles R2191-60 et R2191-61 du code de la commande publique:	Mme LEYDIER, Directrice de la Commande Publique
Ordonnateur :	M. le Maire
Comptable assignataire des paiements :	M. le Comptable Public, responsable du Service de gestion comptable de Créteil
Imputation budgétaire :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

C- Contractant(s)

Signataire

Nom : .....

Prénom : .....

Qualité : .....

☐	Signant pour mon propre compte
☐	Signant pour le compte de la société
☐	Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

☐	Agissant en tant que prestataire unique
☐	Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

☐ Solidaire ☐ Conjoint

NB : L'acheteur n'impose aucune forme au groupement après attribution.

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale : .....

Adresse : .....

.....

.....

.....

Code postal : .....

Bureau distributeur : .....

Téléphone : .....

Fax : .....

Courriel : .....

Numéro SIRET : .....

Numéro au registre du commerce : .....

Ou au répertoire des métiers : .....

Code NAF : .....

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

En cas de groupement, cotraitant n°1 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°3*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :
Cotraitant n°2 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°4*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :

Engagement, *a*près avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du Mois précédant le mois de remise des offres (dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

D- Prix

La prestation est décomposée en **2** lots :

Lot n° 1 : OUTILLAGE A MAIN TOUS CORPS D'ETAT DU BATIMENT, ACCESSOIRES ET PETITS MATERIELS
Lot n° 2 : OUTILLAGES ELECTRIQUES ET ACCESSOIRES

Lot	Pour chaque période annuelle	
	Montant Minimum	**Montant Maximum**
Lot 1 - OUTILLAGE A MAIN TOUS CORPS D'ETAT DU BATIMENT, ACCESSOIRES ET PETITS MATERIELS	0,00 € HT	150 000,00 € HT
Lot 2 - OUTILLAGES ELECTRIQUES ET ACCESSOIRES	0,00 € HT	50 000,00 € HT

La présente offre concerne le **lot 2** dans son unique proposition. Les variantes ne sont pas autorisées.

D1- Montant indicatif global de l'unique proposition (en chiffres) (reporter le total HT du détail quantitatif estimatif)

Montant hors TVA	..... euros
Taux de TVA (%)	..... %
Montant TVA incluse	..... euros

Montant global TTC de l'unique proposition (en lettres)
.....
.....

D2-Prix des fournitures listées au bordereau des prix unitaires
Les prix applicables seront ceux du bordereau des prix qui seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

D3- Prix des fournitures ne figurant pas au bordereau des prix unitaires (BPU)
Pour les fournitures ne figurant pas au bordereau, il sera fait application des prix du tarif public du titulaire sur lesquels sera appliquée la remise suivante :

……..…**%** (en chiffres)

(En toutes lettres : ……%

LE TARIF DU TITULAIRE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE JOINT A L'OFFRE.

Nota : le candidat peut compléter son offre en joignant les tarifs publics des fabricants ou de ses fournisseurs, avec mention du pourcentage de remise sur lequel il s'engage.

Identification du fabricant :	**Pourcentage de remise :**
	……% en toutes lettres :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

	……% en toutes lettres :
	……% en toutes lettres :
	……% en toutes lettres :
	……% en toutes lettres :

D4- Décomposition du montant de l'offre de base

☐ ***Décomposition par intervenants en cas de groupement conjoint :***

Statut	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire	.....	.....	.....
Cotraitant 1	.....	.....	.....
Cotraitant 2	.....	.....	.....
Cotraitant 3	.....	.....	.....

D5- Prestations supplémentaires éventuelles
Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles.

E- Durée de validité et délai

E1 – Durée de validité
Accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Il est reconductible trois fois, par tacite reconduction chaque année civile, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises.
La date d'échéance finale est donc fixée le 31 décembre 2026.

E2 – DELAI D'APPROVISIONNEMENT DES ARTICLES HORS STOCK :

Le(s) délai(s) d'approvisionnement est (sont) fixé(s) à : …… semaine(s)

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

E3 – Délais de livraison

Le délai de livraison fixé par le candidat est de :

Zone à compléter par le candidat :

Délai normal de livraison :	..... jours ouvrés Délai maximum : **7** (sept) jours ouvrés

Le délai de livraison court à compter de la date d'émission du bon de commande + 2 jours ouvrés en cas de transmission par voie postale ou à compter de la date de réception du bon de commande par le titulaire en cas d'envoi par mail.

De manière exceptionnelle, le titulaire s'engage à livrer en urgence dans les délais ci-dessous, comptés à partir de la réception par le titulaire du bon de commande transmis par télécopie ou par mail :

Zone à compléter par le candidat :

Délai de livraison en urgence :	..... jours ouvrés

E' – Délais de garantie

Le délai de livraison fixé par le candidat est de :

Délai de garantie :	..... Ans Délai minimum : 1 (un) an.

Dans le cas où les délais de garantie sont différents en fonction de la marque (ou des matériels), les délais sur lesquels s'engage le candidat sont fixés à :

Identification de la marque ou du matériel :	**Délai de garantie :**
	..... ans
	..... ans
	..... ans
	..... ans
	..... ans

Le délai démarre à compter de l'admission de la fourniture.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

F – Paiement

F1- Désignation du (des) compte(s) à créditer
Zone à compléter par le candidat :

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

JOINDRE UN RIB
F2- Avance
Il n'est pas prévu d'avance

A ..... , **le** .....

Signature du (des) prestataire(s) :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

G- Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre présentée pour le lot 2 est acceptée :

☐ Avec son unique proposition

A Créteil, le .....
Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire

Laurent CATHALA

H- Notification

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché,

Signé le ..... par le titulaire, ou exemplaire remis sur place, *ou coller l'avis de réception postal*.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

I- Nantissement ou cession de créance

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de

..... euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

A Créteil, le .....

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Monsieur le Maire,

Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112148-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-329**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M23044 RELATIF À L'ACHAT DE VAISSELLE ET DE PETIT MATÉRIEL DE RESTAURATION LOT 1 : ACHAT DE VAISSELLE ET DE PETIT MATÉRIEL DE RESTAURATION AVEC LOGO DE LA VILLE DE CRÉTEIL

Le Maire,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique, et notamment ses article R.2124-2, R.2162-13 et R.2162-14,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 5 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à une mise en concurrence afin de désigner les attributaires du marché relatif à l'achat de vaisselle et de petit matériel de restauration,

CONSIDÉRANT qu'une consultation a été lancée le 5 septembre 2022 par publication d'un avis d'appel public à la concurrence adressé au BOAMP et au JOUE, selon un appel d'offres ouvert, en application du code de la commande publique,

CONSIDÉRANT que le marché est un accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, reconductible 3 fois chaque année civile par tacite reconduction, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises, la date d'échéance finale étant fixée au 31 décembre 2026,

CONSIDÉRANT que la consultation est scindée en 2 lots distincts, à savoir :

Lot 1 : Achat de vaisselle et de petit matériel de restauration avec logo de la ville de Créteil
Lot 2 : Achat de vaisselle et de petit matériel de restauration sans logo de la ville de Créteil

CONSIDÉRANT que le montant global annuel des prestations pour les deux lots est estimé au minimum à 0 € et au maximum à 85 000 € HT,

CONSIDÉRANT que le montant annuel du marché pour le lot 1 « Achat de vaisselle et de petit matériel de restauration avec logo de la ville de Créteil » est estimé au minimum à 0 € et au maximum à 25 000 € HT,

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°**2022-329**

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par la société SOGEMAT SERVICE est avantageuse économiquement et techniquement pour la collectivité,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M23044, conclu avec la société SOGEMAT SERVICE, sise 29 rue des Grenots à ÉTAMPES (91150) relatif à l'achat de vaisselle et de petit matériel de restauration – lot 1 : achat de vaisselle et de petit matériel de restauration avec logo de la ville de Créteil, est adopté.

ARTICLE 2 : La dépense afférente à ce marché, fixée annuellement au minimum à
0 € et au maximum à 25 000 € HT (vingt-cinq mille euros hors taxe) sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :
- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du service de gestion comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-huit décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

Rapport établi en application de l'article R2184-1 relatif aux marchés publics

---

Personne publique :

Commune de Créteil
Hôtel de Ville de Créteil
Place Salvador Allende
94010 CRETEIL CEDEX

Objet du (des) marché(s) :

ACHAT DE VAISSELLE ET DE PETIT MATERIEL DE RESTAURATION

Marché M23044- Titulaire : SOGEMAT SERVICE
Marché M23045 - Titulaire : SOGEMAT SERVICE

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

SOMMAIRE

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération 3
1-1-Définition des besoins (description et quantités) 3
1-2-Insertion dans un programme ou une opération 3
1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération 3
Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché 3
2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération 3
2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités 3
2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement 3
2-3-1-Forme du (des) marché(s) 3
2-3-2-Allotissement 3
2-4-Délais d'exécution-durée de validité 3
2-5-Montant TTC du (des) marché(s) 3
2-6-Prix 4
2-6-1-Caractéristique des prix 4
2-6-2-Variation des prix 4
2-7-Titulaire(s) 4
2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés 4
2-9-Maintenance 4
Article 3 - Mode de passation 4
3-1-Mode de passation retenu 4
3-2-Motivation du choix du mode de passation 4
3-3-Marché sur appel d'offres 5
3-3-1-Publications 5
3-3-2-Procédure d'urgence 5
3-3-3-Critères de sélection 5
3-3-4-Variante(s) 5
3-3-5-Motivation choix des candidats 5
3-3-6-Ouverture des offres 5
3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s) 5
3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres infructueux 5
3-4-Marché négocié après mise en concurrence 5
3-5-Marché de maîtrise d'œuvre 5
3-6-Marché négocié sans mise en concurrence 6
3-7-Mise en concurrence simplifiée 6
Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure 6
Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications 6
Article 6 - Candidats non retenus et motif de leur rejet 6
Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché 6
Article 8 - Origine des fournitures 6

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération

1-1-Définition des besoins (description et quantités)

Affaire N°2208111205

ACHAT DE VAISSELLE ET DE PETIT MATERIEL DE RESTAURATION

1-2-Insertion dans un programme ou une opération

La satisfaction des besoins est réalisée par le(s) seul(s) présent(s) marché(s).

1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération

	Pour chaque période annuelle	
	Minimum annuel en € HT	**Maximum annuel en € HT**
Lot 1	0	25 000
Lot 2	0	60 000

Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché

2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération

Sans objet.

2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités

ACHAT DE VAISSELLE ET DE PETIT MATERIEL DE RESTAURATION

2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement

2-3-1-Forme du (des) marché(s)

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande, en application des articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique.

2-3-2-Allotissement

Le marché est décomposé en 2 lots définis comme suit :

Lot n°1 Achat de vaisselle et de petit matériel de restauration avec logo de la ville de Créteil

Lot n°2 Achat de vaisselle et de petit matériel de restauration sans logo de la ville de Créteil

2-4-Délais d'exécution-durée de validité

Accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Il est reconductible trois fois, par tacite reconduction chaque année civile, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises.

La date d'échéance finale est donc fixée le 31 décembre 2026.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

2-5-Montant annuel des marchés

Marché M23044 - Titulaire : SOGEMAT SERVICE

Montant minimum :	0 € HT
Montant maximum :	25 000 € HT

Marché M23045 - Titulaire : SOGEMAT SERVICE

Montant minimum :	0 € HT
Montant maximum :	60 000 € HT

2-6-Prix

2-6-1-Caractéristique des prix

Les prix du marché sont traités à prix unitaires. Les fournitures faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées.

2-6-2-Variation des prix

Les prix des fournitures sont fixes pour la première année. Ils seront ensuite ajustables annuellement au 1er janvier, en cas de reconduction du marché, en fonction de l'évolution du tarif public du titulaire. Le premier ajustement aura lieu le 1er janvier 2024.

2-7-Titulaire(s)

Cf 2.5

2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés

Sans objet.

2-9-Maintenance

Sans objet.

Article 3 - Mode de passation

3-1-Mode de passation retenu

La consultation est passée par appel d'offres ouvert conformément au Code de la commande publique publié le 5 décembre 2018.

3-2-Motivation du choix du mode de passation

Compte tenu du montant global des marchés imputés sur le même code de la nomenclature interne, il a été décidé de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert avec mise en concurrence européenne.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

3-3-Marché sur appel d'offres

3-3-1-Publications

L'avis d'appel public à la concurrence est paru dans les journaux suivants :

BOAMP : 08/09/2022
JOUE : 08/09/2022

3-3-2-Procédure d'urgence

La procédure d'urgence n'a pas été utilisée.

3-3-3-Critères de sélection

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues au code de la commande publique au moyen des critères suivants :

Critères de jugement des candidatures :

Capacités financières, techniques et professionnelles

Critères de jugement des offres :

Valeur technique	: 50 %
Prix	: 40 %
Développement durable et responsabilité sociale	: 10 %

3-3-4-Variante(s)

Les variantes sont autorisées dans les limites du dossier de consultation, notamment au regard des spécifications fonctionnelles et aux normes et réglementations identifiées aux bordereaux des prix unitaires et au cahier des clauses particulières.

3-3-5-Motivation choix des candidats

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

3-3-6-Ouverture des offres

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s)

Pièces jointes :
- Procès-verbal de jugement des offres
- Rapport d’analyse des offres

3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres sans suite

Sans objet.

3-4-Marché négocié après mise en concurrence

Sans objet.

3-5-Marché de maîtrise d'œuvre

Sans objet.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

3-6-Marché négocié sans mise en concurrence

Sans objet.

3-7-Mise en concurrence simplifiée

Sans objet.

Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure

Date d'envoi à la publication :	05/09/2022
Date limite de réception des offres :	13/10/2022
Date d'ouverture des plis :	14/10/2022
Date de jugement des offres :	09/12/2022

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications

Les dérogations explicitées dans les articles désignés ci-après du CCP sont les suivantes :
Dérogation à l'article 14.1.1 du CCAG FCS par l'article 4.3 du CCP
Dérogation à l'article 30.1 du CCAG FCS par l'article 7.1.3 du CCP
Dérogation à l'article 42 du CCAG FCS par l'article 9 du CCP

Article 6 - Candidat non retenu

- Société CHOMETTE – lot 2

Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché

Part du marché que les attributaires ont l'intention de sous-traiter : sans objet.

Article 8 - Origine des fournitures

Les fournitures proviennent d'un pays de l'Union Européenne (France comprise).

Fait à Créteil, le
Le représentant du pouvoir adjudicateur
Pour le Maire empêché,
La Maire adjointe

Maguy BOULARD

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

ACHAT DE VAISSELLE ET DE PETIT MATERIEL DE RESTAURATION

ANNEXE 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT

BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES (document contractuel)

LOT 1: VAISSELLE ET PETIT MATERIEL DE RESTAURATION AVEC LOGO DE LA VILLE DE CRETEIL

□ offre de base **□ variante n°**

N° de ligne	DESIGNATION	DESCRIPTIF	CONDITIONNEMENT	REFERENCE ARTICLE	PAGE CATALOGUE	PRIX UNITAIRE SANS LOGO	COUT DE L'IMPRESSION DU LOGO	PRIX UNITAIRE GLOBAL H.T. REMISE DEDUITE
1	assiettes porcelaine blanche rondes avec siglage sous émail fait par l'usine : logo bicolore de la ville	diamètre 19 cm	1000					
2		diamètre 24 cm	1000					
3	assiettes blanches plates " petite aile" en **mélaminé** avec siglage : logo bicolore de la ville	diamètre 17,5 cm	1000					
4	assiettes blanches carrées en **mélaminé** avec siglage : logo bicolore de la ville	13,5 x 13,5 cm	1000					
5	assiettes blanches plates " petite aile" en **mélaminé** avec siglage : logo bicolore de la ville	diamètre 22,5 cm	1000					
6	ravier **mélaminé** blanc carré empilable avec logo bicolore de la ville	11 x 11 cm	1000					

JOINDRE IMPERATIVEMENT LE TARIF DU TITULAIRE

A
Cachet et signature de l'entreprise

A Créteil, le
Le représentant du pouvoir adjudicateur

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

Marché public de Fournitures

ACTE D'ENGAGEMENT

Lot 1 : vaisselle et petit matériel de restauration avec logo de la ville de Créteil

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHE N°

MONTANT € HT

NOTIFIÉ LE / / 20

A- Objet du marché

Affaire n° 2208111205 - ACHAT DE VAISSELLE ET DE PETIT MATERIEL DE RESTAURATION

Appel d'offres ouvert selon l'article R2124-2 du code de la commande publique

Accord cadre à bons de commandes selon les articles R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique

B- Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Commune de Créteil

Adresse : Hôtel de Ville de Créteil Place Salvador Allende 94010 CRETEIL CEDEX

Téléphone	:	01 49 80 92 94
Télécopieur	:	01 49 80 18 94
Courriel	:	commande.publique@ville-creteil.fr
Adresse internet	:	http://ville-creteil-marches.achatpublic.com

Signataire du marché :	Monsieur le Maire – Laurent CATHALA
Maître d'œuvre (interne) :	Directions de l'éducation, moyens généraux, relations politique et sociales
Personne habilitée selon les articles R2191-60 et R2191-61 du code de la commande publique :	Mme LEYDIER, Directrice de la Commande Publique
Ordonnateur :	M. le Maire
Comptable assignataire des paiements :	M. le comptable public - Responsable du Service de gestion comptable de Créteil
Imputation budgétaire :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

C- Contractant(s)

Signataire

Nom :	
Prénom :	
Qualité :	

☐ Signant pour mon propre compte
☐ Signant pour le compte de la société
☐ Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

☐ Agissant en tant que prestataire unique
☐ Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

☐ Solidaire ☐ Conjoint

NB : L'acheteur n'impose aucune forme au groupement après attribution.

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	
Bureau distributeur :	
Téléphone :	
Fax :	
Courriel :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

En cas de groupement, cotraitant n°1	***Cotraitant n°3***
Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :
Cotraitant n°2	***Cotraitant n°4***
Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :

Engagement, *a*près avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres (dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

D- Prix

La prestation fait l'objet de 2 lots dont les prestations pourront varier de la manière suivante :

Lot	Pour chaque période annuelle	
	Montant minimum HT	Montant maximum HT
Lot 1 : vaisselle et petit matériel de restauration avec logo de la ville de Créteil	0 € HT	25 000,00 €
Lot 2 : vaisselle et petit matériel de restauration sans logo	0 € HT	60 000,00 €

La présente offre concerne le **lot 1**. Les variantes sont renseignées en annexe.

D1- Montant indicatif global de l'offre de base (en chiffres) - Reporter le total du détail quantitatif estimatif du LOT 1 (DQE):

Montant hors TVA	..... euros
Taux de TVA (%)	..... %
Montant TVA incluse	..... euros

Montant global TTC de l'offre de base (en lettres)
.....
.....

Les prix du marché sont ceux du bordereau des prix. Ils seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

Pour les articles ne figurant pas au bordereau de prix unitaires, les prix applicables seront ceux du tarif du titulaire, des produits vendus par le titulaire, sur lesquels :
une remise de ……% sera appliquée.

(en toutes lettres :……%)

LE TARIF PUBLIC DU CANDIDAT DEVRA IMPERATIVEMENT ETRE JOINT A L'OFFRE.

D2- Décomposition du montant de l'offre de base

☐ ***Décomposition par intervenants en cas de groupement conjoint :***

Statut	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire	.....	.....	.....
Cotraitant 1	.....	.....	.....
Cotraitant 2	.....	.....	.....
Cotraitant 3	.....	.....	.....

D3- Prestations supplémentaires éventuelles

Sans objet.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

D4- Sous-traitance envisagée et déclarée en cours d'exécution

Sans objet

E- Durée du marché - Délais

E-1-Durée du marché

Accord-cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Il est reconductible 3 fois, chaque année civile par tacite reconduction, pour une durée maximale de 4 années civiles. La date d'échéance finale étant donc fixée au 31 décembre 2026.

E-2 – DELAI D'APPROVISIONNEMENT DES ARTICLES HORS STOCK :

Le(s) délai(s) d'approvisionnement est (sont) fixé(s) à :
…… semaine(s)

En cas de délais d'approvisionnement différents selon les articles, merci de les rajouter sous forme d'annexe.

E-3-Délais de livraison

Lot	Délai de livraison en jours ouvrés (1)
Lot 1: vaisselle et petit matériel de restauration avec logo de la ville de Créteil	……..

(1) Le délai de livraison total (maximum 15 jours) démarre à compter de la date d'émission du bon de commande par la personne publique + 2 jours ouvrés (en cas de transmission du bon de commande par voie postale) ou de la date de réception du bon de commande par le titulaire, en cas de transmission du bon de commande par courriel. Il est compté en jours ouvrés **(les samedis et dimanches ne sont pas inclus).**

F – Paiement

F1- Désignation du (des) compte(s) à créditer

Zone à compléter par le candidat :

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

JOINDRE UN RIB

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

F2- Avance
Il n'est pas prévu d'avance

Zone à compléter par le candidat :

A ..... , **le** .....

Signature du (des) prestataire(s) :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

G- Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre présentée pour le lot 1 est acceptée :

☐ Avec son offre de base

☐ Avec sa variante n°

A Créteil, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire

Laurent CATHALA

H- Notification

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché,

Signé le ..... par le titulaire, ou exemplaire remis sur place, *ou coller l'avis de réception postal*.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

I- Nantissement ou cession de créance

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de

..... euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

A Créteil, le .....
Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Le Maire

Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

VARIANTE N°…

Annexe au marché n°.....

Montant indicatif de la variante n° (en chiffres) - Reporter le montant total en € HT du détail quantitatif estimatif du LOT 1 (DQE):

Montant hors TVA	..... euros
Taux de TVA (%)	..... %
Montant TVA incluse	..... euros

Montant TTC de la variante n° (en lettres)
.....
.....

Les prix du marché sont ceux du bordereau des prix. Ils seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

Pour les articles ne figurant pas au bordereau de prix unitaires, les prix applicables seront ceux du tarif du titulaire, des produits vendus par le titulaire, sur lesquels :

une remise de ……% sera appliquée.

(en toutes lettres :……%)

LE TARIF PUBLIC DU CANDIDAT DEVRA IMPERATIVEMENT ETRE JOINT A L'OFFRE.

Délais de livraison

Lot	Délai de livraison en jours ouvrés (1)
Lot 1: vaisselle et petit matériel de restauration avec logo de la ville de Créteil	……..

(1) Le délai de livraison totale (maximum 15 jours) démarre à compter de la date d'émission du bon de commande par la personne publique + 2 jours ouvrés (en cas de transmission du bon de commande par voie postale) ou de la date de réception du bon de commande par le titulaire, en cas de transmission du bon de commande par courriel. Il est compté en jours ouvrés **(les samedis et dimanches ne sont pas inclus).**

Zone à compléter par le candidat :

A ..... , **le** .....

Signature du (des) prestataire(s) :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112154-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-330**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M23045 RELATIF À L'ACHAT DE VAISSELLE ET DE PETIT MATÉRIEL DE RESTAURATION LOT 2 : ACHAT DE VAISSELLE ET DE PETIT MATÉRIEL DE RESTAURATION SANS LOGO

Le Maire,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique, et notamment ses article R.2124-2, R.2162-13 et R.2162-14,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 5 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à une mise en concurrence afin de désigner les attributaires du marché relatif à l'achat de vaisselle et de petit matériel de restauration,

CONSIDÉRANT qu'une consultation a été lancée le 5 septembre 2022 par publication d'un avis d'appel public à la concurrence adressé au BOAMP et au JOUE, selon un appel d'offres ouvert, en application du code de la commande,

CONSIDÉRANT que le marché est un accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, reconductible 3 fois chaque année civile par tacite reconduction, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises, la date d'échéance finale étant fixée au 31 décembre 2026,

CONSIDÉRANT que la consultation est scindée en 2 lots distincts, à savoir :

Lot 1 : Achat de vaisselle et de petit matériel de restauration avec logo de la ville de Créteil

Lot 2 : Achat de vaisselle et de petit matériel de restauration sans logo de la ville de Créteil

CONSIDÉRANT que le montant global annuel des prestations pour les deux lots est estimé au minimum à 0 € et au maximum à 85 000 € HT,

CONSIDÉRANT que le montant annuel du marché pour le lot 2 « Achat de vaisselle et de petit matériel de restauration sans logo » est estimé au minimum à 0 € et au maximum à 60 000 € HT,

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°**2022-330**

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par la société SOGEMAT SERVICE est avantageuse économiquement et techniquement pour la collectivité,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M23045, conclu avec la société SOGEMAT SERVICE, sise 29 rue des Grenots à ÉTAMPES (91150) relatif à l'achat de vaisselle et de petit matériel de restauration – lot 2 : achat de vaisselle et de petit matériel de restauration sans logo, est adopté.

ARTICLE 2 : La dépense afférente à ce marché, fixée annuellement au minimum à 0 € et au maximum à 60 000 € HT (soixante mille euros hors taxe) sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :
- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du service de gestion comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-huit décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

ACHAT DE VAISSELLE ET DE PETIT MATERIEL DE RESTAURATION

ANNEXE 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (document contractuel)

lot 2 : VAISSELLE ET PETIT MATERIEL DE RESTAURATION SANS LOGO

N° de ligne	DESIGNATION	DESCRIPTIF	Conditionnement souhaité	Conditionnement proposé	REFERENCE ARTICLE	PAGE CATALOGUE	Prix tarif public HT	Taux de remise appliqué en %	P.U.HT du conditionnement souhaité remise déduite	P.U.HT du conditionnement proposé remise déduite
1	araignée inox monobloc	diamètre 14 cm	Unité							
2	araignée inox monobloc	diamètre 20 cm	Unité							
3	bac gastronorme avec poignées inox 1/2	L325 x l265 x h20 mm	Unité							
4	bac gastronorme avec poignées inox 1/1	H100	Unité							
5	bac gastronorme avec poignées inox 1/1	H150	Unité							
6	bac gastronorme avec poignées inox 1/1	H20	Unité							
7	bac gastronorme avec poignées inox 1/1	H40	Unité							
8	bac gastronorme avec poignées inox 1/2	H65	Unité							
9	bac gastronorme avec poignées inox 1/3	H150	Unité							
10	bac gastronorme sans poignées inox 1/2	L325 x l265 x h20 mm	Unité							
11	bac gastronorme sans poignées inox 1/1	H100	Unité							
12	bac gastronorme sans poignées inox 1/1	H150	Unité							
13	bac gastronorme sans poignées inox 1/1	H20	Unité							
14	bac gastronorme sans poignées inox 1/1	H40	Unité							
15	bac gastronorme sans poignées inox 1/2	H65	Unité							
16	bac gastronorme sans poignées inox 1/3	H150	Unité							
17	Bac gerbable empilable	60 x 40	Unité							
18	Balance compacte 5KG/1G		Unité							
19	Barette composition clip	L 530	Unité							
20	Casier 18 assiettes ou 9 plateaux	H 65	Unité							
21	couvercle inox avec anse pour bac gastronorme 1/1		Unité							
22	couvercle inox avec anse pour bac gastronorme 1/2		Unité							
23	couvercle inox avec anse pour bac gastronorme 1/3		Unité							
24	couvercle inox pour bac gastronorme 1/2		Unité							
25	Couvercle rond P/NIV	20/26	Unité							
26	bassine patissière fond plat	diamètre 24 cm	Unité							
27		diamètre 28 cm	Unité							
28	boite à découpoirs polycarbonate ronds cannelés		boite de 7							
29	boite douilles polycarbonate		boîte de 24							
30	bol carré	13,8 x 13 cm	Unité							
31	bol parisien en verre	13,2 cm environ	12							
32	broc **polycarbonate sans bisphénol** bleu sans couvercle	1 litre	Unité							
33	broc **en mélaminé** bleu sans couvercle	1 litre	Unité							
34	Broc inox									
35	brosse métallique	avec manche	Unité							

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N° de ligne	DESIGNATION	DESCRIPTIF	Conditionnement souhaité	Conditionnement proposé	REFERENCE ARTICLE	PAGE CATALOGUE	Prix tarif public HT	Taux de remise appliqué en %	P.U.HT du conditionnement souhaité remise déduite	P.U.HT du conditionnement proposé remise déduite
36	chariot porte casiers avec plateau thermoformé sans frein		Unité							
37	chinois croisillon et crochet	diamètre 20 cm	Unité							
38	corne à ramasser plastique	12 x 10	Unité							
39	coupe tahiti	par 6 (10 x 6)	6							
40	Coupelle polypropène bleue tansl.	15 cl	Unité							
41	Coupelle polypropène bleue tansl.	35 cl, diamètre 120 mm	par 12							
42	couteau économe		Unité							
43	couteau à steak lame micro denture en inox		par 12							
44	couteau à steak bout rond deux rivets		par 12							
45	couteau de table inox épaisseur 1,6mm environ	18/10	par 12							
46	couteau de table inox épaisseur 2mm environ	18/10	par 12							
47	couteau office à virolle	L 8 cm	Unité							
48	couteau tomate en inox manche polypropylène		Unité							
49	couteau cuisine en inox manche polypropylène		Unité							
50	couteau à pain en inox	18 cm	Unité							
51	couteau à fromage une main en inox	x 250	Unité							
52	Corbeille à pain en inox		Unité							
53	Cuillère de service inox	18/10	Unité							
54	Cuillère de service perforée rouge		Unité							
55	Cuillère de service PC pleine rouge		Unité							
56	cuillère de table inox épaisseur 1,6 mm	18/10	par 12							
57	cuillère de table inox épaisseur 2 mm	18/10	par 12							
58	disque pour thermographe à froid positif	35 + 15	100							
59	disque pour thermographe à froid positif	15 +35	100							
60	disque pour thermographe à froid positif	40+40°	100							
61	écumoire monobloc inox	diamètre 8 à 10 cm	Unité							
62		diamètre 14 à 25 cm	Unité							
63	Enregistreur de température	Pile 1,5V	Unité							
64	feuille dos droit	L 28 cm	Unité							
65	fouet de cuisine inox	L 25 cm	Unité							
66	fouet de cuisine inox	L 50 cm	Unité							
67	fourchette de cuisine en inox	L 32 cm	Unité							
68	fourchette de service en inox	18/10	Unité							
69	fourchette de table inox	18/10	12							
70	gobelet empilable	16 cl, diamètre 66mm environ	12							
71	godet à couverts		Unité							
72	louches inox monobloc	diamètre 6 cm	Unité							
73		diamètre 8 cm	Unité							
74		diamètre 10 cm	Unité							
75		diamètre 16 cm	Unité							
76	moule crème brulée	diamètre 12,5 cm	Unité							
77	ouvre boite titan		Unité							
78	Panier à couverts	8 cases	Unité							
79	Panier de basse mail	37 x 37 mm	Unité							
80	passoire chinois inox	diamètre 20 cm	Unité							
81	passoire conique inox à cercle à 2 anses	32 cm	Unité							
82		40 cm	Unité							

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N° de ligne	DESIGNATION	DESCRIPTIF	Conditionnement souhaité	Conditionnement proposé	REFERENCE ARTICLE	PAGE CATALOGUE	Prix tarif public HT	Taux de remise appliqué en %	P.U.HT du conditionnement souhaité remise déduite	P.U.HT du conditionnement proposé remise déduite
83	pelle charcutière inox 18/10 à trous	26 cm	Unité							
84	Pelton plein poamide	L 32 cm	Unité							
85	petites cuillères inox	18/10	par 12							
86	pince tout usage en inox	L 40 cm	Unité							
87	Pichet bleu LAGON polypropyléne sans couvercle	1 litre	Unité							
88	Pince spaghetti en inox	18/10	Unité							
89	Planche en polyèthylène choc	530 x 32 5x 15 mm	Unité							
90	Plaque exal bord pinces GN 1/1		Unité							
91	plaque patisserie anti-adhésive gastomée	530 x 325 mm	Unité							
92	plateau de service	49 x 36	Unité							
93	Plateforme europe 300/600 x 400	Roues nylon alimentaire	Unité							
94	poêle à crêpe tole noir	diamètre 20 cm	Unité							
95	poêle ronde anti-adhésive	diamètre 30 cm	Unité							
96	Raclette de table blanche	L 250 mm	Unité							
97	ramasse couverts 4 cases		Unité							
98	ramequin en verre	diamètre 8,5 cm, 13 cl, environ	unité							
99	ravier porcelaine carré empilable	11 cm x 11 cm 20 cl environ	par 12							
100	ravier porcelaine rectangulaire	14 cm x 10 cm x 3,5 cm environ	par 12							
101	saladier **polycarbonate sans bisphénol** transparent lisse	diamètre 23 cm	Unité							
102	saladier **mélaminé** transparent lisse	diamètre 23 cm	Unité							
103	sauteuse cylindrique inox	diamètre 20 cm	Unité							
104	sonde digitale pour relevés de température de 0° à 90 °		Unité							
105	spatule à réduire pleine inox 18/10	35 cm	Unité							
106	Spatule rouge		Unité							
107	spatule caoutchouc	25 cm	Unité							
108		40 cm	Unité							
109	spatule mélaminée blanche	L 40 cm	Unité							
110	spatule mélaminée	L 35 cm	Unité							
111	sucrier porcelaine blanche		Unité							
112	stylo pour thermographe pointe fibre noire		Unité							
113	tasse à café porcelaine blanche	9,5 cl	x12							
114	tasse à déjeuner porcelaine blanche	28 cl	x12							
115	Thermomètre réfrigérateur possitif		Unité							
116	Thermomètre infra rouge		Unité							
117	testeur universel 3m PCT 120 d'huile		Unité							
118	tourtière à fond anti-adhésif mobile	diamètre 28 cm	Unité							
119	verre transparent **polycarbonate sans bisphénol**	16 cl	Par 12							
120	verre transparent **mélaminé**	16 cl	Par 12							

JOINDRE IMPERATIVEMENT LE TARIF DU TITULAIRE

A
Cachet et signature de l'entreprise

A Créteil, le
Le représentant du pouvoir adjudicateur

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

Marché public de Fournitures

ACTE D'ENGAGEMENT

Lot 2 : vaisselle et petit matériel de restauration sans logo

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHE N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

MONTANT € HT | |

NOTIFIÉ LE | | | / | | | / | 2 | 0 | | |

A- Objet du marché

Affaire n°2208111205 - ACHAT DE VAISSELLE ET DE PETIT MATERIEL DE RESTAURATION

Appel d'offres ouvert selon l'article R2124-2 du code de la commande publique

Accord cadre à bons de commandes selon les articles R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique

B- Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Commune de Créteil

Adresse : Hôtel de Ville de Créteil Place Salvador Allende 94010 CRETEIL CEDEX

Téléphone	:	01 49 80 92 94
Télécopieur	:	01 49 80 18 94
Courriel	:	commande.publique@ville-creteil.fr
Adresse internet	:	http://ville-creteil-marches.achatpublic.com

Signataire du marché :	Monsieur le Maire – Laurent CATHALA
Maître d'œuvre (interne) :	Directions de l'éducation, moyens généraux, relations politique et sociales
Personne habilitée selon les articles R2191-60 et R2191-61 du code de la commande publique :	Mme LEYDIER, Directrice de la Commande Publique
Ordonnateur :	M. le Maire
Comptable assignataire des paiements :	M. le comptable public - Responsable du Service de gestion comptable de Créteil
Imputation budgétaire :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

C- Contractant(s)

Signataire

Nom :	
Prénom :	
Qualité :	

☐ Signant pour mon propre compte
☐ Signant pour le compte de la société
☐ Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

☐ Agissant en tant que prestataire unique
☐ Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

☐ Solidaire ☐ Conjoint

NB : L'acheteur n'impose aucune forme au groupement après attribution.

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	
Bureau distributeur :	
Téléphone :	
Fax :	
Courriel :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

En cas de groupement, cotraitant n°1 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°3*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :
Cotraitant n°2 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°4*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :

Engagement, *a*près avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres (dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

D- Prix

La prestation fait l'objet de 2 lots dont les prestations pourront varier de la manière suivante :

Lot	Pour chaque période annuelle	
	Montant minimum HT	Montant maximum HT
Lot 1 : vaisselle et petit matériel de restauration avec logo de la ville de Créteil	0 € HT	25 000,00 €
Lot 2 : vaisselle et petit matériel de restauration sans logo	0 € HT	60 000,00 €

La présente offre concerne le **lot 2**. Les variantes sont renseignées en annexe.

D1- Montant indicatif global de l'offre de base (en chiffres) - Reporter le total du détail quantitatif estimatif du LOT 2 (DQE):

Montant hors TVA	..... euros
Taux de TVA (%)	..... %
Montant TVA incluse	..... euros

Montant global TTC de l'offre de base (en lettres)
.....
.....

Les prix du marché sont ceux du bordereau des prix. Ils seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

Pour les articles ne figurant pas au bordereau de prix unitaires, les prix applicables seront ceux du tarif du titulaire, des produits vendus par le titulaire, sur lesquels :

une remise de ……% sera appliquée.

(en toutes lettres :……%)

LE TARIF PUBLIC DU CANDIDAT DEVRA IMPERATIVEMENT ETRE JOINT A L'OFFRE.

D2- Décomposition du montant de l'offre de base

☐ ***Décomposition par intervenants en cas de groupement conjoint :***

Statut	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire	.....	.....	.....
Cotraitant 1	.....	.....	.....
Cotraitant 2	.....	.....	.....
Cotraitant 3	.....	.....	.....

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

D3- Prestations supplémentaires éventuelles

Sans objet.

D4- Sous-traitance envisagée et déclarée en cours d'exécution

Nature de la prestation	Montant HT
....	.....

E- Durée du marché - Délais

E-1-Durée du marché

Accord-cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Il est reconductible 3 fois, chaque année civile par tacite reconduction, pour une durée maximale de 4 années civiles. La date d'échéance finale étant donc fixée au 31 décembre 2026.

E-2 – DELAI D'APPROVISIONNEMENT DES ARTICLES HORS STOCK :

Le(s) délai(s) d'approvisionnement est (sont) fixé(s) à :
…… semaine(s)

En cas de délais d'approvisionnement différents selon les articles, merci de les rajouter sous forme d'annexe.

E-3-Délais de livraison

Lot	Délai de livraison en jours ouvrés (1)
Lot 2 : vaisselle et petit matériel de restauration sans logo	……..

(1) Le délai de livraison total (<u>maximum 15 jours)</u> démarre à compter de la date d'émission du bon de commande par la personne publique + 2 jours ouvrés (en cas de transmission du bon de commande par voie postale) ou de la date de réception du bon de commande par le titulaire, en cas de transmission du bon de commande par courriel. Il est compté en jours ouvrés **(les samedis et dimanches ne sont pas inclus).**

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

F – Paiement

F1- Désignation du (des) compte(s) à créditer

Zone à compléter par le candidat :

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

F2- Avance
Il n'est pas prévu d'avance

Zone à compléter par le candidat :

A ..... , **le** .....

Signature du (des) prestataire(s) :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

G- Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre présentée pour le lot 2 est acceptée :

☐ Avec son offre de base

☐ Avec sa variante n°

A Créteil, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire

Laurent CATHALA

H- Notification

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché,

Signé le ..... par le titulaire, ou exemplaire remis sur place, *ou coller l'avis de réception postal*.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

I- Nantissement ou cession de créance

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de

..... euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

A Créteil, le .....
Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire

Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

VARIANTE N°…

Annexe au marché n°.....

Montant indicatif de la variante n° (en chiffres) - Reporter le montant total en € HT du détail quantitatif estimatif du LOT 2 (DQE)

Montant hors TVA	..... euros
Taux de TVA (%)	..... %
Montant TVA incluse	..... euros

Montant TTC de la variante n° (en lettres)
.....
.....

Les prix du marché sont ceux du bordereau des prix. Ils seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

Pour les articles ne figurant pas au bordereau de prix unitaires, les prix applicables seront ceux du tarif du titulaire, des produits vendus par le titulaire, sur lesquels :

une remise de ……% sera appliquée.

(en toutes lettres :……%)

LE TARIF PUBLIC DU CANDIDAT DEVRA IMPERATIVEMENT ETRE JOINT A L'OFFRE.

Délais de livraison

Lot	Délai de livraison en jours ouvrés (1)
Lot 2 : vaisselle et petit matériel de restauration sans logo	……..

(1) Le délai de livraison totale (maximum 15 jours) démarre à compter de la date d'émission du bon de commande par la personne publique + 2 jours ouvrés (en cas de transmission du bon de commande par voie postale) ou de la date de réception du bon de commande par le titulaire, en cas de transmission du bon de commande par courriel. Il est compté en jours ouvrés **(les samedis et dimanches ne sont pas inclus).**

Zone à compléter par le candidat :

A ..... , **le** .....

Signature du (des) prestataire(s) :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

Rapport établi en application de l'article R2184-1 relatif aux marchés publics

---

Personne publique :

Commune de Créteil
Hôtel de Ville de Créteil
Place Salvador Allende
94010 CRETEIL CEDEX

Objet du (des) marché(s) :

ACHAT DE VAISSELLE ET DE PETIT MATERIEL DE RESTAURATION

Marché M23044- Titulaire : SOGEMAT SERVICE
Marché M23045 - Titulaire : SOGEMAT SERVICE

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

SOMMAIRE

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération 3
1-1-Définition des besoins (description et quantités) 3
1-2-Insertion dans un programme ou une opération 3
1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération 3
Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché 3
2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération 3
2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités 3
2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement 3
2-3-1-Forme du (des) marché(s) 3
2-3-2-Allotissement 3
2-4-Délais d'exécution-durée de validité 3
2-5-Montant TTC du (des) marché(s) 3
2-6-Prix 4
2-6-1-Caractéristique des prix 4
2-6-2-Variation des prix 4
2-7-Titulaire(s) 4
2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés 4
2-9-Maintenance 4
Article 3 - Mode de passation 4
3-1-Mode de passation retenu 4
3-2-Motivation du choix du mode de passation 4
3-3-Marché sur appel d'offres 5
3-3-1-Publications 5
3-3-2-Procédure d'urgence 5
3-3-3-Critères de sélection 5
3-3-4-Variante(s) 5
3-3-5-Motivation choix des candidats 5
3-3-6-Ouverture des offres 5
3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s) 5
3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres infructueux 5
3-4-Marché négocié après mise en concurrence 5
3-5-Marché de maîtrise d'œuvre 5
3-6-Marché négocié sans mise en concurrence 6
3-7-Mise en concurrence simplifiée 6
Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure 6
Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications 6
Article 6 - Candidats non retenus et motif de leur rejet 6
Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché 6
Article 8 - Origine des fournitures 6

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération

1-1-Définition des besoins (description et quantités)

Affaire N°2208111205

ACHAT DE VAISSELLE ET DE PETIT MATERIEL DE RESTAURATION

1-2-Insertion dans un programme ou une opération

La satisfaction des besoins est réalisée par le(s) seul(s) présent(s) marché(s).

1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération

	Pour chaque période annuelle	
	Minimum annuel en € HT	**Maximum annuel en € HT**
Lot 1	0	25 000
Lot 2	0	60 000

Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché

2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération

Sans objet.

2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités

ACHAT DE VAISSELLE ET DE PETIT MATERIEL DE RESTAURATION

2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement

2-3-1-Forme du (des) marché(s)

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande, en application des articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique.

2-3-2-Allotissement

Le marché est décomposé en 2 lots définis comme suit :

Lot n°1 Achat de vaisselle et de petit matériel de restauration avec logo de la ville de Créteil

Lot n°2 Achat de vaisselle et de petit matériel de restauration sans logo de la ville de Créteil

2-4-Délais d'exécution-durée de validité

Accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Il est reconductible trois fois, par tacite reconduction chaque année civile, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises.

La date d'échéance finale est donc fixée le 31 décembre 2026.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

2-5-Montant annuel des marchés

Marché M23044 - Titulaire : SOGEMAT SERVICE

Montant minimum :	0 € HT
Montant maximum :	25 000 € HT

Marché M23045 - Titulaire : SOGEMAT SERVICE

Montant minimum :	0 € HT
Montant maximum :	60 000 € HT

2-6-Prix

2-6-1-Caractéristique des prix

Les prix du marché sont traités à prix unitaires. Les fournitures faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées.

2-6-2-Variation des prix

Les prix des fournitures sont fixes pour la première année. Ils seront ensuite ajustables annuellement au 1er janvier, en cas de reconduction du marché, en fonction de l'évolution du tarif public du titulaire. Le premier ajustement aura lieu le 1er janvier 2024.

2-7-Titulaire(s)

Cf 2.5

2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés

Sans objet.

2-9-Maintenance

Sans objet.

Article 3 - Mode de passation

3-1-Mode de passation retenu

La consultation est passée par appel d'offres ouvert conformément au Code de la commande publique publié le 5 décembre 2018.

3-2-Motivation du choix du mode de passation

Compte tenu du montant global des marchés imputés sur le même code de la nomenclature interne, il a été décidé de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert avec mise en concurrence européenne.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

3-3-Marché sur appel d'offres

3-3-1-Publications

L'avis d'appel public à la concurrence est paru dans les journaux suivants :

BOAMP : 08/09/2022
JOUE : 08/09/2022

3-3-2-Procédure d'urgence

La procédure d'urgence n'a pas été utilisée.

3-3-3-Critères de sélection

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues au code de la commande publique au moyen des critères suivants :

Critères de jugement des candidatures :

Capacités financières, techniques et professionnelles

Critères de jugement des offres :

Valeur technique	: 50 %
Prix	: 40 %
Développement durable et responsabilité sociale	: 10 %

3-3-4-Variante(s)

Les variantes sont autorisées dans les limites du dossier de consultation, notamment au regard des spécifications fonctionnelles et aux normes et réglementations identifiées aux bordereaux des prix unitaires et au cahier des clauses particulières.

3-3-5-Motivation choix des candidats

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

3-3-6-Ouverture des offres

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s)

Pièces jointes :
- Procès-verbal de jugement des offres
- Rapport d’analyse des offres

3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres sans suite

Sans objet.

3-4-Marché négocié après mise en concurrence

Sans objet.

3-5-Marché de maîtrise d'œuvre

Sans objet.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

3-6-Marché négocié sans mise en concurrence

Sans objet.

3-7-Mise en concurrence simplifiée

Sans objet.

Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure

Date d'envoi à la publication :	05/09/2022
Date limite de réception des offres :	13/10/2022
Date d'ouverture des plis :	14/10/2022
Date de jugement des offres :	09/12/2022

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications

Les dérogations explicitées dans les articles désignés ci-après du CCP sont les suivantes :
Dérogation à l'article 14.1.1 du CCAG FCS par l'article 4.3 du CCP
Dérogation à l'article 30.1 du CCAG FCS par l'article 7.1.3 du CCP
Dérogation à l'article 42 du CCAG FCS par l'article 9 du CCP

Article 6 - Candidat non retenu

- Société CHOMETTE – lot 2

Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché

Part du marché que les attributaires ont l'intention de sous-traiter : sans objet.

Article 8 - Origine des fournitures

Les fournitures proviennent d'un pays de l'Union Européenne (France comprise).

Fait à Créteil, le
Le représentant du pouvoir adjudicateur
Pour le Maire empêché,
La Maire adjointe

Maguy BOULARD

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112160-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-331**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M22200 RELATIF À LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE PEINTURES ET DE RÉSINES DANS LES PARKINGS "BROSSOLETTE" ET "LA HAYE AUX MOINES" DE CRÉTEIL
LOT 1 : RÉALISATION DE TRAVAUX DE PEINTURES

Le Maire,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique, et notamment ses article R2123-1, R.2162-2, R.2162-13 et R.2162-14,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 5 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à une mise en concurrence afin de désigner l'attributaire du marché relatif à la réalisation de travaux de peintures et de résines dans les parkings « Brossolette » et « la Haye aux Moines » de Créteil,

CONSIDÉRANT qu'une consultation a été lancée, à cet effet, le 4 novembre 2022 par publication d'un avis d'appel public à la concurrence adressé au BOAMP,

CONSIDÉRANT que le marché est un marché ordinaire à tranches non reconductible conformément à l'article R2113-4 du code de la commande publique, passé à compter de la réception de la notification du marché par le titulaire jusqu'à réception des travaux,

CONSIDÉRANT que le délai maximum d'exécution par tranche ne pourra pas excéder 12 mois, la période de préparation d'un mois étant incluse dans le délai maximal,

CONSIDÉRANT que la consultation est scindée en deux lots distincts, à savoir :
Lot 1 : Réalisation de travaux de peinture,
Lot 2 : Réalisation de travaux de résines de sol,

CONSIDÉRANT que le montant global du marché (pour la tranche ferme et la tranche optionnelle) est estimé à 60 000 € HT,

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par la société SEPT RÉSINE est la plus avantageuse économiquement et techniquement pour la collectivité,

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°**2022-331**

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M22200, conclu avec la société SEPT RESINE, sise 5 avenue Roland Moreno à FRÉPILLON (95740), relatif à la réalisation de travaux de peintures et de résines dans les parkings « Brossolette » et « la Haye aux Moines » de Créteil – Lot 1 : réalisation de travaux de peinture, est adopté.

ARTICLE 2 *:* La dépense afférente à ce marché, s'élevant à 42 291,00 € HT (quarante-deux mille deux cent quatre-vingt-onze centimes euros hors taxe) sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du service de gestion comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-huit décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Travaux de peintures et de résines dans les parkings Brossolette et Haye aux Moines

Ville de Créteil

LOT 1 - REALISATION DE TRAVAUX DE PEINTURE

TRANCHE FERME (TF) REALISATION DES MURS ET PLAFOND DU RDC ET DES DEUX CAGES D'ESCALIERS DU PARKING BROSSOLETTE

Article	Désignation	U	Quantités ville	Quantités entreprise	Prix unitaires	Total Hors Taxes
4.1	**CHOIX DES PEINTURES**					
4.1.1	Peinture de propreté					
	murs	M²	900			
	plafonds	M²	1250			
4.1.2	Peinture sur menuiseries bois	ens				
4.1.3	Peinture sur métaux	ens				
4.2	**SIGNALETIQUES SUR LES POTEAUX**					
4.2	Signalétiques sur les poteaux	U				
4.3	**NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER**					
4.3	Nettoyage de fin de chantier	Ens				

TOTAL BASE EN EUROS HORS TVA	**- €**
TVA AU TAUX DE 20%	- €
TOTAL BASE GENERAL TF EN EUROS TTC	**- €**

TRANCHE OPTIONNELLE (TO) REALISATION DES MURS ET PLAFOND DES NIVEAUX R+1, R+2 ET R+3 DU PARKING BROSSOLETTE

Article	Désignation	U	Quantités entreprise	Quantités entreprise	Prix unitaires	Total Hors Taxes
5.1	**CHOIX DES PEINTURES**					
5.1.1	Peinture de propreté					
	murs	M²	2 010			
	plafonds	M²	3 500			
5.1.2	Peinture sur menuiseries bois	ens				
5.1.3	Peinture sur métaux	ens				
5.2	**SIGNALETIQUES SUR LES POTEAUX**					
5.2	Signalétiques sur les poteaux	U	80			
5.3	**NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER**					
5.3	Nettoyage de fin de chantier	Ens				

TOTAL BASE EN EUROS HORS TVA	**- €**
TVA AU TAUX DE 20%	- €
TOTAL BASE GENERAL TO1 EN EUROS TTC	**- €**

TOTAL TTC TF + TO1	- €

Signature et cachet de l'entreprise,

A Créteil, le

Le Maire

Laurent CATHLA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

PRESENTATION MARCHE DE TRAVAUX

Personne publique :

Commune de Créteil
Hôtel de Ville de Créteil
Place Salvador Allende
94010 CRETEIL CEDEX

Objet du (des) marché(s) :

REALISATION DE TRAVAUX DE PEINTURES ET DE RESINES DANS LES PARKINGS « BROSSOLETTE » ET « LA HAYE AUX MOINES » DE CRETEIL

Marché M22200 Lot 1 Titulaire : Société SEPT RESINE
Marché M22201 Lot 2 Titulaire : Société SAGA PLUS

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

SOMMAIRE

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération 3
1-1-Définition des besoins (description et quantités) 3
1-2-Insertion dans un programme ou une opération 3
1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération 3
Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché 3
2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération 3
2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités 3
2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement 3
2-3-1-Forme du (des) marché(s) 3
2-3-2-Allotissement 3
2-4-Délais d'exécution-durée de validité 3
2-5-Montant TTC du (des) marché(s) 3
2-6-Prix 4
2-6-1-Caractéristique des prix 4
2-6-2-Variation des prix 4
2-7-Titulaire(s) 4
2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés 4
2-9-Maintenance 4
Article 3 - Mode de passation 4
3-1-Mode de passation retenu 4
3-2-Motivation du choix du mode de passation 4
3-3-Marché sur appel d'offres 4
3-3-1-Publications 4
3-3-2-Procédure d'urgence 4
3-3-3-Critères de sélection 4
3-3-4-Variante(s) 5
3-3-5-Motivation choix des candidats 5
3-3-6-Ouverture des offres 5
3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s) 5
3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres infructueux 5
3-4-Marché négocié après mise en concurrence 5
3-5-Marché de maîtrise d'œuvre 5
3-6-Marché négocié sans mise en concurrence 5
3-7-Mise en concurrence simplifiée 5
Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure 5
Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications 5
Article 6 - Candidats non retenus et motif de leur rejet 5
Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché 6
Article 8 - Origine des fournitures 6

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération

1-1-Définition des besoins (description et quantités)

Affaire N° 2210201605

TRAVAUX DE PEINTURES ET DE RESINE DANS LES PARKINGS « BROSSOLETTE » ET « LA HAYE AUX MOINES » DE CRETEIL

1-2-Insertion dans un programme ou une opération

La satisfaction des besoins est réalisée par le(s) seul(s) présent(s) marché(s).

1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération

Le budget relatif à la requalification des Cinémas du Palais est estimé à 1 470 000,00 € HT.

Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché

2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération

Sans objet.

2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités

TRAVAUX DE PEINTURES ET DE RESINE DANS LES PARKINGS « BROSSOLETTE » ET « LA HAYE AUX MOINES » DE CRETEIL

2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement

2-3-1-Forme du (des) marché(s)

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire non reconductible conformément à l'article R2123-1 du code de la Commande Publique.

2-3-2-Allotissement

Le marché est décomposé en 2 lots définis comme suit :
- Lot 01 : Réalisation de travaux de peintures
- Lot 02 : Réalisation de travaux de résines de sol

2-4-Délais d'exécution-durée de validité

Le délai maximum d'exécution des travaux, pour chaque tranche, est compté à partir de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage et ne pourra excéder 12 mois.

2-5-Montant annuel des marchés

Marché M22200 - Titulaire : Société SEPT RESINE

Montant : 42 291,00 € HT

Marché M22201 - Titulaire : Société SAGA PLUS

Montant : 232 000,00 € HT

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

2-6-Prix

2-6-1-Caractéristique des prix

Le marché est traité à prix forfaitaires.

2-6-2-Variation des prix

Les prix du marché sont révisables.

2-7-Titulaire(s)

Cf 2.5

2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés

Sans objet.

2-9-Maintenance

Sans objet.

Article 3 - Mode de passation

3-1-Mode de passation retenu

La consultation est passée par procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du code de la commande publique.

3-2-Motivation du choix du mode de passation

Compte tenu du montant global du marché, il a été décidé de recourir à la procédure adaptée avec mise en concurrence.

3-3-Marché sur appel d'offres

3-3-1-Publications

L'avis d'appel public à la concurrence est paru dans le journal suivant :

BOAMP : 05/11/2022

3-3-2-Procédure d'urgence

La procédure d'urgence n'a pas été utilisée.

3-3-3-Critères de sélection

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues au code de la commande publique au moyen des critères suivants :

Critères de jugement des candidatures :

Le jugement des offres sera effectué au moyen des critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance :

Critères	Pondération
Valeur technique	45 %
Prix	45 %
Développement durable et responsabilité sociale	10 %

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

3-3-4-Variante(s)

Les variantes par rapport à l'objet de l'accord-cadre ne sont pas autorisées.

3-3-5-Motivation choix des candidats

- Sans objet.

3-3-6-Ouverture des offres

- Sans objet.

3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s)

Pièce jointe :

- Rapport d'analyse des offres.

3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres sans suite

Sans objet.

3-4-Marché négocié après mise en concurrence

Sans objet.

3-5-Marché de maîtrise d'œuvre

Sans objet.

3-6-Marché négocié sans mise en concurrence

Sans objet.

3-7-Mise en concurrence simplifiée

Sans objet.

Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure

Date d'envoi à la publication :	04/11/2022
Date limite de réception des offres :	01/12/2022
Date d'ouverture des plis :	02/12/2022

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications

Dérogation à l'article 19.2 du CCAG Travaux par l'article 4-3 du CCAP.
Dérogation à l'article 37 du CCAG Travaux par l'article 5-10 du CCAP
Dérogation à l'article 28.1 du CCAG Travaux par l'article 6-5-1 du CCAP
Dérogation à l'article 34.1 du CCAG Travaux par l'article 6-8-7 du CCAP
Dérogation à l'article 31.3 du CCAG Travaux par l'article 6-8-8 du CCAP
Dérogation à l'article 50.3 du CCAG Travaux par l'article 9 du CCAP
Dérogation à l'article 50.4 du CCAG Travaux par l'article 9 du CCAP

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article 6 - Candidats non retenus

Lot 1
SEEF SA
LE SAVOIR PEINDRE
MCP BAT
PIERRE GICQUEL
SAGA PLUS
FPRS
MBH WORK

Lot 2
CONCEPT RESINE
EUROSYNTEC
PEINTA CONCEPT
RESINE SOL 41
SEPT RESINE
SHETA MAINTENANCE BATIMENT
VP SOLS
SAS SANICOTHERME
FPRS
MBH WORK

OFFRES IRREGULIERES :
4M FRANCE
RMJ ARZZA

Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché

Part du marché que les attributaires ont l'intention de sous-traiter : sans objet.

Article 8 - Origine des fournitures

Les fournitures proviennent d'un pays de l'Union Européenne (France comprise).

Fait à Créteil, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur
Pour le Maire empêché,
La Maire adjointe,

Maguy BOULARD

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

Marché public de Travaux

ACTE D'ENGAGEMENT

Lot 1 : REALISATION DE TRAVAUX DE PEINTURE

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHE N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

MONTANT € HT | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

NOTIFIÉ LE | | | / | | | / | 2 | 0 | | |

A- Objet du marché

Affaire n°2210201605 – REALISATION DE TRAVAUX DE PEINTURE ET DE RESINE DANS LES PARKINGS « BROSSOLETTE » ET « HAYE AUX MOINES » DE CRETEIL

Procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du code de la commande publique.

B- Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Commune de Créteil

Adresse : Hôtel de Ville de Créteil Place Salvador Allende 94010 CRETEIL CEDEX

Téléphone	**:**	01 49 80 92 94
Télécopieur	**:**	01 49 80 18 94
Courriel	**:**	commande.publique@ville-creteil.fr
Adresse internet	**:**	http://ville-creteil-marches.achatpublic.com

Signataire du marché :	Laurent CATHALA, Monsieur le Maire
Maître d'œuvre (interne):	Direction Générale des Services Techniques
Personne habilitée selon les articles R2191-60 et R2191-61 du code de la commande publique :	Mme LEYDIER, Directrice de la Commande Publique
Ordonnateur :	M. le Maire
Comptable assignataire des paiements :	M. le Comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de Créteil
Imputation budgétaire :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

C- Contractant(s)

Signataire

Nom :	
Prénom :	
Qualité :	

☐ Signant pour mon propre compte
☐ Signant pour le compte de la société
☐ Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

☐ Agissant en tant que prestataire unique
☐ Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

☐ Solidaire ☐ Conjoint

NB : L'acheteur n'impose aucune forme au groupement après attribution.

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	
Bureau distributeur :	
Téléphone :	
Fax :	
Courriel :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

En cas de groupement, cotraitant n°1 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°3*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :
Cotraitant n°2 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°4*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :

Engagement, *a*près avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du Mois précédant le mois de remise des offres (dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

D- Prix

La présente offre concerne le lot 1 : réalisation de travaux de peinture

Les variantes ne sont pas acceptées

D1- Montant de la proposition du lot 1 (en chiffres) - Reporter le montant de la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) (total global : tranche ferme + tranche optionnelle 1)

Montant hors TVA	..... euros
Taux de TVA (%)	..... %
Montant TVA incluse	..... euros

Montant global TTC de la proposition (en lettres)

.....
.....

D2-Décomposition du montant de la proposition de base :

☐ ***D2-1 Décomposition en tranches :***

Tranche	Libellé	Montant en € HT
Tranche ferme	réalisation des peintures des murs et plafonds du rdc et des deux cages d'escaliers du parking Brossolette	.....
Tranche optionnelle 1	réalisation des peintures des murs et plafond des niveaux R+1, R+2 et R+3 du parking Brossolette	.....

☐ ***D2-2 Décomposition par intervenants en cas de groupement conjoint :***

Statut	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire	.....	.....	.....
Cotraitant 1	.....	.....	.....
Cotraitant 2	.....	.....	.....
Cotraitant 3	.....	.....	.....
Cotraitant 4	.....	.....	.....

D3- Options.

Il n'est pas prévu d'options.

D4- Sous-traitance envisagée et déclarée en cours d'exécution

Nature de la prestation	Montant HT
....	.....

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

E- Durée du contrat - Délai d'exécution

Durée du marché :
Le marché est passé à compter de la réception de la notification par le titulaire jusqu'à réception des travaux.

Délai maximum d'exécution des travaux par tranche :
Le délai maximum d'exécution des travaux est compté à partir de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage et ne pourra excéder 12 mois.
La période de préparation de 1 mois est incluse dans le délai maximal.

Objet	Délai d'exécution fixé par le titulaire	Délai maximum d'exécution
Lot n° 1 : réalisation de travaux de peinture **TRANCHE FERME** réalisation des peintures des murs et plafonds du rdc et des deux cages d'escaliers du parking Brossolette	Délai global d'exécution : ……semaines dont :	**Délai global d'exécution maximum : 12 mois**
	Période de préparation : …….. semaines	**Délai de préparation maximum : 1 mois**
	Exécution des travaux : …….. semaines	**Délai d'exécution maximum : 11 mois**
	Le planning détaillé devra impérativement être joint à l'offre.	

Objet	Délai d'exécution fixé par le titulaire	Délai maximum d'exécution
Lot n° 1 : réalisation de travaux de peinture **TRANCHE OPTIONNELLE 1** Réalisation des peintures des murs et plafond des niveaux R+1, R+2 et R+3 du parking Brossolette	Délai global d'exécution : ……semaines dont :	**Délai global d'exécution maximum : 12 mois**
	Période de préparation : …….. semaines	**Délai de préparation maximum : 1 mois**
	Exécution des travaux : …….. semaines	**Délai d'exécution maximum : 11 mois**
	Le planning détaillé devra impérativement être joint à l'offre.	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

F – Paiement

F1- Désignation du (des) compte(s) à créditer

Zone à compléter par le candidat :

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

F2- Avance

Une avance est prévue au taux de 10%, pour le marché dont le montant est supérieur à 50.000 € HT et dont le délai est supérieur à 2 mois.

Zone à compléter par le candidat :

Le candidat ☐ Accepte ☐ Refuse l'avance

A ..... , **le** .....

Signature du (des) prestataire(s) :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

G- Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre pour le LOT 1 est acceptée :

☐ Avec son unique proposition

À Créteil, le
Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire,

Laurent CATHALA

H- Notification

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché,

Signé le ..... par le titulaire, ou exemplaire remis sur place, *ou coller l'avis de réception postal*.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

I- Nantissement ou cession de créance

Le montant maximal de la créance relative à la tranche ferme que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de xxxxxx euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

À Créteil, le
Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Monsieur le Maire,

Laurent CATHALA

Modifications ultérieures en cas de sous-traitance.
La part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants est ramenée/portée à :

Date	Montant HT	Signature
	€	
	€	
	€	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE

Annexe au marché n°.....

- ***Prestations sous-traitées***

Nature de la prestation	Montant HT
	€

- ***Sous-traitant***

Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	
Bureau distributeur :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF :	

- ***Compte à créditer***

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

A ..... , **le** ..... **Signature du titulaire responsable :**	Le représentant du pouvoir adjudicateur accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement. À Créteil, le ..... Monsieur le Maire, Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112166-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-332**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M22201 RELATIF À LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE PEINTURES ET DE RÉSINES DANS LES PARKINGS "BROSSOLETTE" ET "LA HAYE AUX MOINES" DE CRÉTEIL LOT 2 : RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉSINES DE SOL

Le Maire,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique, et notamment ses article R.2123-1, R.2162-2, R.2162-13 et R.2162-14,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 5 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à une mise en concurrence afin de désigner l'attributaire du marché relatif à la réalisation de travaux de peintures et de résines dans les parkings « Brossolette » et « la Haye aux Moines » de Créteil,

CONSIDÉRANT qu'une consultation a été lancée, à cet effet, le 4 novembre 2022 par publication d'un avis d'appel public à la concurrence adressé au BOAMP,

CONSIDÉRANT que le marché est un marché ordinaire à tranches non reconductible conformément à l'article R2113-4 du code de la commande publique, passé à compter de la réception de la notification du marché par le titulaire jusqu'à réception des travaux,

CONSIDÉRANT que le délai maximum d'exécution par tranche ne pourra pas excéder 12 mois, la période de préparation d'un mois étant incluse dans le délai maximal,

CONSIDÉRANT que la consultation est scindée en deux lots distincts, à savoir :
Lot 1 : Réalisation de travaux de peinture,
Lot 2 : Réalisation de travaux de résines de sol,

CONSIDÉRANT que le montant global du marché (pour la tranche ferme et les tranches optionnelles 1, 2 et 3) est estimé à 250 000 € HT,

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par la société SAGA PLUS est la plus avantageuse économiquement et techniquement pour la collectivité,

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°**2022-332**

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M22201, conclu avec la société SAGA PLUS, sise 3 bis Camille Decauville à TIGERY (91250), relatif à la réalisation de travaux de peintures et de résines dans les parkings « Brossolette » et « la Haye aux Moines » de Créteil – Lot 2 : réalisation de travaux de résines de sol, est adopté.

ARTICLE 2 *:* La dépense afférente à ce marché, s'élevant à 232 000 € HT (deux cent trente-deux mille euros hors taxe) sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du service de gestion comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-huit décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

Marché public de Travaux

ACTE D'ENGAGEMENT

Lot 2 : REALISATION DE TRAVAUX DE RESINES DE SOL

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHE N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

MONTANT € HT |_____|

NOTIFIÉ LE |_|_| / |_|_| / 2 0 |_|_|

A- Objet du marché

Affaire n°2210201605 – REALISATION DE TRAVAUX DE PEINTURE ET DE RESINE DANS LES PARKINGS « BROSSOLETTE » ET « HAYE AUX MOINES » DE CRETEIL

Procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du code de la commande publique.

B- Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Commune de Créteil

Adresse : Hôtel de Ville de Créteil Place Salvador Allende 94010 CRETEIL CEDEX

Téléphone	**:**	01 49 80 92 94
Télécopieur	**:**	01 49 80 18 94
Courriel	**:**	commande.publique@ville-creteil.fr
Adresse internet	**:**	http://ville-creteil-marches.achatpublic.com

Signataire du marché :	Laurent CATHALA, Monsieur le Maire
Maître d'œuvre (interne):	Direction Générale des Services Techniques
Personne habilitée selon les articles R2191-60 et R2191-61 du code de la commande publique :	Mme LEYDIER, Directrice de la Commande Publique
Ordonnateur :	M. le Maire
Comptable assignataire des paiements :	M. le Comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de Créteil
Imputation budgétaire :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

C- Contractant(s)

Signataire

Nom :	
Prénom :	
Qualité :	

☐ Signant pour mon propre compte
☐ Signant pour le compte de la société
☐ Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

☐ Agissant en tant que prestataire unique
☐ Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

☐ Solidaire ☐ Conjoint

NB : L'acheteur n'impose aucune forme au groupement après attribution.

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	
Bureau distributeur :	
Téléphone :	
Fax :	
Courriel :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

En cas de groupement, cotraitant n°1 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°3*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :
Cotraitant n°2 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°4*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :

Engagement, *a*près avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du Mois précédant le mois de remise des offres (dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

D- Prix

La présente offre concerne le lot 2 : réalisation de travaux de résines de sol
Les variantes ne sont pas acceptées

D1- Montant de la proposition du lot 2 (en chiffres) - Reporter le montant de la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) (total global : tranche ferme + tranches optionnelles 1, 2 et 3)

Montant hors TVA	..... euros
Taux de TVA (%)	..... %
Montant TVA incluse	..... euros

Montant global TTC de la proposition (en lettres)
.....
.....

D2-Décomposition du montant de la proposition de base :

☐ ***D2-1 Décomposition en tranches :***

Tranche	Libellé	Montant en € HT
Tranche ferme	réalisation de résines de sol des circulations du parking Haye aux Moines	.....
Tranche optionnelle 1	réalisation de résines de sols des circulations du parking Brossolette	.....
Tranche optionnelle 2	réalisation de résines de sols des places du parking Brossolette	.....
Tranche optionnelle 3	réalisation de résines de sols des places du parking Haye aux Moines	.....

☐ ***D2-2 Décomposition par intervenants en cas de groupement conjoint :***

Statut	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire	.....	.....	.....
Cotraitant 1	.....	.....	.....
Cotraitant 2	.....	.....	.....
Cotraitant 3	.....	.....	.....
Cotraitant 4	.....	.....	.....

D3- Options.

Il n'est pas prévu d'options.

D4- Sous-traitance envisagée et déclarée en cours d'exécution

Nature de la prestation	Montant HT
....	.....

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

E- Durée du contrat - Délai d'exécution

Durée du marché :
Le marché est passé à compter de la réception de la notification par le titulaire jusqu'à réception des travaux.

Délai maximum d'exécution des travaux par tranche :
Le délai maximum d'exécution des travaux est compté à partir de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage et ne pourra excéder 12 mois.
La période de préparation de 1 mois est incluse dans le délai maximal.

Objet	Délai d'exécution fixé par le titulaire	Délai maximum d'exécution
Lot n° 2 : réalisation de travaux de résines de sol **TRANCHE FERME** réalisation de résines de sol des circulations du parking Haye aux Moines	Délai global d'exécution : ……semaines dont :	**Délai global d'exécution maximum : 12 mois**
	Période de préparation : …….. semaines	**Délai de préparation maximum : 1 mois**
	Exécution des travaux : …….. semaines	**Délai d'exécution maximum : 11 mois**
	Le planning détaillé devra impérativement être joint à l'offre.	

Objet	Délai d'exécution fixé par le titulaire	Délai maximum d'exécution
Lot n° 2 : réalisation de travaux de résines de sol **TRANCHES OPTIONNELLES** **Tranche optionnelle 1** : réalisation de résines de sols des circulations du parking Brossolette	Délai global d'exécution : ……semaines dont :	**Délai global d'exécution maximum : 12 mois**
	Période de préparation : …….. semaines	**Délai de préparation maximum : 1 mois**
	Exécution des travaux : …….. semaines	**Délai d'exécution maximum : 11 mois**
	Le planning détaillé devra impérativement être joint à l'offre.	

Objet	Délai d'exécution fixé par le titulaire	Délai maximum d'exécution
Lot n° 2 : réalisation de travaux de résines de sol **TRANCHES OPTIONNELLES** **Tranche optionnelle 2** : réalisation de résines de sols des places du parking Brossolette	Délai global d'exécution : ……semaines dont :	**Délai global d'exécution maximum : 12 mois**
	Période de préparation : …….. semaines	**Délai de préparation maximum : 1 mois**
	Exécution des travaux : …….. semaines	**Délai d'exécution maximum : 11 mois**
	Le planning détaillé devra impérativement être joint à l'offre.	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Objet	Délai d'exécution fixé par le titulaire	Délai maximum d'exécution
Lot n° 2 : réalisation de travaux de résines de sol **TRANCHES OPTIONNELLES** **Tranche optionnelle 3** : réalisation de résines de sols des places du parking Haye aux Moines	Délai global d'exécution : ……semaines dont :	**Délai global d'exécution maximum : 12 mois**
	Période de préparation : …….. semaines	**Délai de préparation maximum : 1 mois**
	Exécution des travaux : …….. semaines	**Délai d'exécution maximum : 11 mois**
	Le planning détaillé devra impérativement être joint à l'offre.	

F – Paiement

F1- Désignation du (des) compte(s) à créditer

Zone à compléter par le candidat :

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

F2- Avance

Une avance est prévue au taux de 10%, pour le marché dont le montant est supérieur à 50.000 € HT et dont le délai est supérieur à 2 mois.

Zone à compléter par le candidat :

Le candidat ☐ Accepte ☐ Refuse l'avance

A ..... , **le** .....

Signature du (des) prestataire(s) :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

G- Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre pour le LOT 2 est acceptée :

☐ Avec son unique proposition

À Créteil, le
Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire,

Laurent CATHALA

H- Notification

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché,

Signé le ..... par le titulaire, ou exemplaire remis sur place, *ou coller l'avis de réception postal*.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

I- Nantissement ou cession de créance

Le montant maximal de la créance relative à la tranche ferme que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de xxxxxx euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

À Créteil, le
Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Monsieur le Maire,

Laurent CATHALA

Modifications ultérieures en cas de sous-traitance.
La part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants est ramenée/portée à :

Date	Montant HT	Signature
	€	
	€	
	€	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE

Annexe au marché n°.....

- ***Prestations sous-traitées***

Nature de la prestation	Montant HT
	€

- ***Sous-traitant***

Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	
Bureau distributeur :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF :	

- ***Compte à créditer***

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

A ..... , **le** ..... **Signature du titulaire responsable :**	Le représentant du pouvoir adjudicateur accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement. À Créteil, le ..... Monsieur le Maire, Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

PRESENTATION MARCHE DE TRAVAUX

Personne publique :

Commune de Créteil
Hôtel de Ville de Créteil
Place Salvador Allende
94010 CRETEIL CEDEX

Objet du (des) marché(s) :

REALISATION DE TRAVAUX DE PEINTURES ET DE RESINES DANS LES PARKINGS « BROSSOLETTE » ET « LA HAYE AUX MOINES » DE CRETEIL

Marché M22200 Lot 1 Titulaire : Société SEPT RESINE
Marché M22201 Lot 2 Titulaire : Société SAGA PLUS

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

SOMMAIRE

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération 3
1-1-Définition des besoins (description et quantités) 3
1-2-Insertion dans un programme ou une opération 3
1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération 3
Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché 3
2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération 3
2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités 3
2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement 3
2-3-1-Forme du (des) marché(s) 3
2-3-2-Allotissement 3
2-4-Délais d'exécution-durée de validité 3
2-5-Montant TTC du (des) marché(s) 3
2-6-Prix 4
2-6-1-Caractéristique des prix 4
2-6-2-Variation des prix 4
2-7-Titulaire(s) 4
2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés 4
2-9-Maintenance 4
Article 3 - Mode de passation 4
3-1-Mode de passation retenu 4
3-2-Motivation du choix du mode de passation 4
3-3-Marché sur appel d'offres 4
3-3-1-Publications 4
3-3-2-Procédure d'urgence 4
3-3-3-Critères de sélection 4
3-3-4-Variante(s) 5
3-3-5-Motivation choix des candidats 5
3-3-6-Ouverture des offres 5
3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s) 5
3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres infructueux 5
3-4-Marché négocié après mise en concurrence 5
3-5-Marché de maîtrise d'œuvre 5
3-6-Marché négocié sans mise en concurrence 5
3-7-Mise en concurrence simplifiée 5
Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure 5
Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications 5
Article 6 - Candidats non retenus et motif de leur rejet 5
Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché 6
Article 8 - Origine des fournitures 6

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération

1-1-Définition des besoins (description et quantités)

Affaire N° 2210201605

TRAVAUX DE PEINTURES ET DE RESINE DANS LES PARKINGS « BROSSOLETTE » ET « LA HAYE AUX MOINES » DE CRETEIL

1-2-Insertion dans un programme ou une opération

La satisfaction des besoins est réalisée par le(s) seul(s) présent(s) marché(s).

1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération

Le budget relatif à la requalification des Cinémas du Palais est estimé à 1 470 000,00 € HT.

Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché

2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération

Sans objet.

2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités

TRAVAUX DE PEINTURES ET DE RESINE DANS LES PARKINGS « BROSSOLETTE » ET « LA HAYE AUX MOINES » DE CRETEIL

2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement

2-3-1-Forme du (des) marché(s)

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire non reconductible conformément à l'article R2123-1 du code de la Commande Publique.

2-3-2-Allotissement

Le marché est décomposé en 2 lots définis comme suit :
- Lot 01 : Réalisation de travaux de peintures
- Lot 02 : Réalisation de travaux de résines de sol

2-4-Délais d'exécution-durée de validité

Le délai maximum d'exécution des travaux, pour chaque tranche, est compté à partir de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage et ne pourra excéder 12 mois.

2-5-Montant annuel des marchés

Marché M22200 - Titulaire : Société SEPT RESINE

Montant : 42 291,00 € HT

Marché M22201 - Titulaire : Société SAGA PLUS

Montant : 232 000,00 € HT

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

2-6-Prix

2-6-1-Caractéristique des prix

Le marché est traité à prix forfaitaires.

2-6-2-Variation des prix

Les prix du marché sont révisables.

2-7-Titulaire(s)

Cf 2.5

2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés

Sans objet.

2-9-Maintenance

Sans objet.

Article 3 - Mode de passation

3-1-Mode de passation retenu

La consultation est passée par procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du code de la commande publique.

3-2-Motivation du choix du mode de passation

Compte tenu du montant global du marché, il a été décidé de recourir à la procédure adaptée avec mise en concurrence.

3-3-Marché sur appel d'offres

3-3-1-Publications

L'avis d'appel public à la concurrence est paru dans le journal suivant :

BOAMP : 05/11/2022

3-3-2-Procédure d'urgence

La procédure d'urgence n'a pas été utilisée.

3-3-3-Critères de sélection

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues au code de la commande publique au moyen des critères suivants :

Critères de jugement des candidatures :

Le jugement des offres sera effectué au moyen des critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance :

Critères	Pondération
Valeur technique	45 %
Prix	45 %
Développement durable et responsabilité sociale	10 %

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

3-3-4-Variante(s)

Les variantes par rapport à l'objet de l'accord-cadre ne sont pas autorisées.

3-3-5-Motivation choix des candidats

- Sans objet.

3-3-6-Ouverture des offres

- Sans objet.

3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s)

Pièce jointe :

- Rapport d'analyse des offres.

3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres sans suite

Sans objet.

3-4-Marché négocié après mise en concurrence

Sans objet.

3-5-Marché de maîtrise d'œuvre

Sans objet.

3-6-Marché négocié sans mise en concurrence

Sans objet.

3-7-Mise en concurrence simplifiée

Sans objet.

Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure

Date d'envoi à la publication :	04/11/2022
Date limite de réception des offres :	01/12/2022
Date d'ouverture des plis :	02/12/2022

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications

Dérogation à l'article 19.2 du CCAG Travaux par l'article 4-3 du CCAP.
Dérogation à l'article 37 du CCAG Travaux par l'article 5-10 du CCAP
Dérogation à l'article 28.1 du CCAG Travaux par l'article 6-5-1 du CCAP
Dérogation à l'article 34.1 du CCAG Travaux par l'article 6-8-7 du CCAP
Dérogation à l'article 31.3 du CCAG Travaux par l'article 6-8-8 du CCAP
Dérogation à l'article 50.3 du CCAG Travaux par l'article 9 du CCAP
Dérogation à l'article 50.4 du CCAG Travaux par l'article 9 du CCAP

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article 6 - Candidats non retenus

Lot 1
SEEF SA
LE SAVOIR PEINDRE
MCP BAT
PIERRE GICQUEL
SAGA PLUS
FPRS
MBH WORK

Lot 2
CONCEPT RESINE
EUROSYNTEC
PEINTA CONCEPT
RESINE SOL 41
SEPT RESINE
SHETA MAINTENANCE BATIMENT
VP SOLS
SAS SANICOTHERME
FPRS
MBH WORK

OFFRES IRREGULIERES :
4M FRANCE
RMJ ARZZA

Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché

Part du marché que les attributaires ont l'intention de sous-traiter : sans objet.

Article 8 - Origine des fournitures

Les fournitures proviennent d'un pays de l'Union Européenne (France comprise).

Fait à Créteil, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur
Pour le Maire empêché,
La Maire adjointe,

Maguy BOULARD

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Travaux de peintures et de résines dans les parkings Brossolette et Haye aux Moines

LOT 2 - REALISATION DE TRAVAUX DE RESINES DE SOL

Ville de Créteil

TRANCHE FERME (TF) PARKING HAYE AUX MOINES - RESINES DE SOL DES CIRCULATIONS

Article	Désignation	U	Quantités ville	Quantités entreprise	Prix unitaires	Total Hors Taxes
4.1	**TRAVAUX PREPARATOIRE**					
4.1	Travaux préparatoires	ens				
4.2	**REALISATION D'UNE PEINTURE EPOXY ANTIDERAPANT**					
4.2	Réalisation d'une peinture epoxy antidérapant (circulations intérieures tous niveaux et places spécifiques PMR, recharge,…)	M²	6 550			
4.3	**MARQUAGE AU SOL**					
4.3.1	Délimitation des places de parking (places spécifiques PMR, recharge,…)	ML	70			
4.3.2	Traçage des fléchages horizontaux (circulations intérieures tous niveaux)	U	40			
4.3.3	Logo place PMR	U	8			
4.3.4	Logo place véhicule électrique +B22	U	3			
4.3.5	Logo place véhicule Ville de créteil	U	1			
4.4	**SIGNALETIQUE**					
4.4.1	Signalisation panneau PMR	U	8			
4.4.2	Signalisation panneau véhicule électrique	U	3			
4.4.3	Signalisation panneau véhicule Ville de creteil	U	1			
4.5	**NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER**					
4.5	Nettoyage de fin de chantier	Ens				

TOTAL BASE EN EUROS HORS TVA	
TVA AU TAUX DE 20%	
TOTAL BASE GENERAL TF EN EUROS TTC	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

TRANCHE OPTIONNELLE 1 (TO1) AU PARKING BROSSOLETTE - REALISATION DE RESINES DE SOLS DES CIRCULATIONS

Article	Désignation	U	Quantités ville	Quantités entreprise	Prix unitaires	Total Hors Taxes
5.1	**TRAVAUX PREPARATOIRE**					
5.1	Travaux préparatoires	ens				
5.2	**REALISATION D'UNE PEINTURE EPOXY ANTIDERAPANT**					
5.2	Réalisation d'une peinture epoxy antidérapant (circulations intérieures tous niveaux et places spécifiques PMR, recharge,…)	M²	2475			
5.3	**MARQUAGE AU SOL**					
5.3.1	Délimitation des places de parking (places spécifiques PMR, recharge,…)	ML	50			
5.3.2	Traçage des fléchages horizontaux (circulations intérieures tous niveaux)	U	30			
5.3.3	Logo place PMR	U	6			
5.3.4	Logo place véhicule électrique	U	2			
5.3.5	Logo place véhicule 2 roues	U	1			
5.3.6	Logo place véhicule Ville de créteil	U	1			
5.4	**SIGNALETIQUE**					
5.4.1	Signalisation panneau PMR	U	6			
5.4.2	Signalisation panneau véhicule électrique	U	2			
5.4.3	Signalisation panneau véhicule 2 roues	U	1			
5.4.4	Signalisation panneau véhicule Ville de creteil	U	1			
5.5	**NEZ DE MARCHE ALUMINIUM**					
5.5	Nez de marche aluminium (cages d'escaliers)	ML	200			
5.6	**BANDE D'EVEIL PODOTACTILE PAR CLOU INOX 304 STRIE**					
5.6	Bande d'éveil podoctatile par clou inox 304 strie (cages d'escalier)	M²	50			
5.7	**NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER**					
5.7	Nettoyage de fin de chantier	Ens				
					TOTAL BASE EN EUROS HORS TVA	
					TVA AU TAUX DE 20%	
					TOTAL BASE GENERAL TO1 EN EUROS TTC	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

TRANCHE OPTIONNELLE 2 (TO2) PARKING BROSSOLETTE - REALISATION DE RESINES DE SOLS DES PLACES DE PARKING

Article	Désignation	U	Quantités ville	Quantités entreprise	Prix unitaires	Total Hors Taxes
6.1	**TRAVAUX PREPARATOIRE**					
6.1	Travaux préparatoires	Ens				
6.2	**REALISATION D'UNE PEINTURE EPOXY ANTIDERAPANT**					
6.2	Réalisation d'une peinture epoxy antidérapant (sur les places de parking intérieures tous niveaux)	M²	1750			
6.3	**MARQUAGE AU SOL**					
6.3.1	Délimitation des places de parking (places de parking intérieur tous niveaux et en terrasse)	ML	1 350			
6.3.2	Traçage des fléchages horizontaux (en terrasse)	U	8			
6.4	**NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER**					
6.4	Nettoyage de fin de chantier	Ens				
					TOTAL BASE EN EUROS HORS TVA	
					TVA AU TAUX DE 20%	
					TOTAL BASE GENERAL TO2 EN EUROS TTC	

TRANCHE OPTIONNELLE 3 (TO3) PARKING HAYE AUX MOINES - REALISATION DE RESINES DE SOLS DES PLACES DE PARKING

Article	Désignation	U	Quantités ville	Quantités entreprise	Prix unitaires	Total Hors Taxes
7.1	**TRAVAUX PREPARATOIRE**					
7.1	Travaux préparatoires	Ens				
7.2	**REALISATION D'UNE PEINTURE EPOXY ANTIDERAPANT**					
7.2	Réalisation d'une peinture epoxy antidérapant (sur les places de parking intérieures tous niveaux)	M²	3350			
7.3	**MARQUAGE AU SOL**					
7.3.1	Délimitation des places de parking (places de parking intérieur tous niveaux et en terrasse)	ML	2300			
7.3.2	Traçage des fléchages horizontaux (en terrasse)	U	4			
7.4	**NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER**					
7.4	Nettoyage de fin de chantier	Ens				
					TOTAL BASE EN EUROS HORS TVA	
					TVA AU TAUX DE 20%	
					TOTAL BASE GENERAL TO3 EN EUROS TTC	

TOTAL TTC TF + TO1 +TO2 +TO3 - €

Signature et cachet de l'entreprise,

A Créteil, le

Le Maire

Laurent CATHLA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112174-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-333**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LA CONVENTION AVEC L'ORGANISME DE FORMATION LIBRA

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU le code de la commande publique, et notamment l'article R.2123-1

VU le code général de la fonction publique territoriale,

VU le décret n°2007-1845 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 05 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT la volonté de la commune d'inscrire ses agents dans une démarche de qualification générale et professionnelle,

VU la convention de formation présentée, en ce sens, par l'organisme LIBRA,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : La convention, ci-annexée, conclue avec l'organisme LIBRA, sis 28 avenue Charles de Gaulle à NEUILLY-SUR-SEINE (92200), pour la formation intitulée « accompagnement personnalisé d'expression » pour Monsieur HEBBRECHT Thierry, est adoptée.

ARTICLE 2 : La dépense d'un montant de 2 940 € TTC (deux mille neuf cent quarante euros toutes taxes comprises) sera prélevée au budget de l'exercice 2022.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112060-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°**2022-333**

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du service de gestion comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-huit décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112060-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

LiBRA FORMATION SAS

Organisme bénéficiant de l'agrément du Ministère de l'Intérieur et de la Cohésion des Territoires pour la formation des Élus Locaux (CNFEL • DGCL).
Déclaré comme Organisme de Formation professionnelle auprès du Préfet de la Région Guyane sous le numéro 03973327797.

Service Administratif et Bureau Métropole : 28, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
Siège et Bureau Outre-Mer : 5 B, rue Victor Schoelcher 97320 SAINT-LAURENT-DU-MARONI

SIREN : 821 853 462 • APE : 8559A

Tél. : 09 73 03 04 58 • Courriel : administratif@agencelibra.com

CONVENTION DE FORMATION

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

L'ORGANISME DE FORMATION :

- **LIBRA FORMATION**

SERVICE ADMINISTRATIF : 28, AVENUE CHARLES DE GAULLE - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

ET :

- ***VILLE DE CRETEIL***

1 PLACE SALVALDOR ALLENDE, 94010 CRETEIL

EST CONCLUE LA CONVENTION SUIVANTE.

OBJET DE LA CONVENTION

En exécution de la présente convention :

- ***La VILLE DE CRETEIL (94)*** prendra en charge les frais de formation, conformément aux dispositions législatives et réglementaires (articles L.1221.1, L.2123.16, L.3123.14, L.4135.4, R.1221.12, R.1221.14 et R.1221.15 du code général des collectivités territoriales).
- L'organisme **LiBRA FORMATION**, dans le cadre de son activité de formation des élus locaux pour laquelle il dispose de l'agrément du CNFEL et du Ministère de l'Intérieur et de la Cohésion des Territoires, s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

« Accompagnement personnalisé d'expression »

- Objectifs pédagogiques :
- *Déterminer vos axes d'amélioration dans le contenu de votre expression*
- *Adapter votre démarche de prise de parole à votre situation réelle*
- *Élaborer une stratégie de communication et un discours construit et cohérent*

- Contenu pédagogique :
- *Donner les outils de base sur l'animation de réunions*
- *Améliorer le fond*
- *Perfectionner la forme*
- *Maîtriser sa posture*
- *Personnalisation aux situations rencontrées par le stagiaire*

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112060-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

- Formateur(s) mobilisé(s) : ***Vincent RIGAUT***
- Date(s) :
  - ***Le Lundi 26 décembre 2022 et le Vendredi 30 Décembre 2022 - (14h00)***

- Lieu(x) : ***Créteil***

- Elu(s) ayant demandé à suivre les Formations :
  - ***HEBBRECHT Thierry,*** *conseiller municipal*

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

- En contrepartie des actions de formation réalisées**, *la VILLE DE CRETEIL*** s'engage à verser à l'organisme, la somme de ***(4 X 735) = 2 940 euros (deux mille neuf cent quarante euros)*** correspondant :
  - aux prestations pédagogiques (préparation, réalisation de l'ensemble des séances, fourniture des supports de formation, élaboration de comptes-rendus, le cas échéant…) ;
  - aux éventuels coûts de déplacements des formateurs de **LiBRA FORMATION**.

TVA NON APPLICABLE - ARTICLES 259 ET SUIVANTS ET ARTICLE 261.4.4A. DU CGI.

- Modalités de règlement :
  - à l'ordre de **LiBRA FORMATION SAS**
  - Par virement bancaire à notre banque :
    - DOMICILIATION **: CRÉDIT AGRICOLE – NEUILLY ROULE**
    - IBAN : **FR76 1820 6002 8565 0348 5537 967** - BIC : **AGRIFRPP882**
    - RIB : **18206 00285 65034855379 67**

- Le règlement doit être obligatoirement effectué de la façon suivante :
  - SOLDE À RÉCEPTION DE LA FACTURE À L'ISSUE DE LA PRESTATION
- La facture est adressée à l'issue de la formation ou déposée sur CHORUS PRO accompagnée des documents de suivi de formation (émargements, …) et le règlement doit être effectué au plus tard dans les 30 jours suivant la facturation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN OEUVRE

- Accueil du/des stagiaire(s) dans une salle adaptée à la formation pour les sessions en présentiel ; ou en VisioConférence Zoom pour les formations en distanciel
- Présentation académique de la formation
- Partie pratique : quizz, QCM, cas pratiques, études de cas, tests, …
- Délivrance d'un **support de formation**

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112060-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Comme il est communément d'usage pour les stages de formation, une ou plusieurs **Feuille(s) d'émargement(s)** signées par le(s) stagiaire(s) et le ou les formateurs, par demi-journée de formation, justifie(nt) de la réalisation effective de la formation.

En outre, en application du processus Qualité mis en place par LiBRA Formation, **une Attestation de Suivi**, mentionnant la nature, les objectifs, le contenu pédagogique et la durée de l'action de formation suivie sera remise au(x) stagiaire(s) à l'issue de la formation.

MOYENS PERMETTANT D'APPRÉCIER LES RÉSULTATS DE L'ACTION DE FORMATION

Dans le cadre du processus Qualité de LiBRA Formation, l'appréciation des résultats s'effectue à plusieurs niveaux :

- Durant la formation : le formateur veille par des tours de tables, des cas pratiques, des exercices, des quizz, des QCM, des tests, à la bonne acquisition des connaissances transmises durant la formation ;
- À l'issue de la session :
    - **un questionnaire d'appréciation à chaud** est remis au(x) stagiaire(s)
    - celui-ci est complété par **un Service-Après Formation** qui se caractérise par la mise à disposition des stagiaires d'une adresse courriel dédiée grâce à laquelle ils peuvent soumettre leurs questions ou leur demande de précision au(x) formateur(s).
- Dans la durée : enfin, **un questionnaire d'évaluation à froid** est adressé au(x) stagiaire(s) 45 jours après le déroulement de la session pour évaluer la mise en œuvre concrète des acquis de la formation.

DÉDIT OU ABANDON

- Les annulations, formulées par écrit, donneront lieu à un remboursement, sous déduction d'une retenue de 150 € par inscrit pour frais de dossier, si elles sont reçues au plus tard 14 jours avant le début du stage.
- Au-delà de 14 jours avant le début de la session de formation, les frais pédagogiques et d'organisation les participants absents pourront se faire remplacer en communiquant les noms, prénoms et qualités de leurs remplaçants.
- Pour toute absence non signalée ou constatée seulement le jour du début de la session de formation, les frais resteront dus en totalité.
- L'organisme se réserve le droit de reporter, sans frais, la formation qui ne réunirait pas le nombre minimal d'inscrits nécessaires pour le bon déroulement de celle-ci, et cela une semaine avant son commencement.
- En cas force majeure, les formations sont reportées à une date ultérieure.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112060-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

DIFFÉRENDS ÉVENTUELS

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal du siège ou d'un établissement de l'organisme sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

Fait en double exemplaire, à Saint-Laurent, le ***14 décembre 2022***

Le Client,
(nom et qualité du signataire
précédé de « Lu et Approuvé »)

Pour LiBRA FORMATION,

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112060-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-334**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LA CONVENTION AVEC L'ORGANISME DE FORMATION LIBRA

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU le code de la commande publique, et notamment l'article R.2123-1

VU le code général de la fonction publique territoriale,

VU le décret n°2007-1845 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 05 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT la volonté de la commune d'inscrire ses agents dans une démarche de qualification générale et professionnelle,

VU la convention de formation présentée, en ce sens, par l'organisme LIBRA,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : La convention, ci-annexée, conclue avec l'organisme LIBRA, sis 28 avenue Charles de Gaulle à NEUILLY-SUR-SEINE (92200), pour la formation intitulée « conduire une réunion en présentiel comme en distanciel » pour Messieurs HEBBRECHT Thierry, DING Emmanuel, BETOUCHE, Abdelouhab, KERISIT Bruno et Mesdames DUPUIS Vanessa, GARCIA Claudette, LÔ Sofia, RABA Sonia est adoptée.

ARTICLE 2 : La dépense d'un montant de 2 208 € TTC (deux mille deux cent huit euros toutes taxes comrpises) sera prélevée au budget de l'exercice 2022.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112064-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°**2022-334**

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du service de gestion comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-huit décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112064-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

LiBRA FORMATION SAS

Organisme bénéficiant de l'agrément du Ministère de l'Intérieur et de la Cohésion des Territoires pour la formation des Élus Locaux (CNFEL • DGCL).
Déclaré comme Organisme de Formation professionnelle auprès du Préfet de la Région Guyane sous le numéro 03973327797.

Service Administratif et Bureau Métropole : 28, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
Siège et Bureau Outre-Mer : 5 B, rue Victor Schoelcher 97320 SAINT-LAURENT-DU-MARONI

SIREN : 821 853 462 • APE : 8559A

Tél. : 09 73 03 04 58 • Courriel : administratif@agencelibra.com

CONVENTION DE FORMATION

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

L'ORGANISME DE FORMATION :

- **LIBRA FORMATION**

SERVICE ADMINISTRATIF : 28, AVENUE CHARLES DE GAULLE - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

ET :

- ***VILLE DE CRETEIL***

1 PLACE SALVALDOR ALLENDE, 94010 CRETEIL

EST CONCLUE LA CONVENTION SUIVANTE.

OBJET DE LA CONVENTION

En exécution de la présente convention :

- ***La VILLE DE CRETEIL (94)*** prendra en charge les frais de formation, conformément aux dispositions législatives et réglementaires (articles L.1221.1, L.2123.16, L.3123.14, L.4135.4, R.1221.12, R.1221.14 et R.1221.15 du code général des collectivités territoriales).
- L'organisme **LiBRA FORMATION**, dans le cadre de son activité de formation des élus locaux pour laquelle il dispose de l'agrément du CNFEL et du Ministère de l'Intérieur et de la Cohésion des Territoires, s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

« CONDUIRE UNE REUNION EN PRESENTIEL COMME EN DISTANCIEL »

- Objectifs pédagogiques :
- *Donner les outils de base sur l'animation de réunions*
- *Faire de la réunion un lieu d'échanges créatifs et constructifs*
- *Accroître l'efficacité avec des outils d'appropriation facile*

- Contenu pédagogique :
- *Pourquoi des réunions ?*
- *Les principes d'organisation et le déroulement d'une réunion*
- *Les outils d'aides à la conduite de réunions*
- *Des outils d'aide à l'observation d'une réunion*
- *Élaboration d'un guide de préparation et de conduite d'une réunion*

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112064-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

- *Mener efficacement une réunion en ligne*

- Formateur(s) mobilisé(s) : ***Vincent RIGAUT***
- Date(s) :
  - ***Le Mercredi 28 décembre 2022 - Après-Midi (3h00)***

- Lieu(x) : ***Créteil***

- Elu(s) ayant demandé à suivre les Formations :
  - ***BETOUCHE Abdelouhab,*** *conseiller municipal*
  - ***DING Emmanuel,*** *conseiller municipal*
  - ***DUPUIS Vanessa,*** *conseillère municipale*
  - ***GARCIA Claudette,*** *conseillère municipale*
  - ***HEBBRECHT Thierry,*** *conseiller municipal*
  - ***KERISIT Bruno,*** *conseiller municipal*
  - ***LO Safia,*** *conseillère municipale*
  - ***RABA Sonia,*** *conseillère municipale*

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

- En contrepartie des actions de formation réalisées**,** ***la VILLE DE CRETEIL*** s'engage à verser à l'organisme, la somme de (***8 X 276) = 2 208 euros (deux mille deux cent huit euros)*** correspondant :
  - aux prestations pédagogiques (préparation, réalisation de l'ensemble des séances, fourniture des supports de formation, élaboration de comptes-rendus, le cas échéant…) ;
  - aux éventuels coûts de déplacements des formateurs de **LiBRA FORMATION**.

  TVA NON APPLICABLE - ARTICLES 259 ET SUIVANTS ET ARTICLE 261.4.4A. DU CGI.

  - Modalités de règlement :
    - à l'ordre de **LiBRA FORMATION SAS**
    - Par virement bancaire à notre banque :
      - DOMICILIATION **: CRÉDIT AGRICOLE – NEUILLY ROULE**
      - IBAN : **FR76 1820 6002 8565 0348 5537 967** - BIC : **AGRIFRPP882**
      - RIB : **18206 00285 65034855379 67**

  - Le règlement doit être obligatoirement effectué de la façon suivante :
    - SOLDE À RÉCEPTION DE LA FACTURE À L'ISSUE DE LA PRESTATION
- La facture est adressée à l'issue de la formation ou déposée sur CHORUS PRO accompagnée des documents de suivi de formation (émargements, …) et le règlement doit être effectué <u>au plus tard dans les 30 jours</u> suivant la facturation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN OEUVRE

- Accueil du/des stagiaire(s) dans une salle adaptée à la formation pour les sessions en présentiel ; ou en VisioConférence Zoom pour les formations en distanciel
- Présentation académique de la formation

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112064-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

- Partie pratique : quizz, QCM, cas pratiques, études de cas, tests, …
- Délivrance d'un **support de formation**

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Comme il est communément d'usage pour les stages de formation, une ou plusieurs **Feuille(s) d'émargement(s)** signées par le(s) stagiaire(s) et le ou les formateurs, par demi-journée de formation, justifie(nt) de la réalisation effective de la formation.

En outre, en application du processus Qualité mis en place par LiBRA Formation, **une Attestation de Suivi**, mentionnant la nature, les objectifs, le contenu pédagogique et la durée de l'action de formation suivie sera remise au(x) stagiaire(s) à l'issue de la formation.

MOYENS PERMETTANT D'APPRÉCIER LES RÉSULTATS DE L'ACTION DE FORMATION

Dans le cadre du processus Qualité de LiBRA Formation, l'appréciation des résultats s'effectue à plusieurs niveaux :

- Durant la formation : le formateur veille par des tours de tables, des cas pratiques, des exercices, des quizz, des QCM, des tests, à la bonne acquisition des connaissances transmises durant la formation ;
- À l'issue de la session :
  - **un questionnaire d'appréciation à chaud** est remis au(x) stagiaire(s)
  - celui-ci est complété par **un Service-Après Formation** qui se caractérise par la mise à disposition des stagiaires d'une adresse courriel dédiée grâce à laquelle ils peuvent soumettre leurs questions ou leur demande de précision au(x) formateur(s).
- Dans la durée : enfin, **un questionnaire d'évaluation à froid** est adressé au(x) stagiaire(s) 45 jours après le déroulement de la session pour évaluer la mise en œuvre concrète des acquis de la formation.

DÉDIT OU ABANDON

- Les annulations, formulées par écrit, donneront lieu à un remboursement, sous déduction d'une retenue de 150 € par inscrit pour frais de dossier, si elles sont reçues au plus tard 14 jours avant le début du stage.
- Au-delà de 14 jours avant le début de la session de formation, les frais pédagogiques et d'organisation les participants absents pourront se faire remplacer en communiquant les noms, prénoms et qualités de leurs remplaçants.
- Pour toute absence non signalée ou constatée seulement le jour du début de la session de formation, les frais resteront dus en totalité.
- L'organisme se réserve le droit de reporter, sans frais, la formation qui ne réunirait pas le nombre minimal d'inscrits nécessaires pour le bon déroulement de celle-ci, et cela une semaine avant son commencement.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112064-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

- En cas force majeure, les formations sont reportées à une date ultérieure.

DIFFÉRENDS ÉVENTUELS

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal du siège ou d'un établissement de l'organisme sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

Fait en double exemplaire, à Saint-Laurent, le ***14 décembre 2022***

Le Client,
(nom et qualité du signataire
précédé de « Lu et Approuvé »)

Pour LiBRA FORMATION,

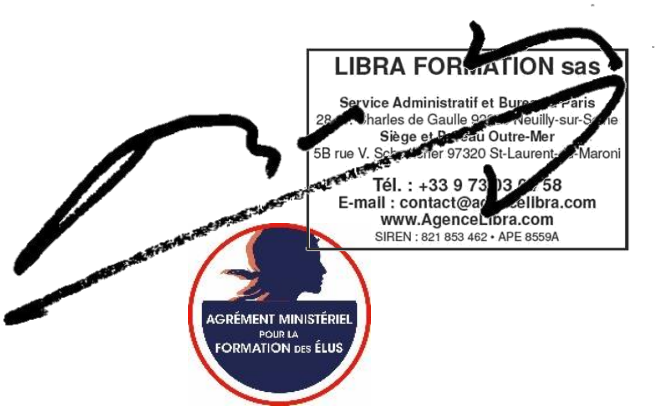

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112064-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-335**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M22202 RELATIF À LA GESTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'ATELIERS ET D'ACTIVITÉS CULTURELS, ARTISTIQUES ET SPORTIFS SUR LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU le code de la commande publique, et notamment son article R.2122-3,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 05 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de conclure un marché relatif à la gestion et la mise en œuvre d'ateliers et d'activités culturels, artistiques et sportifs sur le temps périscolaire,

CONSIDÉRANT que ce marché est conclu selon une procédure sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R.2122-3 du code de la commande publique,

CONSIDÉRANT que le présent marché est un accord cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum, conclu pour l'année scolaire 2022 – 2023,

CONSIDÉRANT que le montant du marché est estimé au maximum à 855,00 €,

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par la Compagnie A.C.T.R.I.C.E.S est avantageuse économiquement et techniquement pour la collectivité,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M22202, conclu avec la Compagnie A.C.T.R.I.C.E.S, sise à la Maison des Associations à CRÉTEIL (94000), relatif à la gestion et la mise en œuvre d'ateliers et d'activités culturels, artistiques et sportifs sur le temps périscolaire, est adopté.

ARTICLE 2 : La dépense afférente à ce marché, fixée sans montant minimum et au maximum à 855,00 € (huit cent cinquante-cinq euros) sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112210-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°**2022-335**

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du service de gestion comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-huit décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112210-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-336**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M23033 RELATIF AUX PRESTATIONS DE RECHERCHE D'AMIANTE LOT 1 : RECHERCHE D'AMIANTE DANS LES ENROBES BITUMEUX

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU le code de la commande publique, et notamment ses article R.2124-2, R.2162-13 et R.2162-14,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 5 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à une mise en concurrence afin de désigner les attributaires du marché relatif aux prestations de recherche d'amiante,

CONSIDÉRANT qu'une consultation a été lancée le 12 octobre 2022 par publication d'un avis d'appel public à la concurrence adressé au BOAMP et au JOUE, selon un appel d'offres ouvert, en application du Code de la commande publique publié,

CONSIDÉRANT que le marché est un accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, reconductible 3 fois chaque année civile par tacite reconduction, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises, la date d'échéance finale étant fixée au 31 décembre 2026,

CONSIDÉRANT que la consultation est scindée en 2 lots distincts, à savoir :
- Lot 1 : Recherche d'amiante dans les enrobés bitumeux,
- Lot 2 : Recherche d'amiante dans les bâtiments,

CONSIDÉRANT que le montant global annuel des prestations pour les deux lots est estimé au minimum à 0 € et au maximum à 110 000 € HT,

CONSIDÉRANT que le montant annuel du marché pour le lot 1 « Recherche d'amiante dans les enrobés bitumeux » est estimé au minimum à 0 € et au maximum à 40 000 € HT,
CONSIDÉRANT que l'offre présentée par la société DLP PYRAMIDE est la plus avantageuse économiquement et techniquement pour la collectivité,

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112219-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°**2022-336**

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M23033, conclu avec la société DLP PYRAMIDE, sise 1 rue Louis Armand à SOISY-SOUS-MONTMORENCY (95230), relatif aux prestations de recherche d'amiante – Lot 1 : recherche d'amiante dans les enrobés bitumeux, est adopté.

ARTICLE 2 : La dépense afférente à ce marché, fixée annuellement au minimum à 0 € (zéro euro) et au maximum à 40 000 € HT (quarante mille euros hors taxe) sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du service de gestion comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-huit décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112219-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

Rapport établi en application des articles R2124-2, R2162-13 et R2162-14 relatifs aux marchés publics

---

Personne publique :

Commune de Créteil
Hôtel de Ville de Créteil
Place Salvador Allende
94010 CRETEIL CEDEX

Objet du (des) marché(s) :

PRESTATIONS DE RECHERCHE D'AMIANTE

Marché M23033 - Titulaire : DLP PYRAMIDE
Marché M23034 - Titulaire : COVEANEX

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112219-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

SOMMAIRE

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération 3
1-1-Définition des besoins (description et quantités) 3
1-2-Insertion dans un programme ou une opération 3
1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération 3
Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché 3
2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération 3
2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités 3
2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement 3
2-3-1-Forme du (des) marché(s) 3
2-3-2-Allotissement 3
2-4-Délais d'exécution-durée de validité 3
2-5-Montant TTC du (des) marché(s) 3
2-6-Prix 4
2-6-1-Caractéristique des prix 4
2-6-2-Variation des prix 4
2-7-Titulaire(s) 4
2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés 4
2-9-Maintenance 4
Article 3 - Mode de passation 4
3-1-Mode de passation retenu 4
3-2-Motivation du choix du mode de passation 4
3-3-Marché sur appel d'offres 5
3-3-1-Publications 5
3-3-2-Procédure d'urgence 5
3-3-3-Critères de sélection 5
3-3-4-Variante(s) 5
3-3-5-Motivation choix des candidats 5
3-3-6-Ouverture des offres 5
3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s) 5
3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres infructueux 5
3-4-Marché négocié après mise en concurrence 5
3-5-Marché de maîtrise d'œuvre 5
3-6-Marché négocié sans mise en concurrence 5
3-7-Mise en concurrence simplifiée 5
Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure 6
Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications 6
Article 6 - Candidats non retenus et motif de leur rejet 6
Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché 6
Article 8 - Origine des fournitures 6

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112219-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération

1-1-Définition des besoins (description et quantités)

Affaire N°2206211630

PRESTATIONS DE RECHERCHE D'AMIANTE

1-2-Insertion dans un programme ou une opération

La satisfaction des besoins est réalisée par le(s) seul(s) présent(s) marché(s).

1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération

Lot	Pour chaque période annuelle	
	Montant Minimum	Montant Maximum
Lot 1 : recherche d'amiante dans les enrobés bitumeux	0,00 € HT	40 000,00 € HT
Lot 2 : recherche d'amiante dans les bâtiments	0,00 € HT	70 000,00 € HT

Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché

2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération

Sans objet.

2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités

PRESTATIONS DE RECHERCHE D'AMIANTE

2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement

2-3-1-Forme du (des) marché(s)

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande, en application des articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique.

2-3-2-Allotissement

Le marché fait l'objet de 2 lots définis comme suit :
Lot 1 : recherche d'amiante dans les enrobés bitumeux
Lot 2 : recherche d'amiante dans les bâtiments

2-4-Délais d'exécution-durée de validité

Accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Il est reconductible trois fois, par tacite reconduction chaque année civile, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises.

La date d'échéance finale est donc fixée le 31 décembre 2026.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112219-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

2-5-Montant annuel des marchés

Marché M23033 - Titulaire : DLP PYRAMIDE

Montant minimum : 0 € HT
Montant maximum : 40 000 € HT

Marché M23034 - Titulaire : COVEANEX

Montant minimum : 0 € HT
Montant maximum : 70 000 € HT

2-6-Prix

2-6-1-Caractéristique des prix

Les prix du marché sont traités à prix unitaires.

2-6-2-Variation des prix

Les prix du présent marché sont révisables, au 1er janvier de chaque année, en cas de reconduction, par application d'une formule représentative de l'évolution du coût de la prestation. La première révision ne pourra intervenir avant le 1er janvier 2024.

2-7-Titulaire(s)

Cf 2.5

2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés

Sans objet.

2-9-Maintenance

Sans objet.

Article 3 - Mode de passation

3-1-Mode de passation retenu

La consultation est passée par appel d'offres ouvert conformément au Code de la commande publique publié le 5 décembre 2018.

3-2-Motivation du choix du mode de passation

Compte tenu du montant global des marchés imputés sur le même code de la nomenclature interne, il a été décidé de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert avec mise en concurrence européenne.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112219-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

3-3-Marché sur appel d'offres

3-3-1-Publications

L'avis d'appel public à la concurrence est paru dans les journaux suivants :

BOAMP : 15-10-2022
JOUE : 17-10-2022

3-3-2-Procédure d'urgence

La procédure d'urgence n'a pas été utilisée.

3-3-3-Critères de sélection

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues au code de la commande publique au moyen des critères suivants :

Critères de jugement des candidatures :

Capacités financières, techniques et professionnelles

Critères de jugement des offres :

- Valeur technique (pondération : 55%).
- Prix (pondération : 40%).
- Performance en matière de développement durable et de responsabilité sociale (pondération : 5%)

3-3-4-Variante(s)

Les variantes par rapport à l'objet du marché ne sont pas autorisées.

3-3-5-Motivation choix des candidats

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

3-3-6-Ouverture des offres

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s)

Pièces jointes :
- Procès-verbal de jugement des offres
- Rapport d’analyse des offres

3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres sans suite

Sans objet.

3-4-Marché négocié après mise en concurrence

Sans objet.

3-5-Marché de maîtrise d'œuvre

Sans objet.

3-6-Marché négocié sans mise en concurrence

Sans objet.

3-7-Mise en concurrence simplifiée

Sans objet.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112219-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure

Date d'envoi à la publication :	12-10-2022
Date limite de réception des offres :	24-10-2022
Date d'ouverture des plis :	25-10-2022
Date de jugement des offres :	16-12-2022

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications

Les dérogations explicitées dans les articles désignés ci-après du CCAP sont les suivantes :
Dérogation à l'article 14.1.1 du CCAG FCS par l'article 4.3 du CCAP
Dérogation à l'article 30.1 du CCAG FCS par l'article 7.2 du CCAP
Dérogation à l'article 41 du CCAG FCS par l'article 9 du CCAP
Dérogation à l'article 42 du CCAG FCS par l'article 9 du CCAP

Article 6 - Candidats non retenus

- BATISCOPIE LOTS 1 ET 2
- AC ENVIRONNEMENT LOTS 1 ET 2
- ADX GROUPE LOTS 1 ET 2
- ENVIROTRACES LOTS 1 ET 2
- FMDC LOTS 1 ET 2
- BHA ENVIRONNEMENT LOTS 1 ET 2
- CEED LOTS 1 ET 2
- BATEXPERT LOTS 1 ET 2
- CONTROLE G LOTS 1 ET 2
- QUALICONSULT LOTS 1 ET 2
- ARGOTECH LOT 1
- ATEMAC LOT 1
- COVEANEX LOT 1
- RESEAU NORD LOT 1
- SOCOTEC LOT 1
- BUREAU ALPES LOT 2
- DDP EXPERT LOT 2
- EXPERT HABITAT LOT 2
- EXPERTAM LOT 2
- VERIFIAL LOT 2

Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché

Part du marché que les attributaires ont l'intention de sous-traiter : sans objet.

Article 8 - Origine des fournitures

Les fournitures proviennent d'un pays de l'Union Européenne (France comprise).

Fait à Créteil, le
Le représentant du pouvoir adjudicateur
Pour le Maire empêché
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112219-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

PRESTATIONS DE RECHERCHE D'AMIANTE

LOT 1 - RECHERCHE D'AMIANTE DANS LES ENROBES

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (document contractuel) - V2

ANNEXE 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT

N° de prix	Descriptif	Unité	P.U. en € H.T.
	1. PREPARATION		
1-1	**Préparation de chantier et lancement des reconnaissances** Ce prix rémunère au forfait la rédaction des éléments nécessaires au lancement. Il inclut également la gestion des reconnaissances *in situ* . Il comprend les points suivants : - DT/DICT, - arrêtés de circulation et de stationnement, - autorisation d'accès, - état des lieux et, le cas échéant, participation à des états des lieux préventifs	**Forfait :**	
1-2	**Signalisation temporaire de chantier** Ce prix rémunère à l'intervention la mise en oeuvre de l'ensemble de la signalisation nécessaire à la réalisation de sondages sur chaussées trés fréquentées. Il comprend la pose, la dépose, l'exploitation, la maintenance et le remplacement, s'il y a lieu, de tout dispositif de signalisation verticale, horizontale nécessaire dans le cadre des travaux. Il comprend également : - le cas échéant, le balisage lumineux et toutes sujétions de signalisation nécessaire. - la fourniture, 1 semaine avant le début des travaux, d'un plan d'implantation des dispositifs de signalisation.	**Intervention :**	
1-3	**Plus-value pour intervention de nuit** Ce prix rémunère la plus-value au prix 2-1 pour une intervention en période nocturne.	**Intervention :**	
	2. PRELEVEMENTS / SONDAGES		
2-1	**Enrobés - Réalisation de prélèvements par carottage à l'eau** Ce prix rémunère la réalisation d'un prélèvement par carrotage à l'eau de diamètre de 40 à 50 mm dans une structure en enrobés conformément aux règles et recommandations en vigueur en matière de prévention et de protection de la santé et notamment à l'annexe G4 du guide d'aide à la caractérisation des enrobés bitumineux. Ce prix comprend la préparation, l'amenée et le repli du matériel nécessaire et la réfection du carrotage par un enrobé élastomère.	**Prélèvement :**	
2-2	**Enrobés - Prélèvement d'échantillons sur stock** Ce prix rémunère la réalisation d'un prélèvement sur stock conformément aux règles et recommandations en vigueur en matière de prévention et de protection de la santé.	**Prélèvement :**	
2-3	**Bétons - Réalisation d'un prélèvement** Ce prix rémunère la réalisation d'un prélèvement par carottage à l'eau, conformément aux règles et recommandantions en vigueur en matière de prévention et de protection de la santé. Ce prix comprend la préparation, l'amenée et le repli du matériel nécessaire.	**Prélèvement :**	
	3. ANALYSES		
3-1	**Recherche de présence d'amiante au META et l'analyse MOLP** Ce prix rémunère, à l'unité, la recherche de présence d'amiante au META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) par un laboratoire agréé, complété par la microscopie optique à lumière polarisée (MOLP), sur échantillon représentatif d'une couche de matériaux constituant la carotte ; conformément aux recommandations et normes en vigueur, et à l'arrêté du 1er octobre 2019 et notamment ces annexes I à IV.	**Unité :**	
3-2	**Plus value pour analyse en urgence (sous 7 jours)** Ce prix rémunère les mêmes prestations que ci-dessus pour analyse en urgence.	**Unité :**	
3-3	**Recherche de HAP** Ce prix rémunère, à l'unité, l'analyse des HAP (par chromatographie en phase gazeuse et par spectrométrie de masse) par un laboratoire agréé, sur échantillon prélevé conformément aux règles, recommandations et normes en vigueur, et notamment les annexes G8 du guide d'aide à la caractérisation des enrobés bitumineux.	**Unité :**	
	4. RAPPORTS		
4-1	**Fiche de prélèvement et d'analyse** Ce prix rémunère la rédaction et l'envoi d'une fiche présentant a minima, par point de prélèvement, la géolocalisation précise du sondage, la description de l'échantillon, un reportage photo, les résultats de l'analyse.	**Unité :**	
4-2	**Rapport de synthèse** Ce prix rémunère la rédaction et l'envoi d'un rapport synthétisant les résultats obtenus sur une campagne étendue et comprenant *a minima* : une description des investigations réalisées, les fiches méthodologiques, un plan de localisation des sondages et la synthèse des résultats.	**Forfait :**	

A , le

Signature et cachet de l'entreprise

A Créteil, le

Le Pouvoir adjudicateur,

Le Maire

Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112219-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

Marché public de fournitures courantes et de services

ACTE D'ENGAGEMENT

LOT 1 : RECHERCHE D'AMIANTE DANS LES ENROBES BITUMEUX

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHE N°

MONTANT € HT

NOTIFIÉ LE / / 20

A- Objet du marché

Affaire n°2206211630 – PRESTATIONS DE RECHERCHE D'AMIANTE

Appel d'offres ouvert en application de l'article R2124-2 du code de la commande publique

Accord-cadre à bons de commande, en application des articles R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique

B- Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Commune de Créteil

Adresse : Hôtel de Ville de Créteil Place Salvador Allende 94010 CRETEIL CEDEX

Téléphone	**:**	01 49 80 92 94
Télécopieur	**:**	01 49 80 18 94
Courriel	**:**	commande.publique@ville-creteil.fr
Adresse internet	**:**	http://ville-creteil-marches.achatpublic.com

Signataire du marché :	Laurent CATHALA, Monsieur le Maire
Maître d'œuvre (interne):	Direction Générale des Services Techniques
Personne habilitée selon les articles R2191-60 et R2191-61 du code de la commande publique :	Mme LEYDIER, Directrice de la Commande Publique
Ordonnateur :	M. le Maire
Comptable assignataire des paiements :	M. le Responsable du service de gestion comptable de Créteil
Imputation budgétaire :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112219-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

C- Contractant(s)

Signataire

Nom :	
Prénom :	
Qualité :	

- ☐ Signant pour mon propre compte
- ☐ Signant pour le compte de la société
- ☐ Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

- ☐ Agissant en tant que prestataire unique
- ☐ Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

☐ Solidaire ☐ Conjoint

NB : L'acheteur n'impose aucune forme au groupement après attribution.

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	
Bureau distributeur :	
Téléphone :	
Fax :	
Courriel :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112219-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

En cas de groupement, cotraitant n°1 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°3*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :
Cotraitant n°2 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°4*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :

Engagement, *a*près avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du Mois précédant le mois de remise des offres **(**dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112219-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

D- Prix

La prestation est décomposée en 2 lots :
Lot 1 : recherche d'amiante dans les enrobés bitumeux
Lot 2 : recherche d'amiante dans les bâtiments

La présente offre concerne le **lot 1** dans son unique proposition. Les variantes ne sont pas autorisées.
Les prestations faisant l'objet du lot 1 sont susceptibles de varier dans les conditions suivantes :

Lot	Pour chaque période annuelle	
	Montant minimum HT	**Montant maximum HT**
Lot 1 : recherche d'amiante dans les enrobés bitumeux	0,00 euros	40 000,00 euros

Pour chaque bon de commande, les prestations seront rémunérées par application des prix unitaires fixés dans le Bordereau des Prix Unitaires, appliqués aux quantités réellement exécutées.

Pour les prestations ne figurant pas au Bordereau des Prix Unitaires, le titulaire devra établir un devis détaillé.

La signature du devis par le maître d'ouvrage vaudra approbation.

Ce devis sera contractuel dès la réception de celui-ci par le titulaire.

Les nouveaux prix ainsi validés pourront être ajoutés au Bordereau des Prix Unitaires par certificat administratif.

E- Durée de validité et délai

E1 – Durée du marché

Accord-cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, renouvelable 3 fois, chaque année civile, par tacite reconduction et pour une durée maximale de 4 années, toutes périodes de reconduction comprises.
La date d'échéance finale étant fixée le 31 décembre 2026.

E2 – Délais d'exécution

	Délai proposé *	Délai maximum
Délai de fourniture du devis	…..	1 semaine
Délai d'intervention sur site suite à commande	….	3 semaines
Délai de fourniture du rapport provisoire avec les résultats suite à l'intervention sur site	……	2 semaines
Délai de remise du rapport définitif suite à remarques émises par la Ville	…..	72 heures

*** Les délais proposés doivent impérativement être inférieurs aux délais maximum indiqués ci-dessus.**

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112219-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

F – Paiement

F1- Désignation du (des) compte(s) à créditer
Zone à compléter par le candidat :

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

F2- Avance
Sans objet

Zone à compléter par le candidat :

A ..... , **le** .....

Signature du (des) prestataire(s) :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112219-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

G- Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre pour le LOT 1 est acceptée :

☐ Avec son unique proposition

À Créteil, le .....
Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire

Laurent CATHALA

H- Notification

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché,

Signé le ..... par le titulaire, ou exemplaire remis sur place, *ou coller l'avis de réception postal*.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112219-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

I- Nantissement ou cession de créance

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de

..... euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

À Créteil, le .....
Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Monsieur le Maire,

Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112219-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE

Annexe au marché n° .....

- ***Prestations sous-traitées***

Nature de la prestation	Montant HT
	€

- ***Sous-traitant***

Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	
Bureau distributeur :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF :	

- ***Compte à créditer***

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

A ..... , **le**	Le représentant du pouvoir adjudicateur accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.
Signature du titulaire responsable :	À Créteil, le ..... Monsieur le Maire, Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112219-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

Marché public de fournitures courantes et de services

ACTE D'ENGAGEMENT

LOT 2 : RECHERCHE D'AMIANTE DANS LES BATIMENTS

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHE N°

MONTANT € HT

NOTIFIÉ LE / / 20

A- Objet du marché

Affaire n°2206211630 – PRESTATIONS DE RECHERCHE D'AMIANTE

Appel d'offres ouvert en application de l'article R2124-2 du code de la commande publique

Accord-cadre à bons de commande, en application des articles R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique

B- Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Commune de Créteil

Adresse : Hôtel de Ville de Créteil Place Salvador Allende 94010 CRETEIL CEDEX

Téléphone	**:**	01 49 80 92 94
Télécopieur	**:**	01 49 80 18 94
Courriel	**:**	commande.publique@ville-creteil.fr
Adresse internet	**:**	http://ville-creteil-marches.achatpublic.com

Signataire du marché :	Laurent CATHALA, Monsieur le Maire
Maître d'œuvre (interne):	Direction Générale des Services Techniques
Personne habilitée selon les articles R2191-60 et R2191-61 du code de la commande publique :	Mme LEYDIER, Directrice de la Commande Publique
Ordonnateur :	M. le Maire
Comptable assignataire des paiements :	M. le Responsable du service de gestion comptable de Créteil
Imputation budgétaire :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112224-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

C- Contractant(s)

Signataire

Nom :	
Prénom :	
Qualité :	

- ☐ Signant pour mon propre compte
- ☐ Signant pour le compte de la société
- ☐ Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

- ☐ Agissant en tant que prestataire unique
- ☐ Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

☐ Solidaire ☐ Conjoint

NB : L'acheteur n'impose aucune forme au groupement après attribution.

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	
Bureau distributeur :	
Téléphone :	
Fax :	
Courriel :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112224-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

En cas de groupement, cotraitant n°1 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°3*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :
Cotraitant n°2 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°4*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :

Engagement, *a*près avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du Mois précédant le mois de remise des offres **(**dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112224-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

D- Prix

La prestation est décomposée en 2 lots :
Lot 1 : recherche d'amiante dans les enrobés bitumeux
Lot 2 : recherche d'amiante dans les bâtiments

La présente offre concerne le **lot 2** dans son unique proposition. Les variantes ne sont pas autorisées.
Les prestations faisant l'objet du lot 2 sont susceptibles de varier dans les conditions suivantes :

Lot	Pour chaque période annuelle	
	Montant minimum HT	**Montant maximum HT**
Lot 1 : recherche d'amiante dans les bâtiments	0,00 euros	70 000,00 euros

Pour chaque bon de commande, les prestations seront rémunérées par application des prix unitaires fixés dans le Bordereau des Prix Unitaires, appliqués aux quantités réellement exécutées.

Pour les prestations ne figurant pas au Bordereau des Prix Unitaires, le titulaire devra établir un devis détaillé.

La signature du devis par le maître d'ouvrage vaudra approbation.

Ce devis sera contractuel dès la réception de celui-ci par le titulaire.

Les nouveaux prix ainsi validés pourront être ajoutés au Bordereau des Prix Unitaires par certificat administratif.

E- Durée de validité et délai

E1 – Durée du marché

Accord-cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, renouvelable 3 fois, chaque année civile, par tacite reconduction et pour une durée maximale de 4 années, toutes périodes de reconduction comprises.
La date d'échéance finale étant fixée le 31 décembre 2026.

E2 – Délais d'exécution

	Délai proposé *	Délai maximum
Délai de fourniture du devis	…..	1 semaine
Délai d'intervention sur site suite à commande	….	3 semaines
Délai de fourniture du rapport provisoire avec les résultats suite à l'intervention sur site	……	2 semaines
Délai de remise du rapport définitif suite à remarques émises par la Ville	…..	72 heures

*** Les délais proposés doivent impérativement être inférieurs aux délais maximum indiqués ci-dessus.**

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112224-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

F – Paiement

F1- Désignation du (des) compte(s) à créditer
Zone à compléter par le candidat :

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

F2- Avance
Sans objet

Zone à compléter par le candidat :

A ..... , **le** .....

Signature du (des) prestataire(s) :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112224-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

G- Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre pour le LOT 2 est acceptée :

☐ Avec son unique proposition

À Créteil, le
Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Pour le Maire empêché
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

H- Notification

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché,

Signé le ..... par le titulaire, ou exemplaire remis sur place, *ou coller l'avis de réception postal*.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112224-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

I- Nantissement ou cession de créance

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de

..... euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

À Créteil, le .....
Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Monsieur le Maire,

Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112224-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE

Annexe au marché n° .....

- ***Prestations sous-traitées***

Nature de la prestation	Montant HT
	€

- ***Sous-traitant***

Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	
Bureau distributeur :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF :	

- ***Compte à créditer***

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

A ..... , **le**	Le représentant du pouvoir adjudicateur accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.
Signature du titulaire responsable :	À Créteil, le ..... Monsieur le Maire, Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112224-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

PRESTATIONS DE RECHERCHE D'AMIANTE

LOT 2 - RECHERCHE D'AMIANTE DANS LES BATIMENTS

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (document contractuel)

ANNEXE 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT

N° de prix	Descriptif	Unité	P.U. en € H.T.
	1. PREPARATION		
1-1	**Préparation de chantier et lancement des reconnaissances** Ce prix rémunère au forfait la rédaction des éléments nécessaires au lancement. Il inclut également la gestion des reconnaissances *in situ* . Il comprend les points suivants : - état des lieux et, le cas échéant, participation à des états des lieux préventifs	**Forfait :**	
1-2	**Signalisation temporaire de chantier** Ce prix rémunère à l'intervention la mise en oeuvre de l'ensemble de la signalisation nécessaire à la réalisation de sondages et/ou prélèvements Il comprend la pose, la dépose, l'exploitation, la maintenance et le remplacement, s'il y a lieu, de tout dispositif de signalisation Il comprend également : - le cas échéant, le balisage et toutes sujétions de signalisation nécessaire. - la fourniture, 1 semaine avant le début des travaux, d'un plan d'implantation des dispositifs de signalisation.	**Intervention :**	
1-3	**Plus-value pour intervention hors périodes ouvrées** Ce prix rémunère la plus-value au prix 2-1 pour une intervention en dehors des périodes ouvrées	**Intervention :**	
	2. PRELEVEMENTS / SONDAGES / VISITES POUR DTA		
2-1	**Réalisation des prélèvements dans le bâtiment forfait 1 journée** Ce prix rémunère la réalisation de tous prélèvements nécessaires que ce soit par carottages, par prélèvement superficiel ou par tout autre moyen, compris préparation, amenée et repli du matériel nécessaire et bouchement des percements réalisés. L'intervention sera faite conformément aux règles et recommandations en vigueur en matière de prévention et de protection de la santé.	**Forfait :**	
2-2	**Réalisation des prélèvements dans le bâtiment forfait horaire** Ce prix rémunère la réalisation de tous prélèvements nécessaires que ce soit par carottages, par prélèvement superficiel ou par tout autre moyen, compris préparation, amenée et repli du matériel nécessaire et bouchement des percements réalisés. L'intervention sera faite conformément aux règles et recommandations en vigueur en matière de prévention et de protection de la santé.	**Forfait :**	
2-3	**Visites pour réalisation de Diagnostic Technique Amiante (DTA), forfait horaire** Ce prix rémunère la réalisation des visites d'inspection et de repérage des matériaux amiantés en vue de la réalisation d'un DTA. Il comprend les relevés photographiques, la nomination des leix visités et le recensement des documents nécessaires	**Forfait :**	
2-4	**Visites pour la mise à jour des Diagnostic Technique Amiante (DTA), forfait horaire** Ce prix rémunère la réalisation des visites d'inspection et de repérage des matériaux amiantés en vue de la réalisation d'un DTA. Il comprend les relevés photographiques, la nomination des leix visités et le recensement des documents nécessaires	**Forfait :**	
2-5	**Visites pour réalisation de Diagnostic Technique Amiante (DTA), forfait 1 journée** Ce prix rémunère la réalisation des visites d'inspection et de repérage des matériaux amiantés en vue de la réalisation d'un DTA. Il comprend les relevés photographiques, la nomination des leix visités et le recensement des documents nécessaires	**Forfait :**	
2-6	**Visites pour la mise à jour des Diagnostic Technique Amiante (DTA), forfait 1 journée** Ce prix rémunère la réalisation des visites d'inspection et de repérage des matériaux amiantés en vue de la réalisation d'un DTA. Il comprend les relevés photographiques, la nomination des leix visités et le recensement des documents nécessaires	**Forfait :**	
	3. ANALYSES		
3-1	**Recherche de présence d'amiante au META** Ce prix rémunère, à l'unité, la recherche de présence d'amiante par un laboratoire agréé, sur échantillon représentatif d'une couche de matériaux constituant le carottage et/ou prélèvement ; conformément aux règles, recommandations et normes en vigueur.	**Unité :**	
3-2	**Plus value pour analyse en urgence (sous 3 jours)** Ce prix rémunère les mêmes prestations que ci-dessus pour analyse en urgence.	**Unité :**	
	4. RAPPORTS		
4-1	**Fiche de prélèvement et d'analyse** Ce prix rémunère la rédaction et l'envoi d'une fiche présentant a minima, par point de prélèvement, la géolocalisation précise du sondage, la description de l'échantillon, un reportage photo, les résultats de l'analyse.	**Unité :**	
4-2	**Rapport de synthèse pour DTA** Ce prix rémunère la rédaction et l'envoi d'un rapport synthétisant les résultats obtenus sur une campagne étendue et comprenant *a minima* : une description des investigations réalisées, les fiches méthodologiques, un plan de localisation des sondages, un listing de toutes les pièces du bâtiment avec la présence ou non d'amiante, des photos des matériaux amiantés et leur état de conservation, et la synthèse des résultats.	**Forfait :**	
4-2	**Rapport de synthèse pour DAAT** Ce prix rémunère la rédaction et l'envoi d'un rapport synthétisant les résultats obtenus sur une campagne étendue et comprenant *a minima* : une description des investigations réalisées, les fiches méthodologiques, un plan de localisation des sondages, un plan des matériaux amiantés et leur état de conservation, et la synthèse des résultats.	**Forfait :**	

A , le

Signature et cachet de l'entreprise

A Créteil, le

Le Pouvoir adjudicateur,
Le Maire

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221229-Mairie2224-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Laurent CATHALA

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-337**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M23034 RELATIF AUX PRESTATIONS DE RECHERCHE D'AMIANTE LOT 2 : RECHERCHE D'AMIANTE DANS LES BÂTIMENTS

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU le code de la commande publique, et notamment ses article R.2124-2, R.2162-13 et R.2162-14,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 5 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à une mise en concurrence afin de désigner les attributaires du marché relatif aux prestations de recherche d'amiante,

CONSIDÉRANT qu'une consultation a été lancée le 12 octobre 2022 par publication d'un avis d'appel public à la concurrence adressé au BOAMP et au JOUE, selon un appel d'offres ouvert, en application du Code de la commande publique publié,

CONSIDÉRANT que le marché est un accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, reconductible 3 fois chaque année civile par tacite reconduction, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises, la date d'échéance finale étant fixée au 31 décembre 2026,

CONSIDÉRANT que la consultation est scindée en 2 lots distincts, à savoir :
- Lot 1 : Recherche d'amiante dans les enrobés bitumeux,
- Lot 2 : Recherche d'amiante dans les bâtiments,

CONSIDÉRANT que le montant global annuel des prestations pour les deux lots est estimé au minimum à 0 € et au maximum à 110 000 € HT,

CONSIDÉRANT que le montant annuel du marché pour le lot 2 « Recherche d'amiante dans les bâtiments » est estimé au minimum à 0 € et au maximum à 70 000 € HT,

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par la société COVEANEX est la plus avantageuse économiquement et techniquement pour la collectivité,

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112224-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°**2022-337**

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M23034, conclu avec la société COVEANEX, sise 31 Cours des Juliottes à MAISONS-ALFORT (94700), relatif aux prestations de recherche d'amiante – Lot 2 : recherche d'amiante dans les bâtiments, est adopté.

ARTICLE 2 : La dépense afférente à ce marché, fixée annuellement au minimum à 0 € (zéro euro) et au maximum à 70 000 € HT (soixante-dix mille euros hors taxe) sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :
- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du service de gestion comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-huit décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112224-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

Rapport établi en application des articles R2124-2, R2162-13 et R2162-14 relatifs aux marchés publics

---

Personne publique :

Commune de Créteil
Hôtel de Ville de Créteil
Place Salvador Allende
94010 CRETEIL CEDEX

Objet du (des) marché(s) :

PRESTATIONS DE RECHERCHE D'AMIANTE

Marché M23033 - Titulaire : DLP PYRAMIDE
Marché M23034 - Titulaire : COVEANEX

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112224-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

SOMMAIRE

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération 3
1-1-Définition des besoins (description et quantités) 3
1-2-Insertion dans un programme ou une opération 3
1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération 3
Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché 3
2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération 3
2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités 3
2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement 3
2-3-1-Forme du (des) marché(s) 3
2-3-2-Allotissement 3
2-4-Délais d'exécution-durée de validité 3
2-5-Montant TTC du (des) marché(s) 3
2-6-Prix 4
2-6-1-Caractéristique des prix 4
2-6-2-Variation des prix 4
2-7-Titulaire(s) 4
2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés 4
2-9-Maintenance 4
Article 3 - Mode de passation 4
3-1-Mode de passation retenu 4
3-2-Motivation du choix du mode de passation 4
3-3-Marché sur appel d'offres 5
3-3-1-Publications 5
3-3-2-Procédure d'urgence 5
3-3-3-Critères de sélection 5
3-3-4-Variante(s) 5
3-3-5-Motivation choix des candidats 5
3-3-6-Ouverture des offres 5
3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s) 5
3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres infructueux 5
3-4-Marché négocié après mise en concurrence 5
3-5-Marché de maîtrise d'œuvre 5
3-6-Marché négocié sans mise en concurrence 5
3-7-Mise en concurrence simplifiée 5
Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure 6
Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications 6
Article 6 - Candidats non retenus et motif de leur rejet 6
Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché 6
Article 8 - Origine des fournitures 6

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112224-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération

1-1-Définition des besoins (description et quantités)

Affaire N°2206211630

PRESTATIONS DE RECHERCHE D'AMIANTE

1-2-Insertion dans un programme ou une opération

La satisfaction des besoins est réalisée par le(s) seul(s) présent(s) marché(s).

1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération

Lot	Pour chaque période annuelle	
	Montant Minimum	Montant Maximum
Lot 1 : recherche d'amiante dans les enrobés bitumeux	0,00 € HT	40 000,00 € HT
Lot 2 : recherche d'amiante dans les bâtiments	0,00 € HT	70 000,00 € HT

Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché

2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération

Sans objet.

2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités

PRESTATIONS DE RECHERCHE D'AMIANTE

2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement

2-3-1-Forme du (des) marché(s)

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande, en application des articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique.

2-3-2-Allotissement

Le marché fait l'objet de 2 lots définis comme suit :
Lot 1 : recherche d'amiante dans les enrobés bitumeux
Lot 2 : recherche d'amiante dans les bâtiments

2-4-Délais d'exécution-durée de validité

Accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Il est reconductible trois fois, par tacite reconduction chaque année civile, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises.

La date d'échéance finale est donc fixée le 31 décembre 2026.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112224-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

2-5-Montant annuel des marchés

Marché M23033 - Titulaire : DLP PYRAMIDE

Montant minimum : 0 € HT
Montant maximum : 40 000 € HT

Marché M23034 - Titulaire : COVEANEX

Montant minimum : 0 € HT
Montant maximum : 70 000 € HT

2-6-Prix

2-6-1-Caractéristique des prix

Les prix du marché sont traités à prix unitaires.

2-6-2-Variation des prix

Les prix du présent marché sont révisables, au 1er janvier de chaque année, en cas de reconduction, par application d'une formule représentative de l'évolution du coût de la prestation. La première révision ne pourra intervenir avant le 1er janvier 2024.

2-7-Titulaire(s)

Cf 2.5

2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés

Sans objet.

2-9-Maintenance

Sans objet.

Article 3 - Mode de passation

3-1-Mode de passation retenu

La consultation est passée par appel d'offres ouvert conformément au Code de la commande publique publié le 5 décembre 2018.

3-2-Motivation du choix du mode de passation

Compte tenu du montant global des marchés imputés sur le même code de la nomenclature interne, il a été décidé de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert avec mise en concurrence européenne.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112224-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

3-3-Marché sur appel d'offres

3-3-1-Publications

L'avis d'appel public à la concurrence est paru dans les journaux suivants :

BOAMP : 15-10-2022
JOUE : 17-10-2022

3-3-2-Procédure d'urgence

La procédure d'urgence n'a pas été utilisée.

3-3-3-Critères de sélection

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues au code de la commande publique au moyen des critères suivants :

Critères de jugement des candidatures :

Capacités financières, techniques et professionnelles

Critères de jugement des offres :

- Valeur technique (pondération : 55%).
- Prix (pondération : 40%).
- Performance en matière de développement durable et de responsabilité sociale (pondération : 5%)

3-3-4-Variante(s)

Les variantes par rapport à l'objet du marché ne sont pas autorisées.

3-3-5-Motivation choix des candidats

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

3-3-6-Ouverture des offres

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s)

Pièces jointes :
- Procès-verbal de jugement des offres
- Rapport d'analyse des offres

3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres sans suite

Sans objet.

3-4-Marché négocié après mise en concurrence

Sans objet.

3-5-Marché de maîtrise d'œuvre

Sans objet.

3-6-Marché négocié sans mise en concurrence

Sans objet.

3-7-Mise en concurrence simplifiée

Sans objet.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112224-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure

Date d'envoi à la publication :	12-10-2022
Date limite de réception des offres :	24-10-2022
Date d'ouverture des plis :	25-10-2022
Date de jugement des offres :	16-12-2022

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications

Les dérogations explicitées dans les articles désignés ci-après du CCAP sont les suivantes :
Dérogation à l'article 14.1.1 du CCAG FCS par l'article 4.3 du CCAP
Dérogation à l'article 30.1 du CCAG FCS par l'article 7.2 du CCAP
Dérogation à l'article 41 du CCAG FCS par l'article 9 du CCAP
Dérogation à l'article 42 du CCAG FCS par l'article 9 du CCAP

Article 6 - Candidats non retenus

- BATISCOPIE LOTS 1 ET 2
- AC ENVIRONNEMENT LOTS 1 ET 2
- ADX GROUPE LOTS 1 ET 2
- ENVIROTRACES LOTS 1 ET 2
- FMDC LOTS 1 ET 2
- BHA ENVIRONNEMENT LOTS 1 ET 2
- CEED LOTS 1 ET 2
- BATEXPERT LOTS 1 ET 2
- CONTROLE G LOTS 1 ET 2
- QUALICONSULT LOTS 1 ET 2
- ARGOTECH LOT 1
- ATEMAC LOT 1
- COVEANEX LOT 1
- RESEAU NORD LOT 1
- SOCOTEC LOT 1
- BUREAU ALPES LOT 2
- DDP EXPERT LOT 2
- EXPERT HABITAT LOT 2
- EXPERTAM LOT 2
- VERIFIAL LOT 2

Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché

Part du marché que les attributaires ont l'intention de sous-traiter : sans objet.

Article 8 - Origine des fournitures

Les fournitures proviennent d'un pays de l'Union Européenne (France comprise).

Fait à Créteil, le
Le représentant du pouvoir adjudicateur
Pour le Maire empêché
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112224-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-338**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M23035 RELATIF À L'ACHAT DE MATÉRIEL SPORTIF LOT 1 : MATÉRIELS DE GYMNASTIQUE, TAPIS SPORTIFS ET PROTECTION MURALE

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU le code de la commande publique, et notamment ses articles R.2124-2, R.2162-13 et R.2162-14,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 5 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à une mise en concurrence afin de désigner l'attributaire du marché relatif à l'achat de matériel sportif,

CONSIDÉRANT qu'une consultation a été lancée le 04 octobre 2022 par publication d'un avis d'appel public à la concurrence adressé au BOAMP et au JOUE, selon un appel d'offres ouvert, en application du code de la commande publique,

CONSIDÉRANT que le marché est un accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, reconductible 3 fois chaque année civile par tacite reconduction, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toute période de reconduction comprise, la date d'échéance finale étant fixée au 31 décembre 2026,

CONSIDÉRANT que la consultation est scindée en cinq lots distincts, à savoir lot n° 1 « matériels de gymnastique, tapis sportifs et protection murale », lot n° 2 « mobiliers sportifs », lot n° 3 « petit matériel sportif », lot n° 4 « filets sportifs » et lot n° 5 « matériel et accessoires de musculation »,

CONSIDÉRANT que le montant global annuel pour les cinq lots est estimé à 0 € au minimum et à 135 000 € HT au maximum,

CONSIDÉRANT que le montant annuel du marché pour le lot n° 1 « matériels de gymnastique, tapis sportifs et protection murale » est estimé à 0 € au minimum et à 30 000 € HT au maximum,

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par la société GYMNOVA est avantageuse économiquement et techniquement pour la collectivité,

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°**2022-338**

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M23035, conclu avec la société GYMNOVA, sise 45 rue Gaston de Flotte à MARSEILLE (13012), relatif à l'achat de matériel sportif « lot n° 1 matériels de gymnastique, tapis sportifs et protection murale », est adopté.

ARTICLE 2 : La dépense afférente à ce marché, fixée annuellement au minimum à 0 € (zéro euro) et au maximum à 30 000 € HT (trente mille euros hors taxe), sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du service de gestion comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-huit décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

Rapport établi en application de l'article R2184-1 du code de la commande publique

---

Personne publique :

Commune de Créteil
Hôtel de Ville de Créteil
Place Salvador Allende
94010 CRETEIL CEDEX

Objet du (des) marché(s) :

ACHAT DE MATERIEL SPORTIF

Marché M23035 - Titulaire : GYMNOVA
Marché M23036 - Titulaire : AG PLUS
Marché M23037 - Titulaire : AG PLUS

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

SOMMAIRE

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération 3
1-1-Définition des besoins (description et quantités) 3
1-2-Insertion dans un programme ou une opération 3
1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération 3
Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché 3
2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération 3
2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités 3
2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement 3
2-3-1-Forme du (des) marché(s) 3
2-3-2-Allotissement 3
2-4-Délais d'exécution-durée de validité 3
2-5-Montant TTC du (des) marché(s) 4
2-6-Prix 4
2-6-1-Caractéristique des prix 4
2-6-2-Variation des prix 4
2-7-Titulaire(s) 4
2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés 4
2-9-Maintenance 5
Article 3 - Mode de passation 5
3-1-Mode de passation retenu 5
3-2-Motivation du choix du mode de passation 5
3-3-Marché sur appel d'offres 5
3-3-1-Publications 5
3-3-2-Procédure d'urgence 5
3-3-3-Critères de sélection 5
3-3-4-Variante(s) 5
3-3-5-Motivation choix des candidats 5
3-3-6-Ouverture des offres 5
3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s) 6
3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres infructueux 6
3-4-Marché négocié après mise en concurrence 6
3-5-Marché de maîtrise d'œuvre 6
3-6-Marché négocié sans mise en concurrence 6
3-7-Mise en concurrence simplifiée 6
Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure 6
Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications 6
Article 6 - Candidats non retenus et motif de leur rejet 6
Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché 7
Article 8 - Origine des fournitures 7

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération

1-1-Définition des besoins (description et quantités)

Affaire N°2207081630

ACHAT DE MATERIEL SPORTIF

1-2-Insertion dans un programme ou une opération

La satisfaction des besoins est réalisée par le(s) seul(s) présent(s) marché(s).

1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération

Lot	Pour chaque période annuelle	
	Montant Minimum	Montant Maximum
Lot 1 - MATERIELS DE GYMNASTIQUE, TAPIS SPORTIFS ET PROTECTION MURALE	0,00 € HT	30 000,00 € HT
Lot 2 - MOBILIERS SPORTIFS	0,00 € HT	30 000,00 € HT
Lot 3 - PETIT MATERIEL SPORTIF	0,00 € HT	40 000,00 € HT
Lot 4 - FILETS SPORTIFS	0,00 € HT	15 000,00 € HT
Lot 5 - MATERIEL ET ACCESSOIRES DE MUSCULATION	0,00 € HT	20 000,00 € HT

Article 2 - Économie générale, déroulement prévu et montant du marché

2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération

Sans objet.

2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités

ACHAT DE MATERIEL SPORTIF

2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement

2-3-1-Forme du (des) marché(s)

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande pour les lots 1, 2, 3 et 4, et à marchés subséquents multi-attributaire pour le lot 5, en application des articles R2162-10, R2162-12, R2162-13, R2162-14 et R2162-4 du code de la commande publique.

2-3-2-Allotissement

Le marché est décomposé en 5 lots définis comme suit :

Lot n° 1 : MATERIELS DE GYMNASTIQUE, TAPIS SPORTIFS ET PROTECTION MURALE
Lot n° 2 : MOBILIERS SPORTIFS
Lot n° 3 : PETIT MATERIEL SPORTIF
Lot n° 4 : FILETS SPORTIFS
Lot n° 5 : MATERIEL ET ACCESSOIRES DE MUSCULATION

Les candidatures peuvent concerner un ou plusieurs lots. Les candidats doivent présenter une offre distincte pour chaque lot auquel ils répondent.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Le lot 5 pourra être attribué à 3 opérateurs économiques maximum sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres. Les titulaires de l'accord-cadre seront remis en concurrence au moment de la survenance du besoin. Les modalités de remise en concurrence sont précisées dans le Cahier des Clauses Particulières

2-4-Délais d'exécution-durée de validité

Accord-cadre à bons de commande (pour les lots 1, 2, 3 et 4) et à marchés subséquents multi-attributaires (pour le lot 5) passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, renouvelable 3 fois, chaque année civile par tacite reconduction et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises.

La date d'échéance finale étant fixée le 31 décembre 2026.

2-5-Montant annuel des marchés

Marché M23035 - Titulaire : GYMNOVA

Montant minimum :	0 € HT
Montant maximum :	30 000 € HT

Marché M23036 - Titulaire : AG PLUS

Montant minimum :	0 € HT
Montant maximum :	30 000 € HT

Marché M23037 - Titulaire : AG PLUS

Montant minimum :	0 € HT
Montant maximum :	40 000 € HT

2-6-Prix

2-6-1-Caractéristique des prix pour les lots 1 à 4

Le marché est traité à prix unitaires.

2-6-2-Variation des prix pour les lots 1 à 4

Les prix sont fixes la première année. Les prix sont ajustables chaque année, en cas de reconduction du marché, à la date de renouvellement, soit au premier janvier, en fonction de l'évolution des prix du titulaire. Le premier ajustement ne pourra intervenir avant le 1er janvier 2024.

2-6-3- Contenu des prix du marché subséquent pour le lot 5

Les marchés subséquents seront traités sur la base des prix indiqués sur le devis retenu, lors de chaque remise en concurrence. Les prix du devis seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

2-7-Titulaire(s)

Cf 2.5

2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés

Sans objet.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

2-9-Maintenance

Sans objet.

Article 3 - Mode de passation

3-1-Mode de passation retenu

La consultation est passée par appel d'offres ouvert conformément au Code de la commande publique publié le 5 décembre 2018.

3-2-Motivation du choix du mode de passation

Compte tenu du montant global des marchés imputés sur le même code de la nomenclature interne, il a été décidé de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert avec mise en concurrence européenne.

3-3-Marché sur appel d'offres

3-3-1-Publications

L'avis d'appel public à la concurrence est paru dans les journaux suivants :

BOAMP : 07-10-2022
JOUE : 07-10-2022

3-3-2-Procédure d'urgence

La procédure d'urgence n'a pas été utilisée.

3-3-3-Critères de sélection

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues au code de la commande publique au moyen des critères suivants :

Critères de jugement des candidatures :

Capacités financières, techniques et professionnelles

Critères de jugement des offres :

Critère	Pondération
Valeur technique	50 %
Prix	35 %
Développement durable et responsabilité sociétale	15 %

3-3-4-Variante(s)

Les variantes par rapport à l'objet du marché ne sont pas autorisées.

3-3-5-Motivation choix des candidats

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

3-3-6-Ouverture des offres

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s)

Pièces jointes :
- Procès-verbal de jugement des offres
- Rapport d'analyse des offres

3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres sans suite

Sans objet.

3-4-Marché négocié après mise en concurrence

Sans objet.

3-5-Marché de maîtrise d'œuvre

Sans objet.

3-6-Marché négocié sans mise en concurrence

Sans objet.

3-7-Mise en concurrence simplifiée

Sans objet.

Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure

Date d'envoi à la publication :	04-10-2022
Date limite de réception des offres :	09-11-2022
Date d'ouverture des plis :	10-11-2022
Date de jugement des offres :	16-12-2022

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications

Les dérogations explicitées dans les articles désignés ci-après du CCP **(lots 1 à 4)** sont les suivantes :
Dérogation à l'article 14.1.1 du CCAG FCS par l'article 4.3 du CCP
Dérogation à l'article 30.1 du CCAG FCS par l'article 7-1-3 du CCP
Dérogation à l'article 41 du CCAG FCS par l'article 9 du CCP
Dérogation à l'article 42 du CCAG FCS par l'article 9 du CCP

Les dérogations explicitées dans les articles désignés ci-après du CCP **(lot 5)** sont les suivantes :

Dérogation à l'article 33 du CCAG par l'article I-4 du présent CCP ;
Dérogation à l'article 25-1 du CCAG par l'article II-5 du présent CCP ;
Dérogation à l'article 14-1 du CCAG par l'article II-6-1 du présent CCP.
Dérogation à l'article 14-1 du CCAG par l'article II-6-2 du présent CCP.

Article 6 - Candidats non retenus

- SPORT France lot 2
- CASAL SPORT lot 3
- DECATHLON PRO lot 3

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché

Part du marché que les attributaires ont l'intention de sous-traiter : sans objet.

Article 8 - Origine des fournitures

Les fournitures proviennent d'un pays de l'Union Européenne (France comprise).

Fait à Créteil, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur
Pour le Maire empêché
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

Achat de Matériel Sportif

Lot n° 1 : Matériel de gymnastique – tapis sportifs et protections murales

Bordereaux de prix unitaires
Annexe 1 à l'acte d'engagement

Ligne de prix du BPU	Désignation	Marque et modèle proposés	Référence catalogue	Prix unitaire en euros HT avant remise	Taux de remise appliqué en %	Prix unitaire en euros HT remise déduite
1	Matelas polyvalent 240X200X20 cm logo « Ville de Créteil – Service des sports »					
2	Minitrampoline à sandow toile 60x60 cm – cadre en acier 113x113 cm					
3	Mini tremplin scolaire					
4	Plan incliné mousse 150 x 100 x 60 cm					
5	Plate forme d'accès avec échelle pour barres asymétriques					
6	Plinth mousse 150 x 60 cm H.60 cm					
7	Poutre pédagogique moquettée 2,50m					
8	Poutre d'équilibre en mousse					
9	Poutre haute compétition, homologuée FIG réglable en hauteur corps aluminium renforcé, longueur 5 mètres					
10	Tapis de poutre 400x200x20cm, bâche vinyle, 1000 deniers coloris bleu classé au feu M1 homologué avec logo « Ville de Créteil – service des sports » dessous antidérapant					
11	Tapis de protection de pied de poutre, bâche vinyle, 1000 deniers, classé feu M2, coloris bleu, dessous antidérapant					
12	Toile jersey pour fose encastrée, le m^2, classé feu M1					
13	Moquette de GR homologuée FIG diam 14x14m en 3 lés de 14m x 4m et 1 lé de 14m x 2m délimitation des 13m par autocollant					
14	Protection murale hauteur 2m x 1,20m à 1,30m épaisseur 2,5 cm en mousse de polyuréthane recouvert d'un enduit plastifié classé au feu M1 (fournir PV)					
15	Tapis de judo 200 x 100 x 6 cm bâche vinyle dessous antidérapant densité 250 kg/m^3 Classé au feu M3 (fournir PV)					
16	Tapis de judo 200 x 100 x 5 cm bâche vinyle dessous antidérapant coloris vert ou rouge Classé au feu M2 (fournir PV)					
17	Tapis de réception de saut 300x200x50 cm, bâche 1000 deniers, sangles de transport, dessous antidérapant, logo « Ville de Créteil – service des sports » classé au feu M2 (fournir PV)					
18	Tapis polyvalent 200x100x4 cm, bâche vinyle, dessous antidérapant et bandes velcro, coloris bleu et logo « Ville de Créteil – service des sports » classé au feu M2 mini (fournir PV)					
19	Plan incliné pliant 200x120x30 /10 cm hauteur					
20	Trapèze mousse 80cm hauteur – 160cm de longueur – 90 cm base					
21	Tapis de réception 200x100cm (ou 120 cm) x 10cm hauteur dessous antidérapant et classé au feu M2 mini (fournir PV)					
22	tapis de saut en longueur pliable en 2 parties avec poignées de transport, dessous antidérapant, classé au feu M2, 400x200 cm					

A , le
Cachet et signature de l'entreprise

A Créteil, le

Le Maire

Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

Marché public de Fournitures

ACTE D'ENGAGEMENT

Lot n°1 - MATERIELS DE GYMNASTIQUE, TAPIS SPORTIFS ET PROTECTION MURALE

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHE N° | | | | | | | | | | | | | | | | | |

MONTANT € HT | |

NOTIFIÉ LE | | | / | | | / | 2 | 0 | | |

A- Objet du marché

Affaire n°2207081630- ACHAT DE MATERIEL SPORTIF

Appel d'offres ouvert selon l'article R2124-2 du code de la commande publique

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande pour les lots 1, 2, 3 et 4, et à marchés subséquents mono-attributaire pour le lot 5, en application des articles R2162-10, R2162-12, R2162-13, R2162-14 et R2162-4 du code de la commande publique.

B- Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Commune de Créteil

Adresse : Hôtel de Ville de Créteil Place Salvador Allende 94010 CRETEIL CEDEX

Téléphone	:	01 49 80 92 94
Télécopieur	:	01 49 80 18 94
Courriel	:	commande.publique@ville-creteil.fr
Adresse internet	:	http://ville-creteil-marches.achatpublic.com

Signataire du marché :	Laurent CATHALA, Monsieur le Maire
Maître d'œuvre (interne):	Direction de la Commande Publique
Personne habilitée selon les articles R2191-60 et R2191-61 du code de la commande publique:	Mme LEYDIER, Directrice de la Commande Publique
Ordonnateur :	M. le Maire
Comptable assignataire des paiements :	Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Créteil
Imputation budgétaire :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

C- Contractant(s)

Signataire

Nom :	
Prénom :	
Qualité :	

☐ Signant pour mon propre compte
☐ Signant pour le compte de la société
☐ Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

☐ Agissant en tant que prestataire unique
☐ Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

☐ Solidaire ☐ Conjoint

NB : L'acheteur n'impose aucune forme au groupement après attribution.

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	
Bureau distributeur :	
Téléphone :	
Fax :	
Courriel :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

En cas de groupement, cotraitant n°1 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°3*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :
Cotraitant n°2 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°4*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :

Engagement, *a*près avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du Mois précédant le mois de remise des offres (dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **180 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

D- Prix

La consultation fait l'objet de 5 lots comme indiqué ci-dessous.

Lot	Pour chaque période annuelle	
	Montant Minimum	Montant Maximum
Lot 1 - MATERIELS DE GYMNASTIQUE, TAPIS SPORTIFS ET PROTECTION MURALE	**0,00 € HT**	**30 000,00 € HT**
Lot 2 - MOBILIERS SPORTIFS	0,00 € HT	30 000,00 € HT
Lot 3 - PETIT MATERIEL SPORTIF	0,00 € HT	40 000,00 € HT
Lot 4 - FILETS SPORTIFS	0,00 € HT	15 000,00 € HT
Lot 5 - MATERIEL ET ACCESSOIRES DE MUSCULATION	0,00 € HT	20 000,00 € HT

La présente offre concerne le **lot 1** dans son unique proposition. Les variantes ne sont pas autorisées.

D1- Montant de l'unique proposition (en chiffres) – reporter le montant total HT du détail quantitatif estimatif :

Montant hors TVA	..... euros
Taux de TVA (%)	..... %
Montant TVA incluse	..... euros

Montant global TTC de l'unique proposition (en lettres)

.....
.....

Les prix applicables seront ceux du bordereau des prix. Ils seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

Pour les produits ne figurant pas au bordereau des prix, les prix applicables seront ceux du tarif public affectés de la remise suivante

Remise consentie sur le tarif public du titulaire : …….. %

JOINDRE IMPERATIVEMENT LE TARIF PUBLIC

Nota : le candidat peut compléter son offre en joignant les tarifs publics des fabricants ou de ses fournisseurs, avec mention du pourcentage de remise sur lequel il s'engage.

Identification du fabricant :	Pourcentage de remise :
	……% en toutes lettres :
	……% en toutes lettres :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

	……% en toutes lettres :
	……% en toutes lettres :
	……% en toutes lettres :

D2- Décomposition du montant de l'unique proposition

☐ ***Décomposition par intervenants en cas de groupement conjoint :***

Statut	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire	.....	.....	.....
Cotraitant 1	.....	.....	.....
Cotraitant 2	.....	.....	.....

D3- Prestations supplémentaires éventuelles
Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles

D4- Sous-traitance envisagée et déclarée en cours d'exécution

Nature de la prestation	Montant HT
....	.....

E- Durée de validité et délai

E-1-Durée du marché

Accord-cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Il est reconductible 3 fois, chaque année civile par tacite reconduction, pour une durée maximale de 4 années civiles. La date d'échéance finale étant donc fixée au 31 décembre 2026.

E-2 – DELAI D'APPROVISIONNEMENT DES ARTICLES HORS STOCK :

Le(s) délai(s) d'approvisionnement est (sont) fixé(s) à :
…… semaine(s)

En cas de délais d'approvisionnement différents selon les articles, merci de les rajouter sous forme d'annexe.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

E-3-Délais de livraison

Objet	Délai de livraison
Lot 1 - Matériel de gymnastique, tapis sportif et protection murale	…… jours ouvrés Délai maximum : **8** (sept) jours ouvrés

Le délai de livraison démarre à compter de la date d'émission du bon de commande par la personne publique + 2 jours ouvrés jours (en cas de transmission du bon de commande par voie postale) ou de la date de réception du bon de commande par le titulaire, en cas de transmission du bon de commande par courriel. Il est compté en jours calendaires.

Le(s) délai(s) de garantie :

Le(s) délai(s) de garantie sont fixés à : ..... à compter de la date d'admission des fournitures par la personne publique.

Joindre une annexe au présent acte d'engagement au cas où le délai de garantie diffère selon le type de produit.

F – Paiement

F1- Désignation du (des) compte(s) à créditer

Zone à compléter par le candidat :

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

JOINDRE UN RIB

F2- Avance

☒ Sans objet ☐ Accepte l'avance (5,00%) ☐ Refuse l'avance

Zone à compléter par le candidat :

A ..... , **le** .....

Signature du (des) prestataire(s) :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

G- Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre présentée pour le lot 1 est acceptée :

☐ Avec son unique proposition

A Créteil, le .....

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire

Laurent CATHALA

H- Notification

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché,

Signé le ..... par le titulaire, ou exemplaire remis sur place, *ou coller l'avis de réception postal*.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

I- Nantissement ou cession de créance

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de

..... euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

A Créteil, le .....

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire

Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112231-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-339**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M23036 RELATIF À L'ACHAT DE MATÉRIEL SPORTIF LOT 2 : MOBILIERS SPORTIFS

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU le code de la commande publique, et notamment ses articles R.2124-2, R.2162-13 et R.2162-14,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 5 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à une mise en concurrence afin de désigner l'attributaire du marché relatif à l'achat de matériel sportif,

CONSIDÉRANT qu'une consultation a été lancée le 04 octobre 2022 par publication d'un avis d'appel public à la concurrence adressé au BOAMP et au JOUE, selon un appel d'offres ouvert, en application du code de la commande publique,

CONSIDÉRANT que le marché est un accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, reconductible 3 fois chaque année civile par tacite reconduction, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toute période de reconduction comprise, la date d'échéance finale étant fixée au 31 décembre 2026,

CONSIDÉRANT que la consultation est scindée en cinq lots distincts, à savoir lot n° 1 « matériels de gymnastique, tapis sportifs et protection murale », lot n° 2 « mobiliers sportifs », lot n° 3 « petit matériel sportif », lot n° 4 « filets sportifs » et lot n° 5 « matériel et accessoires de musculation »,

CONSIDÉRANT que le montant global annuel pour les cinq lots est estimé à 0 € au minimum et à 135 000 € HT au maximum,

CONSIDÉRANT que le montant annuel du marché pour le lot n° 2 « mobiliers sportifs » est estimé à 0 € au minimum et à 30 000 € HT au maximum,

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par la société AG PLUS est la plus avantageuse économiquement et techniquement pour la collectivité,

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°**2022-339**

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M23036, conclu avec la société AG PLUS, sise 9 route de Fontenay à TOURNAN-EN-BRIE (77220), relatif à l'achat de matériel sportif « lot n° 2 mobiliers sportifs », est adopté.

ARTICLE 2 : La dépense afférente à ce marché, fixée annuellement au minimum à 0 € (zéro euro) et au maximum à 30 000 € HT (trente mille euros hors taxe), sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du service de gestion comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-huit décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

Achat de matériel sportif

Lot n° 2 : Mobiliers sportifs

Bordereau de prix unitaires
Annexe 1 à l'acte d'engagement

Ligne de prix du BPU	Désignation	Marque et modèle proposés	Référence catalogue	Prix unitaire en euros HT avant	Taux de remise appliqué en %	Prix unitaire en euros HT remise déduite
	Avec pose, assemblage et/ou montage + contrôle					
	BASKET BALL					
1	Cercle de basket compétition taré à 105kg, crochets de fixation du filet, carter de protection.					
2	Cercle de basket entraînement					
3	Cercle de basket antivandalisme sans filet (pour but extérieur)					
4	But de basket extérieur sur platine hauteur 3,05m déport 1,20m AVEC MASSIF BETON + CONTRE PLATINE COMPRIS					
5	But de basket mural, réglable en hauteur de 120x90x3cm cercle taré à 75kg crochets pour fixation filet, carter de protection. Fourni posé plus test conforme au décret n°96-495 du 4 juin 1996 POSE SUR SUPPORT DROIT BETON					
6	But de basket relevable en charpente électriquement avec tête hauteur réglable . Panneau de 180x105x3cm et cercle compétition taré à 105kg, crochets pour fixation du filet et carter de protection. Stop chute fourni. L'ensemble posé sur site et retrait de l'existant à prévoir plus test conforme au décret n°96-495 du 4 juin 1996 AVEC ELINGUE DE SECURITE – FABRICATIONS SPECIALES NON COMPRISES (poutres de renfort, poulies de renvoi, …)					
7	But de basket intérieur de compétition relevable en charpente plus treuil electrique construction métallique en tube acier carré à angles arrondis 100x100mm revêtement polyuréthane de couleur blanche AVEC ELINGUE DE SECURITE – FABRICATIONS SPECIALES NON COMPRISES (poutres de renfort, poulies de renvoie, …)					
8	Panneau de basket en méthacrylate ou similaire 180x105x3cm					
	FOOTBALL					
9	Paire de buts de football à 11 en acier galvanisé peint diam 102mm à sceller dans fourreaux en matériaux inoxydables. Crochets de fixation du filet vissé sur les poteaux SANS DEPOSE – AVEC CREATION DES 4 MASSIFS BETON POUR FOURREAUX					
10	Paire de buts de football à 11 en alu peint diam 102mm à sceller dans fourreaux en matériaux inoxydables.Crochets de fixation du filet vissé sur les poteaux SANS DEPOSE – AVEC CREATION DES 4 MASSIFS BETON POUR FOURREAUX					
11	Paire de buts de football à 8 en acier diam 80mm mini, galvanisés et peints. Crochets de fixation du filet vissé sur les poteaux SANS DEPOSE – AVEC CREATION DES 4 MASSIFS BETON POUR FOURREAUX					
12	Paire de buts de football à 8 en alu diam 80mm mini, galvanisés et peints. Crochets de fixation du filet vissé sur les poteaux SANS DEPOSE – AVEC CREATION DES 4 MASSIFS BETON POUR FOURREAUX					
13	Paire de buts de football à 8 en acier monobloc					
14	Paire de buts de football à 8 pour extérieur (poteaux à sceller dans le sol) SANS DEPOSE – AVEC CREATION DES 4 MASSIFS BETON POUR FOURREAUX					
15	Paire de buts de football à 8 sans fourreaux					
	HANDBALL					
16	Paire de buts de handball compétition en acier 80x80mm avec fourreaux en matériau inoxydable. Cafe arrière système de fixation au sol et crochet de fixation du filet sur but SANS DEPOSE – AVEC CREATION DES 4 MASSIFS BETON POUR FOURREAUX					
17	Paire de buts de handball en acier peint mobile monobloc, arceaux diam 50mm avec 2 barres de stabilisation, peinture coloris bleu & blanc. Crochets d'ancrage complet M12 mixte pour boitier ou douille tarraudé SANS DEPOSE avec mise en place douilles filetées + installation des filets					
18	Paire de buts de handball de compétition en alu à fourreaux réglementaires section 80x80mm, 3mx2m système de cage arrière avec fixation au sol SANS CREATION DE MASSIF BETON					
19	Paire de buts de handball extérieur à sceller 80x80mm avec cage arrière plus ancrage au sol SANS DEPOSE – AVEC CREATION DE 4 MASSIFS BETON POUR FOURREAUX					
	TENNIS DE TABLE					
20	Table de tennis de table de compétition Cornilleau (ou similaire) avec plateau unique monté sur chassis automatique avec 4 roues articulées. Ceinture métallique 50mm. Plateau bleu de 22mm. Poteaux démontables					
	Sans assemblage, ni montage					

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

	BASKET BALL					
21	Protection basse de panneau de basket POSE COMPRISE					
	BADMINTON					
22	Paire de poteaux de badminton compétition lestés plus lestage supplémentaire amovible, 50kg mini par poteau, lestage amovible compris.					
23	Paire de poteaux de badminton de compétition réglables sur socle lourd plus lest béton tube en acier diam 35mm					
24	Poteau central double autostable (50kg) sur roulettes. Hauteur réglable de 1390 à 1560mm.					
	VOLLEY BALL					
25	Paire de poteaux de volley en alu compétition diam 90mm avec système de tension à crémaillère					
26	Paire de poteaux de volley en alu diam 90mm avec système de tension à drisse					
	TENNIS DE TABLE					
27	Séparation tennis de table Cornilleau ou similaire + bâche Cornilleau (ou similaire)					
	TENNIS					
28	Poteaux de tennis à fourreaux, dam 90mm tension à crémaillère					

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

Rapport établi en application de l'article R2184-1 du code de la commande publique

---

Personne publique :

Commune de Créteil
Hôtel de Ville de Créteil
Place Salvador Allende
94010 CRETEIL CEDEX

Objet du (des) marché(s) :

ACHAT DE MATERIEL SPORTIF

Marché M23035 - Titulaire : GYMNOVA
Marché M23036 - Titulaire : AG PLUS
Marché M23037 - Titulaire : AG PLUS

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

SOMMAIRE

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération 3
1-1-Définition des besoins (description et quantités) 3
1-2-Insertion dans un programme ou une opération 3
1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération 3
Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché 3
2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération 3
2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités 3
2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement 3
2-3-1-Forme du (des) marché(s) 3
2-3-2-Allotissement 3
2-4-Délais d'exécution-durée de validité 3
2-5-Montant TTC du (des) marché(s) 4
2-6-Prix 4
2-6-1-Caractéristique des prix 4
2-6-2-Variation des prix 4
2-7-Titulaire(s) 4
2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés 4
2-9-Maintenance 5
Article 3 - Mode de passation 5
3-1-Mode de passation retenu 5
3-2-Motivation du choix du mode de passation 5
3-3-Marché sur appel d'offres 5
3-3-1-Publications 5
3-3-2-Procédure d'urgence 5
3-3-3-Critères de sélection 5
3-3-4-Variante(s) 5
3-3-5-Motivation choix des candidats 5
3-3-6-Ouverture des offres 5
3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s) 6
3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres infructueux 6
3-4-Marché négocié après mise en concurrence 6
3-5-Marché de maîtrise d'œuvre 6
3-6-Marché négocié sans mise en concurrence 6
3-7-Mise en concurrence simplifiée 6
Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure 6
Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications 6
Article 6 - Candidats non retenus et motif de leur rejet 6
Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché 7
Article 8 - Origine des fournitures 7

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération

1-1-Définition des besoins (description et quantités)

Affaire N°2207081630

ACHAT DE MATERIEL SPORTIF

1-2-Insertion dans un programme ou une opération

La satisfaction des besoins est réalisée par le(s) seul(s) présent(s) marché(s).

1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération

Lot	Pour chaque période annuelle	
	Montant Minimum	Montant Maximum
Lot 1 - MATERIELS DE GYMNASTIQUE, TAPIS SPORTIFS ET PROTECTION MURALE	0,00 € HT	30 000,00 € HT
Lot 2 - MOBILIERS SPORTIFS	0,00 € HT	30 000,00 € HT
Lot 3 - PETIT MATERIEL SPORTIF	0,00 € HT	40 000,00 € HT
Lot 4 - FILETS SPORTIFS	0,00 € HT	15 000,00 € HT
Lot 5 - MATERIEL ET ACCESSOIRES DE MUSCULATION	0,00 € HT	20 000,00 € HT

Article 2 - Économie générale, déroulement prévu et montant du marché

2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération

Sans objet.

2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités

ACHAT DE MATERIEL SPORTIF

2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement

2-3-1-Forme du (des) marché(s)

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande pour les lots 1, 2, 3 et 4, et à marchés subséquents multi-attributaire pour le lot 5, en application des articles R2162-10, R2162-12, R2162-13, R2162-14 et R2162-4 du code de la commande publique.

2-3-2-Allotissement

Le marché est décomposé en 5 lots définis comme suit :

Lot n° 1 : MATERIELS DE GYMNASTIQUE, TAPIS SPORTIFS ET PROTECTION MURALE
Lot n° 2 : MOBILIERS SPORTIFS
Lot n° 3 : PETIT MATERIEL SPORTIF
Lot n° 4 : FILETS SPORTIFS
Lot n° 5 : MATERIEL ET ACCESSOIRES DE MUSCULATION

Les candidatures peuvent concerner un ou plusieurs lots. Les candidats doivent présenter une offre distincte pour chaque lot auquel ils répondent.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Le lot 5 pourra être attribué à 3 opérateurs économiques maximum sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres. Les titulaires de l'accord-cadre seront remis en concurrence au moment de la survenance du besoin. Les modalités de remise en concurrence sont précisées dans le Cahier des Clauses Particulières

2-4-Délais d'exécution-durée de validité

Accord-cadre à bons de commande (pour les lots 1, 2, 3 et 4) et à marchés subséquents multi-attributaires (pour le lot 5) passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, renouvelable 3 fois, chaque année civile par tacite reconduction et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises.

La date d'échéance finale étant fixée le 31 décembre 2026.

2-5-Montant annuel des marchés

Marché M23035 - Titulaire : GYMNOVA

Montant minimum :	0 € HT
Montant maximum :	30 000 € HT

Marché M23036 - Titulaire : AG PLUS

Montant minimum :	0 € HT
Montant maximum :	30 000 € HT

Marché M23037 - Titulaire : AG PLUS

Montant minimum :	0 € HT
Montant maximum :	40 000 € HT

2-6-Prix

2-6-1-Caractéristique des prix pour les lots 1 à 4

Le marché est traité à prix unitaires.

2-6-2-Variation des prix pour les lots 1 à 4

Les prix sont fixes la première année. Les prix sont ajustables chaque année, en cas de reconduction du marché, à la date de renouvellement, soit au premier janvier, en fonction de l'évolution des prix du titulaire. Le premier ajustement ne pourra intervenir avant le 1er janvier 2024.

2-6-3- Contenu des prix du marché subséquent pour le lot 5

Les marchés subséquents seront traités sur la base des prix indiqués sur le devis retenu, lors de chaque remise en concurrence. Les prix du devis seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

2-7-Titulaire(s)

Cf 2.5

2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés

Sans objet.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

2-9-Maintenance

Sans objet.

Article 3 - Mode de passation

3-1-Mode de passation retenu

La consultation est passée par appel d'offres ouvert conformément au Code de la commande publique publié le 5 décembre 2018.

3-2-Motivation du choix du mode de passation

Compte tenu du montant global des marchés imputés sur le même code de la nomenclature interne, il a été décidé de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert avec mise en concurrence européenne.

3-3-Marché sur appel d'offres

3-3-1-Publications

L'avis d'appel public à la concurrence est paru dans les journaux suivants :

BOAMP : 07-10-2022
JOUE : 07-10-2022

3-3-2-Procédure d'urgence

La procédure d'urgence n'a pas été utilisée.

3-3-3-Critères de sélection

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues au code de la commande publique au moyen des critères suivants :

Critères de jugement des candidatures :

Capacités financières, techniques et professionnelles

Critères de jugement des offres :

Critère	Pondération
Valeur technique	50 %
Prix	35 %
Développement durable et responsabilité sociétale	15 %

3-3-4-Variante(s)

Les variantes par rapport à l'objet du marché ne sont pas autorisées.

3-3-5-Motivation choix des candidats

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

3-3-6-Ouverture des offres

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s)

Pièces jointes :
- Procès-verbal de jugement des offres
- Rapport d'analyse des offres

3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres sans suite

Sans objet.

3-4-Marché négocié après mise en concurrence

Sans objet.

3-5-Marché de maîtrise d'œuvre

Sans objet.

3-6-Marché négocié sans mise en concurrence

Sans objet.

3-7-Mise en concurrence simplifiée

Sans objet.

Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure

Date d'envoi à la publication :	04-10-2022
Date limite de réception des offres :	09-11-2022
Date d'ouverture des plis :	10-11-2022
Date de jugement des offres :	16-12-2022

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications

Les dérogations explicitées dans les articles désignés ci-après du CCP **(lots 1 à 4)** sont les suivantes :
Dérogation à l'article 14.1.1 du CCAG FCS par l'article 4.3 du CCP
Dérogation à l'article 30.1 du CCAG FCS par l'article 7-1-3 du CCP
Dérogation à l'article 41 du CCAG FCS par l'article 9 du CCP
Dérogation à l'article 42 du CCAG FCS par l'article 9 du CCP

Les dérogations explicitées dans les articles désignés ci-après du CCP **(lot 5)** sont les suivantes :

Dérogation à l'article 33 du CCAG par l'article I-4 du présent CCP ;
Dérogation à l'article 25-1 du CCAG par l'article II-5 du présent CCP ;
Dérogation à l'article 14-1 du CCAG par l'article II-6-1 du présent CCP.
Dérogation à l'article 14-1 du CCAG par l'article II-6-2 du présent CCP.

Article 6 - Candidats non retenus

- SPORT France lot 2
- CASAL SPORT lot 3
- DECATHLON PRO lot 3

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché

Part du marché que les attributaires ont l'intention de sous-traiter : sans objet.

Article 8 - Origine des fournitures

Les fournitures proviennent d'un pays de l'Union Européenne (France comprise).

Fait à Créteil, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur
Pour le Maire empêché
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

Marché public de Fournitures

ACTE D'ENGAGEMENT

Lot n°2 - MOBILIERS SPORTIFS

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHE N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

MONTANT € HT |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

NOTIFIÉ LE |_|_| / |_|_| / 2 0 |_|_|

A- Objet du marché

Affaire n°2207081630- ACHAT DE MATERIEL SPORTIF

Appel d'offres ouvert selon l'article R2124-2 du code de la commande publique

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande pour les lots 1, 2, 3 et 4, et à marchés subséquents mono-attributaire pour le lot 5, en application des articles R2162-10, R2162-12, R2162-13, R2162-14 et R2162-4 du code de la commande publique.

B- Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Commune de Créteil

Adresse : Hôtel de Ville de Créteil Place Salvador Allende 94010 CRETEIL CEDEX

Téléphone	**:**	01 49 80 92 94
Télécopieur	**:**	01 49 80 18 94
Courriel	**:**	commande.publique@ville-creteil.fr
Adresse internet	**:**	http://ville-creteil-marches.achatpublic.com

Signataire du marché :	Laurent CATHALA, Monsieur le Maire
Maître d'œuvre (interne):	Direction de la Commande Publique
Personne habilitée selon les articles R2191-60 et R2191-61 du code de la commande publique:	Mme LEYDIER, Directrice de la Commande Publique
Ordonnateur :	M. le Maire
Comptable assignataire des paiements :	Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Créteil
Imputation budgétaire :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

C- Contractant(s)

Signataire

Nom :	
Prénom :	
Qualité :	

- ☐ Signant pour mon propre compte
- ☐ Signant pour le compte de la société
- ☐ Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

- ☐ Agissant en tant que prestataire unique
- ☐ Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

☐ Solidaire ☐ Conjoint

NB : L'acheteur n'impose aucune forme au groupement après attribution.

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	
Bureau distributeur :	
Téléphone :	
Fax :	
Courriel :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

En cas de groupement, cotraitant n°1 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°3*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :
Cotraitant n°2 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°4*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :

Engagement, *a*près avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du Mois précédant le mois de remise des offres (dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **180 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

D- Prix

La consultation fait l'objet de 5 lots comme indiqué ci-dessous.

Lot	Pour chaque période annuelle	
	Montant Minimum	**Montant Maximum**
Lot 1 - MATERIELS DE GYMNASTIQUE, TAPIS SPORTIFS ET PROTECTION MURALE	0,00 € HT	30 000,00 € HT
Lot 2 - MOBILIERS SPORTIFS	**0,00 € HT**	**30 000,00 € HT**
Lot 3 - PETIT MATERIEL SPORTIF	0,00 € HT	40 000,00 € HT
Lot 4 - FILETS SPORTIFS	0,00 € HT	15 000,00 € HT
Lot 5 - MATERIEL ET ACCESSOIRES DE MUSCULATION	0,00 € HT	20 000,00 € HT

La présente offre concerne le **lot 2** dans son unique proposition. Les variantes ne sont pas autorisées.

D1- Montant de l'unique proposition (en chiffres) – reporter le montant total HT du détail quantitatif estimatif :

Montant hors TVA	..... euros
Taux de TVA (%)	..... %
Montant TVA incluse	..... euros

Montant global TTC de l'unique proposition (en lettres)

.....
.....

Les prix applicables seront ceux du bordereau des prix. Ils seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

Pour les produits ne figurant pas au bordereau des prix, les prix applicables seront ceux du tarif public affectés de la remise suivante

Remise consentie sur le tarif public du titulaire : …….. %

JOINDRE IMPERATIVEMENT LE TARIF PUBLIC

Nota : le candidat peut compléter son offre en joignant les tarifs publics des fabricants ou de ses fournisseurs, avec mention du pourcentage de remise sur lequel il s'engage.

Identification du fabricant :	Pourcentage de remise :
	……% en toutes lettres :
	……% en toutes lettres :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

	……% en toutes lettres :
	……% en toutes lettres :
	……% en toutes lettres :

D2- Décomposition du montant de l'unique proposition

☐ ***Décomposition par intervenants en cas de groupement conjoint :***

Statut	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire	.....	.....	.....
Cotraitant 1	.....	.....	.....
Cotraitant 2	.....	.....	.....

D3- Prestations supplémentaires éventuelles
Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles

D4- Sous-traitance envisagée et déclarée en cours d'exécution

Nature de la prestation	Montant HT
....	.....

E- Durée de validité et délai

E-1-Durée du marché

Accord-cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Il est reconductible 3 fois, chaque année civile par tacite reconduction, pour une durée maximale de 4 années civiles. La date d'échéance finale étant donc fixée au 31 décembre 2026.

E-2 – DELAI D'APPROVISIONNEMENT DES ARTICLES HORS STOCK :

Le(s) délai(s) d'approvisionnement est (sont) fixé(s) à :
…… semaine(s)

En cas de délais d'approvisionnement différents selon les articles, merci de les rajouter sous forme d'annexe.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

E-3-Délais de livraison

Objet	Délai de livraison
Lot 2 – Mobiliers sportifs	…….. jours ouvrés Délai maximum : **8** (sept) jours ouvrés

Le délai de livraison démarre à compter de la date d'émission du bon de commande par la personne publique + 2 jours ouvrés jours (en cas de transmission du bon de commande par voie postale) ou de la date de réception du bon de commande par le titulaire, en cas de transmission du bon de commande par courriel. Il est compté en jours calendaires.

Le(s) délai(s) de garantie

Le(s) délai(s) de garantie sont fixés à : .....….. à compter de la date d'admission des fournitures par la personne publique.

Joindre une annexe au présent acte d'engagement au cas où le délai de garantie diffère selon le type de produit.

F – Paiement

F1- Désignation du (des) compte(s) à créditer

Zone à compléter par le candidat :

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

JOINDRE UN RIB

F2- Avance

☒ Sans objet ☐ Accepte l'avance (5,00%) ☐ Refuse l'avance

Zone à compléter par le candidat :

A ..... , **le** .....

Signature du (des) prestataire(s) :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

G- Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre présentée pour le lot 2 est acceptée :

☐ Avec son unique proposition

A Créteil, le .....

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire

Laurent CATHALA

H- Notification

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché,

Signé le ..... par le titulaire, ou exemplaire remis sur place, *ou coller l'avis de réception postal*.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

I- Nantissement ou cession de créance

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de

..... euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

A Créteil, le .....
Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire

Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112236-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-340**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M23037 RELATIF À L'ACHAT DE MATÉRIEL SPORTIF LOT 3 : PETIT MATÉRIEL SPORTIF

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU le code de la commande publique, et notamment ses articles R.2124-2, R.2162-13 et R.2162-14,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 5 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à une mise en concurrence afin de désigner l'attributaire du marché relatif à l'achat de matériel sportif,

CONSIDÉRANT qu'une consultation a été lancée le 04 octobre 2022 par publication d'un avis d'appel public à la concurrence adressé au BOAMP et au JOUE, selon un appel d'offres ouvert, en application du code de la commande publique,

CONSIDÉRANT que le marché est un accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, reconductible 3 fois chaque année civile par tacite reconduction, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toute période de reconduction comprise, la date d'échéance finale étant fixée au 31 décembre 2026,

CONSIDÉRANT que la consultation est scindée en cinq lots distincts, à savoir lot n° 1 « matériels de gymnastique, tapis sportifs et protection murale », lot n° 2 « mobiliers sportifs », lot n° 3 « petit matériel sportif », lot n° 4 « filets sportifs » et lot n° 5 « matériel et accessoires de musculation »,

CONSIDÉRANT que le montant global annuel pour les cinq lots est estimé à 0 € au minimum et à 135 000 € HT au maximum,

CONSIDÉRANT que le montant annuel du marché pour le lot n° 3 « petit matériel sportif » est estimé à 0 € au minimum et à 40 000 € HT au maximum,

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par la société AG PLUS est la plus avantageuse économiquement et techniquement pour la collectivité,

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

N°**2022-340**

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M23037, conclu avec la société AG PLUS, sise 9 route de Fontenay à TOURNAN-EN-BRIE (77220), relatif à l'achat de matériel sportif « lot n° 3 petit matériel sportif », est adopté.

ARTICLE 2 : La dépense afférente à ce marché, fixée annuellement au minimum à 0 € (zéro euro) et au maximum à 40 000 € HT (quarante mille euros hors taxe), sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du service de gestion comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le vingt-huit décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

Marché public de Fournitures

ACTE D'ENGAGEMENT

Lot n°3 - PETIT MATERIEL SPORTIF

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHE N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

MONTANT € HT | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

NOTIFIÉ LE | | | / | | | / | 2 | 0 | | |

A- Objet du marché

Affaire n°2207081630- ACHAT DE MATERIEL SPORTIF

Appel d'offres ouvert selon l'article R2124-2 du code de la commande publique

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande pour les lots 1, 2, 3 et 4, et à marchés subséquents mono-attributaire pour le lot 5, en application des articles R2162-10, R2162-12, R2162-13, R2162-14 et R2162-4 du code de la commande publique.

B- Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Commune de Créteil

Adresse : Hôtel de Ville de Créteil Place Salvador Allende 94010 CRETEIL CEDEX

Téléphone	**:**	01 49 80 92 94
Télécopieur	**:**	01 49 80 18 94
Courriel	**:**	commande.publique@ville-creteil.fr
Adresse internet	**:**	http://ville-creteil-marches.achatpublic.com

Signataire du marché :	Laurent CATHALA, Monsieur le Maire
Maître d'œuvre (interne):	Direction de la Commande Publique
Personne habilitée selon les articles R2191-60 et R2191-61 du code de la commande publique:	Mme LEYDIER, Directrice de la Commande Publique
Ordonnateur :	M. le Maire
Comptable assignataire des paiements :	Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Créteil
Imputation budgétaire :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

C- Contractant(s)

Signataire

Nom :	
Prénom :	
Qualité :	

- ☐ Signant pour mon propre compte
- ☐ Signant pour le compte de la société
- ☐ Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

- ☐ Agissant en tant que prestataire unique
- ☐ Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

☐ Solidaire ☐ Conjoint

NB : L'acheteur n'impose aucune forme au groupement après attribution.

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	
Bureau distributeur :	
Téléphone :	
Fax :	
Courriel :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

En cas de groupement, cotraitant n°1 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°3*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :
Cotraitant n°2 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°4*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :

Engagement, *a*près avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du Mois précédant le mois de remise des offres (dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **180 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

D- Prix

La consultation fait l'objet de 5 lots comme indiqué ci-dessous.

Lot	Pour chaque période annuelle	
	Montant Minimum	Montant Maximum
Lot 1 - MATERIELS DE GYMNASTIQUE, TAPIS SPORTIFS ET PROTECTION MURALE	**0,00 € HT**	**30 000,00 € HT**
Lot 2 - MOBILIERS SPORTIFS	0,00 € HT	30 000,00 € HT
Lot 3 - PETIT MATERIEL SPORTIF	**0,00 € HT**	**40 000,00 € HT**
Lot 4 - FILETS SPORTIFS	0,00 € HT	15 000,00 € HT
Lot 5 - MATERIEL ET ACCESSOIRES DE MUSCULATION	0,00 € HT	20 000,00 € HT

La présente offre concerne le **lot 3** dans son unique proposition. Les variantes ne sont pas autorisées.

D1- Montant de l'unique proposition (en chiffres) – reporter le montant total HT du détail quantitatif estimatif :

Montant hors TVA	..... euros
Taux de TVA (%)	..... %
Montant TVA incluse	..... euros

Montant global TTC de l'unique proposition (en lettres)

.....
.....

Les prix applicables seront ceux du bordereau des prix. Ils seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

Pour les produits ne figurant pas au bordereau des prix, les prix applicables seront ceux du tarif public affectés de la remise suivante

Remise consentie sur le tarif public du titulaire : …….. %

JOINDRE IMPERATIVEMENT LE TARIF PUBLIC

Nota : le candidat peut compléter son offre en joignant les tarifs publics des fabricants ou de ses fournisseurs, avec mention du pourcentage de remise sur lequel il s'engage.

Identification du fabricant :	Pourcentage de remise :
	……% en toutes lettres :
	……% en toutes lettres :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

	……% en toutes lettres :
	……% en toutes lettres :
	……% en toutes lettres :

D2- Décomposition du montant de l'unique proposition

☐ ***Décomposition par intervenants en cas de groupement conjoint :***

Statut	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire	.....	.....	.....
Cotraitant 1	.....	.....	.....
Cotraitant 2	.....	.....	.....

D3- Prestations supplémentaires éventuelles
Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles

D4- Sous-traitance envisagée et déclarée en cours d'exécution

Nature de la prestation	Montant HT
....	.....

E- Durée de validité et délai

E- Durée de validité et délai

E-1-Durée du marché

Accord-cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Il est reconductible 3 fois, chaque année civile par tacite reconduction, pour une durée maximale de 4 années civiles. La date d'échéance finale étant donc fixée au 31 décembre 2026.

E-2 – DELAI D'APPROVISIONNEMENT DES ARTICLES HORS STOCK :

Le(s) délai(s) d'approvisionnement est (sont) fixé(s) à :
…… semaine(s)

En cas de délais d'approvisionnement différents selon les articles, merci de les rajouter sous forme d'annexe.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

E-3-Délais de livraison

Objet	Délai de livraison
Lot 3 – Petit matériel sportif	…….. jours ouvrés Délai maximum : **8** (sept) jours ouvrés

Le délai de livraison démarre à compter de la date d'émission du bon de commande par la personne publique + 2 jours ouvrés jours (en cas de transmission du bon de commande par voie postale) ou de la date de réception du bon de commande par le titulaire, en cas de transmission du bon de commande par courriel. Il est compté en jours calendaires.

Le(s) délai(s) de garantie

Le(s) délai(s) de garantie sont fixés à : .....…….. à compter de la date d'admission des fournitures par la personne publique.

Joindre une annexe au présent acte d'engagement au cas où le délai de garantie diffère selon le type de produit.

F – Paiement

F1- Désignation du (des) compte(s) à créditer
Zone à compléter par le candidat :

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

JOINDRE UN RIB

F2- Avance

☒ Sans objet ☐ Accepte l'avance (5,00%) ☐ Refuse l'avance

Zone à compléter par le candidat :

A ..... , **le** .....

Signature du (des) prestataire(s) :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

G- Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre présentée pour le lot 3 est acceptée :

☐ Avec son unique proposition

A Créteil, le .....

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire

Laurent CATHALA

H- Notification

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché,

Signé le ..... par le titulaire, ou exemplaire remis sur place, *ou coller l'avis de réception postal*.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

I- Nantissement ou cession de créance

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de

..... euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

A Créteil, le .....
Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire

Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

Rapport établi en application de l'article R2184-1 du code de la commande publique

---

Personne publique :

Commune de Créteil
Hôtel de Ville de Créteil
Place Salvador Allende
94010 CRETEIL CEDEX

Objet du (des) marché(s) :

ACHAT DE MATERIEL SPORTIF

Marché M23035 - Titulaire : GYMNOVA
Marché M23036 - Titulaire : AG PLUS
Marché M23037 - Titulaire : AG PLUS

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

SOMMAIRE

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération 3
1-1-Définition des besoins (description et quantités) 3
1-2-Insertion dans un programme ou une opération 3
1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération 3
Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché 3
2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération 3
2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités 3
2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement 3
2-3-1-Forme du (des) marché(s) 3
2-3-2-Allotissement 3
2-4-Délais d'exécution-durée de validité 3
2-5-Montant TTC du (des) marché(s) 4
2-6-Prix 4
2-6-1-Caractéristique des prix 4
2-6-2-Variation des prix 4
2-7-Titulaire(s) 4
2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés 4
2-9-Maintenance 5
Article 3 - Mode de passation 5
3-1-Mode de passation retenu 5
3-2-Motivation du choix du mode de passation 5
3-3-Marché sur appel d'offres 5
3-3-1-Publications 5
3-3-2-Procédure d'urgence 5
3-3-3-Critères de sélection 5
3-3-4-Variante(s) 5
3-3-5-Motivation choix des candidats 5
3-3-6-Ouverture des offres 5
3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s) 6
3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres infructueux 6
3-4-Marché négocié après mise en concurrence 6
3-5-Marché de maîtrise d'œuvre 6
3-6-Marché négocié sans mise en concurrence 6
3-7-Mise en concurrence simplifiée 6
Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure 6
Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications 6
Article 6 - Candidats non retenus et motif de leur rejet 6
Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché 7
Article 8 - Origine des fournitures 7

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération

1-1-Définition des besoins (description et quantités)

Affaire N°2207081630

ACHAT DE MATERIEL SPORTIF

1-2-Insertion dans un programme ou une opération

La satisfaction des besoins est réalisée par le(s) seul(s) présent(s) marché(s).

1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération

Lot	Pour chaque période annuelle	
	Montant Minimum	Montant Maximum
Lot 1 - MATERIELS DE GYMNASTIQUE, TAPIS SPORTIFS ET PROTECTION MURALE	0,00 € HT	30 000,00 € HT
Lot 2 - MOBILIERS SPORTIFS	0,00 € HT	30 000,00 € HT
Lot 3 - PETIT MATERIEL SPORTIF	0,00 € HT	40 000,00 € HT
Lot 4 - FILETS SPORTIFS	0,00 € HT	15 000,00 € HT
Lot 5 - MATERIEL ET ACCESSOIRES DE MUSCULATION	0,00 € HT	20 000,00 € HT

Article 2 - Économie générale, déroulement prévu et montant du marché

2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération

Sans objet.

2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités

ACHAT DE MATERIEL SPORTIF

2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement

2-3-1-Forme du (des) marché(s)

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande pour les lots 1, 2, 3 et 4, et à marchés subséquents multi-attributaire pour le lot 5, en application des articles R2162-10, R2162-12, R2162-13, R2162-14 et R2162-4 du code de la commande publique.

2-3-2-Allotissement

Le marché est décomposé en 5 lots définis comme suit :

Lot n° 1 : MATERIELS DE GYMNASTIQUE, TAPIS SPORTIFS ET PROTECTION MURALE
Lot n° 2 : MOBILIERS SPORTIFS
Lot n° 3 : PETIT MATERIEL SPORTIF
Lot n° 4 : FILETS SPORTIFS
Lot n° 5 : MATERIEL ET ACCESSOIRES DE MUSCULATION

Les candidatures peuvent concerner un ou plusieurs lots. Les candidats doivent présenter une offre distincte pour chaque lot auquel ils répondent.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Le lot 5 pourra être attribué à 3 opérateurs économiques maximum sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres. Les titulaires de l'accord-cadre seront remis en concurrence au moment de la survenance du besoin. Les modalités de remise en concurrence sont précisées dans le Cahier des Clauses Particulières

2-4-Délais d'exécution-durée de validité

Accord-cadre à bons de commande (pour les lots 1, 2, 3 et 4) et à marchés subséquents multi-attributaires (pour le lot 5) passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, renouvelable 3 fois, chaque année civile par tacite reconduction et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises.

La date d'échéance finale étant fixée le 31 décembre 2026.

2-5-Montant annuel des marchés

Marché M23035 - Titulaire : GYMNOVA

Montant minimum :	0 € HT
Montant maximum :	30 000 € HT

Marché M23036 - Titulaire : AG PLUS

Montant minimum :	0 € HT
Montant maximum :	30 000 € HT

Marché M23037 - Titulaire : AG PLUS

Montant minimum :	0 € HT
Montant maximum :	40 000 € HT

2-6-Prix

2-6-1-Caractéristique des prix pour les lots 1 à 4

Le marché est traité à prix unitaires.

2-6-2-Variation des prix pour les lots 1 à 4

Les prix sont fixes la première année. Les prix sont ajustables chaque année, en cas de reconduction du marché, à la date de renouvellement, soit au premier janvier, en fonction de l'évolution des prix du titulaire. Le premier ajustement ne pourra intervenir avant le 1er janvier 2024.

2-6-3- Contenu des prix du marché subséquent pour le lot 5

Les marchés subséquents seront traités sur la base des prix indiqués sur le devis retenu, lors de chaque remise en concurrence. Les prix du devis seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

2-7-Titulaire(s)

Cf 2.5

2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés

Sans objet.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

2-9-Maintenance

Sans objet.

Article 3 - Mode de passation

3-1-Mode de passation retenu

La consultation est passée par appel d'offres ouvert conformément au Code de la commande publique publié le 5 décembre 2018.

3-2-Motivation du choix du mode de passation

Compte tenu du montant global des marchés imputés sur le même code de la nomenclature interne, il a été décidé de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert avec mise en concurrence européenne.

3-3-Marché sur appel d'offres

3-3-1-Publications

L'avis d'appel public à la concurrence est paru dans les journaux suivants :

BOAMP : 07-10-2022
JOUE : 07-10-2022

3-3-2-Procédure d'urgence

La procédure d'urgence n'a pas été utilisée.

3-3-3-Critères de sélection

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues au code de la commande publique au moyen des critères suivants :

Critères de jugement des candidatures :

Capacités financières, techniques et professionnelles

Critères de jugement des offres :

Critère	Pondération
Valeur technique	50 %
Prix	35 %
Développement durable et responsabilité sociétale	15 %

3-3-4-Variante(s)

Les variantes par rapport à l'objet du marché ne sont pas autorisées.

3-3-5-Motivation choix des candidats

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

3-3-6-Ouverture des offres

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s)

Pièces jointes :
- Procès-verbal de jugement des offres
- Rapport d'analyse des offres

3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres sans suite

Sans objet.

3-4-Marché négocié après mise en concurrence

Sans objet.

3-5-Marché de maîtrise d'œuvre

Sans objet.

3-6-Marché négocié sans mise en concurrence

Sans objet.

3-7-Mise en concurrence simplifiée

Sans objet.

Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure

Date d'envoi à la publication :	04-10-2022
Date limite de réception des offres :	09-11-2022
Date d'ouverture des plis :	10-11-2022
Date de jugement des offres :	16-12-2022

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications

Les dérogations explicitées dans les articles désignés ci-après du CCP **(lots 1 à 4)** sont les suivantes :
Dérogation à l'article 14.1.1 du CCAG FCS par l'article 4.3 du CCP
Dérogation à l'article 30.1 du CCAG FCS par l'article 7-1-3 du CCP
Dérogation à l'article 41 du CCAG FCS par l'article 9 du CCP
Dérogation à l'article 42 du CCAG FCS par l'article 9 du CCP

Les dérogations explicitées dans les articles désignés ci-après du CCP **(lot 5)** sont les suivantes :

Dérogation à l'article 33 du CCAG par l'article I-4 du présent CCP ;
Dérogation à l'article 25-1 du CCAG par l'article II-5 du présent CCP ;
Dérogation à l'article 14-1 du CCAG par l'article II-6-1 du présent CCP.
Dérogation à l'article 14-1 du CCAG par l'article II-6-2 du présent CCP.

Article 6 - Candidats non retenus

- SPORT France lot 2
- CASAL SPORT lot 3
- DECATHLON PRO lot 3

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché

Part du marché que les attributaires ont l'intention de sous-traiter : sans objet.

Article 8 - Origine des fournitures

Les fournitures proviennent d'un pays de l'Union Européenne (France comprise).

Fait à Créteil, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur
Pour le Maire empêché
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

Ville de Créteil

Achat de Matériel Sportif

Lot n° 3 : Petits matériels sportifs

Bordereaux des prix unitaires

Annexe 1 à l'acte d'engagement

Ligne de prix du BPU	Désignation	Marque et modèle proposés	Référence catalogue	Prix unitaire en euros HT avant remise	Taux de remise appliqué en %	Prix unitaire en euros HT remise déduite
1	anneau à lancer cahoutchouc souple (4 couleurs)					
2	balle lestée à lancer striée 200 g					
3	disque de lancer souple					
4	double décamètre à boîtier					
5	élastique de saut diamètre 5 ou 6 mm, colori rouge, rouleau de 25 m					
6	haies mousse					
7	javelot vortex grand format 33 cm					
8	javelot vortex petit format 15/18 cm					
9	javelot mousse					
10	marteau soft en PVC souple					
11	mini-haie d'initiation réglable					
12	mini-haie monobloc hauteur 15 cm					
13	mini-haie monobloc hauteur 30 cm					
14	Peteca initiation					
15	tapis de saut en longueur éducatif numéroté 4 éléments					
16	tapis en croix face couleur					
17	tapis en croix face numérotée					
18	témoin de relais en plastique					
19	barre de saut en mousse					
20	raquette de badminton compétition adulte					
21	raquette de badminton T 53 cm					
22	raquette de badminton T 61 cm					
23	volant de badminton en plastique bouchon liège					
24	volant d'initiation de badminton					
25	balle de baseball mousse soft					
26	batte de baseball mousse					
27	ballon de basket entrainement T3 300 gr					
28	anneau à jongler					
29	assiette chinoise					
30	balle à grains					
31	balle à jongler					
32	ballon géant diamètre 120 cm multicolore					
33	boule d'équilibre diamètre 70 cm					
34	diabolo petit modèle maxi 8 cm de diamètre					
35	foulard à jongler					
36	gymball gonflable en PVC diamètres 55 cm					
37	gymball gonflable en PVC diamètres 65 cm					
38	massues de jonglage					
39	pédalo 6 roues					
40	Rola bola					
41	tunnel en nylon minimum 50 cm de diamètre					
42	balise d'orientation 15 cm x 15 cm					
43	cartons de contrôle (orientation) lot de 100					
44	pinces de contrôle (orientation) avec numérotation avec cordons					
45	aiguille de gonflage					
46	balle de beachball fluo					
47	balle de manipulation (4 couleurs différentes)					
48	ballon de manipulation diam 18 cm					
49	ballon mousse haute densité 12 cm					
50	ballon paille 5 couleurs 150 gr					
51	ballons de baudruche (prix à l'unité)					
52	Bande adhésive pour le marquage temporaire largeur 4 cm long supérieure à 25m, coloris noir ou blanc					
53	cerceau plat diamètre 60 cm (6 couleurs)					
54	cerceau plat diamètre 70 cm (6 couleurs)					
55	chariot à ballons métallique 4 roulettes orientables cadenassable					
56	armoire grillagée de rangement 1 porte sur roulettes (4 roues multidirectionnelles)					
57	chasuble maille tailles S, M (8 couleurs)					
58	chronomètre multifonctions					
59	compresseur électrique de grande puissance portable (minimum 5 bars)					
60	cône souple PVC base ronde hauteur 20 cm					
61	dé en mousse					
62	échelle de rythme simple					
63	empreinte carrée souple (4 couleurs)					
64	empreinte de flèche souple (4 couleurs)					
65	empreinte rectangle souple (4 couleurs)					
66	empreinte ronde souple (4 couleurs)					
67	filet porte ballons					
68	foulard triangulaire en nylon (4 couleurs)					
69	jalon 100 cm					
70	jalon 160 cm					
71	jalon 60 cm					
72	lot de plots de délimitation + support set de 40 (4 couleurs) diamètre maximum 20 cm					
73	lot de plots de délimitation grand modèle + support, set d'une vingtaine (4 couleurs) diamètre environ 30 cm					
74	Malle PVC à roulettes avec couvercle clipsable, cadenasable et poignées environ 185 litres					
75	plot ou cône 35 cm percé 16 trous (4 couleurs)					
76	plot ou cône 50 cm percé 12 trous (4 couleurs)					
77	plot ou cône de jalonnage 35 cm					
78	rotules orientables multifonctions conditionnement par 10					
79	sac à ballons matelot					
80	sac à ballons polochon en maille ajourée avec bandoulière					
81	sac de sport en PVC ou nylon capacité d'environ 60 litres					
82	Sandow diam 6mm coloris rouge bobine de 50 m					
83	Sandow diam 10mm coloris rouge bobine de 50 m					
84	Sandow diam 6 mm coloris bleu bobine de 50m					
85	Sandow diam 10 mm coloris bleu bobine de 50m					
86	sifflet électronique à main					
87	sifflet poire manuel wizball (ou similaire)					

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

88	taquets multi-hauteurs en PVC rigide					
89	assureur grigri					
90	harnais escalade enfant conforme normes CE et UIAA					
91	mousqueton à vis					
92	mousqueton doigt courbe					
93	mousqueton doigt droit					
94	ballon de feutrine					
95	ballon de football en mousse 22 cm					
96	ballon de football initiation T3					
97	disque volant mousse peau d'éléphant (frisbee)					
98	ballon GR entrainement diamètre entre 180-200 mm (6 couleurs)					
99	cerceau rond diamètres 50 cm (4 couleurs)					
100	cerceau rond diamètres 65 cm (4 couleurs)					
101	cerceau rond diamètres 75 cm (4 couleurs)					
102	corde à sauter double dutch					
103	corde GR initiation					
104	massues de GR initiation					
105	ruban GR 4 mètres (6 couleurs)					
106	ballon de handball en mousse Haute Densité diamètre 15 cm					
107	ballon de handball T0					
108	ballon de handball T00 double paroi					
109	ballon peau d'éléphant rebond 100 % multifonctions					
110	ballon peau d'éléphant rebond 80 % multifonctions					
111	paire de buts gonflables de mini-hand					
112	balle de street hockey					
113	balle d'unihockey					
114	crosse de hockey de 1 m					
115	jeu de pétanque PVC soft					
116	ballon de rugby initiation T3					
117	pointe souple de rechange pour projectile					
118	projectiles (flèchette pour sarbacanne)					
119	sarbacane 69 cm					
120	Balle de squash point bleu, rouge et jaune (selon niveaux) Prix à l'unité mais conditionnement minimum par 6					
121	Raquette de squash 69cm simple branche					
122	Balle de tennis compétition Prix à l'unité mais conditionnement obligatoire par 4					
123	Grip pour raquette					
124	Raquette de tennis 69 cm					
125	Raquette de tennis compétition adulte 69cm					
126	raquette de tennis enfant environ 59 cm					
127	raquette de tennis junior 63 cm					
128	balle de mini-tennis sans pression (seau de 60 balles)					
129	balle de tennis de table diamètre 40 mm coloris jaune ou orange					
130	raquette de tennis de table initiation incassable					
131	balle mousse diamètre 7 cm (4 couleurs différentes)					
132	arc enfant droitier					
133	arc enfant gaucher					
134	blason tir à l'arc FITA					
135	centre de recharge cible mousse (compatible à la cible mousse au BPU)					
136	chevalet pliable de support de cible mousse					
137	cible mousse carré 90 cm de côté maximum					
138	flèche aluminium 76 ou 77 cm pointe en acier et 3 plumes en plastiques					
139	ballon de volley mousse peau d'éléphant diamètre 19 à 21 cm					

A , le
Cachet et signature de l'entreprise

A Créteil, le

Le Maire

Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221228-lmc112241-AR
Date de télétransmission : 29/12/2022
Date de réception préfecture : 29/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-341**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M23048 RELATIF AUX TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS 2023-2026
LOT 1 :TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122.22,

VU le code de la commande publique, et notamment ses articles R.2124-2, R.2162-13 et R.2162-14,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 5 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à une mise en concurrence afin de désigner les attributaires du marché relatif aux travaux de voirie et réseaux divers 2023-2026,

CONSIDÉRANT qu'une consultation a été lancée le 19 octobre 2022 par publication d'un avis d'appel public à la concurrence adressé au BOAMP et au JOUE, selon un appel d'offres ouvert, en application du code de la commande publique,

CONSIDÉRANT que la consultation donne lieu à un accord-cadre à bons de commande multi-attributaires passé pour une période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023, renouvelable 3 fois, chaque année civile par tacite reconduction, pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises, la date d'échéance finale étant fixée au 31 décembre 2026,

CONSIDÉRANT que l'accord cadre est attribué à deux opérateurs économiques, remis en concurrence selon la règle de la commande en cascade,

CONSIDÉRANT que la consultation est scindée en 2 lots distincts, à savoir :
Lot 1 : Travaux divers de voirie,
Lot 2 : Travaux divers de marquage au sol,

CONSIDÉRANT que le montant global annuel des prestations pour les deux lots est estimé au minimum à 0 € et au maximum à 1 675 000 € HT,

CONSIDÉRANT que le montant annuel du marché pour le lot 1 « Travaux divers de voirie » est estimé au minimum à 0 € et au maximum à 1 600 000 € HT,

CONSIDÉRANT que les offres présentées par les sociétés COLAS et ALPHA TP sont les plus avantageuses économiquement et techniquement pour la collectivité,

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N°**2022-341**

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M23048, conclu avec les sociétés :
- COLAS sise 19 rue Louis Thébault à SUCY EN BRIE (94370),
- ALPHA TP sise 9-11 rue du Coq Gaulois à BRIE-COMTE-ROBERT (77170),

relatif aux travaux de voirie et réseaux divers 2023-2026 – lot 1 : travaux divers de voirie, est adopté.

ARTICLE 2 : La dépense afférente à ce marché, fixée annuellement à 0 € (zéro euro) minimum et à 1 600 000 € HT maximum (un million six cent mille euros hors), sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :
- Monsieur le préfet du Val-de-Marne,
- Monsieur le directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le trente décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

VILLE DE CRETEIL
TRAVAUX DE VOIRIE 2023-2026
LOT N°1: TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE

L'ENTREPRISE DEVRA PRENDRE EN COMPTE POUR TOUS LES PRIX UNITAIRES DU PRESENT BORDEREAU LES PRESTATIONS SUIVANTES

- L'amenée, l'entretien, et le repli, de la signalisation temporaire
- L'amenée, et le repli, du matériel nécessaire à l'exécution
- La mise à disposition du personnel et des engins nécessaires
- L'implantation et le piquetage des ouvrages
- Toutes les mesures de sécurité et le nettoyage des voies
- Les essais contrôle et analyses
- Toutes dispositions contre les eaux de ruissellement et les eaux venues du sol

SOMMAIRE

N°	DESIGNATION	PAGES
1	INSTALLATION ET SIGNALISATION DE CHANTIER	2
2	PREPARATION DU TERRAIN	4
3	DEMOLITIONS	5
4	TERRASSEMENTS	11
5	BORDURES ET CANIVEAUX	13
6	MATERIAUX DE VOIRIE NON BITUMINEUX	17
7	MATERIAUX DE VOIRIE BITUMINEUX	22
8	ASSAINISSEMENT	26
9	RESEAUX DIVERS	33
10	MACONNERIES	37
11	MOBILIER URBAIN	40
12	MISE A DISPOSITION DE MATERIEL	42
13	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL	47

VILLE DE CRETEIL
TRAVAUX DE VOIRIE 2023-2026
LOT N°1: TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

1 INSTALLATION ET SIGNALISATION DE CHANTIER

1.1 INSTALLATION DE CHANTIER POUR 1 SEMAINE

Ce prix s'applique forfaitairement, **pour une durée d'une semaine**, à l'installation de chantier, à l'amenée à pied d'œuvre de tout le matériel nécessaire à l'exécution des travaux. Il comprend tous les frais relatifs aux aménagements du terrain, à l'exécution éventuelle d'aires bétonnées, à la fourniture et l'installation des baraquements de chantier, ateliers, entrepôts, bureaux ou magasins, aux branchements et raccordements provisoires aux réseaux. Il comprend en outre les frais relatifs au repliement des baraques et bâtiments de chantier, à la démolition des aires bétonnées et à l'enlèvement des matériaux de démolition, de débris et de détritus, au nettoyage régulier, au repliement du matériel de chantier, ainsi qu'aux frais de remise en état des lieux sur toute la zone d'intervention. La rémunération de ce forfait d'installation se fera en fonction de la durée d'exécution des travaux telle que précisée dans le bon de commande.

Le forfait: six cent cinquante euros — 650

1.2 CLOTURE FIXE DE CHANTIER

Ce prix s'applique pour la fourniture de clôture en bac acier de hauteur 2,00 mètres comprenant les tôles, les ossatures ainsi que tous les éléments nécessaires à son montage.

1) Fourniture et pose de clôture fixe en bac acier, y compris terrassement, évacuation des terres en décharge, et réalisation des massifs .
Le mètre linéaire : quarante euros — 40

2) Dépose de clôture fixe en bac acier, y compris démolition des massifs et évacuation en décharge.
Le mètre linéaire : quinze euros — 15

3) Fourniture et pose de portail de 4 mètres en bac acier.
L'unité : quatre cents euros — 400

4) Dépose de portail de 4 mètres en bac acier.
L'unité : cents euros — 100

1.3 CLOTURE MOBILE DE CHANTIER

Ce prix s'applique pour la location de clôture métallique grillagée mobile de hauteur 2,00 mètres.

1) Amenée et repli de clôture mobile métallique
Le mètre linéaire : dix-huit euros — 18

2) Location de clôture mobile métallique
Le mètre linéaire par jour : trois euros — 3

1.4 FEUX TRICOLORE DE CHANTIER

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Ce prix s'applique à la journée pour la mise en place d'une signalisation tricolore de chantier dans le cadre d'une circulation alternée. Il comprend l'amenée, la maintenance, et le repli du matériel.

La journée : vingt-cinq euros — 25

1.5 BALISAGE DE CHANTIER

Ce prix s'applique à la journée pour la mise en place d'un balisage de chantier composé de séparateurs modulaires de voie type K16.

1) Amenée et repli du balisage
Le mètre linéaire : dix euros — 10

2) Location et maintenace du balisage
Le mètre linéaire par jour : dix euros — 10

1.6 PANNEAU DE CHANTIER

Ce prix rémunère la fourniture, la pose et l'enlèvement d'un panneau d'informations aux couleurs de la Ville, et suivant les prescriptions des Services Techniques. Les supports en bastaings seront peints en blanc et scellés au sol. Le panneau sera démontable et récupérable. Il sera stocké par l'entrepreneur à son dépôt

1) Panneau de chantier (2,5 ml x 1,25 ml)
L'unité : trois cent quinze euros — 315

2) Panneau de chantier (1,25 ml x 1,25 ml)
L'unité : cent quatre-vingt euros — 180

1.7 PLAN DE RECOLLEMENT

Ce prix rémunère la réalisation d'un plan de recollement pour une surface de 100 m2. Les plans de récolement entreprise devront également être transmis au Maître d'Ouvrage sous forme de produit informatisé comparable au levé de plans d'exécution. L'ensemble des levés planimétriques et altimétriques devront figurer sur le document. Le plan de recollement devra être au format dwg.

L'unité: deux cents euros — 200

1.8 TEST AMIANTE ET HAP
Ce prix s'applique à l'unité pour la réalisation d'un test amiante et HAP.

L'unité: deux cent cinquante euros — 250

2 PREPARATION DU TERRAIN

2.1 DEFRICHAGE

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Ce prix s'applique au mètre carré pour le défrichage de terrain. Il comprend l'enlèvement de tous les arbustes broussailles et petits végétaux présents sur la zone d'intervention, la scarification de la surface et l'enlèvement des racines principales, et le transport des produits en décharge.

1) Défrichage pour une surface inférieure à 200 m2
Le mètre carré : trois euros — 3

2) Défrichage pour une surface supérieure à 200 m2
Le mètre carré : un euro cinquante cents — 1,5

2.2 NETOYAGE DE DETRITUS

Ce prix s'applique au mètre cube pour le nettoyage de détritus. Il comprend la mise en stock, le chargement, le transport et le déchargement au dépôt de la Ville.

Le mètre cube : quarante euros — 40

2.3 MISE EN DECHARGE DE DETRITUS

Ce prix s'applique à la tonne en plus-value au prix 2.2 pour la mise en décharge.

1) Décharge de classe I
La tonne : soixante-quinze euros — 75

2) Décharge de classe II
la tonne : soixante-dix euros — 70

3) Décharge de classe III
la tonne : vingt euros — 20

2.4 ABATTAGE D'ARBRES

Ce prix s'applique à l'unité pour l'abattage et le déssouchage d'arbres. Il comprend l'élagage des branches principales, l'abattage du tronc, l'extraction de la souche, et l'évacuation des produits aux D.P.

1) Arbre de diamètre inférieur à 0,25 mètre
L'unité : cent vingt euros — 120

2) Arbre de diamètre compris entre 0,25 et 0,50 mètre
L'unité : deux cent vingt euros — 220

3) Arbre de diamètre supérieur à 0,50 mètre
L'unité : trois cents euros — 300

2.5 ESSOUCHAGE

Ce prix s'applique à l'unité pour l'éssouchage. Il comprend l'extraction de la souche, et l'évacuation des produits aux D.P.

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

1) Arbre de diamètre inférieur à 0,25 mètre
L'unité : soixante-dix euros — 70

2) Arbre de diamètre compris entre 0,25 et 0,50 mètre
L'unité : cent dix euros — 110

3) Arbre de diamètre supérieur à 0,50 mètre
L'unité : deux cent cinquante euros — 250

2.6 Découpe de racine

Ce prix s'applique à l'unité pour la découpe de racine à la tronçonneuse.

L'unité : cinquante euros — 50

2.7 REGLAGE ET COMPACTAGE DU FOND DE FORME

Ce prix s'applique au mètre carré pour le réglage et le compactage de fond de forme. Il comprend la mise à la côte des fonds de forme avant mise en œuvre de la couche de forme, l'emploi d'un rouleau ou d'une plaque vibrante pour le compactage de la surface réglée..

Le mètre carré : deux euros cinquante cents — 2,5

3 DEMOLITION

3.1 DEMOLITION DE BETON

Ce prix s'applique au mètre cube en place de béton ou maçonnerie démolie autres que celles décrites dans les prix 3.2 à 3.15. Il comprend les découpes éventuelles, la démolition le transport et l'évacuation en décharge y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Béton ou maçonnerie non armé
Le mètre cube : cent quarante-cinq euros — 145

2) Béton armé
Le mètre cube : cent soixante-dix euros — 170

3.2 DÉMOLITION D'OUVRAGE

Ce prix s'applique à l'unité pour la démolition d'une bouche d'égout d'un regard ou d'une chambre quelque soit sa profondeur et comprend l'évacuation des produits de démolition aux D.P. ainsi que le remblaient de la fouille en grave.

1) Bouche d'égout à bavette petit modèle
L'unité : quinze euros — 15

2) Bouche d'égout à bavette grand modèle
L'unité : vingt-cinq euros — 25

3) Regard de dimension 1,00 ml x 1,00 ml jusqu'à 2,00 mètres de profondeur
L'unité : quatre-vingt-quinze euros — 95

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	4) Regard de dimensions 0,70 ml x 0,70 ml **L'unité : quatre-vingt euros**	80
	5) Regard de dimensions 0,50 ml x 0,50 ml **L'unité : soixante-dix euros**	70
	6) Regard de dimensions 0,30 ml x 0,30 ml **L'unité : soixante euros**	60
	7) Chambre PTT 1 à 2 trappes **L'unité : quatre-vingt euros**	80
	8) Chambre PTT 3 à 4 trappes **L'unité : cent vingt euros**	120
	9) Chambre de tirage dimension inférieure à 0,80m x 0,80m **L'unité : quatre-vingt-cinq euros**	85
	10) Chambre de tirage dimension supérieure ou égale à 0,80m x 0,80m **L'unité : cent dix euros**	110

3.3 DEPOSE DE BORDURES ET CANIVEAUX NON REUTILISES

Ce prix s'applique à l'unité pour la dépose de bordures et caniveaux sauf dans le cas des prestations des prix 3.9 à 3.12 qui incluent la dépose des bordures et caniveaux. Il comprend la démolition de la fondation en béton et l'évacuation des déblais en décharge.

	1) Bordurette béton **Le mètre linéaire : neuf euros**	9
	2) Bordure béton **Le mètre linéaire : quinze euros**	15
	3) Bordure granit **Le mètre linéaire : vingt euros**	20
	4) Bordure grès **Le mètre linéaire : vingt euros**	20
	5) Caniveau béton **Le mètre linéaire : dix euros**	10
	6) Caniveau pavé **Le mètre linéaire : quinze euros**	15
	7) Bordure collée **Le mètre linéaire : cinq euros**	5
	8) Plus-value pour linéaire inférieur à 20 mètres **Le pourcentage : cinquante pourcent**	50

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

3.4 DEPOSE DE BORDURES ET CANIVEAUX POUR REEMPLOI

Ce prix s'applique à l'unité pour la dépose soignée de bordures et caniveaux. Il comprend la démolition de la fondation en béton et l'évacuation des déblais en décharge, le stockage de la bordure ou des caniveaux au dépôt de la Ville.

1) Bordure béton
Le mètre linéaire : sept euros — 7

2) Bordure granit
Le mètre linéaire : treize euros — 13

3) Bordure grès
Le mètre linéaire : dix-huit euros — 18

4) Caniveau béton
Le mètre linéaire : dix-huit euros — 18

5) Caniveau pavé
Le mètre linéaire : huit euros — 8

6) Plus-value pour linéaire inférieur à 20 mètres
Le pourcentage : soixante-quinze pourcent — 75

3.5 DEMOLITION DE PAVES OU DALLES ET EVACUATION EN DECHARGE

Ce prix s'applique au mètre carré pour la démolition de pavés ou dalles. Il comprend la démolition de la fondation en béton ou l'enlèvement du sable et l'évacuation des déblais en décharge.

Le mètre carré : vingt euros — 20

3.6 DEPOSE DE PAVES OU DALLES POUR REEMPLOI

Ce prix s'applique au mètre carré pour la dépose soignée de pavés ou dalles. Il comprend la démolition de la fondation en béton et l'évacuation des déblais en décharge, le transport et le stockage sur palettes des pavés ou dalles au dépôt de la Ville.

Le mètre carré : quinze euros — 15

3.7 DÉMOLITION D'ENROBES AU COMPRESSEUR

Ce prix s'applique au mètre carré quel que soit l'épaisseur pour la démolition d'enrobé au compresseur et comprend l'évacuation des produits aux D.P.

Le mètre carré : huit euros — 8

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

3.8 DÉCOUPE D'ENROBES OU BETON

Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la découpe soignée d'enrobés ou de béton à la scie.

Le mètre linéaire : cinq euros 5

3.9 DEMOLITION DE TROTTOIR EN ENROBES

Ce prix s'applique au mètre cube en place pour la démolition de trottoir en enrobés. Il comprend la démolition de l'ensemble de la structure du trottoir y compris les bordures et le béton de fondation des bordures, le chargement des déblais le transport et l'évacuation en décharge, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Démolition de trottoir de 0 à 20 m3
Le mètre cube : soixante-cinq euros 65

2) Démolition de trottoir de 21 à 50 m3
Le mètre cube : soixante-cinq euros 65

3) Démolition de trottoir plus de 50 m3
Le mètre cube : cinquante-cinq euros 55

3.10 DEMOLITION DE TROTTOIR EN BETON AVEC OU SANS ASPHALTE

Ce prix s'applique au mètre cube en place pour la démolition de trottoir en béton avec ou sans asphalte. Il comprend la démolition de l'ensemble de la structure du trottoir y compris les bordures et le béton de fondation des bordures, le chargement des déblais le transport et l'évacuation en décharge, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Démolition de trottoir de 0 à 20 m3
Le mètre cube : quatre-vingt-dix euros 90

2) Démolition de trottoir plus de 20 m3
Le mètre cube : soixante euros 60

3.11 DEMOLITION DE TROTTOIR EN PAVES OU DALLES

Ce prix s'applique au mètre cube en place pour la démolition de trottoir en pavés. Il comprend la démolition de l'ensemble de la structure du trottoir y compris les bordures et le béton de fondation des bordures, le chargement des déblais le transport et l'évacuation en décharge, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Démolition de trottoir de 0 à 20 m3
Le mètre cube : quatre-vingt euros 80

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

2) Démolition de trottoir plus de 20 m3
Le mètre cube : soixante euros — 60

3) Plus-value pour récupération et transport des paves ou dalles au dépôt de la Ville dans les conditions du prix 3.6
Le mètre carré : quinze euros — 15

3.12 DEMOLITION DE CHAUSSEE EN ENROBES

Ce prix s'applique au mètre cube en place pour la démolition de chaussée en enrobés. Il comprend la démolition de l'ensemble de la structure de la chaussée y compris les caniveaux et le béton de fondation des caniveaux, le chargement des déblais le transport et l'évacuation en décharge, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Démolition de chaussée de 0 à 20 m3
Le mètre cube : quatre-vingt euros — 80

2) Démolition de chaussée de 21 à 50 m3
Le mètre cube : soixante-cinq euros — 65

3) Démolition de chaussée plus de 50 m3
Le mètre cube : soixante euros — 60

3.13 RABOTAGE DE CHAUSSEE

Ce prix s'applique au mètre carré pour le rabotage de chaussée. Il comprend l'amenée et le repli du matériel, les découpes nécessaires, le chargement et le transport des produits de rabotage en décharge, l'utilisation d'une balayeuse pour le nettoyage, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Rabotage de chaussée sur une épaisseur jusqu'à 5 cm
Le mètre carré : six euros — 6

2) Rabotage de chaussée pour une épaisseur comprise entre 5 et 10 cm
Le mètre carré : sept euros — 7

3) Rabotage de chaussée pour une épaisseur comprise entre 10 et 15 cm
Le mètre carré : huit euros — 8

4) Plus-value pour une surface inférieure à 200 m2
Le mètre carré : cinq euros — 5

5) Plus-value pour une surface comprise entre 200 et 500 m2
Le mètre carré : deux euros — 2

3.14 DEMOLITION DE REVETEMENT DE CHAUSSEE AMIANTE

Ce prix rémunère au mètre cube la déconstruction de revêtement bitumineux comprenant de l'amiante quelque soit la méthode de démolition. Il comprend le plan de retrait, l'équipement spécifique du personnel, le nettoyage du chantier avec mise en sac des produits de démolition chargement et transport en décharge de classe I

Le mètre cube : mille deux cent cinquante euros — 1250

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

3.15 DEPOSE DE CLOTURE SANS RECUPERATION

Ce prix s'applique pour la dépose de clôtures sans muret de soubassement. Il comprend la dépose du grillage, des poteaux, et la démolition des massifs de fondation, et l'évacuation des produits en décharge.

1) Clôture jusqu'à 1,50 mètre de hauteur
Le mètre linéaire : dix euros — 10

2) Clôture de hauteur comprise entre 1,50 et 3,00 mètres
Le mètre linéaire : vingt euros — 20

3) Portillon
L'unité cents euros — 100

4) Portail double vantaux
L'unité deux cents euros — 200

3.16 DEPOSE DE CLOTURE AVEC RECUPERATION

Ce prix s'applique pour la dépose de clôtures sans muret de soubassement. Il comprend la dépose soignée du grillage et des poteaux, le chargement, le transport, et le déchargement au dépôt de la Ville. Il comprend également la démolition et l'évacuation en décharge des massifs de fondation.

1) Clôture jusqu'à 1,50 mètre de hauteur
Le mètre linéaire : dix-huit euros — 18

2) Clôture de hauteur comprise entre 1,50 et 3,00 mètres
Le mètre linéaire : vingt-quatre euros — 24

3) Portillon
L'unité cent cinquante euros — 150

4) Portail double vantaux
L'unité deux cent cinquante euros — 250

4 TERRASSEMENT

4.1 DECAPAGE DE TERRE VEGETALE ET STOCKAGE SUR SITE

Ce prix s'applique au mètre cube pour le décapage de terre végétale stockée sur le site. Il comprend le terrassement de la terre, le triage des éléments impropres (racines, branchages, pierres,…), son stockage sur le site.

1) Décapage et mise en stock pour une surface inférieure à 100 m2
Le mètre cube profil : dix euros — 10

2) Décapage et mise en stock pour une surface comprise entre 100 et 400 m2

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	Le mètre cube profil : neuf euros	9
	3) Décapage et mise en stock pour une surface supérieure à 400 m2 **Le mètre cube profil : huit euros**	8
4.2	**DECAPAGE DE TERRE VEGETALE ET TRANSPORT AU DEPOT DE LA VILLE** Ce prix s'applique au mètre cube pour le décapage de terre végétale transportée au dépôt de la Ville. Il comprend le terrassement de la terre, le triage des éléments impropres (racines, branchages, pierres,…), son chargement et transport et déchargement..	
	1) Décapage et mise en stock pour une surface inférieure à 100 m2 **Le mètre cube profil : vingt-quatre euros**	24
	2) Décapage et mise en stock pour une surface comprise entre 100 et 400 m2 **Le mètre cube profil : vingt-deux euros**	22
	3) Décapage et mise en stock pour une surface supérieure à 400 m2 **Le mètre cube profil : dix-huit euros**	18
4.3	**DÉBLAIS PLEINE MASSE EVACUES EN DECHARGE** Ce prix s'applique au mètre cube mesuré en place de déblais quelle que soit la nature des terrains rencontrés et des difficultés d'exécution de ces déblais Il comprend l'extraction des terres, le chargement et le transport en décharge	
	1) Déblais de 0 à 50 m3 **Le mètre cube profil : soixante-quinze euros**	75
	2) Déblais plus de 50 m3 **Le mètre cube profil : soixante euros**	60
	3) Plus-value pour terrassement à la main **Le mètre cube profil : cinquante euros**	50
4.4	**DÉBLAIS PLEINE MASSE MIS EN REMBLAIS** Ce prix s'applique au mètre cube mesuré en place de déblais mis en remblais quelque soit les difficultés d'exécution. Il comprend l'extraction des terres, le chargement et le transport pour mise en stock, la reprise sur stock et la mise en œuvre en remblais, le compactage par couche de 0,40 mètre, y compris toutes suggestions d'exécution	
	1) Volume de 0 à 50 m3 **Le mètre cube profil : dix euros**	10
	2) Volume plus de 50 m3 **Le mètre cube profil : six euros**	6

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

3) Plus-value pour terrassement à la main
Le mètre cube profil : cinquante euros 50

4.5 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE REMBLAIS D'APPORT

Ce prix s'applique au mètre cube mesuré en place pour la mise en œuvre de remblais d'apport. Il comprend le chargement, le transport, le déchargement, la mise en œuvre du remblais, le compactage par couche de 0,40 mètre, y compris toutes suggestions de mise en œuvre.

1) Volume de 0 à 50 m3
Le mètre cube profil : vingt euros 20

2) Volume plus de 50 m3
Le mètre cube profil : douze euros 12

4.6 REPRISE SUR SITE ET MISE EN ŒUVRE DE TERRE VEGETALE

Ce prix s'applique au mètre cube pour la reprise et mise en œuvre de terre végétale. Il comprend le chargement sur stock, le transport et le déchargement, la mise en place et le réglage.

1) Reprise sur stock et mise en œuvre de terre végétale surface inférieure à 100 m2
Le mètre cube profil : trente-cinq euros 35

2) Reprise sur stock et mise en œuvre de terre végétale surface comprise entre 100 et 400 m2
Le mètre cube profil : vingt-cinq euros 25

3) Reprise sur stock et mise en œuvre de terre végétale surface supérieure à 400 m2
Le mètre cube profil : vingt euros 20

4.7 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE TERRE VEGETALE

Ce prix s'applique au mètre cube pour la fourniture et mise en œuvre de terre végétale. Il comprend le chargement, le transport et le déchargement, la mise en place et le réglage.

1) Fourniture et mise en œuvre de terre végétale de 0 à 50 m3
Le mètre cube profil : quarante-cinq euros 45

2) Fourniture et mise en œuvre de terre végétale plus de 50 m3
Le mètre cube profil : quarante euros 40

4.8 FOSSE DE PLANTATION EN TERRE VEGETALE

Ce prix s'applique au mètre cube pour l'ouverture d'une fosse de plantation et la mise en œuvre de terre végétale. Il comprend l'ouverture de la fosse, y.c. évacuation des matériaux de déblais et mise en sécurité des fosses, la fourniture, l'amenée et la mise en oeuvre de terre végétale.

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Le mètre cube profil : quatre-vingt-cinq euros 85

4.9 FOSSE DE PLANTATION EN MELANGE TERRE PIERRE

Ce prix s'applique au mètre cube pour l'ouverture d'une fosse de plantation et la mise en œuvre de mélange terre pierre. Il comprend l'ouverture de la fosse, y.c. évacuation des matériaux de déblais et mise en sécurité des fosses, la fourniture, l'amenée et la mise en oeuvre du mélange terre pierre conformément aux prescriptions du CCTP.

l'unité : quatre-vingt-quinze euros 95

4.10 CREATION DE FOSSE

Ce prix s'applique au mètre cube en place pour la création d'un fossé de forme trapézoïdale. Il comprend le terrassement et l'évacuation en décharge y compris toutes suggestions de réalisation.

Le mètre cube profil : quarante-cinq euros 45

4.11 SONDAGE POUR RECHERCHE DE RESEAUX

Ce prix rémunère au mètre cube la réalisation d'un sondage préalable aux travaux. Il comprend:
l'amenée du matériel, la signalisation, les déblais, les remblais, la mise en place de grillage avertisseur, et tous les frais de réalisation et de consolidation du terrain (travaux à la main et en sous œuvre), l'implantation des réseaux sur la chaussée ou des ouvrages sur le sol en place, y compris relevé des altimétries, le relevé de tous les concessionnaires en altimétrie et planimétrie avec réalisation de plans.

Le mètre cube : cent cinquante euros 150

5 BORDURES ET CANIVEAUX

5.1 POSE DE BORDURES ET CANIVEAUX FOURNIS PAR LA VILLE OU PROVENANT DE LA DEPOSE

Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la pose de bordures et caniveaux fournis par la Ville ou provenant de la dépose. Il comprend le chargement au dépôt de la Ville et le transport, les terrassements et l'évacuation des déblais en décharge, le réglage de la fouille, la réalisation de la fondation et de la butée en béton 250 kg, la pose, et la réalisation des joints au mortier 300 kg.

1) Bordure béton
Le mètre linéaire : dix-sept euros 17

2) Bordure granit jusqu'à une section de 30 x 30
Le mètre linéaire : vingt-cinq euros 25

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	3) Bordure grès **Le mètre linéaire : vingt-cinq euros**	25
	4) Caniveau béton **Le mètre linéaire : douze euros**	12
	5) Caniveau pavé **Le mètre linéaire : trente euros**	30
	6) Bordurette granit **Le mètre linéaire : dix-sept euros**	17
	7) Plus-value pour linéaire inférieur à 20 mètres **Le pourcentage : cinquante pourcent**	50

5.2 FOURNITURE ET POSE DE BORDURES ET CANIVEAUX

Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la fourniture et pose de bordures et caniveaux. Il comprend les terrassements et l'évacuation des déblais en décharge, le réglage de la fouille, la réalisation de la fondation et de la butée en béton 250 kg, la pose, la réalisation des joints au mortier 300 kg, les coupes éventuelles, la pose en courbe, y compris toutes suggestions d'exécution.

	1) Bordure béton type A1 **Le mètre linéaire : vingt euros**	20
	2) Bordure béton type A2 **Le mètre linéaire : vingt-cinq euros**	25
	3) Bordure béton type T1 **Le mètre linéaire : vingt euros**	20
	4) Bordure béton type T2 **Le mètre linéaire : trente euros**	30
	5) Bordure béton type T3 **Le mètre linéaire : trente-trois euros**	33
	6) Bordure béton type T4 **Le mètre linéaire : trente-cinq euros**	35
	7) Bordurette béton type P1 **Le mètre linéaire : vingt euros**	20
	8) Bordurette béton type P2 **Le mètre linéaire : vingt-deux euros**	22
	9) Bordurette béton type P3 **Le mètre linéaire : vingt-quatre euros**	24
	10) Bordurette 0,10 x 0,10 d'entourage d'arbre **Le mètre linéaire : trente euros**	30

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	11) Bordure anti-stationnement **Le mètre linéaire : soixante euros**	60
	12) Bordure grès **Le mètre linéaire : quatre-vingt-cinq euros**	85
	13) Bordure granit 20 x 30 **Le mètre linéaire : quatre-vingt-quinze euros**	95
	14) Bordure granit 30 x 30 **Le mètre linéaire : cent cinq euros**	105
	15) Caniveau béton type CS1 **Le mètre linéaire : vingt euros**	20
	16) Caniveau béton type CS2 **Le mètre linéaire : vingt-cinq euros**	25
	17) Caniveau béton type CS3 **Le mètre linéaire : trente euros**	30
	18) Caniveau béton type CC1 **Le mètre linéaire : soixante euros**	60
	19) Caniveau béton type CC2 **Le mètre linéaire : cinquante euros**	50
	20) Caniveau pavés granit 10x10 sur 2 rangées **Le mètre linéaire : trente-cinq euros**	35
	21) Caniveau pavés granit 10x10 sur 4 rangées **Le mètre linéaire : quarante-cinq euros**	45
	22) Caniveau pavés granit 15x15 sur 2 rangées **Le mètre linéaire : quarante-cinq euros**	45
	23) Caniveau pavés granit 15x15 sur 4 rangées **Le mètre linéaire : cinquante euros**	50
	24) Bordure profilée arrêt de bus **Le mètre linéaire : quatre-vingt euros**	80
	25) Plus-value pour linéaire inférieur à 20 mètres **Le pourcentage : cinquante pourcent**	50

5.3 FOURNITURE ET POSE DE BORDURES COLLEES

Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la fourniture et pose de bordures collées. Il comprend le nettoyage du support, la pose de la bordure sur résine type PROCOMIX ou similaire, la réalisation des joints au mortier 300 kg, les coupes éventuelles, la pose en courbe,... y compris toutes suggestions

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	1) Bordure béton type I1 **Le mètre linéaire : trente euros**	30
	2) Bordure béton type I2 **Le mètre linéaire : quarante-cinq euros**	45
	3) Bordure béton lumisilice type I1 **Le mètre linéaire : quarante-deux euros**	42
	4) Bordure béton lumisilice type I2 **Le mètre linéaire : quarante-sept euros**	47
	5) Bordure béton anti-stationnement **Le mètre linéaire : cinquante-cinq euros**	55
	6) Plus-value pour bordures avec plots rétro-réfléchissant **Le mètre linéaire : cinquante euros**	50
	7) Plus-value pour linéaire inférieur à 20 mètres **Le pourcentage : soixante-quinze pourcent**	75
5.4	**FOURNITURE ET POSE DE BORDURES DE DEFENSE**	
	Ce prix s'applique au mètre linéaire et à l'unité pour la fourniture et pose de bordures de défense. Il comprend la découpe soignée des enrobés, le terrassement et l'évacuation des déblais en décharge, le réglage de la fouille, la réalisation de la fondation et de la butée en béton 250 kg, la pose, la réalisation des joints au mortier 300 kg, y compris toutes suggestions.	
	1) BPDE profil T élément droit **Le mètre linéaire : quatre-vingt-dix euros**	90
	2) BPDE profil T double rampant **Le mètre linéaire : cents euros**	100
	3) BPDE profil T rampant gauche ou droit L=50 *cm **L'unité : soixante-cinq euros**	65
	4) Séparateur de voie L=30 cm h=10 cm **Le mètre linéaire : cinquante-cinq euros**	55
	5) Glissière de sécurité en béton hauteur 45 cm **Le mètre linéaire : soixante-quinze euros**	75
	6) Glissière de sécurité en béton hauteur 80 cm **Le mètre linéaire : cents euros**	100
5.5	**REJOINTOIEMENT DE BORDURE**	
	Ce prix s'applique à l'unité pour le rejointoiement de bordures. Il comprend le piquage du joint à réparer, la fourniture et mise en œuvre de la résine d'accrochage et du mortier 300 kg, le garnissage, le lissage et la finition au fer.	

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	L'unité : dix euros	10

6 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE MATERIAUX ROUTIERS NON BITUMINEUX

6.1 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE MATERIAUX NON TRAITES

Ce prix s'applique à la tonne pour la fourniture et mise en œuvre de matériaux non traités. Il comprend la fourniture, le chargement, le transport, le déchargement des matériaux, le réglage, le compactage, y compris toutes suggestions de mise en œuvre.

1) Grave naturelle 0/60 (de 0 à 15 tonnes)		
	La tonne : trente-cinq euros	35
2) Grave naturelle 0/60 (de 15 à 100 tonnes)		
	La tonne : trente-deux euros	32
3) Grave naturelle 0/60 (plus de 100 tonnes)		
	La tonne : trente euros	30
4) Mâchefer (de 0 à 15 tonnes)		
	La tonne : vingt-six euros	26
5) Mâchefer (plus de 15 tonnes)		
	La tonne : vingt-deux euros	22
6) Béton concassé 0/31,5 (de 0 à 15 tonnes)		
	La tonne : quarante-deux euros	42
7) Béton concassé 0/31,5 (de 15 à 100 tonnes)		
	La tonne : quarante-deux euros	42
8) Béton concassé 0/31,5 (plus de 100 tonnes)		
	La tonne : trente-cinq euros	35
9) Enrochement 80/200 (de 0 à 15 tonnes)		
	La tonne : trente-cinq euros	35
10) Enrochement 80/200 (plus de 15 tonnes)		
	La tonne : vingt-cinq euros	25
11) Cailloux 20/40 (de 0 à 15 tonnes)		
	La tonne : cinquante euros	50
12) Cailloux 20/40 (plus de 15 tonnes)		
	La tonne : quarante-cinq euros	45

6.2 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE MATERIAUX TRAITES

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Ce prix s'applique à la tonne pour la fourniture et mise en œuvre de matériaux traités conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend la fourniture, le chargement, le transport, le déchargement des matériaux, le réglage, le compactage, y compris toutes suggestions de mise en œuvre.

1) Grave ciment 0/20 type SETRA dosée à 3% (de 0 à 15 tonnes)
La tonne : quarante-cinq euros 45

2) Grave ciment 0/20 type SETRA dosée à 3% (de 15 à 100 tonnes)
La tonne : quarante-trois euros 43

3) Grave ciment 0/20 type SETRA dosée à 3% (plus de 100 tonnes)
La tonne : trente-deux euros 32

4) Sable ciment 0/20 type SETRA dosée à 3% (de 0 à 15 tonnes)
La tonne : quarante-huit euros 48

5) Sable ciment 0/20 type SETRA dosée à 3% (de 15 à 100 tonnes)
La tonne : quarante-six euros 46

6) Sable ciment 0/20 type SETRA dosée à 3% (plus de 100 tonnes)
La tonne : trente-cinq euros 35

7) Grave béton concassé 0/31,5 dosée à 3% (de 0 à 15 tonnes)
La tonne : quarante-huit euros 48

8) Grave béton concassé 0/31,5 dosée à 3% (de 15 à 100 tonnes)
La tonne : quarante-sept euros 47

9) Grave béton concassé 0/31,5 dosée à 3% (plus de 100 tonnes)
La tonne : trente-huit euros 38

10) Plus-value pour 0,5% de liant supplémentaire
La tonne : trois euros cinquante cents 3,5

6.3 BETON ROUTIER

Ce prix s'applique au mètre carré pour la fourniture et mise en œuvre de béton routier 350 kg. Il comprend le chargement, le transport, le déchargement, le réglage, la réalisation de joints de dilatation tous les 25 mètres carrés, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Béton lisse épaisseur 0,10 mètre
Le mètre carré : vingt euros 20

2) Béton lisse épaisseur 0,15 mètre
Le mètre carré : vingt-six euros 26

3) Béton lisse épaisseur 0,20 mètre
Le mètre carré : trente-cinq euros 35

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

4) Béton balayé épaisseur 0,10 mètre
Le mètre carré : quarante euros — 40

5) Béton balayé épaisseur 0,15 mètre
Le mètre carré : cinquante euros — 50

6) Béton balayé épaisseur 0,20 mètre
Le mètre carré : cinquante euros — 50

7) Béton désactivé épaisseur 0,10 mètre
Le mètre carré : quarante-cinq euros — 45

8) Béton désactivé épaisseur 0,15 mètre
Le mètre carré : cinquante-cinq euros — 55

9) Béton désactivé épaisseur 0,20 mètre
Le mètre carré : soixante-cinq euros — 65

10) Plus-value pour utilisation de béton fibré
Le pourcentage : quinze pourcent — 15

11) Plus-value pour treillis soudé
Le mètre carré : dix euros — 10

6.4 DALLES ET PAVES

6.4.1 LIT DE POSE

Ce prix s'applique au mètre carré pour la fourniture et mise en œuvre d'un lit de pose pour dalles et pavés. Il comprend la fourniture, le chargement, le transport, le déchargement des matériaux, la fourniture et le réglage du lit de pose, les joints, y compris toutes suggestions de mise en œuvre.

1) Lit de pose avec sable 0/4 sur 0,04 mètre d'épaisseur
Le mètre carré : deux euros — 2

2) Lit de pose avec mortier 350 kg sur 0,04 mètre d'épaisseur
Le mètre carré : six euros — 6

6.4.2 FOURNITURE ET POSE DE PAVES ET DALLES

Ce prix s'applique au mètre carré pour la fourniture et pose de pavés et dalles conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend la fourniture, le chargement, le transport, le déchargement des matériaux, la fourniture et la pose, la réalisation des joints, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Pavés granit 10x10 ou 15x15
Le mètre carré : quatre-vingt-huit euros — 88

2) Pavés béton autobloquants de 0,06 mètre d'épaisseur

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	Le mètre carré : trente-cinq euros	35
	3) Pavés béton autobloquants de 0,08 mètre d'épaisseur **Le mètre carré : cinquante-cinq euros**	55
	4) Dalles gravillons lavés de 0,04 mètre d'épaisseur **Le mètre carré : quarante-cinq euros**	45
	5) Dalles granit épaisseur 0,04 **Le mètre carré : quatre-vingt euros**	80
	6) Dalles podotactiles épaisseur 0,08 mètre **Le mètre carré : cent trente-cinq euros**	135
6.4.3	**POSE DE PAVES ET DALLES**	
	Ce prix s'applique pour la pose de pavés et dalles fournis par la Ville. Il comprend le chargement au dépôt de la Ville, le transport, le déchargement, la pose, la réalisation des joints, y compris toutes suggestions d'exécution.	
	1) Pavés granit sur 1 rangée **Le mètre linéaire : vingt-cinq euros**	25
	2) Pavés granit sur 2 rangées **Le mètre linéaire : quarante euros**	40
	3) Pavés granit **Le mètre carré : quarante-cinq euros**	45
	4) Dalle granit **Le mètre carré : cinquante euros**	50
	5) Pavés béton mosaïque **Le mètre carré : vingt-cinq euros**	25
	6) Dalles gravillons lavés **Le mètre carré : vingt-cinq euros**	25
	7) Dalles podotactiles épaisseur 0,08 mètre **Le mètre carré : vingt-cinq euros**	25
6.5	**GÉOTEXTILE**	
	Ce prix s'applique au mètre carré pour la fourniture et mise en œuvre d'un géotextile non tissé conformément aux prescriptions du CCTP.	
	1) De classe 1 **Le mètre carré : deux euros cinquante cents**	2,5
	2) De classe 2 **Le mètre carré : trois euros**	3

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

3) De classe 3
Le mètre carré : trois euros cinquante cents — 3,5

6.6 STABILISE

Ce prix s'applique à la tonne pour la fourniture et mise en œuvre de matériau stabilsé conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend la fourniture, le chargement, le transport, le déchargement des matériaux, le réglage, le compactage, y compris toutes suggestions de mise en œuvre.

1) Stabilisé dosée à 3% (de 0 à 15 tonnes)
La tonne : quatre-vingt euros — 80

2) Stabilisé dosée à 3% (de 15 à 100 tonnes)
La tonne : soixante-quinze euros — 75

3) Stabilisé dosée à 3% (plus de 100 tonnes)
La tonne : quarante-cinq euros — 45

6.7 COUSSIN BERLINOIS EN BETON PREFABRIQUE

Ce prix s'applique à l'unité pour la fourniture et mise en œuvre d'un coussin berlinois en béton préfabriqué armé vibré. Il comprend:
La préparation du support, la fourniture et pose du coussin, les reprises d'enrobés, la mise en place de la signalisation verticale règlementaire, y compris toutes suggestions d'exécution.

L'unité : deux mille deux cent cinquante euros — 2250

6.8 DEPOSE ET REPOSE DE COUSSIN BERLINOIS PREFABRIQUE

Ce prix s'applique à l'unité pour la dépose et repose d'un coussin berlinois en béton préfabriqué armé vibré. Il comprend:
La dépose du coussin, la préparation du support, et la repose du coussin, les reprises d'enrobés, y compris toutes suggestions d'exécution.

L'unité : mille trois cent cinquante euros — 1350

7 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE MATERIAUX ROUTIERS BITUMINEUX

7.1 MATERIAUX ENROBES AU BITUME

Ce prix s'applique à la tonne pour la fourniture et mise en œuvre de matériaux enrobés au bitume. Il comprend la fourniture, le chargement, le transport, le déchargement des matériaux, le réglage, le compactage, y compris toutes suggestions de mise en œuvre.

1) Grave bitume 0/20 ou 0/14 classe 2 silico-calcaire

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	La tonne : cent sept euros	107
	2) Grave bitume 0/20 ou 0/14 classe 2 recyclée **La tonne : cent deux euros**	102
	3) Grave bitume 0/20 ou 0/14 classe 3 silico-calcaire **La tonne : cent vingt-neuf euros**	129
	4) Grave bitume 0/20 ou 0/14 classe 3 recyclée **La tonne : cent vingt-huit euros**	128
	5) Béton bitumineux 0/4 ou 0/6 noir **La tonne : cent cinquante-huit euros**	158
	6) Béton bitumineux 0/4 rouge **La tonne : deux cent quatre euros**	204
	7) Béton bitumineux 0/10 rouge **La tonne : cent quatre-vingt-seize euros**	196
	8) Béton bitumineux 0/10 silico-calcaire **La tonne : cent vingt-quatre euros**	124
	9) Béton bitumineux Semi Grenu 0/10 classe 2 **La tonne : cent quarante-cinq euros**	145
	10) Béton bitumineux Semi Grenu 0/10 classe 3 **La tonne : cent soixante-neuf euros**	169
	11) Béton bitumineux Semi Grenu 0/14 classe 2 **La tonne : cent vingt-deux euros**	122
	12) Béton bitumineux Semi Grenu 0/14 classe 3 **La tonne : cent trente euros**	130
	13) Béton bitumineux Très Mince 0/10 classe 1 **La tonne : cent vingt-deux euros**	122
	14) Béton bitumineux Très Mince 0/10 classe 2 **La tonne : cent vingt-trois euros**	123
	15) Béton bitumineux Très Mince 0/6 pur **La tonne : cent trente et un euros**	131
	16) Béton bitumineux Très Mince 0/6 à liant modifié **La tonne : cent trente-deux euros**	132
	17) Béton bitumineux 0/10 à Module Elevé classe 2 **La tonne : cent trente-neuf euros**	139
	18) Béton bitumineux 0/10 à Module Elevé classe 3 **La tonne : cent cinquante-cinq euros**	155

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	19) Enrobés à Module Elevé 0/14 classe 2 **La tonne : cent trente-six euros**	136
	20) Enrobés à Module Elevé 0/14 classe 2 recyclés **La tonne : cent trente-cinq euros**	135
	21) Béton Bitumineux 0/10 ou 0/6 de couleur beige **La tonne : trois cent seize euros**	316
	22) Plus-value pour mise en œuvre manuelle **La tonne : cinquante-six euros**	56
	23) Plus-value pour mise en œuvre de nuit **La tonne : vingt-cinq euros**	25
	24) Plus-value pour quantité inférieure à 15 tonnes **La tonne : cent dix euros**	110
	25) Plus-value pour quantité comprise entre 15 et 60 tonnes **La tonne : quarante euros**	40
7.2	**ENDUITS**	
	Ce prix s'applique au mètre carré pour la fourniture et mise en œuvre d'enduit bitumineux. Il comprend l'amenée des matériaux et l'épandage à la lance ou la rampe à émulsion.	
	1) Couche d'accrochage (de 0 à 100 m2) **Le mètre carré : quatre euros**	4
	2) Couche d'accrochage (de 100 à 1000 m2) **Le mètre carré : trois euros cinquante cents**	3,5
	3) Couche d'accrochage (plus de 1000 m2) **Le mètre carré : trois euros cinquante cents**	3,5
	4) Enduit de cure sablé (de 0 à 100 m2) **Le mètre carré : quatre euros**	4
	5) Enduit de cure sablé (de 100 à 1000 m2) **Le mètre carré : trois euros cinquante cents**	3,5
	6) Enduit de cure sablé (plus de 1000 m2) **Le mètre carré : trois euros**	3
	7) Enduit d'usure monocouche silico-calcaire (de 0 à 100 m2) **Le mètre carré : six euros**	6
	8) Enduit d'usure monocouche silico-calcaire (de 100 à 1000 m2) **Le mètre carré : quatre euros**	4
	9) Enduit d'usure monocouche silico-calcaire (plus de 1000 m2)	

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	Le mètre carré : trois euros cinquante cents	3,5
	10) Enduit d'usure bicouche silico-calcaire (de 0 à 100 m2) **Le mètre carré : sept euros**	7
	11) Enduit d'usure bicouche silico-calcaire (de 100 à 1000 m2) **Le mètre carré : cinq euros**	5
	12) Enduit d'usure bicouche silico-calcaire (plus de 1000 m2) **Le mètre carré : quatre euros**	4
	13) Enduit d'usure monocouche porphyre bleu ou rose (de 0 à 100 m2) **Le mètre carré : six euros vingt cents**	6,2
	14) Enduit d'usure monocouche porphyre bleu ou rose (de 100 à 1000 m2) **Le mètre carré : quatre euros vingt cents**	4,2
	15) Enduit d'usure monocouche porphyre bleu ou rose (plus de 1000 m2) **Le mètre carré : trois euros soixante-dix cents**	3,7
	16) Enduit d'usure bicouche porphyre bleu ou rose (de 0 à 100 m2) **Le mètre carré : sept euros vingt cents**	7,2
	17) Enduit d'usure bicouche porphyre bleu ou rose (de 100 à 1000 m2) **Le mètre carré : cinq euros vingt cents**	5,2
	18) Enduit d'usure bicouche porphyre bleu ou rose (plus de 1000 m2) **Le mètre carré : quatre euros soixante-dix cents**	4,7
7.3	**ASPHALTE**	
	Ce prix s'applique au mètre carré pour la fourniture et mise en œuvre d'asphalte. Il comprend la fourniture, le chargement, le transport, le déchargement des matériaux, le réglage, y compris toutes suggestions de mise en œuvre.	
	1) Surface inférieure à 50 m2 **Le mètre carré : quarante-cinq euros**	45
	2) Surface inférieure de 50 à 200 m2 **Le mètre carré : quarante euros**	40
	3) Surface supérieure à 200 m2 **Le mètre carré : vingt-huit euros cinquante cents**	28,5
7.4	**ENROBES COULES A FROID**	
	Ce prix s'applique au mètre carré pour la fourniture et mise en œuvre d'enrobés coulés à froid. Il comprend l'amenée des matériaux et l'épandage au finisseur.	
	1) Enrobé coulé à froid mono-couche **Le mètre carré : trois euros cinquante cents**	3,5

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

2) Enrobé coulé à froid bi-couche

Le mètre carré : quatre euros cinquante cents 4,5

7.5 RALENTISSEUR DE TYPE DOS D'ANE

Ce prix s'applique à l'unité pour la réalisation d'un ralentisseur en enrobés de type dos d'ane de largeur 6 mètres. Il comprend:

La découpe et la démolition des enrobés, la reprise de fondation, la réalisation du ralentisseur, la fourniture et mise en place de la signalisation verticale règlemementaire, y compris toutes suggestions d'exécution.

L'unité : huit cent vingt euros 820

7.6 RALENTISSEUR DE TYPE TRAPEZOIDAL

Ce prix s'applique au mètre carré pour la réalisation d'un ralentisseur en enrobés de type trapèzoidal. Il comprend:

La découpe et la démolition des enrobés, la reprise de fondation, la réalisation du ralentisseur, la fourniture et mise en place de la signalisation verticale règlemementaire, y compris toutes suggestions d'exécution.

Le mètre carré quatre-vingt-cinq euros 85

8 ASSAINISSEMENT

8.1 FOURNITURE ET POSE DE CANALISATIONS D'ASSAINISSEMENT

Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la fourniture et la pose de canalisation d'assainissement.

Il comprend le terrassement nécessaire pour arriver aux cotes du projet majoré de 0,10 m, l'étaiement et le boisage à claire voie des fouilles, le règlement du fond de fouille et le dressement des parois, la fourniture et mise en œuvre de sablon en lit de pose et enrobage de la canalisation, l'évacuation aux D.P. des déblais excédentaires, le remblaiement de la fouille avec les terres de déblais et le compactage.

Il comprend les sujétions inhérentes à l'épuisement des eaux de toutes origines.

1) 0 600 BCA série 135 A (jusqu'à une profondeur de 1,50 m)

Le mètre linéaire : deux cent quarante-cinq euros 245

2) 0 500 BCA série 135 A (jusqu'à une profondeur de 1,50 m)

Le mètre linéaire : deux cent quinze euros 215

3) 0 400 BCA série 135 A (jusqu'à une profondeur de 1,50 m)

Le mètre linéaire : cent soixante-cinq euros 165

4) 0 300 BCA série 135 A (jusqu'à une profondeur de 1,50 m)

Le mètre linéaire : cent cinquante-cinq euros 155

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	5) 0 300 PVC (jusqu'à une profondeur de 1,50 m) **Le mètre linéaire : cent cinquante-cinq euros**	155
	6) 0 200 PVC (jusqu'à une profondeur de 1,00 m) **Le mètre linéaire : cent vingt-cinq euros**	125
	7) 0 150 PVC (jusqu'à une profondeur de 0,80 m) **Le mètre linéaire : quatre-vingt-quinze euros**	95
	8) 0 100 PVC (jusqu'à une profondeur de 0,80 m) **Le mètre linéaire : soixante-quinze euros**	75
8.2	**PLUS-VALUE POUR TRANCHEE PAR DECIMETRE SUPPLEMENTAIRE**	
	Ce prix s'applique en plus value au prix n°8.1 par décimètre de profondeur de tranchée supplémentaire.	
	1) 0 600 **Le décimètre par mètre linéaire : vingt-deux euros**	22
	2) 0 500 **Le décimètre par mètre linéaire : vingt euros**	20
	3) 0 400 **Le décimètre par mètre linéaire : quinze euros**	15
	4) 0 300 **Le décimètre par mètre linéaire : quatorze euros**	14
	5) 0 200 **Le décimètre par mètre linéaire : quatorze euros**	14
	6) 0 150 **Le décimètre par mètre linéaire : treize euros**	13
	7) 0 100 **Le décimètre par mètre linéaire : douze euros**	12
8.3	**PLUS VALUE AU PRIX N°7.1 POUR REMBLAIEMENT DE LA TRANCHÉE EN GRAVE**	
	Ce prix s'applique en plus value au prix n°8.1 pour remblaiement de la tranchée en grave et comprend l'évacuation des déblais correspondant aux D.P.	
	1) 0 600 (jusqu'à une profondeur de 1,50 m) **Le mètre linéaire : soixante-quinze euros**	75
	2) 0 500 (jusqu'à une profondeur de 1,50 m) **Le mètre linéaire : soixante-quatorze euros**	74
	3) 0 400 (jusqu'à une profondeur de 1,50 m)	

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	Le mètre linéaire : soixante euros	60
	4) 0 300 (jusqu'à une profondeur de 1,50 m) **Le mètre linéaire : cinquante-trois euros**	53
	5) 0 200 (jusqu'à une profondeur de 1,00 m) **Le mètre linéaire : quarante-quatre euros**	44
	6) 0 150 (jusqu'à une profondeur de 0,80 m) **Le mètre linéaire : vingt-huit euros**	28
	7) 0 100 (jusqu'à une profondeur de 0,80 m) **Le mètre linéaire : cinquante-trois euros**	53
8.4	**PLUS VALUE AU PRIX N°8.2 POUR REMBLAIEMENT DE LA TRANCHÉE EN GRAVE PAR DECIMETRE SUPPLEMENTAIRE** Ce prix s'applique en plus value au prix n°8.2 pour remblaiement de la tranchée en grave par décimètre supplémentaire et comprend l'évacuation des déblais correspondant aux D.P.	
	1) 0 600 **Le décimètre par mètre linéaire : cinq euros**	5
	2) 0 500 **Le décimètre par mètre linéaire : cinq euros**	5
	3) 0 400 **Le décimètre par mètre linéaire : quatre euros**	4
	4) 0 300 **Le décimètre par mètre linéaire : quatre euros**	4
	5) 0 200 **Le décimètre par mètre linéaire : trois euros**	3
	6) 0 150 **Le décimètre par mètre linéaire : quatre euros**	4
	7) 0 100 **Le décimètre par mètre linéaire : sept euros**	7
8.5	**REGARD DE VISITE** Ce prix s'applique à l'unité pour la construction de regard de visite en éléments de béton préfabriqué. Il comprend les terrassements complémentaires la confection d'un radier de béton de ciment, la façon de cunette, la confection d'une chute accompagnée éventuellement. Le tampon de fermeture sera rémunéré suivant les conditions du prix n°8.12	
	1) de dimension 1,00 ml x 1,00 ml (profondeur jusqu'à 1,50 mètre)	

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	L'unité : cinq cent cinquante euros	550
	2) de dimensions 0,70 ml x 0,70 ml (profondeur jusqu'à 0,70 mètre) **L'unité : quatre cent quatre-vingt euros**	480
	3) de dimensions 0,50 ml x 0,50 ml (profondeur jusqu'à 0,50 mètre) **L'unité : quatre cent cinquante euros**	450
	4) de dimensions 0,30 ml x 0,30 ml (profondeur jusqu'à 0,50 mètre) **L'unité : trois cents euros**	300
8.6	**PLUS VALUE AU PRIX N°8.5 POUR PAR DECIMETRE SUPPLEMENTAIRE** Ce prix s'applique en plus value au prix n°8.5 par décimètre supplémentaire pour augmentation de la profondeur et comprend l'évacuation des déblais correspondant aux D.P.	
	1) de dimension 1,00 ml x 1,00 ml **Le décimètre : quarante euros**	40
	2) de dimensions 0,70 ml x 0,70 ml **Le décimètre : quarante euros**	40
	3) de dimensions 0,50 ml x 0,50 ml **Le décimètre : quarante euros**	40
	4) de dimensions 0,30 ml x 0,30 ml **Le décimètre : vingt euros**	20
8.7	**B.E A BAVETTE** Ce prix s'applique à l'unité pour la construction d'une bouche d'égout à bavette de profondeur jusqu'à 1,50 mètre. Il comprend les terrassements nécessaires et l'évacuation des déblais aux D.P, la confection d'un radier en béton de ciment, le coffrage, la fourniture et mise en œuvre de béton de ciment pour confection des pieds-droits, la décantation de 0,50 mètre, la fourniture d'une bavette et d'un couronnement en béton préfabriqué. Le tampon de fermeture sera rémunéré par le prix n°8.12. Pour les bouches d'égout sous chaussée, il comprend la confection d'une poutre en béton armé pour soutenir la bavette.	
	1) petit modèle **L'unité : cinq cents euros**	500
	2) grand modèle **L'unité : six cents euros**	600
8.8	**B.E A GRILLE**	

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Ce prix s'applique à l'unité pour la construction d'une bouche d'égout à grille de profondeur jusqu'à 1,20 mètre. Il comprend outre les prescriptions énumérées au prix n°8.5 la fourniture et la pose d'une grille carrée en fonte ductile plate ou concave.

1) De dimensions 0,70 m x 0,70 m
L'unité : six cents euros 600

2) De dimensions 0,50 m x 0,50 m
L'unité : cinq cent cinquante euros 550

8.9 BOITE BORGNE

Ce prix s'applique à l'unité pour la construction d'une boîte borgne sur canalisation d'assainissement.

1) Pour canalisation 0 100 à 0 300
L'unité : deux cent quinze euros 215

2) Pour canalisation 0 400 à 0 600
L'unité : trois cents euros 300

8.10 JOINT FORCHEDA

Ce prix s'applique à l'unité pour la réalisation d'un branchement sur canalisation d'assainissement avec joint Forchéda.

1) Branchement d'une canalisation 0 100 à 0 200
L'unité : cinquante euros 50

1) Branchement d'une canalisation 0 300 à 0 400
L'unité : soixante euros 60

8.11 PERCEMENT

Ce prix s'applique à l'unité pour le percement circulaire de parois de regard existant et comprend l'évacuation aux D.P. des produits des démolitions et le raccordement du tuyau.

1) Pour tuyaux 0 100 à 0 300
L'unité : cinquante euros 50

2) Pour tuyaux 0 400 à 0 600
L'unité : soixante euros 60

8.12 FONTE

Ce prix s'applique au kilogramme pour la fourniture et la pose de tampon de regard en fonte de classe D400 sous chaussée, de classe D250 sous trottoir, et de classe D125 sous espaces verts

1) Fonte grise

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	Le kilogramme : six euros	6
	2) Fonte ductile **Le kilogramme : six euros**	6
8.13	**CANIVEAU A GRILLE** Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la fourniture et pose de caniveaux grille. Il comprend les terrassements et évacuation en décharge, la pose des caniveaux sur lit de mortier 350 kg, y compris toutes suggestions d'exécution.	
	1) Caniveau U100 à grille plastique **Le mètre linéaire : soixante-quinze euros**	75
	2) Caniveau U100 à grille fonte 125 KN **Le mètre linéaire : cent cinquante-cinq euros**	155
	3) Caniveau U100 à grille fonte 250 KN **Le mètre linéaire : deux cents euros**	200
	4) Caniveau U200 à grille fonte 125 KN **Le mètre linéaire : deux cent vingt euros**	220
	5) Caniveau U200 à grille fonte 250 KN **Le mètre linéaire : deux cent soixante-cinq euros**	265
8.14	**SYPHON DE SOL** Ce prix s'applique à l'unité pour la fourniture et pose d'un siphon de sol en fonte équipé d'une évacuation de diamètre 100 mm. Il comprend les terrassements et évacuations en décharge, les raccordements au réseau, y compris toutes suggestions d'exécution.	
	L'unité : soixante-quinze euros	75
8.15	**GARGOUILLE** Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la pose d'une gargouille en fonte de diamètre intérieur 0,80 mm et comprend la fourniture d'un sabot dans l'alignement des bordures.	
	Le mètre linéaire : quatre-vingt-dix euros	90
8.16	**MODIFICATION D'OUVRAGES** Ce prix s'applique à l'unité pour modification d'une bouche d'égout à bavette ou d'un regard de visite afin de les mettre au nouvel alignement des bordures. Il comprend outre les prescriptions énumérées au prix n°7.5 et 7.7. La découpe du revêtement et le descellement du tampon existant, les terrassements et évacuations en décharge, l'ajout ou la suppression d'éléments de regard, la dépose et repose des échelons ou échelles, le rescellement et la mise à niveau du cadre, la remise en état de la chaussée ou du trottoir y compris toutes suggestions d'exécution..	
	1) Bouche d'égout à bavette	

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	L'unité : trois cent quatre-vingt euros	380
	2) Regard de visite **L'unité : cinq cents euros**	500
8.17	**TRANCHEE DRAINANTE** Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la réalisation d'une tranchée drainante sous espaces verts conformément aux prescription du CCTP. Il comprend les terrassement et évacuations en décharge, la mise en place du géotextile et du drain, le remblais en cailloux 5/25, y compris toutes suggestions d'exécution.	
	1) Drain 0 60 **Le mètre linéaire : trente euros**	30
	2) Drain 0 80 **Le mètre linéaire : trente-cinq euros**	35
	3) Drain 0 100 **Le mètre linéaire : quarante euros**	40
	4) Drain 0 160 **Le mètre linéaire : quarante-cinq euros**	45
8.18	**TÊTE D'AQUEDUC** Ce prix s'applique à l'unité pour la fourniture et pose d'une tête d'aqueduc dans fossé. Il comprend les terrassement et évacuations en décharge, la pose, la remise en état du fossé.	
	1) Sur tuyau 0300 **L'unité : cent cinquante euros**	150
	2) Sur tuyau 0400 **L'unité : deux cent dix euros**	210
	3) Sur tuyau 0500 **L'unité : deux cent cinquante euros**	250
	4) Sur tuyau 0600 **L'unité : trois cents euros**	300
8.19	**MISE A NIVEAU D'OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT**	
	Ce prix s'applique à l'unité pour la mise à niveau d'ouvrages d'assainissement. Il comprend La découpe du revêtement et le descellement du système de fermeture existant, les terrassements et évacuations en décharge, l'ajout ou la suppression d'éléments de regard, la dépose et repose des échelons ou échelles, le rescellement et la mise à niveau du cadre, la remise en état de la chaussée ou du trottoir y compris toutes suggestions d'exécution.	
	1) Regard de visite sous chaussée **L'unité : deux cent soixante-dix euros**	270
	2) Regard de visite sous trottoir	

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	L'unité : deux cent quinze euros	215
	3) Regard à grille **L'unité : cent cinquante-cinq euros**	155
	4) Bouche d'égout à bavette **L'unité : cent soixante euros**	160

9 GENIE CIVIL POUR RESEAUX DIVERS

9.1 TRANCHÉES POUR RESEAUX DIVERS

Ce prix s'applique au mètre cube non foisonné pour l'ouverture de tranchées pour réseaux divers sous espace non revêtu. Il comprend l'extraction des déblais, le blindage éventuel de la tranchée, le chargement, le transport, le stockage, le remblais avec les terres du site et l'évacuation en décharge des déblais excédentaires, y compris toutes suggestion d'exécution.

Le mètre cube : cent quinze euros 115

9.2 PLUS VALUE AU PRIX N°8.1 POUR REMBLAIEMENT DE LA TRANCHÉE EN GRAVE

Ce prix s'applique en plus value au prix n°8.1 pour remblaiement de la tranchée en grave et comprend l'évacuation des déblais correspondant aux D.P.

Le mètre cube : cent cinq euros 105

9.3 DEMOLITION ET REFECTION DE TROTTOIR ET CHAUSSEE POUR TRANCHEES

Ce prix s'applique au mètre carré pour la démolition de trottoir ou chaussée. Il comprend le sciage, la démolition de l'ensemble de la structure, le chargement des déblais le transport et l'évacuation en décharge, la réfection à l'identique de la chaussée ou du trottoir y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Tranchée sous chaussée lourde (épaisseur de structure supérieure à 0,50 mètre)
Le mètre carré : cent vingt-cinq euros 125

2) Tranchée sous chaussée légère (épaisseur de structure inférieure à 0,50 mètre)
Le mètre carré : cents euros 100

3) Tranchée sous trottoir en enrobés
Le mètre carré : quarante-cinq euros 45

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

4) Tranchée sous trottoir en béton
Le mètre carré : soixante-cinq euros — 65

5) Tranchée sous trottoir en asphalte
Le mètre carré : soixante-cinq euros — 65

6) Tranchée sous trottoir en pavés ou dalles
Le mètre carré : cent vingt euros — 120

9.4 LIT DE POSE ET ENROBAGE

Ce prix s'applique au mètre cube pour la fourniture et la mise en œuvre de matériaux pour l'enrobage de fourreaux pour réseaux divers. Il comprend le réglage fin du fond de tranchée, la mise en place du matériaux sur 0,10 mètre en fond de tranchée, l'enrobage des fourreaux jusqu'à 0,20 mètre au dessus de la génératrice supérieure, le compactage et le calage des fourreaux, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Sablon
Le mètre cube : quarante euros — 40

2) Grave recyclée 0/31,5
Le mètre cube : cinquante euros — 50

3) Béton d'enrobage 150 kg
Le mètre cube : cent soixante-quinze euros — 175

9.5 FOURREAUX

Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la fourniture et la pose de fourreaux aiguillées en P.V.C. en dynothène ou similaire. Il comprend le grillage avertisseur

1) TPC 0 50 mm
Le mètre linéaire : deux euros — 2

2) TPC 0 90 mm
Le mètre linéaire : cinq euros — 5

3) TPC 0 110 mm
Le mètre linéaire : huit euros — 8

4) TPC 0 160 mm
Le mètre linéaire : neuf euros — 9

5) TPC 0 200 mm
Le mètre linéaire : onze euros — 11

6) 0 42/45 PTT
Le mètre linéaire : trois euros — 3

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	7) 0 25/28 PTT **Le mètre linéaire : deux euros**	2
	8) PEHD 15 mm **Le mètre linéaire : quatre euros**	4
	9) PEHD 25 mm **Le mètre linéaire : cinq euros**	5
	10) PEHD 35 mm **Le mètre linéaire : sept euros**	7
9.6	**PLUS VALUE POUR PERCEMENT DE CHAMBRE EXISTANTE** Ce prix s'applique à l'unité pour le percement de chambre de tirage existante et comprend l'évacuation aux D.P. des produits des démolitions, le raccordement du fourreau, et la réalisation du masque autour du fourreau. **L'unité : soixante euros**	60
9.7	**CUIVRE NU** Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la fourniture et pose de câble en cuivre nu dans le fond de tranchée	
	1) Cuivre nu 25 mm2 **Le mètre linéaire : six euros**	6
9.8	**CHAMBRE DE TIRAGE** Ce prix s'applique à l'unité pour la fourniture et la pose de chambre de tirage conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend le terrassements et évacuations en décharge, la pose de la chambre, la pénétration des fourreaux et la réalisation des maçonneries intérieures, le remblais autour de la chambre, y compris toutes suggestions d'exécution.	
	1) Chambre L0T **L'unité : trois cent cinquante euros**	350
	2) Chambre L1T **L'unité : trois cents euros**	300
	3) Chambre L2T **L'unité : quatre cents euros**	400
	4) Chambre L3T **L'unité : cinq cent quatre-vingt euros**	580
	5) Chambre L4T **L'unité : six cent soixante-quinze euros**	675
	6) Chambre K1C	

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	L'unité : sept cents euros	700
	7) Chambre K2C **L'unité : huit cents euros**	800
	8) Chambre de tirage 0,50m x 0,50m **L'unité : deux cent cinquante euros**	250
	9) Chambre de tirage 0,60m x 0,60m **L'unité : trois cent cinquante euros**	350
	10) Chambre de tirage 0,80m x 0,80m **L'unité : quatre cent soixante-quinze euros**	475
	11) Chambre de tirage EDF 1m x 1m **L'unité : six cents euros**	600
	12) Chambre de tirage EDF 1,50m x 1,50m **L'unité : mille cinquante euros**	1050
9.9	**CADRE ET DALLE POUR CHAMBRE DE TIRAGE**	
	Ce prix s'applique au kilogramme pour la fourniture et la pose de cadres et dalles de fermeture de chambre de tirage de classe D400 sous chaussée, de classe C250 sous trottoir, et de classe B125 sous espaces verts	
	Le kilogramme : dix euros	10
9.10	**MISE A NIVEAU D'OUVRAGES** Ce prix s'applique à l'unité pour la mise à niveau d'ouvrages divers. Il comprend La découpe du revêtement et le descellement du système de fermeture existant, les terrassements et évacuations en décharge, le recellement avec mise à niveau du cadre, la remise en état de la chaussée ou du trottoir y compris toutes suggestions d'exécution..	
	1) Chambre PTT 1 à 2 trappes **L'unité : cent quatre-vingt euros**	180
	2) Chambre PTT 3 à 5 trappes **L'unité : trois cents euros**	300
	3) Chambre de tirage dimension inférieure à 0,80m x 0,80m **L'unité : quatre-vingt-dix euros**	90
	4) Chambre de tirage dimension supérieure ou égale à 0,80m x 0,80m **L'unité : cent cinquante euros**	150
	5) Bouches à clé **L'unité : soixante-dix euros**	70
9.11	**MASSIFS**	
	Ce prix s'applique à l'unité pour la confection de massifs de fondation.	

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Il comprend :
le terrassement nécessaire et l'évacuation des déblais
la mise en œuvre de béton de ciment dosé à 300 kg/m3
la pose de fourreaux
la pose de tiges d'encrages fournies par la Ville

1) Massifs de dimensions 0,60 ml x 0,60 ml x 0,80 ml
L'unité : deux cent cinquante euros 250

2) Massifs de dimensions 0,80 ml x 0,80 ml x 1,00 ml
L'unité : trois cent soixante euros 360

9.12 POSE DE MASSIF PREFABRIQUE

Ce prix s'applique à l'unité pour la pose de massifs de fondation préfabriqués fournis par la Ville.
Il comprend :
le chargement du massif au dépôt de la Ville et son transport
le terrassement nécessaire et l'évacuation des déblais
la pose du massif
le remblais autour du massif

1) Massifs de dimensions inférieure à 0,60 ml x 0,60 ml x 0,80 ml
L'unité : cent vingt euros 120

10 MACONNERIE

10.1 SOUTENEMENT

Ce prix s'applique pour la fourniture et mise en œuvre de mur de soutènement. Il comprend les terrassements et l'évacuation des déblais en décharge, la fourniture et mise en œuvre du béton de propreté sur 0,15 m, la pose du mur, les remblais autour de la semelle, y compris toutes suggestions de transport et d'exécution.

1) Mur en écaille végétalisable
Le mètre carré : deux cent vingt-cinq euros 225

2) Mur à étage type loeffel
Le mètre carré : deux cent soixante-dix euros 270

3) Mur en rondin de bois hauteur hors sol jusqu'à 0,50 mètre
Le mètre linéaire : cents euros 100

4) Mur en rondin de bois hauteur hors sol jusqu'à 1,00 mètre
Le mètre linéaire : deux cent vingt euros 220

5) Mur en L hauteur hors sol jusqu'à 0,50 mètre
Le mètre linéaire : deux cent cinquante euros 250

6) Mur en L hauteur hors sol jusqu'à 1,00 mètre

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	Le mètre linéaire : trois cent vingt euros	320
	7) Mur en L hauteur hors sol jusqu'à 1,50 mètre **Le mètre linéaire : trois cent quatre-vingt euros**	380
	8) Mur en L hauteur hors sol jusqu'à 2,00 mètres **Le mètre linéaire : cinq cents euros**	500
	9) Plus-value sur mur en L pour parement en gravillons lavés **Le mètre carré : trente-cinq euros**	35
10.2	**FOURNITURE ET MISE D'ACIER POUR ARMATURE**	
	Ce prix s'applique au kilogramme pour la fourniture à pied d'œuvre, le façonnage et le montage des armatures pour béton armé, quelque soit la nuance d'acier utilisé, y compris le chargement, le transport et le déchargement	
	Le kilogramme : cinq euros	5
10.3	**BETON COULE EN PLACE**	
	Ce prix s'applique au mètre cube pour la fourniture et mise en œuvre de béton pour maçonneries diverses autres que celles figurant dans le présent bordereau.	
	1) Béton dosé à 150 kg **Le mètre cube : deux cents euros**	200
	2) Béton dosé à 250 kg **Le mètre cube : deux cent cinquante euros**	250
	3) Béton dosé à 300 kg **Le mètre cube : trois cents euros**	300
	4) Béton dosé à 350 kg **Le mètre cube : trois cent cinquante euros**	350
10.4	**MUR EN PARPAINGS**	
	Ce prix s'applique au mètre carré pour la construction d'un mur en parpaing. Il comprend les terrassement, l'évacuation des terres excédentaires en décharge, la réalisation de la fondation hors gel en béton armé, la fourniture et mise en œuvre des parpaings la réalisation des poteaux et raidisseurs, y compris le chargement, le transport, et le déchargement.	
	1) Mur en parpaings creux 15 x 20 x 50 **Le mètre carré : quatre-vingt-quinze euros**	95
	2) Mur en parpaings pleins 20 x 20 x 50	

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	Le mètre carré : cents euros	100
	3) Mur en parpaings pleins 15 x 20 x 50 **Le mètre carré : cent cinq euros**	105
	4) Mur en parpaings creux 20 x 20 x 50 **Le mètre carré : cents euros**	100
10.5	**ENDUIT EN MORTIER DE CIMENT** Ce prix s'applique au mètre carré pour la réalisation d'un enduit en mortier de ciment. Il comprend la projection d'un mortier de ciment liquide dosé à 400 kg en première couche, puis après séchage, la réalisation de la couche de finition au mortier dosé à 350 kg (colori au choix du maître œuvre). **Le mètre carré : quarante-huit euros**	48
10.6	**CHAPERON EN COURONNEMENT DE MUR** Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la fourniture et la mise en œuvre de chaperon en couronnement de mur, y compris toutes suggestions d'exécution. 1) Pour mur d'épaisseur jusqu'à 0,20 mètre **Le mètre linéaire : soixante-quinze euros**	75
	2) Pour mur d'épaisseur entre 0,20 et 0,50 mètre **Le mètre linéaire : quatre-vingt-quinze euros**	95
10.7	**MARCHE EN BETON** Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la fourniture et mise en œuvre de marche en béton de largeur 0,40 mètre et de hauteur 0,16 mètre, y compris toutes suggestions d'exécution. **Le mètre linéaire : cent quinze euros**	115
11	**MOBILIER URBAIN**	
11.1	**FOURNITURE ET POSE DE MOBILIER URBAIN** Ce prix s'applique à l'unité pour la fourniture et pose pose de mobilier urbain. Il comprend les terrassements et l'évacuation en décharge des déblais, la réalisation des massifs, et la pose du mobilier, y compris toutes suggestions d'exécution. 1) Potelet à boule **L'unité : cent trente euros**	130
	2) Potelet à boule tête blanche **L'unité : cent quatre-vingt euros**	180
11.2	**POSE DE MOBILIER URBAIN**	

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	Ce prix s'applique à l'unité pour la pose de mobilier urbain fourni par la Ville. Il comprend les terrassements et l'évacuation en décharge des déblais, la réalisation des massifs, et la pose du mobilier récupéré au dépôt de la Ville, y compris toutes suggestions d'exécution.	
	1) Parc à vélo (1 scellement) **L'unité : soixante euros**	60
	2) Parc à vélo (2 scellements) **L'unité : quatre-vingt-quinze euros**	95
	3) Borne fixe type SERI ou similaire **L'unité : quatre-vingt euros**	80
	4) Borne amovible type SERI ou similaire **L'unité : cent vingt euros**	120
	5) Borne en béton **L'unité : soixante euros**	60
	6) Potelet **L'unité : soixante euros**	60
	7) Barrière de type OPERA ou similaire en fixe **L'unité : quatre-vingt-quinze euros**	95
	8) Barrière de type OPERA ou similaire amovible **L'unité : cent quinze euros**	115
	9) Banc **L'unité : cent soixante euros**	160
	10) Corbeille **L'unité : cent trente euros**	130
	11) Poteau d'arrêt de bus **L'unité : soixante-dix euros**	70
	12) Grille d'arbre **L'unité : cent vingt euros**	120
	13) Horodateur **L'unité : deux cents euros**	200
	14) Panneau de signalisation verticale **L'unité : cent cinquante euros**	150
	15) Plus-value pour carottage de diamètre inférieur à 120 mm avec scellement réalisé avec de la résine de type SICADUR ou similaire. **L'unité : quarante euros**	40
	16) Plus-value pour carottage de diamètre compris entre 120 et 180 mm avec scellement réalisé avec de la résine de type SICADUR ou similaire.	

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	L'unité : soixante euros	60

11.3 DEPOSE DE MOBILIER URBAIN

Ce prix s'applique à l'unité pour la dépose de mobilier urbain. Il comprend la dépose du mobilier et son transport au dépôt de la Ville démolition et l'évacuation en décharge des massif, le remblaiement en grave y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Parc à vélo (1 scellement) **L'unité : trente euros**	30
2) Parc à vélo (2 scellements) **L'unité : cinquante euros**	50
3) Borne fixe type SERI ou similaire **L'unité : trente euros**	30
4) Borne amovible type SERI ou similaire **L'unité : soixante euros**	60
5) Borne béton **L'unité : quarante-cinq euros**	45
6) Potelet **L'unité : trente euros**	30
7) Barrière de type OPERA ou similaire en fixe **L'unité : cinquante euros**	50
8) Barrière de type OPERA ou similaire amovible **L'unité : soixante-dix euros**	70
9) Banc **L'unité : quatre-vingt euros**	80
10) Corbeille **L'unité : cinquante euros**	50
11) Poteau d'arrêt de bus **L'unité : quarante euros**	40
12) Grille d'arbre **L'unité : cents euros**	100
13) Horodateur **L'unité : deux cents euros**	200

11.4 REFECTION DE SOL

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Ce prix s'applique à l'unité pour la réfection de sol à l'identique suite à la création ou la démolition d'un massif pour mobilier urbain y compris toutes suggestions

1) Espace végétalisé
L'unité : vingt-cinq euros — 25

2) Trottoir en enrobés
L'unité : quatre-vingt euros — 80

3) Trottoir en béton
L'unité : quatre-vingt-dix euros — 90

4) Trottoir en pavés
L'unité : cent cinquante euros — 150

5) Trottoir en asphalte
L'unité : cent dix euros — 110

12 MISE A DISPOSITION DE MATERIEL

Les prix suivants ne peuvent s'ajouter aux prix 1 à 12 sauf si le matériel est utilisé à la demande expresse du maître d'ouvrage pour la réalisation de prestations de service

12.1 MISE A DISPOSITION DE MATERIEL DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR

Ce prix rémunère à la journée la mise à disposition de matériel de transport avec chauffeur y compris le transfert, le carburant, les fournitures d'entretien et de fonctionnement, ainsi que tous les déplacements du chauffeur du matériel.

1) Fourgon
La journée: cent vingt-cinq euros — 125

2) Camion 10 tonnes
La journée: six cents euros — 600

3) Camion 15 tonnes
La journée: sept cents euros — 700

4) Camion semi-remorque
La journée: sept cent dix euros — 710

5) Plus-value sur camion 10 ou 15 tonnes pour équipement avec grue
La journée: quatre-vingt euros — 80

6) Plus-value sur camion 10 ou 15 tonnes pour équipement en tribenne
La journée: quatre-vingt euros — 80

7) Plus-value sur camion 15 tonnes pour équipement en gravillonneur

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	La journée: cinquante euros	50
	8) Moins-value sur camions et fourgon pour location inférieure ou égale à 1/2 journée **Le pourcentage: moins trente pourcent**	-30
	9) Plus-value sur camions et fourgon pour location de nuit, dimanche et jours fériés **Le pourcentage: soixante pourcent**	60
12.2	**MISE A DISPOSITION DE MATERIEL DE COMPACTAGE AVEC CHAUFFEUR**	
	Ce prix rémunère à la journée la mise à disposition de matériel de compactage avec conducteur y compris le transfert, le carburant, les fournitures d'entretien et de fonctionnement, ainsi que tous les déplacements du conducteur du matériel.	
	1) Pilonneuse **La journée: quarante-cinq euros**	45
	2) Plaque vibrante **La journée: cinquante euros**	50
	3) Rouleau vibrant 65 **La journée: quatre-vingt-cinq euros**	85
	4) Pied de mouton télécommandé **La journée: quatre-vingt-cinq euros**	85
	5) Rouleau vibrant tandem auto-porté **La journée: cent vingt-cinq euros**	125
	6) Compacteur à pneu type P1 **La journée: cinq cent soixante-huit euros**	568
	7) Compacteur à pneu type P2 **La journée: cinq cent soixante-quinze euros**	575
	8) Compacteur à pneu type P3 **La journée: cinq cent quatre-vingt-deux euros**	582
	9) Compacteur à bille type V1 **La journée: cinq cent vingt-deux euros**	522
	10) Compacteur à bille type V2 **La journée: cinq cent vingt-neuf euros**	529
	11) Compacteur à bille type V3	

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	La journée: cinq cent trente-six euros	536
	12) Compacteur à bille type V5 **La journée: cinq cent soixante et onze euros**	571
	13) Compacteur mixte type VM1 **La journée: cinq cent vingt-deux euros**	522
	14) Compacteur mixte type VM2 **La journée: cinq cent vingt-neuf euros**	529
	15) Compacteur mixte type VM3 **La journée: cinq cent trente-six euros**	536
	16) Compacteur mixte type VM4 **La journée: cinq cent soixante et onze euros**	571
	17) Compacteur mixte type VM5 **La journée: cinq cent soixante-quatorze euros**	574
	18) Moins-value sur compacteurs pour location inférieure ou égale à 1/2 journée **Le pourcentage: moins trente pourcent**	-30
	19) Plus-value sur compacteurs pour location de nuit, dimanche et jours fériés **Le pourcentage: soixante pourcent**	60
12.3	**MISE A DISPOSITION DE MATERIEL DE TERRASSEMENT AVEC CHAUFFEUR** Ce prix rémunère à la journée la mise à disposition de matériel de terrassement avec conducteur y compris le transfert, le carburant, les fournitures d'entretien et de fonctionnement, ainsi que tous les déplacements du conducteur du matériel.	
	1) Mini-pelle jusqu'à 2,5 T **La journée: quatre cent soixante euros**	460
	2) Mini-pelle de 2,5 à 4 T **La journée: cinq cent cinquante euros**	550
	3) Plus-value sur mini-pelle pour équipement avec brise roche hydraulique **La journée: cinquante euros**	50
	4) Tracto-pelle jusqu'à 5 T **La journée: cinq cent trente-cinq euros**	535
	5) Mécalac **La journée: sept cent cinquante euros**	750
	6) Pelle mécanique à pneus **La journée: sept cent quatre-vingt euros**	780

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	7) Pelle mécanique à chenilles **La journée: huit cent six euros**	806
	8) Plus-value sur pelles mécaniques pour équipement avec brise roche hydraulique **La journée: deux cent cinquante euros**	250
	9) Mini-chargeur type bobcat 300 L **La journée: quatre cent cinquante euros**	450
	10) Chargeur à pneus jusqu'à 750 L **La journée: quatre cent quatre-vingt-cinq euros**	485
	11) Chargeur à pneus de 750 L à 1000L **La journée: cinq cents euros**	500
	12) Chargeur à chenilles godet entre 700 L et 1000L **La journée: cinq cent cinquante euros**	550
	13) Chargeur à chenilles godet supérieur à 1000 L **La journée: sept cents euros**	700
	14) Moins-value sur matériel de terrassement pour location inférieure ou égale à 1/2 journée **Le pourcentage: moins trente pourcent**	-30
	15) Plus-value sur matériel de terrassement pour location de nuit, dimanche et jours fériés **Le pourcentage: soixante pourcent**	60
12.4	**MISE A DISPOSITION DE MATERIEL D'EPANDAGE AVEC CHAUFFEUR**	
	Ce prix rémunère à la journée la mise à disposition de matériel d'épandage avec chauffeur y compris le transfert, le carburant, les fournitures d'entretien et de fonctionnement, ainsi que tous les déplacements du conducteur du matériel.	
	1) Niveleuse type 12G **La journée: huit cents euros**	800
	2) Niveleuse type 14G **La journée: huit cent cinquante euros**	850
	3) Répandeuse de liant "bouille" 1200 L **La journée: neuf cents euros**	900
	4) Finisseur 5 mètres **La journée: mille six cents euros**	1600
	5) Balayeuse aspiratrice **La journée: neuf cents euros**	900

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

6) Moins-value sur matériel d'épandage pour location inférieure ou égale à 1/2 journée

Le pourcentage: moins trente pourcent -30

7) Plus-value sur matériel d'épandage pour location de nuit, dimanche et jours fériés

Le pourcentage: soixante pourcent 60

12.5 MISE A DISPOSITION DE PETIT MATERIEL

Ce prix rémunère à la journée la mise à disposition de petit matériel y compris le personnel nécessaire pour son utilisation, le transfert, le carburant, les fournitures d'entretien et de fonctionnement, ainsi que tous les déplacements du personnel et du matériel.

1) Compresseur diesel 2500

La journée: trente-cinq euros 35

2) Compresseur diesel 5000

La journée: quarante euros 40

3) Brise béton pneumatique

La journée: vingt-cinq euros 25

4) Tronçonneuse pneumatique

La journée: trente euros 30

5) Pompe électrique jusqu'à 50 m3/h

La journée: trente euros 30

6) Pompe électrique jusqu'à 300 m3/h

La journée: quarante euros 40

7) Pompe thermique jusqu'à 50 m3/h

La journée: cinquante euros 50

8) Pompe thermique jusqu'à 300 m3/h

La journée: cent soixante euros 160

9) Nettoyeur haute pression thermique

La journée: deux cents euros 200

10) Carotteuse O100 à 350

La journée: deux cents euros 200

11) Scie à sol thermique

La journée: quarante euros 40

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

13 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Les prix suivants ne peuvent s'ajouter aux prix 1 à 12 sauf si le matériel est utilisé à la demande expresse du maître d'ouvrage pour la réalisation de prestations de service

Ce prix rémunère à l'heure la mise à disposition de personnel. Il comprend les déplacements sur le site.

1) Chef de chantier
L'heure: quatre-vingt euros — 80

2) Chef d'équipe
L'heure: soixante euros — 60

3) Ouvrier qualifié
L'heure: cinquante-cinq euros — 55

4) Ouvrier spécialisé
L'heure: cinquante euros — 50

5) Manœuvre
L'heure: quarante-trois euros — 43

Nicolas BRASSIER
Signature numérique de Nicolas BRASSIER
Date : 2022.11.28 13:39:39 +01'00'

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

VILLE DE CRETEIL

Ville de Créteil

Accord-cadre de travaux

ACTE D'ENGAGEMENT

Lot n°1 –TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE

Cadre réservé à l'acheteur

ACCORD-CADRE N°

MONTANT €HT

NOTIFIÉ LE / / 20

A- Objet de l'accord-cadre

Affaire n°2209081430–TRAVAUX DE VOIRIES ET RESEAUX DIVERS 2023 - 2026

Appel d'offres ouvert selon l'article R2124-2 du code de la commande publique

Accord-cadre à bons de commande, en application des articles R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique

B- Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Commune de Créteil

Adresse : Hôtel de Ville de Créteil Place Salvador Allende 94010 CRETEIL CEDEX

Téléphone	:	01 49 80 92 94
Télécopieur	:	01 49 80 18 94
Courriel	:	commande.publique@ville-creteil.fr
Adresse internet	:	http://ville-creteil-marches.achatpublic.com

Signataire du marché :	Laurent CATHALA, Monsieur le Maire
Maître d'œuvre (interne):	Direction de la Commande Publique
Personne habilitée selon les articles R2191-60 et R2191-61 du code de la commande publique:	Mme LEYDIER,Directrice de la Commande Publique
Ordonnateur :	M. le Maire
Comptable assignataire des paiements :	M. le Comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de Créteil
Imputation budgétaire :	

C- Contractant(s)

Signataire

Nom :	BRASSIER
Prénom :	Nicolas
Qualité :	Chef d'agence

☐	Signant pour mon propre compte
☒	Signant pour le compte de la société
☐	Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

☒	Agissant en tant que prestataire unique
☐	Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

☐ Solidaire ☐ Conjoint

NB : L'acheteur n'impose aucune forme au groupement après attribution.

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale :	COLAS FRANCE
Adresse :	19 rue Louis Thébault
Code postal :	94370
Bureau distributeur :	SUCY EN BRIE
Téléphone :	01 49 82 20 20
Fax :	
Courriel :	sucyenbrie@colas.com
Numéro SIRET :	329 338 883 02175
Numéro au registre du commerce :	RCS PARIS 329 338 883
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	4211Z

En cas de groupement, cotraitant n°1 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°3*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :
Cotraitant n°2 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°4*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :

Engagement, *a*près avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre *qualificative* (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du Mois précédant le mois de remise des offres (dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **120jours** à compter de la date limite de remise des offres.

D- Prix

L'accord-cadre est décomposé en 2 lots définis comme suit :

Lot n° 1 : TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE
Lot n° 2 : TRAVAUX DE MARQUAGE DIVERS

La présente offre concerne le **lot n° 1** dans son unique proposition. Les variantes ne sont pas autorisées.

Lot	Montant minimum annuel	Montant maximum annuel
Lot 1 –TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE	0,00 € HT	1 600 000,00 € HT

D1- Prix unitaires
Les prix unitaires sur lesquels s'engage le titulaire sont portés en annexe au présent acte, dans le bordereau des prix unitaires (BPU).
Pour les matériaux, matériels et fournitures ne figurant pas au bordereau des prix unitaires, il sera appliqué le taux de majoration de 20 % sur la facture d'achat qui devra être présentée à l'appui de la demande de paiement. Cette majoration est destinée à couvrir les frais de gestion du titulaire.

D2 – Remise ou majoration en %

Je consens, sur la masse des travaux relatifs à chaque bon de commande déterminés à partir des prix hors taxes du bordereau des prix unitaires, les remises suivantes :

Pour les commandes de 0 à 10 000 € HT

% (en chiffres).	0 %
pour cent (en toutes lettres).	Zéro pour cent

Pour les commandes de 10 000 à 50 000 € HT

% (en chiffres).	- 2 %
pour cent (en toutes lettres).	Moins 2 pour cent

Pour les commandes au-delà de 50 000 € HT

% (en chiffres).	- 8 %
pour cent (en toutes lettres).	Moins huit pour cent

Faire précéder le taux consenti du signe + ou -, selon qu'il s'agit d'une majoration ou d'une remise sur les prix du bordereau des prix unitaires.

D3- Sous-traitance envisagée et déclarée en cours d'exécution

Nature de la prestation	Montant HT
....	.....

E- Durée du marché et de délai d'intervention

E1- Durée du marché
Accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Il est reconductible trois fois, par tacite reconduction chaque année civile, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises.
La date d'échéance finale est donc fixée le 31 décembre 2026.

E2 – Délais d'intervention

Le délai d'intervention **pour une commande normale** sera au maximum de **: 10 jours**

Le délai d'intervention pour une commande normale démarre à compter de la date de réception du bon de commande par le titulaire, transmis par courriel. Il est compté en jours calendaires.

Le délai d'intervention pour travaux urgent sera de : 60 minutes

F – ENGAGEMENT RELATIF À L'INSERTION

Je soussigné, Nicolas BRASSIER,

- agissant au nom de la Société COLAS FRANCE

- déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) n°22123091140 et notamment de son article 4 relatif à l'action obligatoire d'insertion.

- s'engage à réserver, dans l'exécution du marché, un volume d'heures de travail établi conformément à **l'article 4-2 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) à des personnes rencontrant des** difficultés sociales ou professionnelles particulières.

- ce volume d'heures correspond à :

Nombre d'heures par tranche de 10 000 € HT
6 heures (à renseigner par le candidat)

- Désigne un interlocuteur unique qui prendra contact sous 15 jours ouvrés avec le facilitateur référent du présent lot, afin de définir les modalités de mise en œuvre de l'action d'insertion professionnelle.

- S'engage à fournir, à la demande du pouvoir adjudicateur, toutes les informations définies et utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion professionnelle.

Afin de faciliter la mise en œuvre de la démarche d'insertion, la ville de Créteil a mis en place une procédure spécifique d'accompagnement gérée par l'association Plaine Centrale Initiatives.
Contact :

Adel AALTALLA
Chargé de Mission Clauses Sociales
Mobile : **07.85.37.10.42**
Mail : adel.aatalla@pci94.fr

PLIE Pôle Compétences Initiatives
GRAND PARIS SUD EST AVENIR
85-87 Avenue du Général de GAULLE
94 000 CRETEIL
01 41 94 90 54

G – Paiement

G1- Désignation du (des) compte(s) à créditer

Zone à compléter par le candidat :

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC
COLAS FRANCE	30002	94	FR82 3000 2005 7300 0000 7041 F94	CRLYFRPP

JOINDRE UN RIB

LCL — RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, prélèvements, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

IDENTIFIANT NATIONAL BANCAIRE

Banque	Indicatif	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30002	00573	0000007041F	94	ESDC GRAMONT 2

IDENTIFIANT INTERNATIONAL BANCAIRE

IBAN FR82 3000 2005 7300 0000 7041 F94

Code B.I.C. CRLYFRPP

TITULAIRE DU COMPTE :

COLAS FRANCE
TERRITOIRE IDFN AG SUCY-EN-BRIE
2 RUE JEAN MERMOZ
CS 20503
78771 MAGNY LES HAMEAUX CEDEX

F2- Avance

☐ Sans objet ☒ Accepte l'avance (10,00%) ☐ Refuse l'avance

Zone à compléter par le candidat :

A Sucy-en-Brie, **le** 28/11/2022

Signature du (des) prestataire(s) :

Nicolas BRASSIER

Signature numérique de Nicolas BRASSIER
Date : 2022.11.28 13:35:48 +01'00'

H- Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre est acceptée pour le lot 1:

☐Avec son unique proposition

A Créteil, le .....

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire

Laurent CATHALA

I- Notification

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché,

Signé le ..... par le titulaire, ou exemplaire remis sur place, *ou coller l'avis de réception postal*.

J- Nantissement ou cession de créance

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de

..... euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

A Créteil, le .....
Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Le Maire

Laurent CATHALA

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE

Annexe au marché n°.....

- ***Prestations sous-traitées***

Nature de la prestation	Montant HT
	€

- ***Sous-traitant***

Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	
Bureau distributeur :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF :	

- ***Compte à créditer***

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

A.....,**le**	Le représentant du pouvoir adjudicateur accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.
Signature du titulaire responsable :	A Créteil, le ..... Le Maire Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

Ville de Créteil

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

Rapport établi en application des articles L2113-12 et R2113-7, R2124-2, R2162-13 et R2162-14 relatifs aux marchés publics

---

Personne publique :

Commune de Créteil
Hôtel de Ville de Créteil
Place Salvador Allende
94010 CRETEIL CEDEX

Objet du (des) marché(s) :

TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS 2023-2026

Lot 1 Marché M23048 - Titulaires : Société COLAS FRANCE
Société ALPHA TP

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

RAPPORT DU REPRESENTANT LEGAL

SOMMAIRE

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération 3
1-1-Définition des besoins (description et quantités) 3
1-2-Insertion dans un programme ou une opération 3
1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération 3
Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché 3
2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération 3
2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités 3
2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement 3
2-3-1-Forme du (des) marché(s) 3
2-3-2-Allotissement 3
2-4-Délais d'exécution-durée de validité 3
2-5-Montant TTC du (des) marché(s) 3
2-6-Prix 4
2-6-1-Caractéristique des prix 4
2-6-2-Variation des prix 4
2-7-Titulaire(s) 4
2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés 4
2-9-Maintenance 4
Article 3 - Mode de passation 4
3-1-Mode de passation retenu 4
3-2-Motivation du choix du mode de passation 4
3-3-Marché sur appel d'offres 4
3-3-1-Publications 4
3-3-2-Procédure d'urgence 5
3-3-3-Critères de sélection 5
3-3-4-Variante(s) 5
3-3-5-Motivation choix des candidats 5
3-3-6-Ouverture des offres 5
3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s) 5
3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres infructueux 5
3-4-Marché négocié après mise en concurrence 5
3-5-Marché de maîtrise d'œuvre 5
3-6-Marché négocié sans mise en concurrence 5
3-7-Mise en concurrence simplifiée 5
Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure 6
Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications 6
Article 6 - Candidats non retenus et motif de leur rejet 6
Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché 6
Article 8 - Origine des fournitures 6

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

Article premier - Nature et étendue des besoins à satisfaire; Montant de l'opération

1-1-Définition des besoins (description et quantités)

Affaire N°2209081430

TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS 2023-2026

1-2-Insertion dans un programme ou une opération

La satisfaction des besoins est réalisée par le(s) seul(s) présent(s) marché(s).

1-3-Estimation du montant global prévu de l'opération

	Pour chaque période annuelle	
	Minimum annuel en € HT	**Maximum annuel en € HT**
Lot 1	0	1 600 000
Lot 2	0	75 000

Article 2 - Economie générale, déroulement prévu et montant du marché

2-1-Place du marché dans le programme ou l'opération

Sans objet.

2-2-Objet du (des) marché(s) - Description et quantités

TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEUX DIVERS 2023-2026

Conformément aux articles L2111-1 et L2112-2 du Code de la Commande Publique, cette consultation comporte des clauses visant à promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion et à lutter contre le chômage.

2-3-Mode d'exécution du (des) marché(s) - Allotissement

2-3-1-Forme du (des) marché(s)

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande, en application des articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique.

2-3-2-Allotissement

L'accord cadre est défini en 2 lots définis comme suit :

Lot 1 : Travaux divers de voirie,
Lot 2 : Travaux divers de marquage au sol.

.

2-4-Délais d'exécution-durée de validité

Accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Il est reconductible trois fois, par tacite reconduction chaque année civile, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises.

La date d'échéance finale est donc fixée le 31 décembre 2026.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

2-5-Montant annuel des marchés

Lot n°1 Marché M23048 Titulaires : Société COLAS FRANCE
Société ALPHA TP
Montant minimum : 0 €
Montant maximum : 1 600 000 € HT

2-6-Prix

2-6-1-Caractéristique des prix

Le marché est traité sur la base des prix indiqués sur le bordereau des prix unitaires. Les prix du devis seront appliqués aux quantités réellement exécutées.
Les prix sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations, incluant tous les frais, charges, fournitures, matériels et sujétions du titulaire.

2-6-2-Variation des prix

Les prix du marché sont révisables annuellement, au 1er janvier de chaque année, en cas de reconduction du marché, par application d'une formule représentative de l'évolution du coût de la prestation et pour la première fois le 1er janvier 2024.

2-7-Titulaire(s)

Cf 2.5

2-8-Possibilités de mise en concurrence pour les futurs marchés

Sans objet.

2-9-Maintenance

Sans objet.

Article 3 - Mode de passation

3-1-Mode de passation retenu

La consultation est passée par appel d'offres ouvert conformément au Code de la commande publique publié le 5 décembre 2018.

3-2-Motivation du choix du mode de passation

Compte tenu du montant global des marchés imputés sur le même code de la nomenclature interne, il a été décidé de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert avec mise en concurrence européenne.

3-3-Marché sur appel d'offres

3-3-1-Publications

L'avis d'appel public à la concurrence est paru dans les journaux suivants :

BOAMP : 22/10/2022
JOUE : 22/10/2022

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

3-3-2-Procédure d'urgence

La procédure d'urgence n'a pas été utilisée.

3-3-3-Critères de sélection

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues au code de la commande publique au moyen des critères suivants :

Critères de jugement des candidatures :

Capacités financières, techniques et professionnelles.

Critères de jugement des offres – Lot 1 :

Prix	: 40 %
Valeur technique	: 40 %
Démarche en matière de développement durable et de responsabilité	: 10 %
Performance en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté	: 10 %

Critères de jugement des offres – Lot 2 :

Prix	: 40 %
Valeur technique	: 40 %
Démarche en matière de développement durable et de responsabilité	: 20 %

3-3-4-Variante(s)

Les variantes par rapport à l'objet de l'accord-cadre ne sont pas autorisées.

3-3-5-Motivation choix des candidats

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

3-3-6-Ouverture des offres

Pièce jointe :
- Rapport d'ouverture des plis

3-3-7-Offre(s) retenue(s)/Mise au point du (des) marché(s)

Pièces jointes :
- Procès-verbal de jugement des offres
- Rapport d'analyse des offres

3-3-8-Cas d'un appel d'offres faisant suite à un appel d'offres sans suite

Sans objet.

3-4-Marché négocié après mise en concurrence

Sans objet.

3-5-Marché de maîtrise d'œuvre

Sans objet.

3-6-Marché négocié sans mise en concurrence

Sans objet.

3-7-Mise en concurrence simplifiée

Sans objet.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

Article 4 - Compte rendu du déroulement de la procédure

Date d'envoi à la publication :	19/10/2022
Date limite de réception des offres :	28/11/2022
Date d'ouverture des plis :	29/11/2022
Date de jugement des offres :	16/12/2022

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 5 - Dérogations éventuelles aux normes et aux spécifications

Les dérogations explicitées dans les articles désignés ci-après du CCP sont les suivantes :
Dérogation à l'article 20.1 du CCAG Travaux par l'article 4.3 du CCAP
Dérogation à l'article 28.1 du CCAG Travaux par l'article 7.5.1 du CCAP
Dérogation à l'article 34.1 du CCAG Travaux par l'article 7.8.7 du CCAP
Dérogation à l'article 31.3 du CCAG Travaux par l'article 7.8.8 du CCAP
Dérogation à l'article 50.3 du CCAG Travaux par l'article 10 du CCAP
Dérogation à l'article 50.4 du CCAG Travaux par l'article 10 du CCA

Article 6 - Candidat non retenu

- EIFFAGE ROUTE IDF/CENTRE
- VALENTIN ENVIRONNEMENT ET TP

Article 7 - Part de la sous-traitance dans le marché

Part du marché que les attributaires ont l'intention de sous-traiter : sans objet.

Article 8 - Origine des fournitures

Les fournitures proviennent d'un pays de l'Union Européenne (France comprise).

Fait à Créteil, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur
Pour le Maire empêché,
La Maire adjointe,

Maguy BOULARD

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

VILLE DE CRETEIL
TRAVAUX DE VOIRIE 2023-2026
LOT N°1: TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE

L'ENTREPRISE DEVRA PRENDRE EN COMPTE POUR TOUS LES PRIX UNITAIRES DU PRESENT BORDEREAU LES PRESTATIONS SUIVANTES

- L'amenée, l'entretien, et le repli, de la signalisation temporaire
- L'amenée, et le repli, du matériel nécessaire à l'exécution
- La mise à disposition du personnel et des engins nécessaires
- L'implantation et le piquetage des ouvrages
- Toutes les mesures de sécurité et le nettoyage des voies
- Les essais contrôle et analyses
- Toutes dispositions contre les eaux de ruissellement et les eaux venues du sol

SOMMAIRE

N°	DESIGNATION	PAGES
1	INSTALLATION ET SIGNALISATION DE CHANTIER	2
2	PREPARATION DU TERRAIN	4
3	DEMOLITIONS	5
4	TERRASSEMENTS	11
5	BORDURES ET CANIVEAUX	13
6	MATERIAUX DE VOIRIE NON BITUMINEUX	17
7	MATERIAUX DE VOIRIE BITUMINEUX	22
8	ASSAINISSEMENT	26
9	RESEAUX DIVERS	33
10	MACONNERIES	37
11	MOBILIER URBAIN	40
12	MISE A DISPOSITION DE MATERIEL	42
13	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL	47

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

VILLE DE CRETEIL
TRAVAUX DE VOIRIE 2023-2026
LOT N°1: TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

1 INSTALLATION ET SIGNALISATION DE CHANTIER

1.1 INSTALLATION DE CHANTIER POUR 1 SEMAINE

Ce prix s'applique forfaitairement, **pour une durée d'une semaine**, à l'installation de chantier, à l'amenée à pied d'œuvre de tout le matériel nécessaire à l'exécution des travaux. Il comprend tous les frais relatifs aux aménagements du terrain, à l'exécution éventuelle d'aires bétonnées, à la fourniture et l'installation des baraquements de chantier, ateliers, entrepôts, bureaux ou magasins, aux branchements et raccordements provisoires aux réseaux. Il comprend en outre les frais relatifs au repliement des baraques et bâtiments de chantier, à la démolition des aires bétonnées et à l'enlèvement des matériaux de démolition, de débris et de détritus, au nettoyage régulier, au repliement du matériel de chantier, ainsi qu'aux frais de remise en état des lieux sur toute la zone d'intervention. La rémunération de ce forfait d'installation se fera en fonction de la durée d'exécution des travaux telle que précisée dans le bon de commande.

Le forfait: quatre cent vingt euros — 420.00

1.2 CLOTURE FIXE DE CHANTIER

Ce prix s'applique pour la fourniture de clôture en bac acier de hauteur 2,00 mètres comprenant les tôles, les ossatures ainsi que tous les éléments nécessaires à son montage.

1) Fourniture et pose de clôture fixe en bac acier, y compris terrassement, évacuation des terres en décharge, et réalisation des massifs .
Le mètre linéaire : vingt-huit euros — 28.00

2) Dépose de clôture fixe en bac acier, y compris démolition des massifs et évacuation en décharge.
Le mètre linéaire : dix euros — 10.00

3) Fourniture et pose de portail de 4 mètres en bac acier.
L'unité : deux cent cinquante euros — 250.00

4) Dépose de portail de 4 mètres en bac acier.
L'unité : cent vingt euros — 120.00

1.3 CLOTURE MOBILE DE CHANTIER

Ce prix s'applique pour la location de clôture métallique grillagée mobile de hauteur 2,00 mètres.

1) Amenée et repli de clôture mobile métallique
Le mètre linéaire : quinze euros — 15.00

2) Location de clôture mobile métallique
Le mètre linéaire par jour : un euro cinquante cents — 1.50

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

1.4 FEUX TRICOLORE DE CHANTIER

Ce prix s'applique à la journée pour la mise en place d'une signalisation tricolore de chantier dans le cadre d'une circulation alternée. Il comprend l'amenée, la maintenance, et le repli du matériel.

La journée : cents euros — 100.00

1.5 BALISAGE DE CHANTIER

Ce prix s'applique à la journée pour la mise en place d'un balisage de chantier composé de séparateurs modulaires de voie type K16.

1) Amenée et repli du balisage
Le mètre linéaire : onze euros — 11.00

2) Location et maintenace du balisage
Le mètre linéaire par jour : deux euros cinquante cents — 2.50

1.6 PANNEAU DE CHANTIER

Ce prix rémunère la fourniture, la pose et l'enlèvement d'un panneau d'informations aux couleurs de la Ville, et suivant les prescriptions des Services Techniques. Les supports en bastaings seront peints en blanc et scellés au sol. Le panneau sera démontable et récupérable. Il sera stocké par l'entrepreneur à son dépôt

1) Panneau de chantier (2,5 ml x 1,25 ml)
L'unité : huit cents euros — 800.00

2) Panneau de chantier (1,25 ml x 1,25 ml)
L'unité : cinq cents euros — 500.00

1.7 PLAN DE RECOLLEMENT

Ce prix rémunère la réalisation d'un plan de recollement pour une surface de 100 m2. Les plans de récolement entreprise devront également être transmis au Maître d'Ouvrage sous forme de produit informatisé comparable au levé de plans d'exécution. L'ensemble des levés planimétriques et altimétriques devront figurer sur le document. Le plan de recollement devra être au format dwg.

L'unité: cent cinquante euros — 150.00

1.8 TEST AMIANTE ET HAP

Ce prix s'applique à l'unité pour la réalisation d'un test amiante et HAP.

L'unité: quatre cent cinquante euros — 450.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

2 PREPARATION DU TERRAIN

2.1 DEFRICHAGE

Ce prix s'applique au mètre carré pour le défrichage de terrain. Il comprend l'enlèvement de tous les arbustes broussailles et petits végétaux présents sur la zone d'intervention, la scarification de la surface et l'enlèvement des racines principales, et le transport des produits en décharge.

1) Défrichage pour une surface inférieure à 200 m2
Le mètre carré : quatre euros — 4.00

2) Défrichage pour une surface supérieure à 200 m2
Le mètre carré : quatre euros — 4.00

2.2 NETOYAGE DE DETRITUS

Ce prix s'applique au mètre cube pour le nettoyage de détritus. Il comprend la mise en stock, le chargement, le transport et le déchargement au dépôt de la Ville.

Le mètre cube : cinquante-cinq euros — 55.00

2.3 MISE EN DECHARGE DE DETRITUS

Ce prix s'applique à la tonne en plus-value au prix 2.2 pour la mise en décharge.

1) Décharge de classe I
La tonne : cents euros — 100.00

2) Décharge de classe II
la tonne : soixante-cinq euros — 65.00

3) Décharge de classe III
la tonne : dix-neuf euros — 19.00

2.4 ABATTAGE D'ARBRES

Ce prix s'applique à l'unité pour l'abattage et le déssouchage d'arbres. Il comprend l'élagage des branches principales, l'abattage du tronc, l'extraction de la souche, et l'évacuation des produits aux D.P.

1) Arbre de diamètre inférieur à 0,25 mètre
L'unité : cinquante-cinq euros — 55.00

2) Arbre de diamètre compris entre 0,25 et 0,50 mètre
L'unité : cents euros — 100.00

3) Arbre de diamètre supérieur à 0,50 mètre
L'unité : deux cent vingt euros — 220.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

2.5 ESSOUCHAGE

Ce prix s'applique à l'unité pour l'éssouchage. Il comprend l'extraction de la souche, et l'évacuation des produits aux D.P.

1) Arbre de diamètre inférieur à 0,25 mètre
L'unité : cent vingt euros 120.00

2) Arbre de diamètre compris entre 0,25 et 0,50 mètre
L'unité : soixante-quinze euros 75.00

3) Arbre de diamètre supérieur à 0,50 mètre
L'unité : cent cinquante-cinq euros 155.00

2.6 Découpe de racine

Ce prix s'applique à l'unité pour la découpe de racine à la tronçonneuse.

L'unité : cent cinquante euros 150.00

2.7 REGLAGE ET COMPACTAGE DU FOND DE FORME

Ce prix s'applique au mètre carré pour le réglage et le compactage de fond de forme. Il comprend la mise à la côte des fonds de forme avant mise en œuvre de la couche de forme, l'emploi d'un rouleau ou d'une plaque vibrante pour le compactage de la surface réglée..

Le mètre carré : deux euros 2.00

3 DEMOLITION

3.1 DEMOLITION DE BETON

Ce prix s'applique au mètre cube en place de béton ou maçonnerie démolie autres que celles décrites dans les prix 3.2 à 3.15. Il comprend les découpes éventuelles, la démolition le transport et l'évacuation en décharge y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Béton ou maçonnerie non armé
Le mètre cube : cent quarante euros 140.00

2) Béton armé
Le mètre cube : cent soixante-quinze euros 175.00

3.2 DÉMOLITION D'OUVRAGE

Ce prix s'applique à l'unité pour la démolition d'une bouche d'égout d'un regard ou d'une chambre quelque soit sa profondeur et comprend l'évacuation des produits de démolition aux D.P. ainsi que le remblaient de la fouille en grave.

1) Bouche d'égout à bavette petit modèle

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	L'unité : cinquante-cinq euros	55.00
	2) Bouche d'égout à bavette grand modèle **L'unité : soixante-quinze euros**	75.00
	3) Regard de dimension 1,00 ml x 1,00 ml jusqu'à 2,00 mètres de profondeur **L'unité : deux cents euros**	200.00
	4) Regard de dimensions 0,70 ml x 0,70 ml **L'unité : soixante-cinq euros**	65.00
	5) Regard de dimensions 0,50 ml x 0,50 ml **L'unité : cinquante euros**	50.00
	6) Regard de dimensions 0,30 ml x 0,30 ml **L'unité : trente-cinq euros**	35.00
	7) Chambre PTT 1 à 2 trappes **L'unité : soixante-quinze euros**	75.00
	8) Chambre PTT 3 à 4 trappes **L'unité : quatre-vingt-quinze euros**	95.00
	9) Chambre de tirage dimension inférieure à 0,80m x 0,80m **L'unité : soixante-quinze euros**	75.00
	10) Chambre de tirage dimension supérieure ou égale à 0,80m x 0,80m **L'unité : quatre-vingt-dix euros**	90.00
3.3	**DEPOSE DE BORDURES ET CANIVEAUX NON REUTILISES**	
	Ce prix s'applique à l'unité pour la dépose de bordures et caniveaux sauf dans le cas des prestations des prix 3.9 à 3.12 qui incluent la dépose des bordures et caniveaux. Il comprend la démolition de la fondation en béton et l'évacuation des déblais en décharge.	
	1) Bordurette béton **Le mètre linéaire : cinq euros cinquante cents**	5.50
	2) Bordure béton **Le mètre linéaire : sept euros**	7.00
	3) Bordure granit **Le mètre linéaire : dix euros**	10.00
	4) Bordure grès **Le mètre linéaire : dix euros**	10.00
	5) Caniveau béton	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	Le mètre linéaire : sept euros	7.00
	6) Caniveau pavé **Le mètre linéaire : onze euros**	11.00
	7) Bordure collée **Le mètre linéaire : six euros**	6.00
	8) Plus-value pour linéaire inférieur à 20 mètres **Le pourcentage : vingt-cinq pourcent**	25.00

3.4 DEPOSE DE BORDURES ET CANIVEAUX POUR REEMPLOI

Ce prix s'applique à l'unité pour la dépose soignée de bordures et caniveaux. Il comprend la démolition de la fondation en béton et l'évacuation des déblais en décharge, le stockage de la bordure ou des caniveaux au dépôt de la Ville.

	1) Bordure béton **Le mètre linéaire : sept euros cinquante cents**	7.50
	2) Bordure granit **Le mètre linéaire : onze euros**	11.00
	3) Bordure grès **Le mètre linéaire : douze euros**	12.00
	4) Caniveau béton **Le mètre linéaire : sept euros cinquante cents**	7.50
	5) Caniveau pavé **Le mètre linéaire : quinze euros**	15.00
	6) Plus-value pour linéaire inférieur à 20 mètres **Le pourcentage : vingt-cinq pourcent**	25.00

3.5 DEMOLITION DE PAVES OU DALLES ET EVACUATION EN DECHARGE

Ce prix s'applique au mètre carré pour la démolition de pavés ou dalles. Il comprend la démolition de la fondation en béton ou l'enlèvement du sable et l'évacuation des déblais en décharge.

	Le mètre carré : quinze euros	15.00

3.6 DEPOSE DE PAVES OU DALLES POUR REEMPLOI

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Ce prix s'applique au mètre carré pour la dépose soignée de pavés ou dalles. Il comprend la démolition de la fondation en béton et l'évacuation des déblais en décharge, le transport et le stockage sur palettes des pavés ou dalles au dépôt de la Ville.

Le mètre carré : dix-sept euros — 17.00

3.7 DÉMOLITION D'ENROBES AU COMPRESSEUR

Ce prix s'applique au mètre carré quel que soit l'épaisseur pour la démolition d'enrobé au compresseur et comprend l'évacuation des produits aux D.P.

Le mètre carré : douze euros — 12.00

3.8 DÉCOUPE D'ENROBES OU BETON

Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la découpe soignée d'enrobés ou de béton à la scie.

Le mètre linéaire : six euros — 6.00

3.9 DEMOLITION DE TROTTOIR EN ENROBES

Ce prix s'applique au mètre cube en place pour la démolition de trottoir en enrobés. Il comprend la démolition de l'ensemble de la structure du trottoir y compris les bordures et le béton de fondation des bordures, le chargement des déblais le transport et l'évacuation en décharge, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Démolition de trottoir de 0 à 20 m3
Le mètre cube : cinquante euros — 50.00

2) Démolition de trottoir de 21 à 50 m3
Le mètre cube : quarante-cinq euros — 45.00

3) Démolition de trottoir plus de 50 m3
Le mètre cube : quarante-cinq euros — 45.00

3.10 DEMOLITION DE TROTTOIR EN BETON AVEC OU SANS ASPHALTE

Ce prix s'applique au mètre cube en place pour la démolition de trottoir en béton avec ou sans asphalte. Il comprend la démolition de l'ensemble de la structure du trottoir y compris les bordures et le béton de fondation des bordures, le chargement des déblais le transport et l'évacuation en décharge, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Démolition de trottoir de 0 à 20 m3
Le mètre cube : soixante-cinq euros — 65.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de transmission : 03/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

2) Démolition de trottoir plus de 20 m3
Le mètre cube : soixante euros 60.00

3.11 DEMOLITION DE TROTTOIR EN PAVES OU DALLES

Ce prix s'applique au mètre cube en place pour la démolition de trottoir en pavés. Il comprend la démolition de l'ensemble de la structure du trottoir y compris les bordures et le béton de fondation des bordures, le chargement des déblais le transport et l'évacuation en décharge, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Démolition de trottoir de 0 à 20 m3
Le mètre cube : cinquante-cinq euros 55.00

2) Démolition de trottoir plus de 20 m3
Le mètre cube : cinquante euros 50.00

3) Plus-value pour récupération et transport des paves ou dalles au dépôt de la Ville dans les conditions du prix 3.6
Le mètre carré : sept euros 7.00

3.12 DEMOLITION DE CHAUSSEE EN ENROBES

Ce prix s'applique au mètre cube en place pour la démolition de chaussée en enrobés. Il comprend la démolition de l'ensemble de la structure de la chaussée y compris les caniveaux et le béton de fondation des caniveaux, le chargement des déblais le transport et l'évacuation en décharge, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Démolition de chaussée de 0 à 20 m3
Le mètre cube : soixante-cinq euros 65.00

2) Démolition de chaussée de 21 à 50 m3
Le mètre cube : cinquante-cinq euros 55.00

3) Démolition de chaussée plus de 50 m3
Le mètre cube : quarante-cinq euros 45.00

3.13 RABOTAGE DE CHAUSSEE

Ce prix s'applique au mètre carré pour le rabotage de chaussée. Il comprend l'amenée et le repli du matériel, les découpes nécessaires, le chargement et le transport des produits de rabotage en décharge, l'utilisation d'une balayeuse pour le nettoyage, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Rabotage de chaussée sur une épaisseur jusqu'à 5 cm
Le mètre carré : cinq euros 5.00

2) Rabotage de chaussée pour une épaisseur comprise entre 5 et 10 cm
Le mètre carré : dix euros 10.00

3) Rabotage de chaussée pour une épaisseur comprise entre 10 et 15 cm

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	Le mètre carré : treize euros	13.00
	4) Plus-value pour une surface inférieure à 200 m2 **Le mètre carré : cinq euros**	5.00
	5) Plus-value pour une surface comprise entre 200 et 500 m2 **Le mètre carré : quatre euros**	4.00
3.14	**DEMOLITION DE REVETEMENT DE CHAUSSEE AMIANTE** Ce prix rémunère au mètre cube la déconstruction de revêtement bitumineux comprenant de l'amiante quelque soit la méthode de démolition. Il comprend le plan de retrait, l'équipement spécifique du personnel, le nettoyage du chantier avec mise en sac des produits de démolition chargement et transport en décharge de classe I **Le mètre cube : mille deux cent cinquante euros**	1 250.00
3.15	**DEPOSE DE CLOTURE SANS RECUPERATION** Ce prix s'applique pour la dépose de clôtures sans muret de soubassement. Il comprend la dépose du grillage, des poteaux, et la démolition des massifs de fondation, et l'évacuation des produits en décharge. 1) Clôture jusqu'à 1,50 mètre de hauteur **Le mètre linéaire : trente euros**	30.00
	2) Clôture de hauteur comprise entre 1,50 et 3,00 mètres **Le mètre linéaire : quarante-cinq euros**	45.00
	3) Portillon **L'unité soixante-quinze euros**	75.00
	4) Portail double vantaux **L'unité cent cinquante-cinq euros**	155.00
3.16	**DEPOSE DE CLOTURE AVEC RECUPERATION** Ce prix s'applique pour la dépose de clôtures sans muret de soubassement. Il comprend la dépose soignée du grillage et des poteaux, le chargement, le transport, et le déchargement au dépôt de la Ville. Il comprend également la démolition et l'évacuation en décharge des massifs de fondation. 1) Clôture jusqu'à 1,50 mètre de hauteur **Le mètre linéaire : cinquante euros**	50.00
	2) Clôture de hauteur comprise entre 1,50 et 3,00 mètres **Le mètre linéaire : quatre-vingt-cinq euros**	85.00
	3) Portillon **L'unité cents euros**	100.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de transmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

4) Portail double vantaux
L'unité cent soixante-quinze euros 175.00

4 TERRASSEMENT

4.1 DECAPAGE DE TERRE VEGETALE ET STOCKAGE SUR SITE

Ce prix s'applique au mètre cube pour le décapage de terre végétale stockée sur le site. Il comprend le terrassement de la terre, le triage des éléments impropres (racines, branchages, pierres,…), son stockage sur le site.

1) Décapage et mise en stock pour une surface inférieure à 100 m2
Le mètre cube profil : vingt-cinq euros 25.00

2) Décapage et mise en stock pour une surface comprise entre 100 et 400 m2
Le mètre cube profil : vingt-trois euros 23.00

3) Décapage et mise en stock pour une surface supérieure à 400 m2
Le mètre cube profil : vingt euros 20.00

4.2 DECAPAGE DE TERRE VEGETALE ET TRANSPORT AU DEPOT DE LA VILLE

Ce prix s'applique au mètre cube pour le décapage de terre végétale transportée au dépôt de la Ville. Il comprend le terrassement de la terre, le triage des éléments impropres (racines, branchages, pierres,…), son chargement et transport et déchargement..

1) Décapage et mise en stock pour une surface inférieure à 100 m2
Le mètre cube profil : trente-cinq euros 35.00

2) Décapage et mise en stock pour une surface comprise entre 100 et 400 m2
Le mètre cube profil : trente-deux euros 32.00

3) Décapage et mise en stock pour une surface supérieure à 400 m2
Le mètre cube profil : vingt-neuf euros 29.00

4.3 DÉBLAIS PLEINE MASSE EVACUES EN DECHARGE

Ce prix s'applique au mètre cube mesuré en place de déblais quelle que soit la nature des terrains rencontrés et des difficultés d'exécution de ces déblais
Il comprend l'extraction des terres, le chargement et le transport en décharge

1) Déblais de 0 à 50 m3
Le mètre cube profil : cinquante-cinq euros 55.00

2) Déblais plus de 50 m3

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Le mètre cube profil : cinquante euros 50.00

3) Plus-value pour terrassement à la main

Le mètre cube profil : cinquante-cinq euros 55.00

4.4 DÉBLAIS PLEINE MASSE MIS EN REMBLAIS

Ce prix s'applique au mètre cube mesuré en place de déblais mis en remblais quelque soit les difficultés d'exécution.

Il comprend l'extraction des terres, le chargement et le transport pour mise en stock, la reprise sur stock et la mise en œuvre en remblais, le compactage par couche de 0,40 mètre, y compris toutes suggestions d'exécution

1) Volume de 0 à 50 m3

Le mètre cube profil : trente euros 30.00

2) Volume plus de 50 m3

Le mètre cube profil : trente euros 30.00

3) Plus-value pour terrassement à la main

Le mètre cube profil : soixante-cinq euros 65.00

4.5 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE REMBLAIS D'APPORT

Ce prix s'applique au mètre cube mesuré en place pour la mise en œuvre de remblais d'apport. Il comprend le chargement, le transport, le déchargement, la mise en œuvre du remblais, le compactage par couche de 0,40 mètre, y compris toutes suggestions de mise en œuvre.

1) Volume de 0 à 50 m3

Le mètre cube profil : quarante-cinq euros 45.00

2) Volume plus de 50 m3

Le mètre cube profil : quarante-cinq euros 45.00

4.6 REPRISE SUR SITE ET MISE EN ŒUVRE DE TERRE VEGETALE

Ce prix s'applique au mètre cube pour la reprise et mise en œuvre de terre végétale. Il comprend le chargement sur stock, le transport et le déchargement, la mise en place et le réglage.

1) Reprise sur stock et mise en œuvre de terre végétale surface inférieure à 100 m2

Le mètre cube profil : trente euros 30.00

2) Reprise sur stock et mise en œuvre de terre végétale surface comprise entre 100 et 400 m2

Le mètre cube profil : trente euros 30.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

3) Reprise sur stock et mise en œuvre de terre végétale surface supérieure à 400 m2

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	Le mètre cube profil : trente euros	30.00

4.7 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE TERRE VEGETALE

Ce prix s'applique au mètre cube pour la fourniture et mise en œuvre de terre végétale. Il comprend le chargement, le transport et le déchargement, la mise en place et le réglage.

1) Fourniture et mise en œuvre de terre végétale de 0 à 50 m3

Le mètre cube profil : quarante-cinq euros 45.00

2) Fourniture et mise en œuvre de terre végétale plus de 50 m3

Le mètre cube profil : quarante-cinq euros 45.00

4.8 FOSSE DE PLANTATION EN TERRE VEGETALE

Ce prix s'applique au mètre cube pour l'ouverture d'une fosse de plantation et la mise en œuvre de terre végétale. Il comprend l'ouverture de la fosse, y.c. évacuation des matériaux de déblais et mise en sécurité des fosses, la fourniture, l'amenée et la mise en oeuvre de terre végétale.

Le mètre cube profil : cent vingt-cinq euros 125.00

4.9 FOSSE DE PLANTATION EN MELANGE TERRE PIERRE

Ce prix s'applique au mètre cube pour l'ouverture d'une fosse de plantation et la mise en œuvre de mélange terre pierre. Il comprend l'ouverture de la fosse, y.c. évacuation des matériaux de déblais et mise en sécurité des fosses, la fourniture, l'amenée et la mise en oeuvre du mélange terre pierre conformément aux prescriptions du CCTP.

l'unité : cent quarante-cinq euros 145.00

4.10 CREATION DE FOSSE

Ce prix s'applique au mètre cube en place pour la création d'un fossé de forme trapézoïdale. Il comprend le terrassement et l'évacuation en décharge y compris toutes suggestions de réalisation.

Le mètre cube profil : vingt euros 20.00

4.11 SONDAGE POUR RECHERCHE DE RESEAUX

Ce prix rémunère au mètre cube la réalisation d'un sondage préalable aux travaux. Il comprend:

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

l'amenée du matériel, la signalisation, les déblais, les remblais, la mise en place de grillage avertisseur, et tous les frais de réalisation et de consolidation du terrain (travaux à la main et en sous œuvre), l'implantation des réseaux sur la chaussée ou des ouvrages sur le sol en place, y compris relevé des altimétries, le relevé de tous les concessionnaires en altimétrie et planimétrie avec réalisation de plans.

Le mètre cube : deux cent cinquante euros — 250.00

5 BORDURES ET CANIVEAUX

5.1 POSE DE BORDURES ET CANIVEAUX FOURNIS PAR LA VILLE OU PROVENANT DE LA DEPOSE

Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la pose de bordures et caniveaux fournis par la Ville ou provenant de la dépose. Il comprend le chargement au dépôt de la Ville et le transport, les terrassements et l'évacuation des déblais en décharge, le réglage de la fouille, la réalisation de la fondation et de la butée en béton 250 kg, la pose, et la réalisation des joints au mortier 300 kg.

1) Bordure béton
Le mètre linéaire : vingt et un euros — 21.00

2) Bordure granit jusqu'à une section de 30 x 30
Le mètre linéaire : vingt et un euros — 21.00

3) Bordure grès
Le mètre linéaire : vingt et un euros — 21.00

4) Caniveau béton
Le mètre linéaire : dix-neuf euros — 19.00

5) Caniveau pavé
Le mètre linéaire : trente-cinq euros — 35.00

6) Bordurette granit
Le mètre linéaire : dix-huit euros — 18.00

7) Plus-value pour linéaire inférieur à 20 mètres
Le pourcentage : vingt-cinq pourcent — 25.00

5.2 FOURNITURE ET POSE DE BORDURES ET CANIVEAUX

Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la fourniture et pose de bordures et caniveaux. Il comprend les terrassements et l'évacuation des déblais en décharge, le réglage de la fouille, la réalisation de la fondation et de la butée en béton 250 kg, la pose, la réalisation des joints au mortier 300 kg, les coupes éventuelles, la pose en courbe, y compris toutes suggestions d'exécution.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

1) Bordure béton type A1

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	Le mètre linéaire : vingt euros	20.00
	2) Bordure béton type A2 **Le mètre linéaire : vingt-deux euros**	22.00
	3) Bordure béton type T1 **Le mètre linéaire : vingt euros**	20.00
	4) Bordure béton type T2 **Le mètre linéaire : trente euros**	30.00
	5) Bordure béton type T3 **Le mètre linéaire : trente et un euros**	31.00
	6) Bordure béton type T4 **Le mètre linéaire : trente-deux euros**	32.00
	7) Bordurette béton type P1 **Le mètre linéaire : vingt euros**	20.00
	8) Bordurette béton type P2 **Le mètre linéaire : vingt euros**	20.00
	9) Bordurette béton type P3 **Le mètre linéaire : dix-neuf euros**	19.00
	10) Bordurette 0,10 x 0,10 d'entourage d'arbre **Le mètre linéaire : trente euros**	30.00
	11) Bordure anti-stationnement **Le mètre linéaire : soixante-quinze euros**	75.00
	12) Bordure grès **Le mètre linéaire : soixante euros**	60.00
	13) Bordure granit 20 x 30 **Le mètre linéaire : quatre-vingt-cinq euros**	85.00
	14) Bordure granit 30 x 30 **Le mètre linéaire : quatre-vingt-dix euros**	90.00
	15) Caniveau béton type CS1 **Le mètre linéaire : vingt-quatre euros cinquante cents**	24.50
	16) Caniveau béton type CS2 **Le mètre linéaire : vingt-cinq euros**	25.00
	17) Caniveau béton type CS3 **Le mètre linéaire : vingt-six euros**	26.00
	18) Caniveau béton type CC1	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	Le mètre linéaire : quarante-deux euros	42.00
	19) Caniveau béton type CC2 **Le mètre linéaire : quarante-trois euros**	43.00
	20) Caniveau pavés granit 10x10 sur 2 rangées **Le mètre linéaire : quarante euros**	40.00
	21) Caniveau pavés granit 10x10 sur 4 rangées **Le mètre linéaire : soixante euros**	60.00
	22) Caniveau pavés granit 15x15 sur 2 rangées **Le mètre linéaire : quarante-cinq euros**	45.00
	23) Caniveau pavés granit 15x15 sur 4 rangées **Le mètre linéaire : soixante euros**	60.00
	24) Bordure profilée arrêt de bus **Le mètre linéaire : cent trente-cinq euros**	135.00
	25) Plus-value pour linéaire inférieur à 20 mètres **Le pourcentage : vingt-cinq pourcent**	25.00

5.3 FOURNITURE ET POSE DE BORDURES COLLEES

Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la fourniture et pose de bordures collées. Il comprend le nettoyage du support, la pose de la bordure sur résine type PROCOMIX ou similaire, la réalisation des joints au mortier 300 kg, les coupes éventuelles, la pose en courbe,... y compris toutes suggestions

	1) Bordure béton type I1 **Le mètre linéaire : trente-deux euros**	32.00
	2) Bordure béton type I2 **Le mètre linéaire : quarante-cinq euros**	45.00
	3) Bordure béton lumisilice type I1 **Le mètre linéaire : quarante-cinq euros**	45.00
	4) Bordure béton lumisilice type I2 **Le mètre linéaire : cinquante euros**	50.00
	5) Bordure béton anti-stationnement **Le mètre linéaire : quatre-vingt-cinq euros**	85.00
	6) Plus-value pour bordures avec plots rétro-réfléchissant **Le mètre linéaire : dix euros**	10.00
	7) Plus-value pour linéaire inférieur à 20 mètres **Le pourcentage : vingt pourcent**	20.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

5.4 FOURNITURE ET POSE DE BORDURES DE DEFENSE

Ce prix s'applique au mètre linéaire et à l'unité pour la fourniture et pose de bordures de défense. Il comprend la découpe soignée des enrobés, le terrassement et l'évacuation des déblais en décharge, le réglage de la fouille, la réalisation de la fondation et de la butée en béton 250 kg, la pose, la réalisation des joints au mortier 300 kg, y compris toutes suggestions.

1) BPDE profil T élément droit
Le mètre linéaire : cents euros — 100.00

2) BPDE profil T double rampant
Le mètre linéaire : cent dix euros — 110.00

3) BPDE profil T rampant gauche ou droit L=50 *cm
L'unité : soixante-cinq euros — 65.00

4) Séparateur de voie L=30 cm h=10 cm
Le mètre linéaire : soixante euros — 60.00

5) Glissière de sécurité en béton hauteur 45 cm
Le mètre linéaire : quatre-vingt-dix-huit euros — 98.00

6) Glissière de sécurité en béton hauteur 80 cm
Le mètre linéaire : cent cinquante-cinq euros — 155.00

5.5 REJOINTOIEMENT DE BORDURE

Ce prix s'applique à l'unité pour le rejointoiement de bordures. Il comprend le piquage du joint à réparer, la fourniture et mise en œuvre de la résine d'accrochage et du mortier 300 kg, le garnissage, le lissage et la finition au fer.

L'unité : dix euros — 10.00

6 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE MATERIAUX ROUTIERS NON BITUMINEUX

6.1 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE MATERIAUX NON TRAITES

Ce prix s'applique à la tonne pour la fourniture et mise en œuvre de matériaux non traités. Il comprend la fourniture, le chargement, le transport, le déchargement des matériaux, le réglage, le compactage, y compris toutes suggestions de mise en œuvre.

1) Grave naturelle 0/60 (de 0 à 15 tonnes)
La tonne : quarante-cinq euros — 45.00

2) Grave naturelle 0/60 (de 15 à 100 tonnes)
La tonne : quarante-cinq euros — 45.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

3) Grave naturelle 0/60 (plus de 100 tonnes)
La tonne : quarante euros — 40.00

4) Mâchefer (de 0 à 15 tonnes)
La tonne : vingt-cinq euros — 25.00

5) Mâchefer (plus de 15 tonnes)
La tonne : vingt-cinq euros — 25.00

6) Béton concassé 0/31,5 (de 0 à 15 tonnes)
La tonne : cinquante euros — 50.00

7) Béton concassé 0/31,5 (de 15 à 100 tonnes)
La tonne : cinquante euros — 50.00

8) Béton concassé 0/31,5 (plus de 100 tonnes)
La tonne : cinquante euros — 50.00

9) Enrochement 80/200 (de 0 à 15 tonnes)
La tonne : cinquante et un euros — 51.00

10) Enrochement 80/200 (plus de 15 tonnes)
La tonne : quarante-huit euros — 48.00

11) Cailloux 20/40 (de 0 à 15 tonnes)
La tonne : cinquante euros — 50.00

12) Cailloux 20/40 (plus de 15 tonnes)
La tonne : cinquante euros — 50.00

6.2 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE MATERIAUX TRAITES

Ce prix s'applique à la tonne pour la fourniture et mise en œuvre de matériaux traités conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend la fourniture, le chargement, le transport, le déchargement des matériaux, le réglage, le compactage, y compris toutes suggestions de mise en œuvre.

1) Grave ciment 0/20 type SETRA dosée à 3% (de 0 à 15 tonnes)
La tonne : quarante-cinq euros — 45.00

2) Grave ciment 0/20 type SETRA dosée à 3% (de 15 à 100 tonnes)
La tonne : quarante-cinq euros — 45.00

3) Grave ciment 0/20 type SETRA dosée à 3% (plus de 100 tonnes)
La tonne : quarante-cinq euros — 45.00

4) Sable ciment 0/20 type SETRA dosée à 3% (de 0 à 15 tonnes)
La tonne : quarante-cinq euros — 45.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

5) Sable ciment 0/20 type SETRA dosée à 3% (de 15 à 100 tonnes)
La tonne : quarante-cinq euros — 45.00

6) Sable ciment 0/20 type SETRA dosée à 3% (plus de 100 tonnes)
La tonne : quarante-cinq euros — 45.00

7) Grave béton concassé 0/31,5 dosée à 3% (de 0 à 15 tonnes)
La tonne : soixante euros — 60.00

8) Grave béton concassé 0/31,5 dosée à 3% (de 15 à 100 tonnes)
La tonne : soixante euros — 60.00

9) Grave béton concassé 0/31,5 dosée à 3% (plus de 100 tonnes)
La tonne : soixante euros — 60.00

10) Plus-value pour 0,5% de liant supplémentaire
La tonne : dix euros — 10.00

6.3 BETON ROUTIER

Ce prix s'applique au mètre carré pour la fourniture et mise en œuvre de béton routier 350 kg. Il comprend le chargement, le transport, le déchargement, le réglage, la réalisation de joints de dilatation tous les 25 mètres carrés, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Béton lisse épaisseur 0,10 mètre
Le mètre carré : vingt-deux euros — 22.00

2) Béton lisse épaisseur 0,15 mètre
Le mètre carré : trente-cinq euros — 35.00

3) Béton lisse épaisseur 0,20 mètre
Le mètre carré : quarante-quatre euros — 44.00

4) Béton balayé épaisseur 0,10 mètre
Le mètre carré : vingt euros — 20.00

5) Béton balayé épaisseur 0,15 mètre
Le mètre carré : trente euros — 30.00

6) Béton balayé épaisseur 0,20 mètre
Le mètre carré : quarante-cinq euros — 45.00

7) Béton désactivé épaisseur 0,10 mètre
Le mètre carré : vingt euros — 20.00

8) Béton désactivé épaisseur 0,15 mètre
Le mètre carré : trente euros — 30.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

9) Béton désactivé épaisseur 0,20 mètre
Le mètre carré : quarante-cinq euros 45.00

10) Plus-value pour utilisation de béton fibré
Le pourcentage : dix pourcent 10.00

11) Plus-value pour treillis soudé
Le mètre carré : six euros 6.00

6.4 DALLES ET PAVES

6.4.1 LIT DE POSE

Ce prix s'applique au mètre carré pour la fourniture et mise en œuvre d'un lit de pose pour dalles et pavés. Il comprend la fourniture, le chargement, le transport, le déchargement des matériaux, la fourniture et le réglage du lit de pose, les joints, y compris toutes suggestions de mise en œuvre.

1) Lit de pose avec sable 0/4 sur 0,04 mètre d'épaisseur
Le mètre carré : huit euros 8.00

2) Lit de pose avec mortier 350 kg sur 0,04 mètre d'épaisseur
Le mètre carré : huit euros 8.00

6.4.2 FOURNITURE ET POSE DE PAVES ET DALLES

Ce prix s'applique au mètre carré pour la fourniture et pose de pavés et dalles conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend la fourniture, le chargement, le transport, le déchargement des matériaux, la fourniture et la pose, la réalisation des joints, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Pavés granit 10x10 ou 15x15
Le mètre carré : quatre-vingt-cinq euros 85.00

2) Pavés béton autobloquants de 0,06 mètre d'épaisseur
Le mètre carré : soixante-dix euros 70.00

3) Pavés béton autobloquants de 0,08 mètre d'épaisseur
Le mètre carré : soixante-quinze euros 75.00

4) Dalles gravillons lavés de 0,04 mètre d'épaisseur
Le mètre carré : soixante-dix euros 70.00

5) Dalles granit épaisseur 0,04
Le mètre carré : cent vingt-cinq euros 125.00

6) Dalles podotactiles épaisseur 0,08 mètre
Le mètre carré : quatre-vingt-cinq euros 85.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

6.4.3 POSE DE PAVES ET DALLES

Ce prix s'applique pour la pose de pavés et dalles fournis par la Ville. Il comprend le chargement au dépôt de la Ville, le transport, le déchargement, la pose, la réalisation des joints, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Pavés granit sur 1 rangée
Le mètre linéaire : vingt-trois euros — 23.00

2) Pavés granit sur 2 rangées
Le mètre linéaire : vingt-huit euros — 28.00

3) Pavés granit
Le mètre carré : cinquante euros — 50.00

4) Dalle granit
Le mètre carré : cinquante euros — 50.00

5) Pavés béton mosaïque
Le mètre carré : quarante euros — 40.00

6) Dalles gravillons lavés
Le mètre carré : trente-cinq euros — 35.00

7) Dalles podotactiles épaisseur 0,08 mètre
Le mètre carré : trente-cinq euros — 35.00

6.5 GÉOTEXTILE

Ce prix s'applique au mètre carré pour la fourniture et mise en œuvre d'un géotextile non tissé conformément aux prescriptions du CCTP.

1) De classe 1
Le mètre carré : deux euros — 2.00

2) De classe 2
Le mètre carré : deux euros dix cents — 2.10

3) De classe 3
Le mètre carré : deux euros cinquante cents — 2.50

6.6 STABILISE

Ce prix s'applique à la tonne pour la fourniture et mise en œuvre de matériau stabilsé conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend la fourniture, le chargement, le transport, le déchargement des matériaux, le réglage, le compactage, y compris toutes suggestions de mise en œuvre.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

1) Stabilisé dosée à 3% (de 0 à 15 tonnes)
La tonne : quatre-vingt-dix euros 90.00

2) Stabilisé dosée à 3% (de 15 à 100 tonnes)
La tonne : quatre-vingt-cinq euros 85.00

3) Stabilisé dosée à 3% (plus de 100 tonnes)
La tonne : soixante-quinze euros 75.00

6.7 COUSSIN BERLINOIS EN BETON PREFABRIQUE

Ce prix s'applique à l'unité pour la fourniture et mise en œuvre d'un coussin berlinois en béton préfabriqué armé vibré. Il comprend:
La préparation du support, la fourniture et pose du coussin, les reprises d'enrobés, la mise en place de la signalisation verticale règlementaire, y compris toutes suggestions d'exécution.

L'unité : mille huit cents euros 1 800.00

6.8 DEPOSE ET REPOSE DE COUSSIN BERLINOIS PREFABRIQUE

Ce prix s'applique à l'unité pour la dépose et repose d'un coussin berlinois en béton préfabriqué armé vibré. Il comprend:
La dépose du coussin, la préparation du support, et la repose du coussin, les reprises d'enrobés, y compris toutes suggestions d'exécution.

L'unité : cinq cents euros 500.00

7 FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE MATERIAUX ROUTIERS BITUMINEUX

7.1 MATERIAUX ENROBES AU BITUME

Ce prix s'applique à la tonne pour la fourniture et mise en œuvre de matériaux enrobés au bitume. Il comprend la fourniture, le chargement, le transport, le déchargement des matériaux, le réglage, le compactage, y compris toutes suggestions de mise en œuvre.

1) Grave bitume 0/20 ou 0/14 classe 2 silico-calcaire
La tonne : cents euros 100.00

2) Grave bitume 0/20 ou 0/14 classe 2 recyclée
La tonne : cent quinze euros 115.00

3) Grave bitume 0/20 ou 0/14 classe 3 silico-calcaire
La tonne : quatre-vingt-dix euros 90.00

4) Grave bitume 0/20 ou 0/14 classe 3 recyclée
La tonne : quatre-vingt-cinq euros 85.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

VILLE DE CRETEIL
TRAVAUX DE VOIRIE 2023-2026
LOT N°1: TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	5) Béton bitumineux 0/4 ou 0/6 noir **La tonne : cent vingt euros**	120.00
	6) Béton bitumineux 0/4 rouge **La tonne : cent quatre-vingt-quinze euros**	195.00
	7) Béton bitumineux 0/10 rouge **La tonne : deux cent dix euros**	210.00
	8) Béton bitumineux 0/10 silico-calcaire **La tonne : soixante-quinze euros**	75.00
	9) Béton bitumineux Semi Grenu 0/10 classe 2 **La tonne : cent quinze euros**	115.00
	10) Béton bitumineux Semi Grenu 0/10 classe 3 **La tonne : quatre-vingt-cinq euros**	85.00
	11) Béton bitumineux Semi Grenu 0/14 classe 2 **La tonne : cents euros**	100.00
	12) Béton bitumineux Semi Grenu 0/14 classe 3 **La tonne : quatre-vingt-cinq euros**	85.00
	13) Béton bitumineux Très Mince 0/10 classe 1 **La tonne : quatre-vingt euros**	80.00
	14) Béton bitumineux Très Mince 0/10 classe 2 **La tonne : cent cinq euros**	105.00
	15) Béton bitumineux Très Mince 0/6 pur **La tonne : quatre-vingt euros**	80.00
	16) Béton bitumineux Très Mince 0/6 à liant modifié **La tonne : quatre-vingt-dix euros**	90.00
	17) Béton bitumineux 0/10 à Module Elevé classe 2 **La tonne : cent vingt euros**	120.00
	18) Béton bitumineux 0/10 à Module Elevé classe 3 **La tonne : quatre-vingt-dix euros**	90.00
	19) Enrobés à Module Elevé 0/14 classe 2 **La tonne : cent cinq euros**	105.00
	20) Enrobés à Module Elevé 0/14 classe 2 recyclés **La tonne : cent vingt euros**	120.00
	21) Béton Bitumineux 0/10 ou 0/6 de couleur beige **La tonne : trois cent vingt euros**	320.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400230-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

22) Plus-value pour mise en œuvre manuelle
La tonne : quarante-cinq euros — 45.00

23) Plus-value pour mise en œuvre de nuit
La tonne : quarante euros — 40.00

24) Plus-value pour quantité inférieure à 15 tonnes
La tonne : trente-cinq euros — 35.00

25) Plus-value pour quantité comprise entre 15 et 60 tonnes
La tonne : vingt-cinq euros — 25.00

7.2 ENDUITS

Ce prix s'applique au mètre carré pour la fourniture et mise en œuvre d'enduit bitumineux. Il comprend l'amenée des matériaux et l'épandage à la lance ou la rampe à émulsion.

1) Couche d'accrochage (de 0 à 100 m2)
Le mètre carré : un euro vingt cents — 1.20

2) Couche d'accrochage (de 100 à 1000 m2)
Le mètre carré : un euro vingt cents — 1.20

3) Couche d'accrochage (plus de 1000 m2)
Le mètre carré : un euro vingt cents — 1.20

4) Enduit de cure sablé (de 0 à 100 m2)
Le mètre carré : un euro quatre-vingt cents — 1.80

5) Enduit de cure sablé (de 100 à 1000 m2)
Le mètre carré : un euro cinquante cents — 1.50

6) Enduit de cure sablé (plus de 1000 m2)
Le mètre carré : un euro trente cents — 1.30

7) Enduit d'usure monocouche silico-calcaire (de 0 à 100 m2)
Le mètre carré : cinq euros — 5.00

8) Enduit d'usure monocouche silico-calcaire (de 100 à 1000 m2)
Le mètre carré : quatre euros — 4.00

9) Enduit d'usure monocouche silico-calcaire (plus de 1000 m2)
Le mètre carré : quatre euros — 4.00

10) Enduit d'usure bicouche silico-calcaire (de 0 à 100 m2)
Le mètre carré : six euros — 6.00

11) Enduit d'usure bicouche silico-calcaire (de 100 à 1000 m2)
Le mètre carré : six euros — 6.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

12) Enduit d'usure bicouche silico-calcaire (plus de 1000 m2)
Le mètre carré : six euros 6.00

13) Enduit d'usure monocouche porphyre bleu ou rose (de 0 à 100 m2)
Le mètre carré : cinq euros 5.00

14) Enduit d'usure monocouche porphyre bleu ou rose (de 100 à 1000 m2)
Le mètre carré : cinq euros 5.00

15) Enduit d'usure monocouche porphyre bleu ou rose (plus de 1000 m2)
Le mètre carré : cinq euros 5.00

16) Enduit d'usure bicouche porphyre bleu ou rose (de 0 à 100 m2)
Le mètre carré : sept euros vingt cents 7.20

17) Enduit d'usure bicouche porphyre bleu ou rose (de 100 à 1000 m2)
Le mètre carré : sept euros vingt cents 7.20

18) Enduit d'usure bicouche porphyre bleu ou rose (plus de 1000 m2)
Le mètre carré : sept euros vingt cents 7.20

7.3 ASPHALTE

Ce prix s'applique au mètre carré pour la fourniture et mise en œuvre d'asphalte. Il comprend la fourniture, le chargement, le transport, le déchargement des matériaux, le réglage, y compris toutes suggestions de mise en œuvre.

1) Surface inférieure à 50 m2
Le mètre carré : vingt-cinq euros 25.00

2) Surface inférieure de 50 à 200 m2
Le mètre carré : vingt-cinq euros 25.00

3) Surface supérieure à 200 m2
Le mètre carré : vingt-cinq euros 25.00

7.4 ENROBES COULES A FROID

Ce prix s'applique au mètre carré pour la fourniture et mise en œuvre d'enrobés coulés à froid. Il comprend l'amenée des matériaux et l'épandage au finisseur.

1) Enrobé coulé à froid mono-couche
Le mètre carré : six euros 6.00

2) Enrobé coulé à froid bi-couche
Le mètre carré : six euros 6.00

7.5 RALENTISSEUR DE TYPE DOS D'ANE

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Ce prix s'applique à l'unité pour la réalisation d'un ralentisseur en enrobés de type dos d'ane de largeur 6 mètres. Il comprend:

La découpe et la démolition des enrobés, la reprise de fondation, la réalisation du ralentisseur, la fourniture et mise en place de la signalisation verticale règlemementaire, y compris toutes suggestions d'exécution.

L'unité : cent cinquante-cinq euros 155.00

7.6 RALENTISSEUR DE TYPE TRAPEZOIDAL

Ce prix s'applique au mètre carré pour la réalisation d'un ralentisseur en enrobés de type trapèzoidal. Il comprend:

La découpe et la démolition des enrobés, la reprise de fondation, la réalisation du ralentisseur, la fourniture et mise en place de la signalisation verticale règlemementaire, y compris toutes suggestions d'exécution.

Le mètre carré cent cinquante-cinq euros 155.00

8 ASSAINISSEMENT

8.1 FOURNITURE ET POSE DE CANALISATIONS D'ASSAINISSEMENT

Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la fourniture et la pose de canalisation d'assainissement.

Il comprend le terrassement nécessaire pour arriver aux cotes du projet majoré de 0,10 m, l'étaiement et le boisage à claire voie des fouilles, le règlement du fond de fouille et le dressement des parois, la fourniture et mise en œuvre de sablon en lit de pose et enrobage de la canalisation, l'évacuation aux D.P. des déblais excédentaires, le remblaiement de la fouille avec les terres de déblais et le compactage.

Il comprend les sujétions inhérentes à l'épuisement des eaux de toutes origines.

1) 0 600 BCA série 135 A (jusqu'à une profondeur de 1,50 m)
Le mètre linéaire : cent quatre-vingt-cinq euros 185.00

2) 0 500 BCA série 135 A (jusqu'à une profondeur de 1,50 m)
Le mètre linéaire : cent soixante euros 160.00

3) 0 400 BCA série 135 A (jusqu'à une profondeur de 1,50 m)
Le mètre linéaire : cent trente-cinq euros 135.00

4) 0 300 BCA série 135 A (jusqu'à une profondeur de 1,50 m)
Le mètre linéaire : cent quinze euros 115.00

5) 0 300 PVC (jusqu'à une profondeur de 1,50 m)
Le mètre linéaire : cent quinze euros 115.00

Accusé de réception en préfecture
094-219[illegible]
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

6) 0 200 PVC (jusqu'à une profondeur de 1,00 m)
Le mètre linéaire : quatre-vingt-dix euros 90.00

7) 0 150 PVC (jusqu'à une profondeur de 0,80 m)
Le mètre linéaire : soixante-cinq euros 65.00

8) 0 100 PVC (jusqu'à une profondeur de 0,80 m)
Le mètre linéaire : cinquante-cinq euros 55.00

8.2 PLUS-VALUE POUR TRANCHEE PAR DECIMETRE SUPPLEMENTAIRE

Ce prix s'applique en plus value au prix n°8.1 par décimètre de profondeur de tranchée supplémentaire.

1) 0 600
Le décimètre par mètre linéaire : quinze euros 15.00

2) 0 500
Le décimètre par mètre linéaire : quinze euros 15.00

3) 0 400
Le décimètre par mètre linéaire : treize euros 13.00

4) 0 300
Le décimètre par mètre linéaire : treize euros 13.00

5) 0 200
Le décimètre par mètre linéaire : douze euros 12.00

6) 0 150
Le décimètre par mètre linéaire : douze euros 12.00

7) 0 100
Le décimètre par mètre linéaire : dix euros 10.00

8.3 PLUS VALUE AU PRIX N°7.1 POUR REMBLAIEMENT DE LA TRANCHÉE EN GRAVE

Ce prix s'applique en plus value au prix n°8.1 pour remblaiement de la tranchée en grave et comprend l'évacuation des déblais correspondant aux D.P.

1) 0 600 (jusqu'à une profondeur de 1,50 m)
Le mètre linéaire : quarante-cinq euros 45.00

2) 0 500 (jusqu'à une profondeur de 1,50 m)
Le mètre linéaire : quarante-cinq euros 45.00

3) 0 400 (jusqu'à une profondeur de 1,50 m)
Le mètre linéaire : quarante euros 40.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

4) 0 300 (jusqu'à une profondeur de 1,50 m)
Le mètre linéaire : quarante euros — 40.00

5) 0 200 (jusqu'à une profondeur de 1,00 m)
Le mètre linéaire : quarante euros — 40.00

6) 0 150 (jusqu'à une profondeur de 0,80 m)
Le mètre linéaire : quarante euros — 40.00

7) 0 100 (jusqu'à une profondeur de 0,80 m)
Le mètre linéaire : quarante euros — 40.00

8.4 PLUS VALUE AU PRIX N°8.2 POUR REMBLAIEMENT DE LA TRANCHÉE EN GRAVE PAR DECIMETRE SUPPLEMENTAIRE

Ce prix s'applique en plus value au prix n°8.2 pour remblaiement de la tranchée en grave par décimètre supplémentaire et comprend l'évacuation des déblais correspondant aux D.P.

1) 0 600
Le décimètre par mètre linéaire : quatre euros cinquante cents — 4.50

2) 0 500
Le décimètre par mètre linéaire : quatre euros cinquante cents — 4.50

3) 0 400
Le décimètre par mètre linéaire : quatre euros cinquante cents — 4.50

4) 0 300
Le décimètre par mètre linéaire : quatre euros — 4.00

5) 0 200
Le décimètre par mètre linéaire : quatre euros — 4.00

6) 0 150
Le décimètre par mètre linéaire : quatre euros — 4.00

7) 0 100
Le décimètre par mètre linéaire : quatre euros — 4.00

8.5 REGARD DE VISITE

Ce prix s'applique à l'unité pour la construction de regard de visite en éléments de béton préfabriqué. Il comprend les terrassements complémentaires la confection d'un radier de béton de ciment, la façon de cunette, la confection d'une chute accompagnée éventuellement.
Le tampon de fermeture sera rémunéré suivant les conditions du prix n°8.12

1) de dimension 1,00 ml x 1,00 ml (profondeur jusqu'à 1,50 mètre)
L'unité : cinq cent cinquante euros — 550.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

2) de dimensions 0,70 ml x 0,70 ml (profondeur jusqu'à 0,70 mètre)
L'unité : deux cent cinquante euros — 250.00

3) de dimensions 0,50 ml x 0,50 ml (profondeur jusqu'à 0,50 mètre)
L'unité : deux cents euros — 200.00

4) de dimensions 0,30 ml x 0,30 ml (profondeur jusqu'à 0,50 mètre)
L'unité : cent cinquante euros — 150.00

8.6 PLUS VALUE AU PRIX N°8.5 POUR PAR DECIMETRE SUPPLEMENTAIRE

Ce prix s'applique en plus value au prix n°8.5 par décimètre supplémentaire pour augmentation de la profondeur et comprend l'évacuation des déblais correspondant aux D.P.

1) de dimension 1,00 ml x 1,00 ml
Le décimètre : soixante euros — 60.00

2) de dimensions 0,70 ml x 0,70 ml
Le décimètre : vingt-cinq euros — 25.00

3) de dimensions 0,50 ml x 0,50 ml
Le décimètre : vingt-trois euros — 23.00

4) de dimensions 0,30 ml x 0,30 ml
Le décimètre : dix euros — 10.00

8.7 B.E A BAVETTE

Ce prix s'applique à l'unité pour la construction d'une bouche d'égout à bavette de profondeur jusqu'à 1,50 mètre. Il comprend les terrassements nécessaires et l'évacuation des déblais aux D.P, la confection d'un radier en béton de ciment, le coffrage, la fourniture et mise en œuvre de béton de ciment pour confection des pieds-droits, la décantation de 0,50 mètre, la fourniture d'une bavette et d'un couronnement en béton préfabriqué. Le tampon de fermeture sera rémunéré par le prix n°8.12. Pour les bouches d'égout sous chaussée, il comprend la confection d'une poutre en béton armé pour soutenir la bavette.

1) petit modèle
L'unité : cinq cent cinquante euros — 550.00

2) grand modèle
L'unité : sept cent cinquante euros — 750.00

8.8 B.E A GRILLE

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Ce prix s'applique à l'unité pour la construction d'une bouche d'égout à grille de profondeur jusqu'à 1,20 mètre. Il comprend outre les prescriptions énumérées au prix n°8.5 la fourniture et la pose d'une grille carrée en fonte ductile plate ou concave.

1) De dimensions 0,70 m x 0,70 m
L'unité : quatre cent cinquante euros 450.00

2) De dimensions 0,50 m x 0,50 m
L'unité : trois cent cinquante euros 350.00

8.9 BOITE BORGNE

Ce prix s'applique à l'unité pour la construction d'une boîte borgne sur canalisation d'assainissement.

1) Pour canalisation 0 100 à 0 300
L'unité : cent soixante-quinze euros 175.00

2) Pour canalisation 0 400 à 0 600
L'unité : deux cent cinquante euros 250.00

8.10 JOINT FORCHEDA

Ce prix s'applique à l'unité pour la réalisation d'un branchement sur canalisation d'assainissement avec joint Forchéda.

1) Branchement d'une canalisation 0 100 à 0 200
L'unité : cinquante euros 50.00

1) Branchement d'une canalisation 0 300 à 0 400
L'unité : cinquante-cinq euros 55.00

8.11 PERCEMENT

Ce prix s'applique à l'unité pour le percement circulaire de parois de regard existant et comprend l'évacuation aux D.P. des produits des démolitions et le raccordement du tuyau.

1) Pour tuyaux 0 100 à 0 300
L'unité : trente euros 30.00

2) Pour tuyaux 0 400 à 0 600
L'unité : quarante euros 40.00

8.12 FONTE

Ce prix s'applique au kilogramme pour la fourniture et la pose de tampon de regard en fonte de classe D400 sous chaussée, de classe D250 sous trottoir, et de classe D125 sous espaces verts

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

1) Fonte grise
Le kilogramme : cinq euros 5.00

2) Fonte ductile
Le kilogramme : cinq euros 5.00

8.13 CANIVEAU A GRILLE

Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la fourniture et pose de caniveaux grille. Il comprend les terrassements et évacuation en décharge, la pose des caniveaux sur lit de mortier 350 kg, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Caniveau U100 à grille plastique
Le mètre linéaire : quatre-vingt-seize euros 96.00

2) Caniveau U100 à grille fonte 125 KN
Le mètre linéaire : cent vingt euros 120.00

3) Caniveau U100 à grille fonte 250 KN
Le mètre linéaire : cent cinquante euros 150.00

4) Caniveau U200 à grille fonte 125 KN
Le mètre linéaire : cent soixante-quinze euros 175.00

5) Caniveau U200 à grille fonte 250 KN
Le mètre linéaire : cent quatre-vingt-cinq euros 185.00

8.14 SYPHON DE SOL

Ce prix s'applique à l'unité pour la fourniture et pose d'un siphon de sol en fonte équipé d'une évacuation de diamètre 100 mm. Il comprend les terrassements et évacuations en décharge, les raccordements au réseau, y compris toutes suggestions d'exécution.

L'unité : quatre-vingt-seize euros 96.00

8.15 GARGOUILLE

Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la pose d'une gargouille en fonte de diamètre intérieur 0,80 mm et comprend la fourniture d'un sabot dans l'alignement des bordures.

Le mètre linéaire : soixante-quinze euros 75.00

8.16 MODIFICATION D'OUVRAGES

Ce prix s'applique à l'unité pour modification d'une bouche d'égout à bavette ou d'un regard de visite afin de les mettre au nouvel alignement des bordures. Il comprend outre les prescriptions énumérées au prix n°7.5 et 7.7.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

La découpe du revêtement et le descellement du tampon existant, les terrassements et évacuations en décharge, l'ajout ou la suppression d'éléments de regard, la dépose et repose des échelons ou échelles, le rescellement et la mise à niveau du cadre, la remise en état de la chaussée ou du trottoir y compris toutes suggestions d'exécution..

1) Bouche d'égout à bavette
L'unité : deux cents euros 200.00

2) Regard de visite
L'unité : deux cents euros 200.00

8.17 TRANCHEE DRAINANTE

Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la réalisation d'une tranchée drainante sous espaces verts conformément aux prescription du CCTP. Il comprend les terrassement et évacuations en décharge, la mise en place du géotextile et du drain, le remblais en cailloux 5/25, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Drain 0 60
Le mètre linéaire : quinze euros 15.00

2) Drain 0 80
Le mètre linéaire : vingt euros 20.00

3) Drain 0 100
Le mètre linéaire : vingt-cinq euros 25.00

4) Drain 0 160
Le mètre linéaire : vingt-sept euros 27.00

8.18 TÊTE D'AQUEDUC

Ce prix s'applique à l'unité pour la fourniture et pose d'une tête d'aqueduc dans fossé. Il comprend les terrassement et évacuations en décharge, la pose, la remise en état du fossé.

1) Sur tuyau 0300
L'unité : cent vingt-cinq euros 125.00

2) Sur tuyau 0400
L'unité : cent soixante euros 160.00

3) Sur tuyau 0500
L'unité : cent soixante-quinze euros 175.00

4) Sur tuyau 0600
L'unité : deux cent vingt-cinq euros 225.00

8.19 MISE A NIVEAU D'OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Ce prix s'applique à l'unité pour la mise à niveau d'ouvrages d'assainissement. Il comprend La découpe du revêtement et le descellement du système de fermeture existant, les terrassements et évacuations en décharge, l'ajout ou la suppression d'éléments de regard, la dépose et repose des échelons ou échelles, le rescellement et la mise à niveau du cadre, la remise en état de la chaussée ou du trottoir y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Regard de visite sous chaussée
L'unité : deux cent soixante euros — 260.00

2) Regard de visite sous trottoir
L'unité : deux cents euros — 200.00

3) Regard à grille
L'unité : deux cent vingt-cinq euros — 225.00

4) Bouche d'égout à bavette
L'unité : deux cent cinquante-cinq euros — 255.00

9 GENIE CIVIL POUR RESEAUX DIVERS

9.1 TRANCHÉES POUR RESEAUX DIVERS

Ce prix s'applique au mètre cube non foisonné pour l'ouverture de tranchées pour réseaux divers sous espace non revêtu. Il comprend l'extraction des déblais, le blindage éventuel de la tranchée, le chargement, le transport, le stockage, le remblais avec les terres du site et l'évacuation en décharge des déblais excédentaires, y compris toutes suggestion d'exécution.

Le mètre cube : quarante euros — 40.00

9.2 PLUS VALUE AU PRIX N°8.1 POUR REMBLAIEMENT DE LA TRANCHÉE EN GRAVE

Ce prix s'applique en plus value au prix n°8.1 pour remblaiement de la tranchée en grave et comprend l'évacuation des déblais correspondant aux D.P.

Le mètre cube : cinquante-cinq euros — 55.00

9.3 DEMOLITION ET REFECTION DE TROTTOIR ET CHAUSSEE POUR TRANCHEES

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Ce prix s'applique au mètre carré pour la démolition de trottoir ou chaussée. Il comprend le sciage, la démolition de l'ensemble de la structure, le chargement des déblais le transport et l'évacuation en décharge, la réfection à l'identique de la chaussée ou du trottoir y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Tranchée sous chaussée lourde (épaisseur de structure supérieure à 0,50 mètre)
Le mètre carré : soixante-quinze euros 75.00

2) Tranchée sous chaussée légère (épaisseur de structure inférieure à 0,50 mètre)
Le mètre carré : soixante euros 60.00

3) Tranchée sous trottoir en enrobés
Le mètre carré : vingt-cinq euros 25.00

4) Tranchée sous trottoir en béton
Le mètre carré : trente-cinq euros 35.00

5) Tranchée sous trottoir en asphalte
Le mètre carré : trente-cinq euros 35.00

6) Tranchée sous trottoir en pavés ou dalles
Le mètre carré : cinquante euros 50.00

9.4 LIT DE POSE ET ENROBAGE

Ce prix s'applique au mètre cube pour la fourniture et la mise en œuvre de matériaux pour l'enrobage de fourreaux pour réseaux divers. Il comprend le réglage fin du fond de tranchée, la mise en place du matériaux sur 0,10 mètre en fond de tranchée, l'enrobage des fourreaux jusqu'à 0,20 mètre au dessus de la génératrice supérieure, le compactage et le calage des fourreaux, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Sablon
Le mètre cube : soixante-cinq euros 65.00

2) Grave recyclée 0/31,5
Le mètre cube : cinquante-cinq euros 55.00

3) Béton d'enrobage 150 kg
Le mètre cube : cent soixante-quinze euros 175.00

9.5 FOURREAUX

Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la fourniture et la pose de fourreaux aiguillées en P.V.C. en dynothène ou similaire. Il comprend le grillage avertisseur

1) TPC 0 50 mm

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	Le mètre linéaire : cinq euros	5.00
	2) TPC 0 90 mm **Le mètre linéaire : neuf euros**	9.00
	3) TPC 0 110 mm **Le mètre linéaire : douze euros**	12.00
	4) TPC 0 160 mm **Le mètre linéaire : quinze euros**	15.00
	5) TPC 0 200 mm **Le mètre linéaire : vingt euros**	20.00
	6) 0 42/45 PTT **Le mètre linéaire : quatre euros**	4.00
	7) 0 25/28 PTT **Le mètre linéaire : trois euros cinquante cents**	3.50
	8) PEHD 15 mm **Le mètre linéaire : deux euros cinquante cents**	2.50
	9) PEHD 25 mm **Le mètre linéaire : six euros vingt cents**	6.20
	10) PEHD 35 mm **Le mètre linéaire : dix euros**	10.00
9.6	**PLUS VALUE POUR PERCEMENT DE CHAMBRE EXISTANTE**	
	Ce prix s'applique à l'unité pour le percement de chambre de tirage existante et comprend l'évacuation aux D.P. des produits des démolitions, le raccordement du fourreau, et la réalisation du masque autour du fourreau. **L'unité : soixante-quinze euros**	75.00
9.7	**CUIVRE NU**	
	Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la fourniture et pose de câble en cuivre nu dans le fond de tranchée	
	1) Cuivre nu 25 mm2 **Le mètre linéaire : cinq euros**	5.00
9.8	**CHAMBRE DE TIRAGE**	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Ce prix s'applique à l'unité pour la fourniture et la pose de chambre de tirage conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend le terrassements et évacuations en décharge, la pose de la chambre, la pénétration des fourreaux et la réalisation des maçonneries intérieures, le remblais autour de la chambre, y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Chambre L0T
L'unité : cent soixante-quinze euros 175.00

2) Chambre L1T
L'unité : trois cent cinquante euros 350.00

3) Chambre L2T
L'unité : cinq cents euros 500.00

4) Chambre L3T
L'unité : six cent cinquante euros 650.00

5) Chambre L4T
L'unité : sept cent quatre-vingt euros 780.00

6) Chambre K1C
L'unité : cinq cent cinquante euros 550.00

7) Chambre K2C
L'unité : sept cent cinquante euros 750.00

8) Chambre de tirage 0,50m x 0,50m
L'unité : cent soixante-dix euros 170.00

9) Chambre de tirage 0,60m x 0,60m
L'unité : cent quatre-vingt-dix euros 190.00

10) Chambre de tirage 0,80m x 0,80m
L'unité : trois cents euros 300.00

11) Chambre de tirage EDF 1m x 1m
L'unité : cinq cent vingt euros 520.00

12) Chambre de tirage EDF 1,50m x 1,50m
L'unité : six cent trente euros 630.00

9.9 CADRE ET DALLE POUR CHAMBRE DE TIRAGE

Ce prix s'applique au kilogramme pour la fourniture et la pose de cadres et dalles de fermeture de chambre de tirage de classe D400 sous chaussée, de classe C250 sous trottoir, et de classe B125 sous espaces verts

Le kilogramme : cinq euros quarante cents 5.40

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221229-lm112208-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

9.10 MISE A NIVEAU D'OUVRAGES

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Ce prix s'applique à l'unité pour la mise à niveau d'ouvrages divers. Il comprend La découpe du revêtement et le descellement du système de fermeture existant, les terrassements et évacuations en décharge, le recellement avec mise à niveau du cadre, la remise en état de la chaussée ou du trottoir y compris toutes suggestions d'exécution..

1) Chambre PTT 1 à 2 trappes
L'unité : cent cinquante-cinq euros 155.00

2) Chambre PTT 3 à 5 trappes
L'unité : deux cent trente euros 230.00

3) Chambre de tirage dimension inférieure à 0,80m x 0,80m
L'unité : cent cinquante euros 150.00

4) Chambre de tirage dimension supérieure ou égale à 0,80m x 0,80m
L'unité : deux cents euros 200.00

5) Bouches à clé
L'unité : cinquante euros 50.00

9.11 MASSIFS

Ce prix s'applique à l'unité pour la confection de massifs de fondation.
Il comprend :
le terrassement nécessaire et l'évacuation des déblais
la mise en œuvre de béton de ciment dosé à 300 kg/m3
la pose de fourreaux
la pose de tiges d'encrages fournies par la Ville

1) Massifs de dimensions 0,60 ml x 0,60 ml x 0,80 ml
L'unité : cent soixante euros 160.00

2) Massifs de dimensions 0,80 ml x 0,80 ml x 1,00 ml
L'unité : deux cent cinquante euros 250.00

9.12 POSE DE MASSIF PREFABRIQUE

Ce prix s'applique à l'unité pour la pose de massifs de fondation préfabriqués fournis par la Ville.
Il comprend :
le chargement du massif au dépôt de la Ville et son transport
le terrassement nécessaire et l'évacuation des déblais
la pose du massif
le remblais autour du massif

1) Massifs de dimensions inférieure à 0,60 ml x 0,60 ml x 0,80 ml
L'unité : cent soixante-quinze euros 175.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

10 MACONNERIE

10.1 SOUTENEMENT

Ce prix s'applique pour la fourniture et mise en œuvre de mur de soutènement. Il comprend les terrassements et l'évacuation des déblais en décharge, la fourniture et mise en œuvre du béton de propreté sur 0,15 m, la pose du mur, les remblais autour de la semelle, y compris toutes suggestions de transport et d'exécution.

1) Mur en écaille végétalisable
Le mètre carré : cent soixante-quinze euros — 175.00

2) Mur à étage type loeffel
Le mètre carré : deux cent cinquante-cinq euros — 255.00

3) Mur en rondin de bois hauteur hors sol jusqu'à 0,50 mètre
Le mètre linéaire : quatre-vingt-dix euros — 90.00

4) Mur en rondin de bois hauteur hors sol jusqu'à 1,00 mètre
Le mètre linéaire : cent vingt euros — 120.00

5) Mur en L hauteur hors sol jusqu'à 0,50 mètre
Le mètre linéaire : cent quatre-vingt-quinze euros — 195.00

6) Mur en L hauteur hors sol jusqu'à 1,00 mètre
Le mètre linéaire : trois cent vingt-cinq euros — 325.00

7) Mur en L hauteur hors sol jusqu'à 1,50 mètre
Le mètre linéaire : quatre cent cinquante euros — 450.00

8) Mur en L hauteur hors sol jusqu'à 2,00 mètres
Le mètre linéaire : six cent cinquante euros — 650.00

9) Plus-value sur mur en L pour parement en gravillons lavés
Le mètre carré : soixante-quinze euros — 75.00

10.2 FOURNITURE ET MISE D'ACIER POUR ARMATURE

Ce prix s'applique au kilogramme pour la fourniture à pied d'œuvre, le façonnage et le montage des armatures pour béton armé, quelque soit la nuance d'acier utilisé, y compris le chargement, le transport et le déchargement

Le kilogramme : cinq euros — 5.00

10.3 BETON COULE EN PLACE

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Ce prix s'applique au mètre cube pour la fourniture et mise en œuvre de béton pour maçonneries diverses autres que celles figurant dans le présent bordereau.

1) Béton dosé à 150 kg
Le mètre cube : deux cent cinquante euros 250.00

2) Béton dosé à 250 kg
Le mètre cube : deux cent soixante-quinze euros 275.00

3) Béton dosé à 300 kg
Le mètre cube : trois cent vingt-cinq euros 325.00

4) Béton dosé à 350 kg
Le mètre cube : trois cent soixante-quinze euros 375.00

10.4 MUR EN PARPAINGS

Ce prix s'applique au mètre carré pour la construction d'un mur en parpaing. Il comprend les terrassement, l'évacuation des terres excédentaires en décharge, la réalisation de la fondation hors gel en béton armé, la fourniture et mise en œuvre des parpaings la réalisation des poteaux et raidisseurs, y compris le chargement, le transport, et le déchargement.

1) Mur en parpaings creux 15 x 20 x 50
Le mètre carré : soixante-quinze euros 75.00

2) Mur en parpaings pleins 20 x 20 x 50
Le mètre carré : quatre-vingt euros 80.00

3) Mur en parpaings pleins 15 x 20 x 50
Le mètre carré : soixante-cinq euros 65.00

4) Mur en parpaings creux 20 x 20 x 50
Le mètre carré : soixante-quinze euros 75.00

10.5 ENDUIT EN MORTIER DE CIMENT

Ce prix s'applique au mètre carré pour la réalisation d'un enduit en mortier de ciment. Il comprend la projection d'un mortier de ciment liquide dosé à 400 kg en première couche, puis après séchage, la réalisation de la couche de finition au mortier dosé à 350 kg (colori au choix du maître œuvre).

Le mètre carré : vingt-deux euros 22.00

10.6 CHAPERON EN COURONNEMENT DE MUR

Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la fourniture et la mise en œuvre de chaperon en couronnement de mur, y compris toutes suggestions d'exécution.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

1) Pour mur d'épaisseur jusqu'à 0,20 mètre

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	Le mètre linéaire : soixante-quinze euros	75.00
	2) Pour mur d'épaisseur entre 0,20 et 0,50 mètre **Le mètre linéaire : cents euros**	100.00
10.7	**MARCHE EN BETON**	
	Ce prix s'applique au mètre linéaire pour la fourniture et mise en œuvre de marche en béton de largeur 0,40 mètre et de hauteur 0,16 mètre, y compris toutes suggestions d'exécution.	
	Le mètre linéaire : cent vingt-cinq euros	125.00
11	**MOBILIER URBAIN**	
11.1	**FOURNITURE ET POSE DE MOBILIER URBAIN**	
	Ce prix s'applique à l'unité pour la fourniture et pose pose de mobilier urbain. Il comprend les terrassements et l'évacuation en décharge des déblais, la réalisation des massifs, et la pose du mobilier, y compris toutes suggestions d'exécution.	
	1) Potelet à boule **L'unité : cents euros**	100.00
	2) Potelet à boule tête blanche **L'unité : cent trente euros**	130.00
11.2	**POSE DE MOBILIER URBAIN**	
	Ce prix s'applique à l'unité pour la pose de mobilier urbain fourni par la Ville. Il comprend les terrassements et l'évacuation en décharge des déblais, la réalisation des massifs, et la pose du mobilier récupéré au dépôt de la Ville, y compris toutes suggestions d'exécution.	
	1) Parc à vélo (1 scellement) **L'unité : quarante-deux euros**	42.00
	2) Parc à vélo (2 scellements) **L'unité : soixante-cinq euros**	65.00
	3) Borne fixe type SERI ou similaire **L'unité : cinquante euros**	50.00
	4) Borne amovible type SERI ou similaire **L'unité : cent vingt-cinq euros**	125.00
	5) Borne en béton **L'unité : soixante euros**	60.00
	6) Potelet **L'unité : trente-cinq euros**	35.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

7) Barrière de type OPERA ou similaire en fixe
L'unité : soixante-quinze euros 75.00

8) Barrière de type OPERA ou similaire amovible
L'unité : soixante-quinze euros 75.00

9) Banc
L'unité : cent vingt-cinq euros 125.00

10) Corbeille
L'unité : cinquante euros 50.00

11) Poteau d'arrêt de bus
L'unité : quarante euros 40.00

12) Grille d'arbre
L'unité : soixante-quinze euros 75.00

13) Horodateur
L'unité : cents euros 100.00

14) Panneau de signalisation verticale
L'unité : cents euros 100.00

15) Plus-value pour carottage de diamètre inférieur à 120 mm avec scellement réalisé avec de la résine de type SICADUR ou similaire.
L'unité : trente-cinq euros 35.00

16) Plus-value pour carottage de diamètre compris entre 120 et 180 mm avec scellement réalisé avec de la résine de type SICADUR ou similaire.
L'unité : cinquante euros 50.00

11.3 DEPOSE DE MOBILIER URBAIN

Ce prix s'applique à l'unité pour la dépose de mobilier urbain. Il comprend la dépose du mobilier et son transport au dépôt de la Ville démolition et l'évacuation en décharge des massif, le remblaiement en grave y compris toutes suggestions d'exécution.

1) Parc à vélo (1 scellement)
L'unité : trente euros 30.00

2) Parc à vélo (2 scellements)
L'unité : quarante euros 40.00

3) Borne fixe type SERI ou similaire
L'unité : vingt-cinq euros 25.00

4) Borne amovible type SERI ou similaire
L'unité : trente euros 30.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

5) Borne béton
L'unité : trente-cinq euros 35.00

6) Potelet
L'unité : vingt-cinq euros 25.00

7) Barrière de type OPERA ou similaire en fixe
L'unité : cinquante euros 50.00

8) Barrière de type OPERA ou similaire amovible
L'unité : cinquante euros 50.00

9) Banc
L'unité : soixante-quinze euros 75.00

10) Corbeille
L'unité : quarante euros 40.00

11) Poteau d'arrêt de bus
L'unité : cinquante euros 50.00

12) Grille d'arbre
L'unité : cinquante-quatre euros 54.00

13) Horodateur
L'unité : quarante euros 40.00

11.4 REFECTION DE SOL

Ce prix s'applique à l'unité pour la réfection de sol à l'identique suite à la création ou la démolition d'un massif pour mobilier urbain y compris toutes suggestions

1) Espace végétalisé
L'unité : vingt-cinq euros 25.00

2) Trottoir en enrobés
L'unité : quarante euros 40.00

3) Trottoir en béton
L'unité : trente-cinq euros 35.00

4) Trottoir en pavés
L'unité : cinquante euros 50.00

5) Trottoir en asphalte
L'unité : quarante-cinq euros 45.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

12 MISE A DISPOSITION DE MATERIEL

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Les prix suivants ne peuvent s'ajouter aux prix 1 à 12 sauf si le matériel est utilisé à la demande expresse du maître d'ouvrage pour la réalisation de prestations de service

12.1 MISE A DISPOSITION DE MATERIEL DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR

Ce prix rémunère à la journée la mise à disposition de matériel de transport avec chauffeur y compris le transfert, le carburant, les fournitures d'entretien et de fonctionnement, ainsi que tous les déplacements du chauffeur du matériel.

1) Fourgon
La journée: cent vingt-cinq euros — 125.00

2) Camion 10 tonnes
La journée: six cent soixante-quinze euros — 675.00

3) Camion 15 tonnes
La journée: sept cent cinquante euros — 750.00

4) Camion semi-remorque
La journée: huit cent cinquante euros — 850.00

5) Plus-value sur camion 10 ou 15 tonnes pour équipement avec grue
La journée: deux cent cinquante-cinq euros — 255.00

6) Plus-value sur camion 10 ou 15 tonnes pour équipement en tribenne
La journée: cent vingt euros — 120.00

7) Plus-value sur camion 15 tonnes pour équipement en gravillonneur
La journée: cent vingt-cinq euros — 125.00

8) Moins-value sur camions et fourgon pour location inférieure ou égale à 1/2 journée
Le pourcentage: vingt pourcent — 20.00

9) Plus-value sur camions et fourgon pour location de nuit, dimanche et jours fériés
Le pourcentage: quarante pourcent — 40.00

12.2 MISE A DISPOSITION DE MATERIEL DE COMPACTAGE AVEC CHAUFFEUR

Ce prix rémunère à la journée la mise à disposition de matériel de compactage avec conducteur y compris le transfert, le carburant, les fournitures d'entretien et de fonctionnement, ainsi que tous les déplacements du conducteur du matériel.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

VILLE DE CRETEIL
TRAVAUX DE VOIRIE 2023-2026
LOT N°1: TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	1) Pilonneuse **La journée: trente euros**	30.00
	2) Plaque vibrante **La journée: quarante-cinq euros**	45.00
	3) Rouleau vibrant 65 **La journée: quatre-vingt-cinq euros**	85.00
	4) Pied de mouton télécommandé **La journée: cent cinquante-cinq euros**	155.00
	5) Rouleau vibrant tandem auto-porté **La journée: cent cinquante-cinq euros**	155.00
	6) Compacteur à pneu type P1 **La journée: six cent cinquante euros**	650.00
	7) Compacteur à pneu type P2 **La journée: sept cent cinquante euros**	750.00
	8) Compacteur à pneu type P3 **La journée: huit cents euros**	800.00
	9) Compacteur à bille type V1 **La journée: six cent cinquante euros**	650.00
	10) Compacteur à bille type V2 **La journée: sept cent cinquante euros**	750.00
	11) Compacteur à bille type V3 **La journée: huit cent dix euros**	810.00
	12) Compacteur à bille type V5 **La journée: huit cent dix euros**	810.00
	13) Compacteur mixte type VM1 **La journée: six cent cinquante euros**	650.00
	14) Compacteur mixte type VM2 **La journée: six cent quatre-vingt-dix euros**	690.00
	15) Compacteur mixte type VM3 **La journée: sept cent vingt-cinq euros**	725.00
	16) Compacteur mixte type VM4 **La journée: huit cents euros**	800.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes
	17) Compacteur mixte type VM5 **La journée: huit cent cinquante euros**	850.00
	18) Moins-value sur compacteurs pour location inférieure ou égale à 1/2 journée **Le pourcentage: vingt pourcent**	20.00
	19) Plus-value sur compacteurs pour location de nuit, dimanche et jours fériés **Le pourcentage: quarante pourcent**	40.00
12.3	**MISE A DISPOSITION DE MATERIEL DE TERRASSEMENT AVEC CHAUFFEUR** Ce prix rémunère à la journée la mise à disposition de matériel de terrassement avec conducteur y compris le transfert, le carburant, les fournitures d'entretien et de fonctionnement, ainsi que tous les déplacements du conducteur du matériel.	
	1) Mini-pelle jusqu'à 2,5 T **La journée: quatre cent cinquante euros**	450.00
	2) Mini-pelle de 2,5 à 4 T **La journée: quatre cents euros**	400.00
	3) Plus-value sur mini-pelle pour équipement avec brise roche hydraulique **La journée: cinquante-cinq euros**	55.00
	4) Tracto-pelle jusqu'à 5 T **La journée: cinq cents euros**	500.00
	5) Mécalac **La journée: sept cents euros**	700.00
	6) Pelle mécanique à pneus **La journée: neuf cents euros**	900.00
	7) Pelle mécanique à chenilles **La journée: mille euros**	1 000.00
	8) Plus-value sur pelles mécaniques pour équipement avec brise roche hydraulique **La journée: cent cinquante euros**	150.00
	9) Mini-chargeur type bobcat 300 L **La journée: cent cinquante euros**	150.00
	10) Chargeur à pneus jusqu'à 750 L **La journée: trois cents euros**	300.00
	11) Chargeur à pneus de 750 L à 1000L **La journée: quatre cent cinquante euros**	450.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

12) Chargeur à chenilles godet entre 700 L et 1000L
La journée: sept cent cinquante euros 750.00

13) Chargeur à chenilles godet supérieur à 1000 L
La journée: mille euros 1 000.00

14) Moins-value sur matériel de terrassement pour location inférieure ou égale à 1/2 journée
Le pourcentage: vingt-cinq pourcent 25.00

15) Plus-value sur matériel de terrassement pour location de nuit, dimanche et jours fériés
Le pourcentage: quarante pourcent 40.00

12.4 MISE A DISPOSITION DE MATERIEL D'EPANDAGE AVEC CHAUFFEUR

Ce prix rémunère à la journée la mise à disposition de matériel d'épandage avec chauffeur y compris le transfert, le carburant, les fournitures d'entretien et de fonctionnement, ainsi que tous les déplacements du conducteur du matériel.

1) Niveleuse type 12G
La journée: mille cent soixante-dix euros 1 170.00

2) Niveleuse type 14G
La journée: mille quatre cents euros 1 400.00

3) Répandeuse de liant "bouille" 1200 L
La journée: huit cent cinquante euros 850.00

4) Finisseur 5 mètres
La journée: mille sept cents euros 1 700.00

5) Balayeuse aspiratrice
La journée: mille cents euros 1 100.00

6) Moins-value sur matériel d'épandage pour location inférieure ou égale à 1/2 journée
Le pourcentage: vingt-cinq pourcent 25.00

7) Plus-value sur matériel d'épandage pour location de nuit, dimanche et jours fériés
Le pourcentage: quarante pourcent 40.00

12.5 MISE A DISPOSITION DE PETIT MATERIEL

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

Ce prix rémunère à la journée la mise à disposition de petit matériel y compris le personnel nécessaire pour son utilisation, le transfert, le carburant, les fournitures d'entretien et de fonctionnement, ainsi que tous les déplacements du personnel et du matériel.

1) Compresseur diesel 2500
La journée: soixante-quinze euros — 75.00

2) Compresseur diesel 5000
La journée: cents euros — 100.00

3) Brise béton pneumatique
La journée: quarante euros — 40.00

4) Tronçonneuse pneumatique
La journée: trente-cinq euros — 35.00

5) Pompe électrique jusqu'à 50 m3/h
La journée: soixante-quinze euros — 75.00

6) Pompe électrique jusqu'à 300 m3/h
La journée: cinq cents euros — 500.00

7) Pompe thermique jusqu'à 50 m3/h
La journée: soixante-quinze euros — 75.00

8) Pompe thermique jusqu'à 300 m3/h
La journée: cinq cents euros — 500.00

9) Nettoyeur haute pression thermique
La journée: cent vingt euros — 120.00

10) Carotteuse O100 à 350
La journée: soixante-cinq euros — 65.00

11) Scie à sol thermique
La journée: cinquante-cinq euros — 55.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N° PRIX	DÉSIGNATION DES OUVRAGES PRIX UNITAIRES en toutes lettres	PRIX UNITAIRES Hors Taxes

13 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Les prix suivants ne peuvent s'ajouter aux prix 1 à 12 sauf si le matériel est utilisé à la demande expresse du maître d'ouvrage pour la réalisation de prestations de service

Ce prix rémunère à l'heure la mise à disposition de personnel. Il comprend les déplacements sur le site.

1) Chef de chantier
L'heure: soixante-dix euros — 70.00

2) Chef d'équipe
L'heure: soixante-cinq euros — 65.00

3) Ouvrier qualifié
L'heure: quarante-huit euros — 48.00

4) Ouvrier spécialisé
L'heure: quarante-trois euros — 43.00

5) Manœuvre
L'heure: quarante euros — 40.00

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

VILLE DE CRETEIL

Ville de Créteil

Accord-cadre de travaux

ACTE D'ENGAGEMENT

Lot n°1 –TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE

Cadre réservé à l'acheteur

ACCORD-CADRE N°

MONTANT €HT

NOTIFIÉ LE / / 20

A- Objet de l'accord-cadre

Affaire n°2209081430–TRAVAUX DE VOIRIES ET RESEAUX DIVERS 2023 - 2026

Appel d'offres ouvert selon l'article R2124-2 du code de la commande publique

Accord-cadre à bons de commande, en application des articles R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique

B- Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Commune de Créteil

Adresse : Hôtel de Ville de Créteil Place Salvador Allende 94010 CRETEIL CEDEX

Téléphone	:	01 49 80 92 94
Télécopieur	:	01 49 80 18 94
Courriel	:	commande.publique@ville-creteil.fr
Adresse internet	:	http://ville-creteil-marches.achatpublic.com

Signataire du marché :	Laurent CATHALA, Monsieur le Maire
Maître d'œuvre (interne):	Direction de la Commande Publique
Personne habilitée selon les articles R2191-60 et R2191-61 du code de la commande publique:	Mme LEYDIER,Directrice de la Commande Publique
Ordonnateur :	M. le Maire
Comptable assignataire des paiements :	M. le Comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de Créteil
Imputation budgétaire :	

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

C- Contractant(s)

Signataire

Nom :	MATIAS
Prénom :	CHRISTOPHE
Qualité :	DIRECTEUR GENERAL

	Signant pour mon propre compte
X	Signant pour le compte de la société
	Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

	Agissant en tant que prestataire unique
X	Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

X	Solidaire		Conjoint

NB : L'acheteur n'impose aucune forme au groupement après attribution.

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale :	ALPHA TP
Adresse :	9-11 RUE DU COQ GAULOIS
Code postal :	77170
Bureau distributeur :	BRIE COMTE ROBERT
Téléphone :	01.64.05.29.66
Fax :	01.64.05.82.01
Courriel :	alpha.tp@alphatp.com
Numéro SIRET :	327 880 779 000 35
Numéro au registre du commerce :	B 327 880 779
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	4211Z

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

En cas de groupement, cotraitant n°1 Raison sociale : VTMTP Adresse : 13 AVENUE DESCARTES Code postal : 94450 Bureau distributeur : LIMEIL BREVANNES Téléphone : 01.45.69.29.30 Fax : Courriel : etudes@vtmtp.fr Numéro SIRET : 438 646 291 000 56 N° Registre commerce : B 438 646 291 N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE : 4211Z	***Cotraitant n°3*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :
Cotraitant n°2 Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :	***Cotraitant n°4*** Raison sociale : Adresse : Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : Numéro SIRET : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :

Engagement, *a*près avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre *qualificative* (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du Mois précédant le mois de remise des offres (dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **120jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

D- Prix

L'accord-cadre est décomposé en 2 lots définis comme suit :

Lot n° 1 : TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE
Lot n° 2 : TRAVAUX DE MARQUAGE DIVERS

La présente offre concerne le **lot n° 1** dans son unique proposition. Les variantesne sont pas autorisées.

Lot	Montant minimum annuel	Montant maximum annuel
Lot 1 –TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE	0,00 € HT	1 600 000,00 € HT

D1- Prix unitaires
Les prix unitaires sur lesquels s'engage le titulaire sont portés en annexe au présent acte, dans le bordereau des prix unitaires (BPU).
Pour les matériaux, matériels et fournitures ne figurant pas au bordereau des prix unitaires, il sera appliqué le taux de majoration de 20 % sur la facture d'achat qui devra être présentée à l'appui de la demande de paiement. Cette majoration est destinée à couvrir les frais de gestion du titulaire.

D2 – Remise ou majoration en %

Je consens, sur la masse des travaux relatifs à chaque bon de commande déterminés à partir des prix hors taxes du bordereau des prix unitaires, les remises suivantes :

Pour les commandes de 0 à 10 000 € HT

% (en chiffres).	0.5 %
pour cent (en toutes lettres).	ZERO POURCENT CINQUANTE

Pour les commandes de 10 000 à 50 000 € HT

% (en chiffres).	1 %
pour cent (en toutes lettres).	UN POURCENT

Pour les commandes au-delà de 50 000 € HT

% (en chiffres).	2 %
pour cent (en toutes lettres).	DEUX POURCENT

Faire précéder le taux consenti du signe + ou -, selon qu'il s'agit d'une majoration ou d'une remise sur les prix du bordereau des prix unitaires.

D3- Sous-traitance envisagée et déclarée en cours d'exécution

Nature de la prestation	Montant HT
....	.....

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

E- Durée du marché et de délai d'intervention

E1- Durée du marché
Accord cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Il est reconductible trois fois, par tacite reconduction chaque année civile, et pour une durée maximale de 4 années civiles, toutes périodes de reconduction comprises.
La date d'échéance finale est donc fixée le 31 décembre 2026.

E2 – Délais d'intervention

Le délai d'intervention **pour une commande normale** sera au maximum de **: .10.... jours**

Le délai d'intervention pour une commande normale démarre à compter de la date de réception du bon de commande par le titulaire, transmis par courriel. Il est compté en jours calendaires.

Le délai d'intervention pour travaux urgent sera de : …1H……

F – ENGAGEMENT RELATIF À L'INSERTION

Je soussigné, …MATIAS CHRISTOPHE……,

- agissant au nom de la Société …ALPHA TP……

- déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) n°22123091140 et notamment de son article 4 relatif à l'action obligatoire d'insertion.

- s'engage à réserver, dans l'exécution du marché, un volume d'heures de travail établi conformément à **l'article 4-2 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) à des personnes rencontrant des** difficultés sociales ou professionnelles particulières.

- ce volume d'heures correspond à :

Nombre d'heures par tranche de 10 000 € HT
……7H…… (à renseigner par le candidat)

- Désigne un interlocuteur unique qui prendra contact sous 15 jours ouvrés avec le facilitateur référent du présent lot, afin de définir les modalités de mise en œuvre de l'action d'insertion professionnelle.

- S'engage à fournir, à la demande du pouvoir adjudicateur, toutes les informations définies et utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion professionnelle.

Afin de faciliter la mise en œuvre de la démarche d'insertion, la ville de Créteil a mis en place une procédure spécifique d'accompagnement gérée par l'association Plaine Centrale Initiatives.
Contact :

Adel AALTALLA
Chargé de Mission Clauses Sociales
Mobile : **07.85.37.10.42**
Mail : adel.aatalla@pci94.fr

PLIE Pôle Compétences Initiatives
GRAND PARIS SUD EST AVENIR
85-87 Avenue du Général de GAULLE
94 000 CRETEIL
01 41 94 90 54

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

G – Paiement

G1- Désignation du (des) compte(s) à créditer

Zone à compléter par le candidat :

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC
ALPHA TP	CREDIT COOPERATIF	FR76 4255 9100 0008 0009 2566 733	08000925667	CCOPFRPPXXX
VTMTP	BP RIVES DE PARIS	FR76 1020 7000 0604 0060 4998 281	04006049982	CCBPFRPPMTG

JOINDRE UN RIB

F2- Avance

☐ Sans objet ☒ Accepte l'avance (10,00%) ☐ Refuse l'avance

Zone à compléter par le candidat :

A..BRIE..... ,**le** ....28/11/22.....

Signature du (des) prestataire(s) :

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

H- Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre est acceptée pour le lot 1:

☐Avec son unique proposition

A Créteil, le .....

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire

Laurent CATHALA

I- Notification

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché,

Signé le ..... par le titulaire, ou exemplaire remis sur place, *ou coller l'avis de réception postal*.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

J- Nantissement ou cession de créance

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de

..... euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

A Créteil, le .....
Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Le Maire

Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE

Annexe au marché n°.....

- ***Prestations sous-traitées***

Nature de la prestation	Montant HT
	€

- ***Sous-traitant***

Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	
Bureau distributeur :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF :	

- ***Compte à créditer***

Titulaire	Banque	Pays/Clé IBAN	BBAN ou RIB	BIC

A.....,**le**	Le représentant du pouvoir adjudicateur accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.
Signature du titulaire responsable :	A Créteil, le ..... Le Maire Laurent CATHALA

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112308-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-342**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M23046 RELATIF AUX PRESTATIONS DE CONSULTATIONS JURIDIQUES D'AVOCATS GRATUITES PROPOSÉES AUX CRISTOLIENS

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU le code de la commande publique, et notamment ses article R.2123-1, R.2162-2, R.2162-13 et R.2162-14,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 5 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à une mise en concurrence afin de désigner l'attributaire du marché relatif aux prestations de consultations juridiques d'avocats gratuites proposées aux Cristoliens,

CONSIDÉRANT qu'une consultation a été lancée, à cet effet, le 2 novembre 2022 par publication d'un avis d'appel public à la concurrence adressé au BOAMP,

CONSIDÉRANT que la consultation donne lieu à un accord-cadre à bons de commande passé pour une période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, renouvelable 3 fois, chaque année civile, par tacite reconduction et pour une durée maximale de 4 années, toutes périodes de reconduction comprises ; la date d'échéance finale étant fixée le 31 décembre 2026,

CONSIDÉRANT que le montant annuel des prestations est estimé au minimum à 0 € et au maximum à 53 000 € HT,

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par le Cabinet ACTIS AVOCATS est la plus avantageuse économiquement et techniquement pour la collectivité,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M23046, conclu avec le Cabinet ACTIS AVOCATS, sis 10 place Salvador Allende à CRÉTEIL (94000), relatif aux prestations de consultations juridiques d'avocats gratuites proposées aux Cristoliens, est adopté.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112315-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N°**2022-342**

ARTICLE 2 ***:*** La dépense afférente à ce marché, fixée annuellement à 0 € minimum (zéro euro) et à 53 000 € HT maximum (cinquante-trois mille euros hors taxe) sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Madame la préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le directeur général des services, pour exécution,
- Monsieur le comptable public, responsable du service de gestion comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le trente décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112315-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-343**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M22207 RELATIF À LA GESTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'ATELIERS ET D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU le code de la commande publique, et notamment son article R.2122-3,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 05 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de conclure un marché relatif à la gestion et la mise en œuvre d'ateliers et d'activités culturelles et artistiques sur le temps scolaire,

CONSIDÉRANT que ce marché est conclu selon une procédure sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R.2122-3 du code de la commande publique,

CONSIDÉRANT que le présent marché est un accord cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum, conclu pour l'année scolaire 2022 – 2023,

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par Gaëlle SAVERY est avantageuse économiquement et techniquement pour la collectivité,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M22207, conclu avec Gaëlle SAVERY, sise 4 Esplanade des Abymes à CRÉTEIL (94000), relatif la gestion et la mise en œuvre d'ateliers et d'activités culturelles et artistiques sur le temps scolaire, est adopté.

ARTICLE 2 : La dépense afférente à ce marché, fixée sans montant minimum et au maximum à 2 622,00 € HT (deux mille six cent vingt-deux euros hors taxe) sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112321-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N°**2022-343**

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur Général des Services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le trente décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112321-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

Ville de Créteil

N°**2022-344**

DÉCISION DU MAIRE

ADOPTANT LE MARCHÉ M22208 RELATIF À LA GESTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'ATELIERS ET D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU le code de la commande publique, et notamment son article R.2122-3,

VU la délibération D2020-3-1-25 du 05 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT qu'il convient de conclure un marché relatif à la gestion et la mise en œuvre d'ateliers et d'activités culturelles et artistiques sur le temps scolaire,

CONSIDÉRANT que ce marché est conclu selon une procédure sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R.2122-3 du code de la commande publique,

CONSIDÉRANT que le présent marché est un accord cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum, conclu pour l'année scolaire 2022 – 2023,

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par l'association COMPAGNIE ACTRICES est avantageuse économiquement et techniquement pour la collectivité,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le marché M22208, conclu avec l'association COMPAGNIE ACTRICES, sise Maison des Associations à CRÉTEIL (94000), relatif la gestion et la mise en œuvre d'ateliers et d'activités culturelles et artistiques sur le temps scolaire, est adopté.

ARTICLE 2 : La dépense afférente à ce marché, fixée sans montant minimum et au maximum à 1 254,00 € (mille deux cent cinquante-quatre euros) sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget communal.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112324-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023

N°**2022-344**

ARTICLE 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne, pour l'exercice du contrôle de légalité,
- Monsieur le Directeur Général des Services, pour exécution,
- Monsieur le Comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de Créteil.

Publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil municipal.
Communication sera donnée au conseil municipal lors de la séance la plus proche.

Fait à Créteil, le trente décembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire empêché,
La Maire-adjointe

Maguy BOULARD

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Créteil dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 77008 Melun cedex) dans le délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « ~~Télérecours Citoyens~~ » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
094-219400280-20221230-lmc112324-AR
Date de télétransmission : 02/01/2023
Date de réception préfecture : 02/01/2023